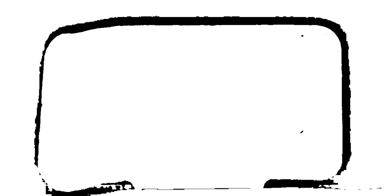


Monographie de la cathédrale de Chartres

Marcel Joseph Bulteau, Bulteau,,
Société archéologique d'Eure-et-Loir, Chartres



SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'EURE-ET-LOIR

MONOGRAPHIE

DE LA

CATHÉDRALE DE CHARTRES

Par l'Abbé BULTEAU

Membre de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir.

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

TOME Ier



CHARTRES

LIBRAIRIE R. SELLERET

Place des Halles, 12 et 14

1887

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'EURE-ET-LOIR

MONOGRAPHIE

DE LA

CATHÉDRALE DE CHARTRES

Par l'Abbé BULTEAU

Membre de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir.

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

TOME Ier



CHARTRES
LIBRAIRIE R. SELLERET
Place des Halles, 12 et 14

1887

A. Kingsley Porter

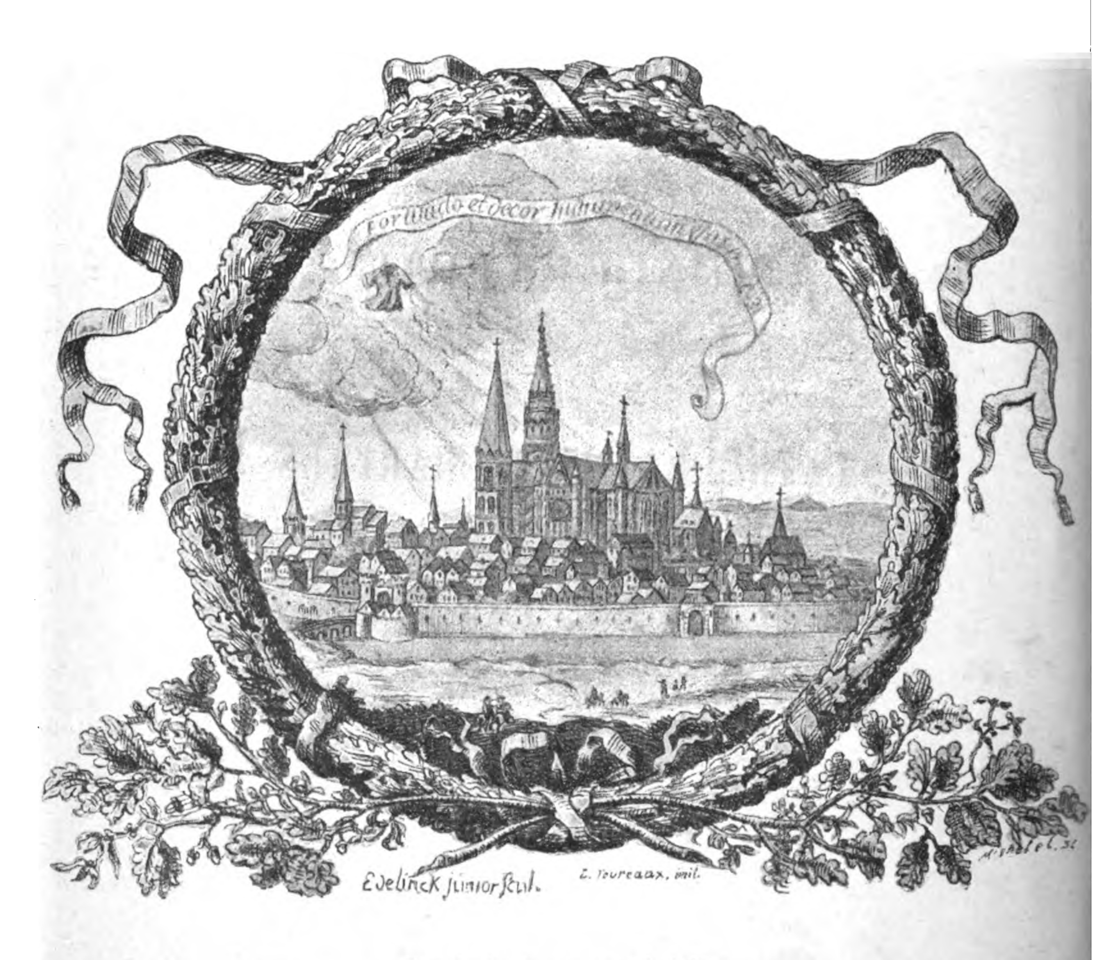
MONOGRAPHIE

DE LA

CATHÉDRALE DE CHARTRES

IN COMMEMORATIONE B. MARIÆ VIRGINIS,

PRO LIBERATIONE URBIS AB OBSIDIONE, AN. 1568



Reproduction d'une gravure de 1705.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'EURE-ET-LOIR

MONOGRAPHIE

DE LA

CATHÉDRALE DE CHARTRES

Par l'Abbé BULTEAU

Membre de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir.

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

TOME Ier



CHARTRES

LIBRAIRIE R. SELLERET

Place des Halles, 12 et 14

1887

AVANT-PROPOS

BIEN qu'étranger au diocèse de Chartres, j'y avais un emploi temporaire en 1844, et c'est à cette époque que j'eus l'inappréciable bonheur de contempler pour la première fois l'insigne BASILIQUE DE CHARTRES, justement célèbre dans le monde chrétien.

Aussitôt le désir d'étudier le monument s'imposa à mon esprit, et je m'entourai de tout ce qui pouvait aider mes recherches sur un sujet de si haute importance.

Le travail le plus récent qui me tomba entre les mains était intitulé *Description historique de l'Église Cathédrale de Notre-Dame de Chartres,* par A.-P.-M. Gilbert, 1824. L'auteur était loin d'avoir mis à profit les conquêtes dont pouvait se glorifier l'Archéologie depuis le commencement de notre siècle. Aussi je crus ne devoir pas hésiter à entreprendre moi-même une description plus conforme aux progrès de la science moderne; et, dès l'année 1850, je publiais ma *Description de la Cathédrale de Chartres.*

Mon but principal était alors de servir de simple guide aux voyageurs instruits. Il s'est trouvé, disais-je dans l'avant-propos, des poètes pour chanter les splendeurs et la majesté de

notre basilique, de nombreux historiens pour en dire les origines et des artistes pour en buriner les beautés, mais, chose étonnante, il ne s'est pas encore rencontré un archéologue pour en faire une description exacte et complète.

Dans ce travail de 1850, à plusieurs reprises, je fis l'aveu que le cadre où je devais me renfermer ne m'avait permis que d'effleurer les nombreuses et importantes questions qui se donnent rendez-vous sur le terrain de cet édifice du Moyen-Age; mais, en même temps, je promettais de revenir sur ces mêmes questions et de leur donner tous les développements nécessaires dans un ouvrage plus étendu; d'avance je l'intitulais : *Monographie de la Cathédrale de Chartres.*

Rentré dans le diocèse de Cambrai en 1851, je n'eus garde d'oublier mes promesses; d'ailleurs le souvenir de Chartres me suivait incessamment, et, quand enfin je fus dans un poste quasi-définitif, je résolus de réaliser le projet le plus cher à mon cœur, celui de mettre sérieusement la main à l'œuvre que j'avais annoncée avec une sorte d'insistance.

Ma pensée unique était qu'en faisant connaître davantage la sublime cathédrale de Chartres avec sa vaste étendue, avec son symbolisme expressif, avec son incomparable vitrerie, je montrerais en même temps tout ce que la foi de nos pères nous a laissé de grand et de beau. Là se trouvait en quelque sorte toute l'histoire intellectuelle du Moyen-Age, c'est l'interprétation biblique, c'est la littérature et la civilisation pendant une longue période d'années, ce sont les arts, les idées dominantes du peuple, ses mœurs, ses usages, son costume, son caractère et sa vie intime; c'est l'humanité, c'est la Religion, c'est Dieu. N'est-ce pas enfin le plus bel hymne chanté en l'honneur de la Très-Sainte-Vierge Notre-Dame dont la gloire et les privilèges resplendissent sur tous les points de notre édifice sacré?

Dès lors je ne cessai de multiplier mes recherches, quelque longues et laborieuses qu'elles dussent être; je ne voulus reculer devant aucun sacrifice, soit pour consulter dans les bibliothèques publiques les manuscrits inédits, soit pour voir de mes propres yeux d'autres cathédrales où j'avais l'espérance de contrôler des interprétations qui m'avaient laissé quelque doute.

De plus, lorsqu'en 1856, se fondait à Chartres sous l'impulsion de M. de Caumont la *Société Archéologique d'Eure-et-Loir*, je fus jaloux de voir mon nom enregistré dans cette liste où figuraient plusieurs de mes doctes amis. Chaque fois que dans les réunions mensuelles de cette laborieuse Société, il était question de notre cathédrale, je me sentais tressaillir dans mon humble presbytère; c'est ainsi que j'eus tant à profiter des travaux de M. de Boisvillette, de M. P. Durand, de M. Merlet, de M. Lecocq, etc.

En 1873, la rédaction de la Monographie était assez avancée pour qu'il y ait eu un commencement d'impression : malheureusement, je rencontrai ce que l'on appelle aujourd'hui une *surprise dans les fondations,* et je crus un instant que tous mes projets allaient être réduits à néant.

Cependant je ne pouvais me résoudre à abandonner l'œuvre à laquelle se rattachait presque toute mon existence. — Eh bien, me disais-je, qu'importe que mon travail soit édité de mon vivant; l'essentiel est qu'il soit achevé; je retoucherai mes premiers chapitres, j'en ferai disparaître les longueurs qu'on me reproche, et sans désemparer, je ne m'arrêterai plus que lorsque tout sera terminé. Le manuscrit du chanoine Souchet n'était pas imprimé à sa mort. Trop heureux, si même au bout de deux cents ans, une Société d'hommes érudits jugeait mon manuscrit digne de voir le jour.

Grâces en soient rendues à ces Messieurs de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, je ne fus pas condamné à une si

longue attente. Bientôt M. de Saint-Laumer, alors Président de notre Société, nous fit savoir par un intermédiaire officieux que, sous forme de *Mémoires*, on accueillerait volontiers pour les imprimer certains extraits de ma *Monographie.* C'est ainsi que j'eus l'honneur de voir éditer d'abord une *Étude iconographique sur les Calendriers de la Cathédrale*, puis *Saint Fulbert et son œuvre.* C'étaient les premières avances, il n'y avait plus qu'un pas à faire pour imprimer la Monographie tout entière. Et en effet je ne tardai pas à apprendre que M. Merlet, devenu Président à son tour, était dans les mêmes dispositions que son prédécesseur; je connus même l'intention où il était de provoquer un suffrage dans une réunion générale. — A qui, pensait-il, devait incomber le souci de propager la gloire de la basilique Chartraine, si ce n'est à notre Société Archéologique?

J'avais donc le ferme espoir que la résolution de faire imprimer la *Monographie de la Cathédrale de Chartres* par les soins de la *Société Archéologique d'Eure-et-Loir* serait bientôt un fait accompli.

Loin de moi de croire que j'aie dit le dernier mot sur la cathédrale de Chartres. Ma conviction au contraire est que je laisse à nos jeunes confrères de la Société une vaste carrière encore libre. Avec les années qu'ils ont devant eux, avec les ressources qu'ils ont entre les mains, soit à la *Bibliothèque communale*, soit aux *Archives du département*, il leur sera facile de poursuivre des études spéciales, par exemple sur nos vitraux ou bien sur la clôture du chœur, ou bien même sur la crypte où gisent tant de problèmes à résoudre.

Enfin, qu'il me soit permis d'adresser à ces Messieurs de la Société une requête à laquelle il leur sera aussi facile qu'avantageux d'acquiescer. Je prévois qu'au dernier moment, la nécessité de modifier certains passages se fera sentir : étant dans l'impossibilité, par mon éloignement, de faire face à tous

ces embarras qui accompagnent l'impression, je prie ces Messieurs pour tous les changements qu'ils jugeront à propos d'introduire de vouloir bien s'entendre avec M. le chanoine Brou. Depuis dix ans il est mon fidèle correspondant ; on ne saurait trop tenir compte de ses observations, car il connaît parfaitement le fond de ma pensée sur tous les points qui touchent à notre cathédrale.

Et maintenant, m'adressant à Marie, Notre-Dame de Chartres, je lui dirai, avec Sébastien Rouillard, le dévot et naïf historien de son Église : « Si votre grâce plutôt que mon mérite me permet d'attendre quelque loyer d'un service à vous deub, que ce soit, ô Reine débonnaire, celui qu'avez promis aux plus affectionnés de vos clients qui élucideront la gloire de votre nom, loyer incomparable de la vie éternelle, *qui elucidant te, vitam æternam habebunt*, d'autant que c'est le cap de bonne espérance auquel je cingle, à rames et à voiles ; que c'est le sommet de la montagne sainte sur lequel j'ai les yeux incessamment fichés, que c'est l'escalier de Béthel auquel mes pas journellement s'avancent et le sacré Gomor qui fait le comble de mes vœux et prières » (*Parthénie*, épître dédicatoire, p. 5 et 6).

Wambaix, 8 juin 1881.

M. l'abbé Bulteau étant décédé l'année suivante, 1882, la *Société Archéologique d'Eure-et-Loir*, après des instances réitérées, obtint des héritiers de ce regretté confrère, qu'on lui confiât le soin de livrer à l'impression le manuscrit de la *Monographie de la Cathédrale de Chartres*, suivant les désirs de l'auteur ; mais c'est seulement en 1885 que le travail a pu commencer.

MONOGRAPHIE

DE LA

CATHÉDRALE DE CHARTRES.

LIVRE PREMIER.

HISTOIRE SOMMAIRE.

CHAPITRE PREMIER.

Supériorité de la Cathédrale de Chartres.

La Cathédrale de Chartres est un des édifices qui jouissent en France de la plus haute renommée. Il n'est personne qui n'ait entendu parler de sa vaste étendue, de sa belle statuaire, de sa riche clôture du chœur, de ses magnifiques vitraux, mais surtout de ses deux clochers, et qui n'ait associé son nom à celui des cathédrales d'Amiens, de Reims et de Beauvais. En effet, suivant un antique adage, les clochers de Chartres, unis à la nef d'Amiens, au chœur de Beauvais et au portail de Reims formeraient la plus belle cathédrale du monde.

Parmi les richesses archéologiques qui composent le trésor de l'art chrétien, cette splendide cathédrale est une des plus précieuses. On peut dire que le XIIIe siècle, époque empreinte de tant de puissance et d'originalité, s'est représenté lui-même dans ce merveilleux édifice ; qu'il y a déployé toute sa pensée artistique et toute sa majestueuse splendeur. Il

suffit de contempler ce chef-d'œuvre de l'art ogival primitif pour en comprendre la supériorité et pour redire avec le célèbre Visconti (1) : *Si l'on trouve ailleurs des parties plus belles, on ne trouvera nulle part un si bel ensemble.* Et l'on ajoutera volontiers avec Rouillard : *Qu'au seul aspect d'icelle, tous les Polyclètes du jadis jetteroient là leur cizeau et tous les Vitruves du passé voudroient prendre ce chef-d'œuvre pour le modèle de leur architecture* (2).

Le savant et judicieux Souchet ne craint pas de tenir le même langage et même de l'amplifier. « Il n'y a point d'église en toute la chrétienté qui se puisse comparer avec la cathédrale de Chartres en l'économie et disposition de sa structure. Si l'on considère son assiette, elle est plantée au plus haut de la ville, sur un heurt, sur lequel estoit autrefois, selon nos vieilles annales, le bois sacré dans lequel nos Druides s'assembloient pour faire leurs sacrifices et dévotions.

» Si l'on considère la matière de laquelle elle est construite, on admirera que tout le corps de l'édifice est d'une pierre très dure, trouvée comme par miracle dans les campagnes de Berchères-l'Évêque, en la seigneurie de nos prélats, comme si Dieu leur eust baillé en dépost cette riche carrière qui est inépuisable, pour servir un jour à dresser à sa mémoire et en l'honneur de sa Mère un temple le plus glorieux de la terre.

» Si l'on veut chercher jusques dans ses fondements, on ne peut s'imaginer combien ils sont solides et asseurés, estant une chose prodigieuse et quasi incroiable à ceux qui ne les ont veus, y ayant des pierres d'une si épouvantable grosseur, largeur et longueur, qu'à peine est-il imaginable comment elles y ont été transportées et placées, et sont en tel nombre

(1) Visconti (Ennius-Quirinus), né à Rome en 1751, est mort en 1818. Continuateur de son père dans la description du *Musée Pio-Clémentin*, il fut bientôt nommé, par Pie VI, conservateur du Musée du Capitole; il vint en France où Bonaparte le fit administrateur du Musée des Antiques et des tableaux qui venaient d'Italie (1799). Plus tard, il joignit à ce titre ceux de professeur d'archéologie et de membre de l'Institut.

(2) *Parthénie* ou *Histoire de la très auguste et très dévote Eglise de Chartres*, par Me Sébastien Rouillard, de Melun, advocat en parlement, 1608, 1re partie, fol. 132.

et tellement entassées les unes sur les autres, avec une telle liaison, qu'il n'y a d'apparence qu'on en doive craindre aucun manquement aux siècles à venir..... Pour ses dimensions et mesures, il s'en trouvera peu qui l'égalent (1). » Le vieil historien n'exagère rien.

Un écrivain contemporain qui a bien mérité de l'archéologie chrétienne, M. Didron, parle de notre glorieuse basilique comme Souchet : « La cathédrale de Chartres, dit-il, est le plus curieux monument de France, peut-être même de toute l'Europe. Monument unique et qu'il faudrait comparer aux gigantesques constructions de l'Egypte, aux monstrueuses pagodes de l'Inde pour lui trouver des analogues.

» Lorsque, après une première vue à vol d'oiseau en quelque sorte, on étudie en détail la cathédrale de Chartres, qu'on examine cette variété immense d'objets qui la vivifient et la décorent, l'étonnement et l'admiration redoublent (2). »

Ecoutons encore un de nos archéologues les plus distingués : « Quand on voit pour la première fois la cathédrale de Chartres, dit M. l'abbé Bourrassé, on ressent une émotion indéfinissable, produite par la réunion de pensées de tous genres et de sensations étranges qui vous ébranlent jusque dans les plus intimes profondeurs de l'âme. Il y a tant de majesté, tant de grandeur dans ce glorieux édifice, un caractère religieux si imposant, un cortège de souvenirs pieux et illustres si distingué, une expression si saisissante dans toutes les parties qui le composent, que l'esprit en est transporté hors de lui-même. On reconnaît là, sans nulle difficulté, la maison

(1) *Histoire du Diocèse et de la Ville de Chartres*, par J.-B. Souchet, official et chanoine de l'Eglise Notre-Dame de Chartres, publiée d'après le manuscrit original par la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, 1868, tome II, pages 219 et 220. J.-B. Souchet naquit à Chartres, le 3 janvier 1588, il y mourut le 8 avril 1654. Nous lui devons encore une collection des œuvres de saint Yves, évêque de Chartres, 1647.

(2) *Magasin pittoresque*, année 1839, pages 65 et 66. — Didron (Adolphe), né en 1806 à Hautvilliers, près de Reims, se livra de bonne heure à des études spéciales sur l'archéologie du Moyen-Age. C'est lui qui a créé les *Annales archéologiques*, revue importante dont il a été directeur jusque dans les dernières années de sa vie.

de Dieu, et l'œil y est ébloui comme par une apparition de merveilles célestes. Nous trouvons dans cette enceinte noircie par les siècles, si jeune encore néanmoins de grâce, de jeunesse, de poésie, un concours de beautés éminentes qu'il est impossible à la parole humaine de rendre convenablement. Le langage humain est obligé de procéder en décomposant pour peindre les pensées de l'esprit; il agit en cela comme l'anatomiste qui scrute, le scalpel à la main, les prodiges de l'organisation humaine; il arrivera sans doute à décrire exactement, minutieusement, toutes les formes qui passeront successivement à son examen; mais qui pourra reproduire cet ensemble palpitant, cette harmonie générale, ce tout animé, cette admirable union des membres, qui chez l'homme constitue la vie, et qui, dans un monument, exprime, aux yeux des chrétiens, le *mens divinior* qui y réside comme dans son tabernacle? Nous pouvons seulement prononcer ces paroles : *La Cathédrale de Chartres est un des plus prodigieux chefs-d'œuvre de l'architecture catholique* (1). »

De notre Cathédrale plus que de toute autre, on peut dire qu'elle produit dans l'âme une émotion élevée, qu'elle est habitée par cet esprit mystérieux et divin dont on sent la douce influence dès en entrant. Elle est vivante, elle est animée pour ainsi dire par un symbolisme expressif, elle est remplie de la grandeur de Dieu même, habitant parmi les hommes. Aussi lorsque M. le Président de la Société archéologique d'Eure-et-Loir souhaitait la bienvenue à M. de Caumont, venu à Chartres pour diriger le Congrès scientifique tenu en septembre 1869, fut-il applaudi à ce passage de son discours : « Nous vous » montrerons, et ce sera avec un certain sentiment d'orgueil, » nos monuments d'architecture civile, militaire et religieuse » dont la suprême expression se trouve dans la splendide » Cathédrale de Chartres, si sublime dans son ensemble, si mer- » veilleusement infinie dans ses détails, un des plus magni- » fiques traités d'architecture qui puisse se rencontrer pour

(1) *Les Cathédrales de France*, par l'abbé Bourrassé, chanoine de l'Eglise métropolitaine de Tours, page 549. Il est encore l'auteur *des plus belles Cathédrales du monde*, 1857.

» l'étude de l'art chrétien, et dans lequel vous saurez décou-
» vrir et nous montrer de nouvelles pages. »

Mais quelque incomparable que soit la Cathédrale de Chartres, ce n'est point sa beauté qui, depuis des siècles, y attire les peuples de tous les points du monde : nous le constatons avec bonheur. Non, ils ne viennent pas à Chartres admirer le génie des architectes et le grandiose du temple; l'édifice n'est ici que l'accessoire; il forme l'appareil de la dévotion et son épanouissement, comme l'a si bien dit M. l'abbé Hamon (1); il n'en est ni le fond ni l'objet. Ce qui attire à Chartres la dévotion des peuples, c'est Notre-Dame-de-Sous-Terre ou la statue druidique ; c'est Notre-Dame-du-Pilier ou la Vierge-Noire; c'est enfin le vêtement de la Très-Sainte-Vierge, précieuse relique qu'on y révère depuis 876.

C'est la même pensée qu'avait déjà exprimée le pieux abbé Bourdoise, lorsqu'il écrivait ces mots : « De vingt-deux Cathédrale que j'ai visitées, parmi lesquelles il y en a huit de métropolitaines, je chéris tendrement celle de Chartres. Ce lieu m'est si sensible qu'il me semble qu'on devrait y entrer pieds nus et à genoux (2). »

Une autre réflexion se présente encore à l'esprit; c'est que presque toutes les grandes Cathédrales du XII[e] et du XIII[e] siècle sont dédiées à la Bienheureuse Vierge. Citons seulement les Cathédrales d'Amiens, de Reims, de Paris, de Rouen, de Strasbourg, d'Arras, de Séez, de Fréjus, de Bayonne, de Bayeux, de Noyon, de Coutances et de Tournay. Il y avait à cette époque un amour inépuisable dans tous les cœurs pour la glorieuse

(1) M. l'abbé Hamon (André), né en 1795, est l'auteur de *Notre-Dame de France* ou *Histoire du culte de la Sainte-Vierge en France depuis l'origine du Christianisme jusqu'à nos jours*, 1865.

(2) Adrien Bourdoise, né dans le diocèse de Chartres en 1584, fut un des réformateurs les plus actifs de la discipline ecclésiastique en France; c'est lui qui institua la communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, vénérable et antique maison, qui fut alors, et toujours depuis, une pépinière féconde pour l'Église. La dévotion de M. Bourdoise pour le sanctuaire de Notre-Dame de Chartres était si grande qu'il eût été très heureux, disait-il, d'y avoir l'emploi du dernier subalterne. Il est mort en 1655.



Mère de Dieu, la divine Patronne des âmes pures, la Consolatrice des affligés, la Reine des élus! Les sentiments des populations catholiques se traduisaient alors en monuments élevés à sa gloire, comme témoignage de reconnaissance pour des bienfaits nombreux, et comme prières afin d'en obtenir de nouveaux. Partout, pour célébrer Marie, le granit s'animait sous le ciseau immortel des imagiers; la pierre s'élançait en ogives légères et mystérieuses, ou courait en festons gracieux et en guirlandes de feuillages et de fleurs; le verre empruntait à la palette du peintre les couleurs les plus vives et les plus savantes et racontait les beautés mystiques de l'admirable *Lis des Vallées*, comme s'exprimait le B. Albert-le-Grand.

Nous éprouvons une véritable joie à consigner ici les marques de la profonde vénération et de l'entière confiance que les chrétiens ont toujours manifestés envers la très douce et immaculée Vierge-Marie. Les hommages que nous lui rendons de nos jours sont donc une tradition de famille que les âmes bien nées se font un devoir et un bonheur de continuer.

Enfin un avantage que possède encore la Cathédrale de Chartres, c'est qu'elle est *bâtie* sur le sommet d'une colline, dont les flancs sont couverts par les habitations particulières, groupées et échelonnées autour du Temple de Marie comme des enfants autour de leur mère. Le noble édifice domine majestueusement l'antique cité, sur laquelle il semble projeter son ombre tutélaire, et il apparaît seul et tout entier aux regards des voyageurs éloignés encore de plusieurs lieues. Les deux clochers surtout qui se perdent dans les nues, communiquent à la perspective un mouvement plein de noblesse : ils forment le trait caractéristique du point de vue et s'élèvent en portant l'étendard de la Croix au-dessus de la ville et des plaines fertiles de la Beauce, comme pour détourner les effets de la justice céleste et implorer la miséricorde de Dieu.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Culte prophétique de Marie à Chartres, et première Cathédrale.

CENT ans avant l'ère chrétienne, Chartres était déjà une ville importante : là, se trouvaient le Sanctuaire par excellence des Druides ou prêtres Gaulois et le siège de leur tribunal souverain; là, se trouvaient le Milieu sacré de la Gaule et le grand Némète; en un mot, c'était le centre du Druidisme et de l'action religieuse pour nos ancêtres païens. « A une époque fixe de l'année, dit César, les Druides s'assemblent sur le territoire des Carnutes, qui est considéré comme le centre de la Gaule, dans un lieu consacré (1). »

Or, d'après une tradition constante, c'est là que, au milieu d'un bocage sacré, dans une grotte, un siècle avant Jésus-Christ, les Druides érigèrent un autel, et placèrent une statue mystérieuse avec cette célèbre inscription : *Virgini parituræ, à la Vierge devant enfanter.*

L'érection de la statue à la Vierge-Mère est l'objet principal de la tradition chartraine : la *Vieille-Chronique* de la Cathédrale, que l'on fait remonter au IX[e] siècle, le constate en ces termes si formels : « En feuilletant les histoires et les écrits de nos pères, ainsi que nos vieux volumes et nos antiques chartes, on trouve que l'Église chartraine a été fondée en l'honneur de la *Vierge qui doit enfanter*, longtemps avant la naissance de cette bienheureuse Vierge. Elle a été fondée par ceux qui sont appelés *Druides*, nom célèbre dans l'histoire. Instruits par

---

(1) *De Bello Gallico*, liv. VI, ch. IV. Jules César, né cent ans avant Jésus-Christ, fit la conquête de la Gaule de 58 à 48 avant Jésus-Christ; il eut alors occasion de connaître le pays des Carnutes. Il nous apprend que *la Gaule primitive* avait son centre à Alesia, mais, après l'invasion des Belges, les Druides le transportèrent à Chartres, nommé par eux le vrai *Milieu* de la Gaule. Voir la *Statistique archéologique d'Eure-et-Loir*, par M. de Boisvillette, pages 107-110.

une inspiration divine et par les oracles des Prophètes, ils firent sculpter l'image d'une Vierge portant son fils en son giron, et ils la placèrent dans un lieu secret parmi les idoles, afin de l'honorer et de l'adorer (1). »

Un autre manuscrit, réputé de la même époque, vient corroborer ce récit de la *Vieille Chronique :* « L'Église Cathédrale de Chartres a été dédiée à la *Vierge devant enfanter,* avant la naissance de Jésus-Christ (2). »

Le temps, qui éprouve toutes choses, n'a pas ébranlé cette antique tradition; il n'a fait au contraire que l'affermir et la développer. Jean le Bon, dans ses lettres-patentes de 1356, disait : « L'église de Chartres a été fondée depuis fort longtemps, savoir, du vivant même de la bienheureuse Vierge Marie, comme il est écrit dans les anciens livres de cette Église. Cette glorieuse Vierge a même choisi cette église pour sa demeure spéciale, comme il a été révélé par beaucoup de miracles. *Ecclesia, ab antiquissimo tempore, videlicet vivente beata Maria Virgine gloriosa.* »

Dans les lettres de grâce et pardon, données à Loches, en 1432, par le roi Charles VII, il est déclaré qu'elles sont accordées : « En pitié et faveur de l'Église de Chartres, laquelle est la plus ancienne église du royaume, fondée par prophétie en l'honneur de la glorieuse Vierge Marie, par avant l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et en laquelle icelle glorieuse Vierge fut aourée (honorée) en son vivant (3). » Dans un procès-verbal dressé, en 1459, par ordre de Louis XI, on lit : « L'Église de Chartres est une très noble église quatédrale, de

(1) Voir le *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres,* tome Ier, pages 28 et 29. La *Vieille Chronique* est la biographie sommaire des évêques de Chartres. Écrite au cours des évènements, plusieurs mains ont contribué à sa rédaction; les dernières parties sont du XIVe siècle, mais nous pensons faire preuve de modération en attribuant cet ouvrage au IXe siècle; si l'on en juge par la simplicité du style qui caractérise les premières pages, il faudrait remonter beaucoup plus haut.

(2) Ce texte inédit a été publié pour la première fois dans le 3e volume des *Mémoires de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir.*

(3) *Histoire du Pays Chartrain,* par Ozerai, tome II, page 409.

grant et ancienne fondacion, fondée en l'onneur de la Vierge qui devait enfanter (1). » Cette antique tradition de Chartres paraissait si certaine au Président de Chasseneux, qu'il s'écriait fièrement, dans son *Catalogue de la Gloire du Monde,* imprimé à Lyon en 1529 : « N'est-il pas reconnu par tous les Français, que l'Église Notre-Dame de Chartres a été fondée avant la venue du Christ, en l'honneur de la *Vierge qui doit enfanter?* » Plus tard, le vénérable M. Olier, dans ses *Mémoires autographes,* salue Chartres du nom du : « Sainte et dévote ville, première dévotion du monde pour son antiquité, puisqu'elle a été érigée par prophétie (2). »

Le fait de l'érection par les Druides d'une statue à la Vierge devant enfanter, nous paraît incontestable. C'est une tradition qui a maintenant une possession de dix-huit siècles, consacrée par notre liturgie (3), appuyée sur les monuments de l'antiquité. Ainsi l'ont pensé tous les hommes d'érudition qui ont écrit *ex-professo* sur les origines de l'Église de Chartres, depuis le judicieux Souchet jusqu'à Mgr Pie, l'illustre cardinal évêque de Poitiers (4). Ce n'est pas là une tradition légendaire que puisse repousser un homme grave. Aussi, de nos jours, le pieux évêque de Chartres n'a pas craint de dire, dans sa lettre pastorale du 15 août 1860 : « C'est un fait appuyé sur une tradition constante que les Druides, avant la venue du

(1) *Mémoires de la Société Archéologique*, tome I, page 133.

(2) Dans son attachement pour Notre-Dame de Chartres, M. Olier (1608-1657) eut la pensée d'établir son premier séminaire à Chartres même; des obstacles invincibles l'obligèrent à renoncer à ce projet.

(3) Un vieux Missel chartrain, 1482, f° 107 v°, énonce ouvertement que la ville de Chartres a été la première ville des Gaules appelée à la connaissance des mystères de l'Incarnation... « Domine, civitatem istam Carnotensem... *quam primam apud Gallos* de mysterio tuæ incarnationis instruere voluisti... ad cælestem Jerusalem transferre digneris. »

(4) Le cardinal E. Pie est né dans le diocèse de Chartres en 1815. Il avait une tendresse toute filiale pour Notre-Dame, et aimait à répéter qu'il Lui devait tout. Aussi, quand il fut nommé évêque de Poitiers, prit-il pour armoiries la Vierge du Pilier, avec cette devise : *Tuus sum ego.* Plusieurs de ses études sur la Cathédrale ont été publiées. Sa mort prématurée (18 mai 1880) excita des regrets universels dans l'Église.

Sauveur, honoraient à Chartres la Vierge qui devait enfanter, *Virgini pariturœ;* sans doute par quelque connaissance parvenue jusqu'à eux de la prophétie d'Isaïe : *Une Vierge concevra et enfantera un fils.* »

Il m'est permis maintenant de m'écrier avec un savant aussi distingué que pieux : « Pour nous, Français, nous devons être fiers que ce soit sur le sol de notre patrie qu'ait été élevé le plus ancien monument destiné à glorifier la Mère de Dieu, et, les fils des vieux Carnutes, les habitants du pays chartrain, doivent se féliciter de posséder ce trésor. Il y a bien des lieux consacrés à la Vierge Marie, bien des lieux où elle opère chaque jour des miracles; mais la statue druidique de Chartres rappelle la plus ancienne manifestation de la terre pour honorer la Reine des Cieux (1). »

Ajoutons enfin que si l'Orient a le bonheur de posséder Nazareth et Bethléem, on peut dire qu'en Occident, Chartres est la terre classique du mystère de l'Incarnation; et si d'autres sanctuaires veulent revendiquer l'honneur d'avoir eu leur statue de la Vierge-Mère, avec l'Inscription *Virgini pariturœ,* il n'est pas insurmontable de prouver qu'ils l'ont probablement empruntée à la grotte de l'ancien *Autricum.*

L'autel druidique de Chartres demeura dans le même état jusqu'au moment où l'Évangile fut prêché dans cette ville. Mais à quelle époque la lumière évangélique a-t-elle éclairé les Chartrains? C'est une question très controversée depuis deux siècles, comme celle de l'évangélisation des Gaules en général. Disons ici quelques mots à ce sujet.

La tradition perpétuelle et immémoriale des Églises de France, tradition appuyée sur tous les documents historiques comme sur tous les monuments de la liturgie, montre le christianisme introduit dans notre pays dès le premier siècle. Ce fut Jean de Launoy (1603-1678) qui, le premier, essaya de faire table rase des traditions françaises : appuyé sur un texte, aujourd'hui contesté, de Grégoire de Tours, il prétendit que la foi chrétienne n'avait été prêchée dans les Gaules que vers le milieu du IIIe siècle. Tous les Jansénistes et tous les

(1) *Voix de Notre-Dame de Chartres,* année 1871, p. 222.

Catholiques teintés de gallicanisme ou de rationalisme s'empressèrent d'admettre les conclusions de Jean de Launoy. Cette opinion fut dominante jusqu'en 1848, époque où parurent les savants travaux de l'abbé Faillon sur l'*Apostolat en Provence de sainte Marie-Madeleine, de sainte Marthe et de saint Lazare* (1). Ils opérèrent immédiatement une forte réaction en faveur des antiques traditions. Aujourd'hui, on admet généralement comme une vérité incontestable que saint Pierre a envoyé dans les Gaules une foule de missionnaires pour les évangéliser, et l'on dit avec Bossuet que « L'Église naissante remplissait toute la terre; et non seu- » lement l'Orient, mais encore l'Occident, outre l'Italie, toutes » les provinces d'Espagne, les diverses nations des Gaules, » la Germanie, la Grande-Bretagne (2). »

Déjà, au XVII[e] siècle, le judicieux Souchet confondait les novateurs de son temps par ce raisonnement : « L'Église, » dès sa naissance, aurait-elle été tellement embrouillée de » ténèbres, qu'on n'eût pu, au travers d'icelles, reconnoître » la vérité qu'après quinze ou seize cents ans, jusqu'à ce que » quelques-uns se sont avisés de révoquer en doute ce qui » avoit été tenu pour certain et constant par toute l'anti- » quité ? A qui doit-on plutôt croire, à la tradition des Églises, » ou à sept ou huit personnages qui ont publié l'opinion de » Grégoire de Tours, et qu'ils défendent comme si c'étoit un » oracle, bien qu'elle soit fausse ? »

Quant à nous, nous croyons pouvoir affirmer que les premiers apôtres sont venus à Chartres en l'an 67 de l'Incarnation ou en l'an 34 du Salut ou de la Passion, comme quelques-

(1) Cet ouvrage a paru chez Migne, en 2 vol. in-4°, 1848.

(2) *Discours sur l'Histoire Universelle.* Bossuet dit encore dans son *Discours sur l'unité de l'Église :* « A la suite de Rome, et, par elle, tout l'Occident est venu à Jésus-Christ, et nous y sommes venus des *premiers...* C'est vous, Seigneur, qui excitâtes saint Pierre et ses successeurs à nous envoyer, dès les premiers temps, les évêques qui ont fondé nos églises. » On vient de voir quel est le sentiment de Bossuet, voici maintenant comment s'exprime Châteaubriand dans ses *Études historiques :* « Pierre envoya des missionnaires en Sicile, en Italie, dans les Gaules et sur les côtes de l'Afrique. »

uns comptaient autrefois. Ce n'est pas ici le lieu d'étaler les preuves nombreuses qui appuient notre opinion ; un mémoire spécial serait nécessaire.

Les premiers apôtres de Chartres furent saint Potentien, saint Altin, saint Eodald et saint Sérotin. Ces noms sont indiqués dans une Vie de saint Savinien, écrite au V[e] siècle, par un auteur anonyme de Sens (1). C'est le document le plus ancien et le plus authentique que nous possédions sur les hommes de Dieu qui ont évangélisé nos ancêtres. En le prenant pour guide, et en tenant compte des leçons du Bréviaire de Chartres, nous serons peu exposés à nous égarer.

Après avoir dit que saint Savinien était du nombre des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'auteur raconte ainsi sa mission dans les Gaules : « Lorsque le » bienheureux Pierre, prince des Apôtres, eut amené dans » le sentier de la vérité un grand nombre des habitants de » Rome, il résolut d'envoyer des missionnaires apostoliques » en divers lieux de l'empire romain, même durant la persé» cution de Néron. Il appela donc près de lui les disciples du » Seigneur, Savinien, Potentien et Altin, et il leur dit : *O* » *Savinien, le plus cher de nos disciples, et vous, illustres* » *Potentien et Altin, offrez au Seigneur Jésus un présent* » *agréable : fortifiés par l'onction spirituelle, n'hésitez point* » *de partir incontinent pour les diverses provinces des Gaules.* » *Ne craignez rien; la divine protection de notre Sauveur*

(1) Cette ancienne Vie se lit manuscrite à la Bibliothèque communale de la ville de Chartres dans deux légendaires provenant de la Bibliothèque du Chapitre; le premier, n° 190, est attribué au XIII[e] siècle, le second, n° 479, au XV[e] siècle. Nous connaissons encore d'autres manuscrits des *actes de Savinien* à la Bibliothèque nationale de Paris. Mais quelque anciens qu'ils soient, on s'aperçoit facilement qu'ils ont tous été copiés et développés d'après un texte plus ancien encore, que les érudits croient être du V[e] siècle. Cette vie de saint Savinien se retrouve dans la *Chronique d'Auxerre*, dans le *Miroir historial* de Vincent de Beauvais, etc... Elle est brièvement traduite dans les *Fleurs des Saints* de Ribadineira, dans les *Petits Bollandistes* de M[gr] Guérin, dans l'introduction du *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, etc.

» *vous accompagnera partout. Les peuples de la Gaule ont* » *perdu le sens; ils adorent de fausses divinités et de vaines* » *idoles; allez donc les éclairer, arrachez-les à l'erreur et à la* » *superstition; amenez-les à la vraie foi, et dites-leur com-* » *bien sont admirables les actions et les miracles de Notre-* » *Seigneur Jésus-Christ.* »

Le bienheureux Savinien se mit aussitôt en route pour la ville de Sens : il y arriva enfin après de longues fatigues. Il la trouva tout entière adonnée aux plus cruelles supersti-tions de l'idolâtrie. Incontinent il se mit à prêcher l'Évangile avec saint Potentien et saint Altin; il convertit tout d'abord quelques païens vertueux, parmi lesquels se trouvaient Sé-rotin et Eodald qu'il s'associa dans l'apostolat. Peu de temps après il eut la consolation de voir une grande multitude de Sénonais accepter la parole du salut éternel. Alors le bienheu-reux Savinien, se rappelant les ordres de saint Pierre, prince des Apôtres, qui lui avait dit d'évangéliser d'autres villes des Gaules, fit venir ses quatre compagnons, et leur dit : « *Prenez* » *le bouclier d'une foi inexpugnable, parcourez les villes de* » *cette vaste province, chassez-en les perfides superstitions et* » *prêchez partout la vérité de l'Évangile.* » C'était quelques jours après le martyre de saint Pierre et de saint Paul que le premier archevêque de Sens tenait ce langage (1).

Saint Potentien, saint Altin, saint Eodald et saint Sérotin partirent dès le lendemain. Ils prirent la route d'Orléans, où ils s'arrêtèrent quelque temps et où ils firent d'assez nom-breux prosélytes. Ils vinrent ensuite à Chartres, qui était, comme nous l'avons dit, la capitale de la religion druidique (2).

Lorsque saint Potentien et ses trois compagnons arrivèrent à Chartres, ils furent sans doute très heureux de trouver

(1) Le martyre de saint Pierre et de saint Paul eut lieu à Rome, le 29 juin de l'an 67, d'après les recherches faites à Rome par l'ordre de Pie IX pour le dix-huitième centenaire.

(2) On sait qu'alors il y avait deux voies romaines de Sens à Chartres : l'une par Orléans et Allaines, l'autre par Angerville et Gouil-lons (*Statistique archéologique d'Eure-et-Loir*, par M. de Boisvillette, pages 105 et 191).

l'autel druidique et la statue de la Vierge qui devait enfanter. Comme saint Paul devant l'Aréopage arguait de l'autel élevé *au Dieu inconnu* pour amener les Athéniens à la connaissance du vrai Dieu, de même nos premiers apôtres s'empressèrent de profiter de cette circonstance et d'annoncer que cette Vierge et son Fils étaient venus en ce monde.

« En sortant d'Orléans, saint Potentien, saint Altin, saint » Eodald et saint Sérotin prirent la route de Chartres où ils » parvinrent bientôt. Ils s'y arrêtèrent pendant plusieurs » jours, et, dans leurs prédications, ils montrèrent aux infi- » dèles que Jésus-Christ, le Fils de Dieu, est descendu du ciel » en terre pour racheter le genre humain, qu'il est mort sur » la croix pour tous les hommes et qu'il est glorieusement » ressuscité le troisième jour après sa mort. Comme la parole » des missionnaires était soutenue par leurs miracles et la » sainteté de leur vie, une partie du peuple chartrain se con- » vertit, abandonna la perfidie des idoles et reçut le baptême » de la pénitence en rémission des péchés. Cependant les » hommes de Dieu, voyant la multitude des fidèles, se hâtèrent » de consacrer, au pied des murs de la ville, une église en » l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie ; en même temps » ils élurent des ministres sacrés pour chaque office.

» Alors, Quirinus, gouverneur de la ville pour l'empereur » Néron, ayant appris ces nombreuses conversions, entra » dans une étrange colère ; il fit amener en sa présence les » saints missionnaires, Potentien, Altin, Eodald et Sérotin. » *Pourquoi*, leur dit-il, *avez-vous apporté ici l'ignominie » d'une doctrine absurde ? Par quelle témérité avez-vous osé » porter vos pas jusqu'à nous ?* Les courageux martyrs répon- » dirent : *Nous sommes venus en cette ville pour travailler à » votre salut. Abandonnez vos vaines et cruelles idoles, vous » arriverez à la connaissance de Jésus-Christ, le Fils béni du » Dieu tout-puissant. Ce divin Jésus, pour sauver les hommes, » s'est laissé crucifier par les Juifs : c'est en son nom que la » gloire céleste est conférée aux mortels, et sans son baptême » nul ne peut être sauvé.* Ce qu'entendant le gouverneur, il » ordonna qu'on battît cruellement de verges les saints mar- » tyrs de Dieu et qu'ensuite on les jetât chargés de fers dans

» une noire prison. Les courageux soldats de Jésus-Christ ne » se laissèrent point abattre, » au contraire, ils s'estimè- » rent heureux d'avoir quel- » que chose à souffrir pour le » nom de leur divin Maître. » Quand les fidèles Char- » trains eurent appris la nou- » velle de l'emprisonnement » de leurs pères spirituels, » ils accoururent en grand » nombre à la prison. Une » jeune fille nommée Mo- » deste, qui avait obtenu le » don de la foi par le mérite » des prières de nos saints » Martyrs, se hâta aussi » d'arriver auprès d'eux et » de leur rendre tous les » bons offices que leur triste » situation réclamait.



MARTYRE DE SAINTE MODESTE
(Bas-relief du portail septentrional de la Cathédrale).

» Cependant les prêtres » des idoles s'adressèrent » hardiment à Quirinus : » *Faites arrêter*, lui dirent- » ils, *tous les chrétiens qui* » *se trouvent réunis autour* » *des étrangers*. Quirinus les » écoute, ses satellites en- » tourent les chrétiens, les » passent au fil de l'épée et » jettent leurs membres sanglants avec ceux de la vierge » Modeste dans un puits profond qui se trouvait placé » près de la basilique de la Mère de Dieu (1). Bientôt le

(1) La *Vieille Chronique* ajoute que sainte Modeste était la propre fille de Quirinus, et que le puits où furent précipités les membres sanglants des martyrs se trouvait dans un lieu qui s'appela dans la

» cruel gouverneur est frappé par la justice divine : il est » privé de la vie présente et conduit au supplice éternel du » séjour de la mort. Quant aux saints missionnaires, ils sont » arrachés de leur prison (1) par le peuple atterré à la vue de » la punition subite de Quirinus. Saint Altin et saint Eodald » quittèrent Chartres et se rendirent à Paris, à Meaux et à » Créteil, où ils eurent la consolation de ramener à la lumière » évangélique beaucoup de pauvres aveugles de l'idolâtrie; » saint Potentien et saint Sérotin allèrent à Troyes pour y » porter la semence évangélique. » Tel est le résumé de la Vie de saint Savinien.

Nous avons vu précédemment que ces missionnaires avant de quitter Chartres y avaient établi des ministres pour les fonctions sacrées : *Uniuscujusque officii servitores singillatim efficaciter perelegerunt*; et, d'après la *Vieille Chronique*, « saint Aventin fut le premier évêque de la sainte Église de » Chartres; il la gouverna pendant près de trente ans sous le » gouverneur Quirinus et ses successeurs envoyés par les » empereurs romains. » Il est probable qu'il profita du calme dont fut suivie la mort subite de Quirinus pour relever l'église que saint Potentien avait consacrée et que le gouverneur romain avait anéantie.

L'église de saint Potentien se trouvait-elle à l'endroit où s'élève aujourd'hui notre majestueuse Cathédrale? La tradition ne lève aucun doute sur cette question; ce qui est généralement admis, c'est que la première église de Chartres a été construite au-dessus de la grotte druidique. Comment pouvait-il en être autrement? Cette grotte, dont nous supposons l'entrée à mi-côte, pénétrait plus ou moins dans la montagne

---

suite le lieu des *Saints-Forts, locus sanctorum fortium.* — Au nombre des victimes de Quirinus, on doit compter sainte Soline, vierge et martyre, venue du Poitou à Chartres, à cause de son sanctuaire, *urbem Carnutensem transmigrat ubi sanctissimæ Virginis Deiparæ famosa erat ædicula.* (Bréviaire de Chartres.)

(1) On montre encore aujourd'hui l'emplacement au dessous duquel on suppose que se trouvait cette prison.

vers l'occident, mais elle était trop restreinte pour contenir les fidèles dont le nombre était devenu considérable, *Fidelium non minima multitudo,* disent les Actes de saint Savinien. La déclivité du sol ne permettait guère de s'agrandir en s'avançant du côté de l'Orient; ce fut alors une sorte de nécessité de s'établir sur le plateau au-dessus du point où nos premiers missionnaires avaient trouvé l'autel dédié *à la Vierge qui devait enfanter.* Animés de l'esprit de l'Église si attentive à conserver les vieux souvenirs, ils n'eurent garde de perdre la trace de ce sanctuaire primitif, qui leur avait servi comme de point d'appui pour annoncer le fait accompli de notre Rédemption.

De plus les premiers Chrétiens n'ont bâti des églises que dans des lieux de sépultures, *areæ sepulturarum*, comme les appelle Tertullien. Les lois romaines déclaraient en effet que tout sol réservé aux sépultures était un sol religieux et elles permettaient d'y élever un oratoire, *cella memoriæ* (1). Or, nous avons plusieurs raisons de croire que les terrains environnants servaient à cet usage : ainsi l'église de Saint-Nicolas du cloître, attenante au chevet de la Cathédrale et détruite en 1702, renfermait plusieurs sarcophages mis à découvert après des fouilles profondes, entre autres celui de saint Calétric, évêque de Chartres, mort en 567 (2). Le cimetière de Saint-Jérôme, auprès de la chapelle Saint-Piat, était un terrain déjà consacré aux sépultures dans ses couches inférieures; et enfin, quand les satellites du gouverneur romain voulurent

(1) *Bulletin d'archéologie chrétienne*, par M. le chevalier de Rossi, année 1864. — *Nouvelles études sur les Catacombes romaines*, par M. le comte de Richemont, 1870, p. 5 à 35. — M. J. de Laurière nous dit encore que la loi et les usages ont toujours considéré comme sacrés les cimetières, lois et usages que la police impériale n'osait pas violer. Dans le code de Justinien, qui n'est autre qu'une compilation des plus anciennes lois de Rome, nous lisons : *Qui sepulchra violant (domus ut ità dicam defunctorum) geminum videntur facinus perpetrare...* puis viennent les peines infligées aux profanateurs .(Codex, liv. IX, tom. XIX.)

(2) *Mémoires de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir*, Historique du Cloitre de Notre-Dame, par M. Lecocq, tom. I, p. 151 et 152.

simplifier l'ensevelissement de nos premiers martyrs, ils jetèrent leurs membres sanglants dans un puits voisin du champ des morts. Comme ce puits fournissait sans doute l'eau nécessaire à l'administration du baptême, afin de le rendre à sa destination, il fallut en extraire ces reliques sacrées, qui furent alors transportées tout auprès et inhumées à l'endroit que nous appelons aujourd'hui le *martyrium*; or ce martyrium se trouve être contigu avec le terrain correspondant au cimetière de Saint-Jérôme.

Enfin les *Actes* nous disent que saint Potentien établit son église au bas des murailles: *Sancti Dei in veneratione Dei genitricis Mariæ* infrà muros *urbis ecclesiam.... dedicaverunt.* Or, sous les Romains, les murs de Chartres du côté nord passaient le long de la rue du Cheval-Blanc où s'élèvent aujourd'hui les maisons du cloître (1) : il serait donc exact de dire que l'église de saint Potentien, laquelle nous identifions sous plusieurs rapports avec la chapelle de Notre-Dame de Sous-Terre, était située *infrà muros urbis.* — Nous n'osons ajouter que cela était encore vrai pour ces murailles gallo-romaines ou mérovingiennes que nous voyons dans le *martyrium*, car nos archéologues, tout en admettant que ces constructions ne sont pas postérieures au VIe siècle, n'acceptent pas qu'elles soient antérieures au IIIe siècle. — Ces explications suffiront, ce semble, pour justifier nos traditions sur l'emplacement de notre première église épiscopale.

L'église de saint Potentien et de saint Aventin était réduite sans doute à de petites proportions, mais elle dut être digne du Dieu trois fois saint et de celle qui s'est toujours montrée la Dame de Chartres. Ce serait se tromper que de croire que les églises primitives étaient pauvres et misérables; elles devaient au contraire être pourvues de certaines décorations, conséquence de la foi généreuse des pasteurs et des fidèles. Saint Aignan, qui est compté parmi les premiers évêques de Chartres, laissa tout son patrimoine à l'église de Notre-Dame,

(1) *Mémoires de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir*, tom. I, p. 142.

afin de contribuer à augmenter l'honneur de cette Vierge Immaculée, dans son sanctuaire le plus saint de l'univers, et le plus célèbre par l'admirable concours et la tendre dévotion des fidèles (1). Un art avancé pouvait s'y déployer en images symboliques de la Bible et de l'Évangile. C'est du moins ce que nous donnent à penser les admirables découvertes de M. le chevalier de Rossi (2), et ses conclusions sont admises sans réclamations par l'Europe archéologique (3). Du reste, Lucien, auteur païen, contemporain des Apôtres, nous en fournit une preuve dans son dialogue *Philopatris;* il introduit un certain Critias qui, engagé par un fidèle à croire en J.-C., se laisse conduire par lui à l'église des chrétiens : « Nous avions déjà, dit-il, passé le seuil » d'airain et les portes de fer, lorsqu'après avoir gravi » plusieurs escaliers, nous nous trouvâmes dans une salle » toute brillante d'or, comme Homère représente celle de » Ménélas. » Les églises primitives n'étaient donc pas dénuées de richesses artistiques : la splendeur récente de nos sanctuaires peut invoquer comme modèle celle des temps apostoliques. Toutefois, la gloire de la première église chartraine fut moins dans la richesse de ses décorations que dans les saints illustres qui la gouvernèrent, comme saint Aventin, saint Optat, saint Martin-le-Blanc et saint Aignan,

(1) Extrait du *Bréviaire chartrain de* 1864 : Ut virginis immaculatissimæ honorem in sanctissimo totius orbis templo quod admirabili populorum concursu ac devotione celebratur sua liberalitate augeret.

(2) Jean-Baptiste, chevalier de Rossi, archéologue et épigraphiste, né à Rome en 1821, fit ses premières études archéologiques sous la direction du R. P. Marchi. Ses savantes recherches ont éclairé un grand nombre d'évènements se rapportant aux premiers siècles de l'Église.

(3) *Bulletin de l'archéologie chrétienne*, années 1865 et 1869. — Cf. *De la liturgie,* par le cardinal Bona, tome Ier, pages 303 et 339. — *Cours d'archéologie,* par M. l'abbé Godard, page 105. — *Vetera monimenta,* par Ciampini, 2 vol. in-folio, passim. — *Origines de l'Église romaine,* par les Bénédictins de Solesmes, tome Ier, page 273.

ou qui vinrent y prêcher l'Évangile comme saint Cheron et saint Piat (1).



MARTYRE DE SAINT CHERON

(Bas-relief du portail méridional.)

Avant de clore ce second chapitre, il reste une dernière question à examiner, celle de savoir où il faut chercher le puits des Saints-Forts ou des Saints-Martyrs. Si nous consultons nos historiens modernes, ce puits si vénérable, et si célèbre dans nos annales ecclésiastiques, devait se trouver près de l'autel actuel de Notre-Dame-de-Sous-Terre. En 1608, Rouillard disait « Le puits des » Saints-Forts » attenant à » l'autel de la » Sainte-Vierge » est comblé maintenant et treillissé de balustres. »

(1) Saint Cheron vint à Chartres en même temps que saint Denis se rendait à Paris. Le Bréviaire dit de lui : *Caraunus nobis evangelisavit*

Quarante ans plus tard, Souchet écrivait : « Derrière l'autel » de la Vierge se trouve le puits *des Saints-Forts*, c'est-à-dire » des Martyrs, qui y furent jectés dedans dès la première » persécution. » Et au commencement du XVIII[e] siècle, le chanoine Estienne ajoutait la note suivante : « Autrefois, » l'autel de la Sainte-Vierge estoit devant le puids; mais » aujourd'hui ayant esté reculé pour rendre la chapelle plus » grande, il est présentement derrière le puids; lequel se » trouve sous le marchepied de l'autel du côté de l'épître. » — Félibien, dans son plan de la crypte dressé en 1678 et conservé à la Bibliothèque communale de Chartres (2), l'indique au coin du marchepied de l'autel de la Sainte-Vierge avec cette légende : « Puits des saints Forts dans lequel une grande quantité de martyrs ont esté jettés ; il est à présent comblé et couvert du marche-pied de l'autel. » Enfin d'après les *Registres capitulaires*, 13 février 1700, M. le chancelier, un des commis de Sous-Terre et M. le Tunais apportèrent à la séance une inscription pour être mise au dessus du puits des Saints-Forts.

D'après des indications si précises, des fouilles furent tentées à plusieurs reprises : 1° en 1843, jusqu'à une profondeur de trois mètres. On put constater seulement que le terrain était un remblai de terre végétale, dans lequel se trouvaient des débris de démolition, des ossements humains, des fragments de poteries antiques, des pièces de monnaies romaines, un commencement d'escalier se dirigeant vers le caveau de Saint-Lubin ; 2° en 1849, par M. Lassus (3), architecte restaurateur et, 3° en 1855, par M. P. Durand (1). Ces fouilles

investigabiles divitias Christi. — Saint Piat prêcha les Carnutes au III[e] siècle avant de se rendre dans le Tournesis où il fut martyrisé. (*Histoire du diocèse de Chartres*, par Souchet, tome I[er], pages 364 et 365.)

(1) Voir à la Bibliothèque com. de Chartres, 2/9, n° 3,319. Ce plan est reproduit dans le tom. VI des *Mémoires de la Société Archéologique*, page 405.

(2) J.-B. Lassus, né à Paris en 1807, mort en 1857, fut toute sa vie grand admirateur de l'architecture gothique. C'est à lui que l'on doit la restauration de la cathédrale de Paris, de la Sainte-Chapelle en

furent poussées jusque sous l'autel de Saint-Savinien et Saint-Potentien, mais elles n'ont amené aucun résultat : nul vestige de puits n'a été découvert. Faut-il en conclure que nos historiens modernes ont été induits en erreur ? Cette conclusion nous semble difficile à admettre : il est plus naturel de supposer que les fouilles n'ont pas été assez profondes. En 1877, à vingt-cinq mètres du point qui nous occupe, extérieurement à la crypte, on fit creuser un puits pour recevoir les eaux pluviales, quand elles sont trop abondantes; on a creusé jusqu'à la profondeur de 7 mètres 50 centimètres, c'est-à-dire plus de cinq mètres au-dessous du sol de la crypte, on n'a rencontré d'abord que de la terre végétale mélangée de quelques plâtras, puis beaucoup de fragments de maçonnerie, des débris de tuiles à rebord avec des briques énormes et même plusieurs fragments de marbre ornés de moulures : on était donc en présence d'une épaisseur considérable de terres rapportées. Les sondages opérés en 1849 n'avaient pas même trois mètres de profondeur.

Nous accepterons donc les indications données par les historiens modernes, d'autant plus qu'elles concordent avec nos plus anciens documents. La *Vie de saint Savinien* nous dit : « Les Martyrs furent précipités dans un puits de grande pro- » fondeur, lequel était situé près de la Basilique de la mère » de Dieu ; » *qui situs erat penes Dei genitricis Basilicam* (2). Et la *Vieille chronique* s'exprime à peu près dans les mêmes

collaboration avec Viollet-le-Duc. Il est l'auteur de la restauration du clocher neuf. C'est sur lui que reposait la publication des gravures de la grande Monographie de notre Cathédrale.

(1) Le docteur Paul Durand, né à Paris le 16 mars 1806, est mort le 27 décembre 1882. Ses connaissances exceptionnelles en archéologie lui avaient acquis une célébrité qui s'étendait hors de la France. Nous lui devons la restauration de notre crypte. Il était associé aux architectes du Gouvernement pour tous les travaux qui se poursuivaient depuis 1836 dans notre Cathédrale.

(2) *Basilica* désignait au V[e] siècle toutes sortes d'églises grandes ou petites. On rencontre cette expression presque à chaque page dans saint Jérôme, saint Augustin, saint Paulin et les autres écrivains ecclésiastiques de cette époque. (*De la Liturgie*, par le cardinal Bona, tome I[er], page 324.) Cf. Decretum B. Ivonis, part. III, cap. 148.

termes : « Quirinus enflammé de colère fit jeter les corps des » nombreux martyrs dans un puits de grande profondeur, » situé près de l'Église de la Bienheureuse Vierge Marie dans » un lieu nommé maintenant le *Lieu des saints forts;* » apud Ecclesiam B. V. M., *in loco qui locus sanctorum Fortium nunc nominatur.*

Tout s'expliquera donc en supposant la basilique sur le haut de la colline, et le puits ainsi que l'entrée de la grotte sur le flanc escarpé de la montagne. C'est du reste ce que nous avons admis dès le début.

Nous terminons ce chapitre avec le regret de n'avoir pas jeté une lumière décisive sur la question de nos origines : du moins, nous nous sommes efforcé de respecter nos anciennes et chères croyances en nous appuyant sur les documents les plus avoués. Il est surtout un point que nous n'avons pas craint d'affirmer, c'est que l'église érigée à Chartres par les missionnaires que nous ont envoyés les premiers Apôtres, repose sur la grotte druidique. Ne l'oublions pas : la célébrité du sanctuaire de Chartres est due à son antique fondement : je veux dire, la grotte des Druides, son autel et sa statue prophétique. Pour me servir de l'expression de Mgr Pie, c'est de ce germe que notre basilique est éclose.... la source est *en bas* et *au dessous*.



CHAPITRE TROISIÈME

La seconde Cathédrale.

Il est permis de supposer que la basilique de saint Aventin put, grâce aux lois romaines sur les sépultures, servir d'église Cathédrale jusqu'à la dernière persécution pendant le règne de Dioclétien. Mais alors les cimetières des chrétiens furent confisqués et les oratoires qui s'y trouvaient furent démolis et brûlés (1). L'église de Chartres ne fit point exception, elle dut partager le sort commun et fut saccagée.

C'était toujours par une pente rapide que les terrains s'élevaient dans la direction de l'occident, à partir de la rive gauche de l'Eure, sur une longueur de 250 mètres vers le point où l'on apercevait autrefois l'entrée de la grotte druidique; mais, pendant le règne des Césars persécuteurs, une haute muraille romaine avait été construite; des terres rapportées comblèrent l'intervalle entre cette muraille et les ruines de la première basilique placée à quelques mètres en arrière; la grotte avait disparu, ainsi que le puits des *Saints-Forts.*

Bientôt l'horizon s'éclaircit : l'empereur Constantin fait monter avec lui la Religion sur le trône, et, par son édit de Milan, 313, rend à l'Église ses biens et sa liberté. Profitant de cet heureux évènement, l'évêque de Chartres, Castor, se hâta de reconstruire une nouvelle église épiscopale. Celle qu'avait édifiée saint Aventin sur l'emplacement du bocage sacré, devint une chapelle spécialement consacrée à Notre-Dame, *Virgini pariturae,* mais la nouvelle basilique avec l'autel principal prit sa place au-dessus du cimetière où avaient été au-

(1) *Nouvelles Études sur les Catacombes*, par M. le comte de Richemont, p. 204 à 214. — Cf. Eusèbe, *Histoire Ecclésiastique*, liv. VIII, chap. 3. — Saint Augustin, *de Baptismo*, liv. VII, chap. 2.

trefois transférées les reliques extraites du puits des *Saints-Forts*, conformément à la législation pontificale qui ordonnait d'offrir le divin sacrifice sur les tombeaux des martyrs (1).

L'histoire est muette sur cette seconde cathédrale : nous essaierons cependant d'en parler parce que des vestiges ont pu arriver jusqu'à nous, à travers les siècles. Ce sont deux énormes pans de muraille, qui se voient encore aujourd'hui dans le *Martyrium* ou chapelle de Saint-Lubin, restes précieux de ces murs gallo-romains dont nous avons déjà parlé. Appartiennent-ils à une enceinte continue avec redans ou à une forteresse détachée? nous l'ignorons; mais ces zones ou chaînes horizontales, à trois ou quatre rangs de briques plates destinées à maintenir le niveau des maçonneries en blocage, et de plus, ces moellons cubiques qui se voient au côté droit, noyés dans un excellent mortier, sont des indices approximatifs des premiers siècles de l'occupation romaine. Les murs des *Thermes de Paris* ou *Palais des Césars*, bâtis sous Constance-Chlore dans les premières années du IVe siècle, offrent absolument la même disposition et se composent de matériaux semblables. On voit encore cet *emplecton* ou petit appareil à assises en briques, dans les murailles gallo-romaines de Lyon, du Mans, de Sens, de Bourges, de Clermont (2), et dans les salles voûtées des bains gallo-romains de Trèves et de Bavai (3). Nos architectes sont unanimes pour dire que ces briques d'appareil ont été principalement employées dans les Gaules au IIIe et au IVe siècle.

(1) C'était une loi générale portée par le pape saint Félix, vers la fin du IIIe siècle, de célébrer les saints mystères sur les tombeaux ou mémoires des Martyrs et par conséquent d'y élever des églises, *constituit ut missa suprà memorias et sepulchra celebraretur.* (Brev. Rom.) Ce qui faisait dire à saint Augustin : « Le peuple chrétien célèbre par des fêtes religieuses les mémoires des Martyrs pour s'exciter à suivre leurs exemples et s'associer à leurs mérites; néanmoins nous n'offrons le sacrifice à aucun des Martyrs, mais seulement au Dieu des Martyrs, bien que nous érigions nos autels sur leurs tombeaux. »

(2) *Excursions dans les Musées lapidaires de France*, par M. de Caumont, p. 20 et 21.

(3) *Rapports sur divers monuments*, 1859, par le même, p. 82.

Nous n'irons pas jusqu'à prétendre que ces deux tronçons de muraille formaient le chevet de la nouvelle église, bien que la disposition de leur plan semble indiquer une nef et un collatéral; mais nous admettons sans peine qu'ils aient dû servir de mur de soutènement pour l'abside de l'église élevée quelque peu en arrière. Toujours est-il certain que le pan de mur le plus considérable est perpendiculaire par son milieu à l'axe de notre cathédrale actuelle. Ainsi, dès le moment où la paix fut rendue à l'Église, au commencement du IV[e] siècle, la position de la Cathédrale de Chartres était fixée définitivement.

L'étude et la comparaison de ces vestiges avec les basiliques de la même époque restées debout à Rome, nous permettent de nous faire une idée de sa forme et de ses dimensions (1); car la chrétienté tout entière recevait de Rome, avec les enseignements de la foi, les formules de l'art et jusqu'aux symboles sous lesquels on pouvait produire les choses saintes devant les yeux des fidèles.

La forme de la seconde Cathédrale de Chartres pouvait être un grand rectangle, qui se composait du parvis ou *atrium*, du vestibule ou *narthex*, de la nef ou *navis*, du sanctuaire ou *sacrarium* et de l'abside circulaire ou *presbyterium*. La maîtresse nef était séparée des collatéraux par deux rangées de colonnes. Au milieu était placé le chœur. De chaque côté du chœur s'élevait peut-être une chaire de marbre : dans celle de droite on lisait l'Epître, et l'Evangile dans celle de gauche. C'est là aussi qu'on proclamait les ordonnances épiscopales et qu'on prononçait les homélies. Près de la chaire de gauche pouvait se dresser la riche colonne de marbre portant le cierge pascal. Derrière l'autel se trouvaient la *cathedra* ou siège de l'évêque et les bancs ou gradins des prêtres (2).

(1) Nous avons en vue surtout la basilique Ulpienne découverte en 1811 au Forum de Trajan, la basilique inférieure de saint Clément et celle de sainte Agnès hors les murs. Voir pour cette dernière le grand ouvrage de Séroux d'Agincourt, tome I[er], part. III.

(2) *Rome et ses Monuments*, par M. le chanoine de Bleser. Louvain 1870, pages 221-225.

Si nous nous basons sur les dimensions de nos deux pans de muraille gallo-romains, nous aurions pour largeur totale de la nef et de ses collatéraux 16 mètres; et, par analogie avec les anciennes basiliques de Rome, la longueur serait d'une trentaine de mètres. Mais à quelle hauteur se trouvait le sol? Nous pensons qu'il était de niveau avec celui de la chapelle de Notre-Dame de Sous-Terre (1), en sorte que l'église de l'évêque Castor se trouvait tout entière dans le terre-plein du chœur actuel et d'une partie de l'intertransept. L'examen attentif des débris trouvés sous les dalles du pavage, toutes les fois qu'on y fait des réparations, nous autorise à soutenir cette opinion que le terre-plein du chœur et de la nef est formé entièrement de terres rapportées. Il est à désirer cependant que des sondages suffisants soient pratiqués, pour dissiper toute espèce de doute à ce sujet.

Notre seconde Cathédrale était parfaitement orientée, vers le point où le soleil se lève au solstice d'été. — Ainsi, elle remplissait toutes les conditions imposées par les *Constitutions apostoliques*. « Que l'église, disent-elles, soit tournée vers » l'orient, aussi bien que les deux sacristies qu'elle doit avoir, » l'une à droite, l'autre à gauche. » Nous pensons que la sacristie du nord n'existait pas alors, la place étant prise par la chapelle de Notre-Dame; mais plusieurs murailles fort anciennes, voisines de la chapelle de Saint-Martin à la crypte, pourraient bien être des restes de la sacristie, côté du midi.

Quant à sa décoration, elle devait ressembler aux plus belles églises de cette époque; nous aimons à supposer que le pavé se composait de riches mosaïques, que les murs étaient ornés de peintures destinées à instruire le peuple, que les fenêtres étaient closes avec des plaques de marbre percées d'ouvertures circulaires dans lesquelles on avait fixé des morceaux de verre ou d'albâtre. Il n'y avait point de voûte, mais un simple plafond en bois rehaussé de dorures. L'autel qui n'était qu'une

(1) Nous expliquerons plus tard comment ce sol que nous supposons correspondre avec le point culminant de la colline, *ad supercilium montis*, est aujourd'hui en contre-bas avec les terrains environnants.

3

table de marbre était ombragé par un *ciborium* ou baldaquin, à la voûte duquel était suspendue une colombe d'or ou d'argent, dans laquelle on conservait la sainte Eucharistie (1).

Qu'on ne pense pas qu'il y ait exagération dans ce que nous disons ici sur la Cathédrale de Castor; nous sommes restés dans les limites de la vérité. Nous en donnons pour preuve les vers qui ornaient le frontispice de la basilique des Macchabées à Lyon, vers composés par saint Sidoine Apollinaire en 455; en voici la traduction : « O vous, qui que vous soyez, qui » vantez cet ouvrage de Patient, votre Pontife et votre Père, » ici vos vœux seront entendus, vos prières seront exaucées. » Ici s'élève le temple; il n'est tourné ni vers la droite, ni vers » la gauche, mais sa face regarde l'Orient équinoxial. La lu- » mière brille dans l'intérieur; le soleil est attiré vers les lam- » bris dorés et promène sur le blanc métal ses rayons de » même couleur. Des marbres de différentes nuances embel- » lissent le pavé et les fenêtres, et, sous des figures peintes, » un enduit d'un vert printanier fait éclater des saphirs sur » des vitraux verdoyants. Un triple portique, soutenu par des » colonnes en marbre d'Aquitaine, forme l'entrée du temple; » d'autres portiques, semblables au premier, forment le fond » de l'atrium; une forêt de colonnes en pierre, se déroulant » au loin, environne le milieu de la basilique (2). » — Si dans ces jours lamentables où le Midi de la France était livré aux barbares, saint Patient a pu élever à Lyon une église si splendide, que n'a-t-on pu faire à Chartres où l'on jouissait d'une paix relative?

Il est difficile de dire exactement quel fut le sort de la basilique de Castor durant les six siècles de son existence. Nous savons cependant qu'elle échappa aux tourmentes qui désolèrent si souvent les autres églises sous les Mérovin-

(1) Cf. *Description de la Cathédrale de Paris*, par MM. de Guillermy et Viollet-Leduc, p. 2. — *Manuel d'archéologie nationale*, par M. l'abbé Corblet, p. 141 et 142. — *Vie de saint Léger*, par le cardinal dom Pitra, pages 213 et 214.

(2) *Lettre du prêtre Constance*, parmi celles de saint Sidoine, livre II, lettre 10.

giens; qu'elle échappa même à l'invasion sarrasine (1), dont les ravages s'étendirent jusqu'aux portes d'Orléans. Mais en 753 Hunald, duc d'Aquitaine, s'étant révolté contre Pépin et Carloman, fils et successeurs de Charles-Martel, se « jeta sur Chartres » qu'il brûla sans épar- » gner la Cathédrale » consacrée à la Mère » de Dieu. Il conçut » bientôt tant d'hor- » reur de ce crime » qu'il renonça au » monde, laissant ses » États à son fils Vafaire » et se fit moine dans » le monastère de l'île » de Ré (2). »



SAINT LUBIN VISITE SAINT CALÉTRIC MALADE.
vers 550.
(Bas-relief du Portail méridional.)

Restaurée par l'évêque Godessald, notre église fut témoin d'un fait qui nous donne une idée de son importance : Charles, fils de Pépin, roi d'Aquitaine, ayant été fait prisonnier dans le royaume de son oncle Charles-le-Chauve, fut conduit aux États qui se tenaient à Chartres en juin 849.

(1) Une note lue par M. de Saint-Laumer le 23 août 1865 donne à penser que les Sarrasins seraient venus jusqu'à Chartres. — *Procès-verbaux* de la Société archéologique. Tome III, p. 176-180.

(2) *Annales de Metz; — Histoire de l'Église,* par Rohrbacher, tome II, page 12; — *Historiens de France*, par D. Bouquet, tome II, page 687.

Il déclara du haut de l'ambon que, s'il se faisait ecclésiastique, c'était librement (1).

Peu d'années après, quand les Normands, avides de butin, vinrent en France, sous la conduite de Hastings, homme plein de ruse et de malice, ils assiégèrent la ville de Chartres et la mirent à feu et à sang; la Cathédrale nouvellement restaurée ne put échapper à leur fureur sacrilège. Voici en quels termes le moine Paul, le plus ancien historien du pays, raconte cet affreux malheur (2) : « Chartres, dit-il, ville très » peuplée, et l'une des plus riches de la Neustrie, était très » célèbre par la hauteur de ses murailles, la beauté de ses » édifices et la culture des beaux-arts. Elle était bâtie en pier- » res de taille d'une grandeur énorme et fortifiée par des tours » très élevées; c'est pour cela qu'on l'appelait la *ville de* » *pierres*. Des aqueducs et des chemins souterrains, par les- » quels elle se procurait toutes les choses nécessaires à la vie, » en rendaient le séjour agréable et délicieux. Dieu a permis » qu'elle fût renversée jusqu'au sol par le fer et l'incendie. » En effet, dans la nuit du 11 au 12 juin 858, après un siège » mis à l'improviste, les murs sont renversés, et les barbares » pénètrent dans la ville: ils passent sans pitié au fil de l'épée » tous les habitants qu'ils rencontrent; ils forcent les portes » de l'église et ils égorgent comme des agneaux l'évêque » Frotbolde, les chanoines, les religieux et la multitude des » fidèles qui s'y étaient réfugiés (3). » Le Nécrologe, sous la date du 12 juin, fait mention de ce massacre « dans lequel » furent tués Frotbolde, évêque; Étienne, prêtre; Titulfe, » prêtre et religieux; Tetbert, prêtre; Rainulf, prêtre; Adal- » gaud, clerc; Landramne, sous-diacre; Adalbert, clerc; » Gausbert, clerc, et une grande multitude de clercs et de » fidèles de tout âge et de toute condition; priez le Seigneur

(1) *Annales de Saint-Bertin*, ad annum 849. Livre VII, chap. 2, art. 6.

(2) Le moine Paul écrivait de 1060 à 1088. Voir *Cartulaire de Saint-Père*.

(3) *Cartulaire de Saint-Père de Chartres*, publié par Guérard, tome Ier, pages 5 et 45.

» pour eux. » C'est donc un fait certain que Frotbolde est mort en martyr; le titre de saint lui est quelquefois donné.

Ainsi, d'après l'Histoire, la cathédrale gallo-romaine de Chartres aurait été détruite par l'incendie de 743 et en 858. Faut-il admettre une destruction totale? Nullement, car aucun document écrit, ni aucun vestige matériel ne disent que la Cathédrale ait été reconstruite en entier, soit par l'évêque Godessald après l'incendie de 743, soit par l'évêque Gislebert après l'incendie de 858; ce qui permet de supposer que les plafonds et les charpentes en bois avec une partie du mobilier ont été seuls la proie des flammes (1). D'ailleurs les constructions gallo-romaines étaient assez solidement établies pour résister à un double incendie. Pour rendre la Cathédrale au culte divin, il a donc suffi de rétablir les charpentes, les plafonds et les meubles endommagés. Ce qui n'était pas difficile, puisque l'église Notre-Dame possédait alors des biens assez considérables, biens que la pieuse générosité des princes et des fidèles augmentait sans cesse. Il est en effet à penser que l'évêque Castor et ses successeurs (2) applaudirent au culte de la Mère de Dieu depuis longtemps traditionnel chez les Chartrains et que de riches offrandes servirent à la décoration de notre sanctuaire. C'est ainsi qu'en 763 le roi Pépin donnait une partie de la forêt Yveline (3).

Mais de toutes les offrandes, la plus précieuse fut le don fait en 876 par Charles-le-Chauve, roi de France, un an après son élévation à l'empire, de la *Sancta Camisia* ou tunique de la Très-Sainte Vierge. Dans l'histoire de notre Cathédrale, la

(1) Souchet croyait même que la Cathédrale ne fut pas du tout incendiée en 858. Se trompait-il? Nous le pensons. Voir son *Histoire*, tome II, page 21.

(2) Pendant cette période de près de six cents ans, plusieurs d'entre eux ont mérité d'être honorés comme des saints : Solemne 490, Aventin II 511, Æthère 533, Lubin 549, Calétric 557, Pappolus 573, Béthaire 594, Malard 644, Frotbolde 855. Nous donnons les dates du *Gallia Christiana*.

(3) *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, tome Ier, page 70.

donation de cette insigne relique fut un évènement majeur. En 860, Charles-le-Chauve et ses deux frères Lothaire et Louis-le-Germanique se trouvèrent réunis à l'ombre du sanctuaire de Marie; ce fut sous sa garantie qu'ils partagèrent l'empire paternel. Charles-le-Chauve qui eut Chartres dans son partage y vint souvent en pèlerinage; il se plaisait à répandre ses prières devant l'image miraculeuse de Celle qu'il regardait comme la Protectrice de la France. On l'y vit notamment en 849, en 855 et en 861. Lors de ce dernier pèlerinage, il put juger lui-même des ravages occasionnés par le siège de 858, et, pour récompenser les Chartrains de leur patriotisme, pour les consoler de leurs pertes, mais aussi pour reconnaître que leur ville était le centre du culte de vénération et d'amour rendu à la Mère de Dieu dans tout son royaume, il fit hommage à la Cathédrale de Chartres de cette relique, comme si cet objet dût appartenir à notre sanctuaire plus qu'à tout autre. L'empereur Constantin V l'avait envoyée d'Orient à Charlemagne en 792 dans une enveloppe que l'on appelle encore le Voile de l'impératrice Irène. Charlemagne l'avait confiée à l'abbé et aux moines d'Aix-la-Chapelle (1). C'est de ce dernier sanctuaire que Charles-le-Chauve la fit extraire pour la céder à l'église de Chartres en 876. Elle fut pour les Chartrains une source de faveurs sans nombre et pour l'évêque Gislebert un nouveau motif de donner toute la splendeur possible à l'édifice si maltraité par Hastings et par les Normands en 858. Nous avons reconnu que cet évêque ne l'avait pas refait de fond en comble; dans son ensemble, c'était toujours l'église de Castor avec sa forme de basilique ancienne et ses rangées de colonnes; cependant nous admettons volontiers, avec Mr de Caumont (2), qu'il faut attribuer à l'évêque Gislebert l'agrandissement et l'exhaussement du chœur au IXe siècle.

(1) Cette double donation est représentée dans le vitrail de Charlemagne à la Cathédrale de Chartres, au déambulatoire du pourtour du chœur.

(2) *Abécédaire ou Rudiment d'archéologie*, p. 86, 5e édition. M. de Caumont, né en 1808 à Bayeux, contribua plus que personne à propager en France le goût de l'antiquité et de l'art chrétien. — Voir

Il augmenta la longueur de l'édifice en passant par-dessus nos murs gallo-romains : le sol du chœur se trouva ainsi plus élevé que celui de la nef de deux ou trois mètres comme à l'église actuelle de Saint-Martin-au-Val, près de Chartres, et le dessous qui était un lieu de sépulture fut transformé en un souterrain dont on put se servir pour y cacher, en cas d'incendie ou d'invasion, les objets précieux du culte.

A partir de la donation de la *sancta camisia*, le sanctuaire de Chartres devint complet dans ce qu'il a d'essentiel et de spécial ; ainsi l'a remarqué l'évêque de Poitiers, quand il prononça son discours du couronnement de Notre-Dame, en 1865 : « La célébrité du sanctuaire de Chartres, qui est une » des principales gloires de la France, repose sur un double » fondement, procède d'une double origine : Je veux dire la » crypte mystérieuse... et le saint vêtement de Marie... C'est » en quelque manière le double germe dont la basilique » entière est éclose, la double racine sur laquelle le tronc » plusieurs fois mutilé a toujours puisé une nouvelle sève et » repris une végétation plus florissante. Toute l'histoire, toute » la vie du monument ne s'explique que par ces deux causes. » Et plus loin : « Il me suffit d'avoir établi que la dévotion à » Marie dans la cité de Chartres roule pour ainsi dire sur ce » double pivot, la grotte et la sainte châsse. »

Il y avait à peine quarante ans que la présence du saint vêtement de Marie réjouissait les Chartrains, et qu'il recevait leurs hommages, quand il se montra vraiment le *Palladium* de la ville, lors du second siège mis devant Chartres par les Normands.

On sait que Rollon, le plus habile de leurs chefs, ne cessa pendant un quart de siècle d'exercer en France ses hostilités et ses brigandages. Le fier Normand avait été partout victorieux ; mais à Chartres, grâce à la puissante intervention de la Mère de Dieu, il éprouva la plus honteuse défaite. C'est le

dans le tome XXVI du *Bulletin monumental*, p. 75 et suiv., plan du caveau central de la crypte par M. Ramée. M. Ramée, architecte, né en 1806, s'appliqua particulièrement à l'étude du Moyen-Age ; aussi fut-il attaché à la Commission des monuments historiques.

sentiment du moine Paul donnant le récit du siège de Chartres en l'an 911 sous l'épiscopat de Gantelme. Ce pontife, après avoir invité tous les habitants à prendre les armes et à faire une sortie, alla se placer hardiment sur le haut de la *Porte-Neuve,* déployant, comme un étendard, la *Sancta Camisia.* Pour la première fois, Rollon est saisi d'épouvante, ses intrépides soldats sont repoussés; un petit nombre seulement put échapper au carnage (1). Sur quoi un auteur contemporain de ce prodige adresse à Rollon ces paroles : « Prince belliqueux, » ne rougis pas de ta défaite, ce ne sont ni Français, ni » Bourguignons qui te mettent en fuite, mais la Tunique » de la Mère de Dieu (2). »

Cette défaite de Rollon ne l'empêcha pas, après sa conversion, de donner à Notre-Dame de Chartres son domaine de la Malmaison, près d'Épernon. On a conservé longtemps la charte de donation, charte aussi curieuse par la contexture extérieure que par la fierté du style. Elle était écrite sur une bande très étroite de parchemin; un lacet de soie cramoisie y tenait suspendu un petit couteau de plomb (3), et elle était ainsi conçue : « Moi, Rollon, duc de Normandie, je donne aux frères de » l'église Notre-Dame de Chartres mon château de la Malmaison que j'ai acquis avec mon épée et qu'avec mon épée je » leur garantirai : Que ce couteau en soit témoin ! » — Un grand nombre de seigneurs normands, à l'exemple de leur chef, firent aussi de généreuses donations à notre sanctuaire.

(1) Dans un catalogue des évêques de Chartres (1608), on lit : *Gaucelinus rexit 36 annis; hic Rollonem qui civitatem obsederat, camisiam deferens beatæ Virginis Mariæ, fugavit.* Le nom de l'évêque Gantelme se présente dans les auteurs sous des formes différentes; ainsi on trouve encore: Waltelmus, Wattelmus, Gaucelimus, Anthelmus, Gousseaume, Gausselin.

(2) Charte de l'évêque Aganon. (*Cartulaire de Saint-Père.*) — Une partie des Normands s'éparpilla jusqu'aux *Vauroux*, vallée de Rollon; une autre partie s'était échappée par les *Prés des Reculés* pour se réfugier sur les hauteurs de *Lèves.*

(3) Au Moyen-Age le *couteau* a été un symbole d'investiture ou de mise en possession. *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, tome III, pages 135 à 144.

Le X[e] siècle fut un des plus malheureux que l'humanité ait eu à traverser : le désordre moral égalait la confusion matérielle, et ces calamités furent telles qu'on lui donna le nom de *siècle de fer ;* il s'était ouvert pour les Chartrains par les ravages des Normands, dont une charte épiscopale de 949 nous trace une lamentable peinture. Pour les consoler, Marie leur donna de saints évêques.

Après Gantelme vint Aganon, aussi illustre par sa piété que par sa naissance. Durant un épiscopat de quinze ans, « il employa toute l'activité de son âme à reconstruire » les monastères et à relever les églises abattues (1). » Aganon rebâtit entre autres l'abbaye et l'église de Saint-Père de Chartres qui avaient été entièrement démolies par les Normands.

Ragenfroi, neveu d'Aganon, lui succéda ; ce fut aussi un grand évêque, un pasteur selon le cœur de Dieu, un dévoué serviteur de Notre-Dame. Il acheva les œuvres commencées par son oncle et prédécesseur ; il décora magnifiquement sa cathédrale ; il donna beaucoup de biens à ses clercs (2). Il se montra surtout le bienfaiteur constant et généreux de l'abbaye de Saint-Père. Il trouva d'ailleurs un puissant auxiliaire dans l'abbé Alvéus, ami et conseil d'Aganon. Ces deux saints personnages se partagèrent la réformation matérielle et spirituelle du monastère. Tandis que Ragenfroi construisait des bâtiments spacieux, Alvéus allait s'enfermer dans le célèbre monastère de Fleury-sur-Loire pour y étudier la règle de saint Benoît ; au bout de trois ans de discipline, il en ramenait douze moines pleins de ferveur, pour donner une vie nouvelle à la communauté de Chartres : c'était en 949. Ces douze religieux, sous la conduite de Vulphard, abbé de Fleury et futur évêque de Chartres, furent accueillis avec grande joie par le

(1) *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, tome I, p. 78. Charte de Ragenfroi, quarante-neuvième évêque de Chartres d'après le *Gallia Christiana*, 949.

(2) *Ibid.* tome III, page 141. — *Cartulaire de Saint-Père*, tome I, pages 23 et 54.

peuple chartrain et par Ragenfroi. Le saint prélat leur rendit les églises et les métairies possédées par les anciens moines et confirma cette restitution par une charte que nous avons encore (1).

Ce fut sous l'épiscopat de Ragenfroi que Hugues le Grand, père de Hugues Capet, témoigna de sa vive et généreuse dévotion envers Notre-Dame de Chartres par la donation de la seigneurie d'Ingré dans le Loiret : « Nous concédons, dit-il, la » seigneurie d'Ingré et nous la donnons à l'église de Notre- » Dame de Chartres ; nous lui en transférons le domaine et la » propriété, avec toutes les terres cultivées et non cultivées, » avec les vignes, les pâturages et les prairies, avec les forêts » et les serfs de l'un et de l'autre sexe et avec l'église qui » existe et qui est dédiée à saint Leu. Nous concédons ce do- » maine pour l'usage des frères de la dite église de Notre- » Dame de Chartres, afin qu'y trouvant les choses nécessaires » à la vie, ils puissent avec plus de liberté d'esprit accomplir » le service divin et les exercices spirituels, et qu'ils répan- » dent de plus abondantes prières pour nous, pour notre » épouse et pour toute notre famille. Qu'ils adressent ces » prières au Seigneur Jésus en vue des mérites de sa très » sainte Mère, la Vierge Marie, pour l'amour de laquelle nous » leur faisons ce faible don, *cujus amore hujusmodi mu- » nusculum tradimus* (2). » Quelle tendre dévotion avaient pour Marie ces princes français du Moyen-Age! Ah! c'est qu'ils avaient appris que le chrétien protégé par Marie trouvera le rafraîchissement de la paix, et que pour celui dont elle détourne son visage il n'est plus d'espoir de salut. Ainsi, la dynastie nouvelle que la Providence plaça sur le trône à la fin du X[e] siècle fut toute dévouée à Marie.

Cependant, après cinquante ans de paix, la guerre, avec ses fléaux, revint sur le territoire de Notre-Dame de Chartres. Thibault, surnommé le *Tricheur*, fut le premier comte héréditaire de Chartres. D'un caractère inquiet, il ne pouvait

(1) *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, tome I, p. 77-82.

(2) *Ibid.*, tome I, p. 76.

demeurer en repos: aussi était-il souvent engagé dans les guerres si fréquentes en ce temps-là. « La vie turbulente de ce prince lui attira maintes mésaventures dont Chartres subit le contre-coup. Geôlier de Louis d'Outremer, au château de Laon, en 946, on le voit disputer le château de Coucy à l'archevêque de Reims en 949, partager et envenimer de tout son pouvoir la querelle du roi Lothaire et de Richard, duc de Normandie. Après une rude guerre dans laquelle il s'empara d'Évreux par ruse et s'avança jusque sous les murs de Rouen, il se fit battre de telle sorte, en 962, que, selon l'expression d'un chroniqueur, on n'entendit plus un chien aboyer dans toute l'étendue de son comté. Il y eut un siége, une prise et un incendie total de Chartres par les Normands unis aux païens Danois, pendant que Thibault ravageait les terres de son ennemi; à son retour, il trouva son fils mort et sa ville détruite, ce qui faillit le rendre fou. Ces revers l'obligèrent à faire la paix avec Richard, le duc de Normandie (1). » En même temps que la ville, la Cathédrale devint la proie des flammes, ainsi que le constate le Nécrologe de Notre-Dame au 5 août: « L'an de l'Incarnation de N.-S. J.-C. 962, la ville de » Chartres a été incendiée avec l'église Cathédrale (2). » Souchet dit à son tour : « Richard s'estant présenté devant » Chartres, la ville fut prinse, saccagée et brûlée, avec la » grande église. Ce fut un 5 août, l'an 962, que ce désastre » arriva. ... L'évêque Harduin quicta la terre pour aller au » ciel le jour des ides d'août, qui est huit jours après l'embra- » sement de l'église de la ville en l'an 962. » Le bon pasteur mourut sans doute de douleur à la vue des calamités qui affligèrent son Église et sa ville épiscopales. Le pieux Vulphard fut élu à sa place. « Le clergé de l'Église de Chartres, dit en-

(1) *Histoire de Chartres*, par M. de Lépinois, tome I, page 42.

(2) *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, tome III, page 148. — *Historiens de France*, tome VIII et IX. — La *Vieille Chronique* indique 963 pour la date de l'incendie : *In illo tempore*, dit-elle, *videlicet* 963, *fuit civitas et Ecclesia Carnotensis tota igni succensa* (*Cartulaire*, tome I, page 135). La *Vieille Chronique* fourmille d'erreurs chronologiques. Elle n'a donc qu'une autorité fort douteuse.

» core Souchet, s'étant assemblé pour procéder à l'élection » d'un nouveau prélat en la place d'Hardouin, il choisit » Vulphard, qui avoit esté abbé de Saint-Benoît-sur-Loire et » l'estoit alors de Saint-Père-en-Vallée dudit Chartres. Celui » qui a dressé le Catalogue de nos évêques dit que ce fut en » l'an 986, du temps de Louis, qui ne régna qu'un an; en » quoi il se montre mauvais chronologiste, veu que Lothaire, » père de ce Louis, estoit vivant en l'an 987, auquel an » Eudes estoit évesque de Chartres; l'authorité de Flodoard



SAINT LAUMER, SON MIRACLE, VERS 590.

(Portail méridional)

» peut servir ici, d'autant que, estant du même temps, il » en peut parler comme sçavant; et écrivant qu'en l'an 962 » *Wulfredus*, *abbas monasterii Sancti-Benedicti, præsul efficitur Carnotensis,* il en doit estre cru. »

Terminons ce chapitre en rappelant que, depuis l'évêque Castor jusqu'au Xe siècle, plusieurs saints personnages sont venus enrichir le Martyrologe de Chartres ; aussi plusieurs ont-ils leur place dans l'imagerie de notre Cathédrale. Ce sont : au IVe siècle, sainte Julienne, vierge et martyre ; au Ve siècle, saint Lucain, martyr, qui eut la tête tranchée en un lieu appelé aujourd'hui Loigny, *Lucaniacum ;* saint Béat, anachorète ; sainte Même, vierge et martyre ; au Ve siècle, saint Avit, abbé, puis ermite dans le Perche ; saint Déodat, abbé, puis anachorète, qui fut martyrisé en prêchant l'Évangile près Illiers dans un village qui porte son nom ; au VIe siècle, sainte Monégonde, née à Chartres même ; et enfin saint Laumer, prêtre et économe de l'église de Notre-Dame de Chartres. Il s'était retiré depuis longtemps dans une solitude du Perche, lorsque, invité par l'évêque Pappolus à se rendre à Chartres pour y conférer des intérêts du diocèse, il y mourut peu de temps après.



CHAPITRE QUATRIÈME.

La troisième Cathédrale. — L'Évêque Vulphard.

L'histoire du haut Moyen-Age le dit à chaque page : après les incendies si fréquents à cette époque, les villes détruites se hâtaient de rétablir leurs foyers, et toujours on commençait par relever les églises.

L'an 1000 approchait cependant. Depuis la ruine de Jérusalem, 70 ans après Jésus-Christ, on avait toujours attendu la fin du monde, mais alors les craintes redoublèrent : beaucoup d'esprits, effrayés par les interprétations erronées de l'Apocalypse, prétendaient que cette année verrait commencer le règne de l'Antéchrist et serait témoin de la ruine de l'univers. Les malheurs du temps, les ravages des Sarrasins, des Normands et des Slaves, les guerres, les famines et les pestes, puis une éclipse de soleil, tout cela contribuait à jeter les esprits superstitieux dans de cruelles angoisses (1). Mais on aurait tort de penser que ces terreurs fussent universelles; on a beaucoup exagéré à ce sujet, soit pour écrire des pages qui frappent l'imagination du lecteur, soit pour déconsidérer l'Église du Moyen-Age comme ayant partagé cette superstition (2). Il est

(1) Parmi beaucoup d'autres, nous pouvons mentionner ici une charte du chevalier Robert, au profit de Saint-Père, commençant ainsi : *Mundi terminum omniumque quæ ipsius compagine continentur evanescentem imminere transitum, continuatio multiplicium attestatur signorum.* (*Cartulaire de Saint-Père*, tome 1, page 77.)

(2) Dans son livre, *De la chute de l'Empire Romain*, M. de Sismondi avance sans preuves que la masse entière des hommes se trouvait dans la situation d'âme d'un condamné qui a reçu sa sentence (tome III, p. 397). M. Michelet lui fait écho, en disant à son tour : « Ce pauvre monde du Xe siècle était sans espoir après tant d'injures. » (*Histoire de France*, tome II, page 132.)

certain que les Papes et les Évêques ne subirent pas ces craintes, et qu'ils firent tous leurs efforts pour combattre l'erreur populaire. Saint Abbon de Fleury, disciple de Vulphard, a même fait un livre pour réfuter cette opinion insensée (1).

Apres l'incendie de 962, les Chartrains ne se laissèrent pas aller au découragement : églises et maisons furent relevées sans retard et sur de vastes plans ; on peut juger de la solidité des matériaux employés alors d'après ce qui reste de cette époque à la Cathédrale, à Saint-Pierre et à Saint-Martin-au-Val.

Nous n'avons à parler ici que de l'église épiscopale.

Vulphard se hâta donc de rebâtir sa Cathédrale. Sans doute les historiens locaux ont gardé le silence sur son œuvre de reconstruction ; mais de précieux restes de l'édifice sacré sont encore debout et offrent un témoignage éclatant de son zèle pour le sanctuaire de Notre-Dame. Nous l'avons dit : l'évêque Gislebert aurait le premier jeté les fondements du *martyrium* qui fut comme le noyau de la crypte de Notre-Dame : un pilier de grand appareil, avec briques posées verticalement dans plusieurs points, avec couronnement d'un tailloir, sur le biseau duquel est appliqué un double cartouche, cinq ouvertures qui ne sont autres que cinq fenêtres donnant autrefois sur le coteau désert vers l'orient, toutes ces parties nous paraissent remonter au IX[e] siècle. Mais il est à croire qu'après le sinistre de 962 (2), Vulphard voulut, comme Gislebert, faire du *mar-*

(1) Les Pères du concile de Limoges, en 1031, ont dit de lui : « Abbon, philosophe très célèbre, s'acquit dans toute la France une très grande réputation en l'instruisant de toutes les sciences divines et humaines. » — Consultez l'*Histoire de l'Église universelle*, par Rohrbacher, tome XIII, p. 292 ; — Dom Jourdain, *Éclaircissements de plusieurs points de l'histoire ancienne de France et de Bourgogne*. Liège, 1775 ; ouvrage rarissime de la bibliothèque de M. Wilhelm ; — *Les prétendues terreurs de l'an mille*, par Don François Plaine ; « C'est en vain, dit-il, que l'on chercherait » dans Aimon de Fleury (1010), dans Odoran de Sens (1020), » dans Adhémar de Chabannes (1030), et dans les autres Chroni- » queurs de la même date, la moindre allusion aux terreurs supers- » titieuses qui nous occupent ; » — et enfin M. J. Roy, professeur à l'École des Chartes, *l'an mille*.

(2) On remarquera que les agrandissements survenus à notre sanctuaire ont toujours eu lieu à la suite de quelque catastrophe il n'y a

tyrium un lieu de sûreté inaccessible désormais par l'extérieur et protégé contre toute espèce de coup de main. Dans ce but il ménagea tout autour un large déambulatoire dont le sol était au niveau du *martyrium*. Ce déambulatoire fut fermé par une forte muraille circulaire et garnie de trois corps avancés servant de chapelles. C'est donc à Vulphard qu'il faudrait attribuer l'origine de la partie orientale de notre crypte, établie du reste sur des terrains consacrés aux sépultures chrétiennes.

Grâce à ces vestiges et à ceux que possèdent les deux autres édifices de cette époque à Chartres, on peut essayer de décrire assez exactement l'église épiscopale du X[e] siècle, comme nous l'avons fait plus haut pour celle du IV[e] siècle (1).

L'origine de toutes les basiliques du Moyen-Age est enveloppée de circonstances merveilleuses. Celle de la grande église de Cluny est ainsi racontée par les chroniqueurs du XI[e] siècle. Un moine nommé Gunzon était malade et paralytique : une nuit, durant son sommeil, il vit apparaître saint Pierre. saint Paul et saint Étienne, patrons de l'église. Gunzon leur demanda qui ils étaient et ce qu'ils voulaient. Saint Pierre, se nommant lui-même et nommant ses compagnons, lui dit : « Lève-toi sur le champ, mon fils, lève-toi et va porter nos » ordres à Hugues, abbé de cette église. Les proportions » étroites de notre basilique peuvent à peine contenir la mul- » titude des frères; nous voulons que l'abbé en bâtisse une » plus grande. Et qu'il ne s'inquiète point de la dépense, nous » saurons bien pourvoir à tout ce qui sera nécessaire à cette » œuvre. — Je n'ose pas me charger de porter vos ordres, » répartit Gunzon ; car on n'ajouterait nulle foi à mes paroles. » — Tu as été choisi entre tous, répliqua saint Pierre, pour » transmettre à Hugues nos commandements, afin que le » miracle de ta guérison fasse croire à ce que tu diras. » — Et

d'exception que pour le *martyrium* qui fut créé par l'évêque Gislebert à l'occasion de l'envoi de la *sancta camisia*.

(1) Il est certain que, dans la plupart des grandes églises rebâties au XIII[e] siècle, on rencontre de précieux fragments d'architecture mérovingienne et carlovingienne. Des constructions des VII[e], VIII[e] IX[e] et X[e] siècles se trouvent fréquemment dans les églises de Normandie et notamment dans les cathédrales de Bayeux, de Rouen et de Beauvais.

parlant ainsi, saint Pierre tendait des cordes et mesurait au moine toutes les proportions et les qualités de la basilique à bâtir, lui recommandant bien de garder fortement dans sa mémoire ce qu'il venait de voir et d'entendre.

« Gunzon, réveillé en sursaut, lui dont on attendait la mort prochaine, courut dans la cellule de l'abbé saint Hugues, et lui répéta ponctuellement ce qu'avait dit et montré l'Apôtre. » A l'aspect du moine guéri tout-à-coup, l'abbé crut, obéit, commença, et, Dieu aidant, éleva en vingt années la plus grande église du monde, après Saint-Pierre de Rome (1).

Est-il arrivé quelque chose de semblable à l'évêque Vulphard? Ce qui est certain, c'est qu'il fit relever sa cathédrale avec le désir qu'elle fût la plus belle église du monde (2). De fait, elle se rapprochait de la Cathédrale actuelle : elle pouvait avoir cent mètres de longueur, en y comprenant la partie circulaire qui contournait le *martyrium* et se reliait à l'édifice par des escaliers assez considérables; sa largeur était sans doute d'une trentaine de mètres, si l'on tient compte de la chapelle de Notre-Dame de Sous-Terre, d'un côté, et de la sacristie placée alors du côté sud. Cependant la nef principale, en y ajoutant ses collatéraux dont le sol était de niveau avec celui de Notre-Dame de Sous-Terre, avait la largeur seulement de la nef actuelle. Il y avait quelque ressemblance avec l'église de Saint-Martin-au-Val qui est aussi du Xe siècle; ainsi le chœur était rehaussé d'une douzaine de marches au-dessus de la nef, et était entouré d'un déambulatoire; car, c'est à cette époque que l'on créa le déambulatoire, disposition qui devait avoir désormais une si grande influence sur le plan de nos Cathédrales. Il y avait un transept dont nous pensons voir la trace dans ces enfoncements où sont établies la chapelle de Saint-Savinien, Saint-Potentien et des Saints-Forts d'un côté, et la chapelle de Saint-Clément de l'autre.

(1) Cf. *Histoire de l'abbaye de Cluny*, par M. Lorain, doyen de la Faculté de droit de Dijon, page 59.

(2) *Explication des planches* sur la Cathédrale de Chartres, par M. P. Durand, page II de la préface. Paris, Imprimerie nationale, 1881.

Jusqu'au X[e] siècle les cryptes étaient de petite dimension, et elles étaient creusées immédiatement au-dessous de l'autel; on y cachait les tombeaux des martyrs si vénérés par les premiers Chrétiens. Dans la seconde moitié du X[e] siècle, les cryptes acquirent de grandes dimensions, et les architectes leur donnèrent même des proportions telles qu'elles constituaient de véritables églises souterraines. Vulphard voulut avoir pour sa cathédrale une de ces vastes cryptes; il ne se contenta pas de relever le *martyrium* de Gislebert (1), il y ajouta, ainsi que nous l'avons dit, tout cet ensemble de constructions qui semble destiné à rendre impénétrable le *martyrium* où devait être sauvegardée notre relique insigne de Notre-Dame. Il est bien probable que cette crypte de Vulphard n'eut point de voûtes en arêtes, mais un simple plafond comme la crypte de Vic en Bourbonnais (2).

On entrait dans l'église par trois portes, dont l'une s'ouvrait sur la façade principale et les deux autres dans le voisinage du transept. Des piliers carrés ou des colonnes trapues soutenaient les cintres surhaussés des arcades qui mettaient la nef centrale en communication avec les collatéraux ou bas-côtés. Ces arcades n'avaient d'autre décoration que la symétrie régulière de leurs pierres séparées par des briques selon la méthode du X[e] siècle. Mais la grande arcade qui séparait le chœur d'avec la nef devait être richement ornée de sculptures et de peintures représentant les scènes de la Passion et de la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cette arcade était nommée par nos pères *arc triomphal*, soit parce qu'elle ressemblait à un arc de triomphe, soit plutôt parce qu'elle rappelait le triomphe de notre divin Sauveur sur les puissances de l'enfer. C'est pour conserver les vestiges de cette pensée vraiment chrétienne, que, dans la plupart de nos églises, on voit encore au-dessus de l'entrée du chœur un vaste crucifix avec les statues de la Sainte Vierge et de saint Jean. — La base des

(1) Il est probable que Vulphard en refit la voûte; les deux gros piliers carrés nous semblent appartenir à cette restauration.

(2) *Éléments d'archéologie nationale*, par le docteur Batissier. Paris, 1843, page 177.

colonnes rappelait la base romaine. Les chapiteaux étaient de deux sortes : les uns ressemblaient beaucoup aux bases comme celui de cette colonne qui sert de bénitier auprès de la chapelle de Notre-Dame de Sous-Terre, les autres rappelaient ceux de Saint-Martin-au-Val, avec les mêmes sculptures décoratives, avec les mêmes plantes et les mêmes animaux réels ou fantastiques ; ils avaient été faits sans doute par les mêmes artistes (1). Nous ferons remarquer en passant que ces chapiteaux historiés n'étaient pas le produit de l'imagination du sculpteur ; c'étaient les emblèmes mystérieux des croyances dogmatiques et morales de cette époque. Car au Moyen-Age la pierre était éloquente et instruisait dans un secret langage qui s'est perdu pour nous, comme s'est perdue pour les Égyptiens la clef des hiéroglyphes ciselés dans le granit des Pharaons. Les murs du sanctuaire étaient décorés d'incrustations de marbres de toute sorte et de riches mosaïques. Saint Fortunat, évêque de Poitiers, nous apprend que la basilique de Saint-Germain-des-Prés était enrichie de mosaïques à fond d'or; aussi la nommait-il la *Maison dorée de Germain :* de même, il aurait pu dire de la Cathédrale Chartraine que c'était la *Maison dorée de la Mère de Dieu.*

Les fenêtres étaient petites, quelquefois sans claires-voies et sans feuillures, leurs cintres étaient formés de voussoirs cunéiformes, séparés par d'épaisses couches de ciment; dans le *martyrium* on voit aussi des briques, soit seules, soit accolées deux à deux. Les cintres reposaient non sur des colonnes mais sur des pieds-droits. Les deux portes de la crypte de Vulphard existent encore ; à leur aspect on est loin de prévoir les portails merveilleux présentant cette réunion de scènes religieuses qui sont comme la préface du monument, et qu'on ne voit qu'aux XII[e] et XIII[e] siècles.

Les corniches étaient fort simples, sans architrave ni frise, comme dans les monuments de la décadence romaine ; elles

(1) Nous avons vu des chapiteaux presque semblables dans les églises de Briquebec et de Gréville, département de la Manche, et dans les parties carlovingiennes de la cathédrale de Bayeux. Les artistes n'étaient pas sans se copier déjà au X[e] siècle.

s'appuyaient sur des modillons ou corbeaux simulant le bout d'une poutre ou d'une solive. Ce n'est que vers la fin du XIe siècle et pendant le XIIe que les modillons nous montrent des volutes, des feuilles, des fruits, des têtes d'animaux, des figures grotesques, des masques humains, des sujets symboliques tels que les Vices et les Vertus. Alors les imagiers prennent les modillons comme le but privilégié de leur talent; nous en donnons pour preuves les admirables modillons du clocher-vieux.

On ne savait pas encore construire de larges voûtes au Xe siècle, voilà pourquoi la Cathédrale de Vulphard n'avait qu'un plafond en bois, composé de poutres et de solives apparentes, richement moulurées, sculptées et peintes. Ces sortes de plafonds étaient d'une grande beauté; on en voit encore dans plusieurs églises de Rome et d'Italie. — Cependant nous avons admis que le *martyrium*, en raison de sa petite étendue, avait des voûtes en berceau.

Y avait-il au-dessus des bas-côtés une galerie ou *triforium* destiné aux vierges et aux veuves qui se consacraient particulièrement à la prière? C'est probable, puisque toutes les grandes églises du style latin en étaient pourvues. — Les murs étaient-ils couverts de peintures? Charlemagne, dans ses célèbres capitulaires, capitulaires approuvés par le pape Zacharie, avait prescrit de peindre les églises sur toutes leurs surfaces (1). Or toutes les recherches faites sur les Églises carlovingiennes constatent que le capitulaire sur la peinture murale a été religieusement observé (2). Il n'en reste malheureusement plus en France aucun vestige : les plus anciennes peintures que nous possédions sont celles de Saint-Savin, près de Poitiers : elles remontent seulement à 1060.

La Cathédrale du XIe siècle avait-elle des tours pour y placer des cloches? Il est difficile de ne pas répondre affirmativement : l'église épiscopale de Chartres ne pouvait pas être plus pauvre

(1) C'est saint Ives qui nous apprend que les capitulaires de Charlemagne furent revêtus de l'autorité apostolique; voyez son *Décret*, partie IV, chap. 174.

(2) Cf. *Dictionnaire d'architecture*, par M. Viollet-Leduc, vo Peinture.

sous ce rapport que l'église abbatiale de Saint-Père, qui vit alors s'élever la grosse tour carrée encore debout. Elles étaient surmontées d'un toit sans élégance, pyramidal et à quatre pans; car alors on ne savait pas encore ajuster une flèche à six ou huit pans sur une base carrée. Elles flanquaient les deux extrémités de la façade, et leur étranglement formait le vestibule ou porche ouvert de l'Église. Avouons que nous n'en voyons aucun vestige (1).

Vulphard mourut le 6 des nones d'octobre en 967. On peut penser qu'il eut la joie de voir sa cathédrale achevée avant sa mort; car alors on bâtissait rapidement : les ressources ne manquaient jamais; l'érection et la décoration des églises formaient le caractère distinctif de cet âge de foi généreuse. D'ailleurs, la promptitude du travail dépend toujours du nombre des ouvriers; or à cette époque, la piété chrétienne les multipliait au-delà des besoins (2).

Eudes succèda à Vulphard et gouverna l'église chartraine pendant 37 ans, depuis 967 jusqu'en 1004. Il marcha sans doute sur les traces de son prédécesseur et travailla avec ardeur pour achever la décoration de sa cathédrale. Sa pieuse mère, Rotlinde, se montra aussi la bienfaitrice du sanctuaire de Notre-Dame : « Elle laissa, pour être attachés » à la *Sainte-Châsse* (3), quatre aigles d'or, merveilleux tra-

(1) Jusqu'au XII[e] siècle, les porches furent souvent fermés et couverts. On les appelait *vestibules* ou *cathéchumènes;* ce dernier nom rappelle la destination primitive de cette partie de nos églises : c'était là en effet que se plaçaient les fonts baptismaux, qu'on donnait le baptême et qu'on préparait les adultes à recevoir ce sacrement.

(2) Durant les premiers siècles du Moyen-Age, on a toujours bâti rapidement les édifices sacrés. Ainsi Sainte-Sophie de Constantinople, la merveille de l'Orient, la plus grande et la plus magnifique église élevée par les Grecs, a été bâtie en huit ans. — La basilique de Saint-Martin de Tours commencée en 1001 est achevée en 1008. — La cathédrale de Poitiers incendiée en 1018 est entièrement reconstruite en 1021. — La cathédrale de Cambrai a été relevée en quatre ans, de 1026 à 1030.

(3) C'est le nom qui a été donné à la châsse où se conservait la *sancta Camisia.* Nous constatons ici que notre précieuse relique avait déjà échappé une première fois à de très grands périls.

» vail de saint Eloi. » Ce sont les propres termes du Nécrologe (1).

Du reste, il fut facile à Eudes de décorer magnifiquement sa cathédrale, car de son temps les offrandes et les donations y affluèrent plus que jamais, à l'occasion d'un fléau dit le *feu de Saint-Antoine, feu Sacré* ou *mal des Ardents*. Cette contagion consistait dans des plaies brûlantes qui minaient et consumaient les corps, jusqu'à ce que la mort en terminât les cruelles tortures. Elle fit d'innombrables victimes, non-seulement dans la Beauce, mais dans les provinces voisines et dans le nord de la France. « Quelques-uns, dit Flodoard, chroni-» queur contemporain, échappaient à la terrible maladie en » se réfugiant dans certains oratoires consacrés aux Saints; » mais, ajoute-il, le plus grand nombre trouvait sa guérison » dans les églises de Marie, la sainte Mère de Dieu. Ainsi, je » l'ai vu, tous ceux, sans exception, qui furent assez heureux » pour pouvoir se réfugier à Notre-Dame de Paris, furent » guéris du fléau. Quelques-uns, ayant voulu retourner trop » tôt chez eux, sentirent se rallumer dans leurs membres l'in-» cendie qui s'y était éteint et ils ne purent être délivrés qu'en » retournant se renfermer à Notre-Dame (2). » On vit les mêmes miracles à Chartres et ces miracles excitèrent les peuples à donner largement pour embellir le sanctuaire de Celle qui se montrait si merveilleusement la *Santé des malades*.

Saint Fulbert qui devait être le second successeur d'Eudes fut attaqué lui-même de ce mal terrible. Il en fut guéri par la merveilleuse intervention de la sainte Mère de Dieu, qu'il aimait si tendrement. Voici comment le célèbre bénédictin anglais, Guillaume de Malmesbury, raconte le fait : « Fulbert » étant tombé gravement malade de la maladie qu'on nomme » feu Saint-Antoine, feu Sacré ou mal des Ardents, et qui lui » dévorait la langue avec d'atroces douleurs, vit, une nuit qu'il » souffrait extraordinairement, venir à lui une belle dame à » l'air plein de majesté et accompagnée d'une suite nom-

(1) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, page 17.

(2) *Historiens de France*, par D. Bouquet, tome VIII, page 1919.

» breuse. Elle lui dit d'ouvrir la bouche, et le malade l'ayant » fait, cette mystérieuse Dame fit pour lui ce qu'une mère fait » pour l'enfant qu'elle allaite : elle lui répandit sur la langue » quelques gouttes de son lait virginal, qui lui rafraîchirent » la langue et le guérirent sur le champ. Les joues mêmes » de Fulbert en furent arrosées ; et en ayant essuyé quelques » gouttes avec des linges précieux, il les laissa à l'église de » Chartres comme reliques et comme souvenir du miracle » opéré en sa faveur (1). » Ce récit abrégé a été reproduit par la *Vieille Chronique* et par tous les historiens de Chartres : « Fulbert, dit Souchet, aiant été attaqué du mal des Ardens, » Notre-Dame s'apparut à lui et lui jecta du lait de sa ma- » melle sur la partie affectée et le guérit ; duquel trois gouttes » étant demeurées sur son visage furent recueillies et encloses » dans un petit vase de cristal, qui se veoid encores parmi » les reliques de l'Église de Chartres (2). »

La basilique de Vulphard n'exista guère plus d'un demi-siècle : encore toute brillante de jeunesse, elle fut détruite par un funeste embrasement, si bien qu'il n'en demeura que de misérables ruines. « Ce fut, dit Souchet, un 7 de » septembre 1020 que l'incendie de l'église de Chartres » arriva, une veille de la Nativité de Nostre-Dame. On ne sçait » par qui, ni comment ce désastre arriva ; mais il n'en » demeura rien d'entier en ce saint temple que le feu ne con- » sumast. »

Le bon Rouillard, homme d'une foi ardente, pense que cet incendie est arrivé pour expier quelque péché, et que nos pères ont dû dire : *Nos pro peccatis nostris hæc patimur ; c'est à cause de nos péchés que nous souffrons ce désastre.* Il peut avoir raison. Voici en quels termes il s'exprime : » Hé ! qui sait si, pour la grande affluence du monde, qui » arrive de toutes parts à Chartres aux festes de la Vierge, » ainsi que j'ai recongneu à mon pellerinage de la Nostre-

(1) *Gestes des rois anglais,* livre II, chap. II. — Cf. La *Chronique* d'Albéric, ad annum 1022 ; — le *Mémoire historial* de Vincent de Beauvais ; — les *Annales* du cardinal Baronius, ad annum 1028, etc.

(2) *Histoire de Chartres,* tome II, page 239.

» Dame de septembre 1608, et si parmi tant de gens de tout
» aage et tout sexe qui pernocte et couche dedans l'église,
» dessoubs les grottes, dessoubs les porches et en infinis
» autres endroicts, de sorte que presque on n'y peut aborder,
» l'esprit malin s'estoit point jetté à la traverse pour faire
» commettre quelque acte digne de son impureté, et que
» Dieu l'ait voulu punir d'une vengeance d'en hault, afin
» que cette sainte Couche de la Vierge demourast sans ma-
» cule; ne plus ne moins que les histoires de Flandres rap-
» portent que l'église de Nostre-Dame d'Arras fut bruslée
» d'un feu du ciel l'an 1030, ce fut dix ans après celle de
» Chartres, pour l'expiation du meurtre de saint Thomas
» d'Argenteuil massacré dans icelle? »

C'était heureusement l'époque où la dévotion des fidèles les poussait à renouveler presque toutes les églises. « Après l'an
» 1000, dit un écrivain contemporain, dans presque tout
» l'univers, surtout dans l'Italie et dans les Gaules, les basi-
» liques et les églises furent renouvelées, quoique la plupart
» fussent encore assez belles pour n'en avoir pas besoin. Mais
» les peuples chrétiens semblaient rivaliser à qui élèverait les
» plus magnifiques. On eût dit que le monde se décorait et
» dépouillait sa vieillesse pour revêtir la robe blanche des
» églises. Les fidèles renouvelèrent donc presque toutes les
» cathédrales, les monastères et jusqu'aux moindres ora-
» toires des villages (1). » C'est ce qui fait dire à Souchet en parlant de l'incendie de 1020: « Il semble que l'élément du
» feu concourust et prinst part en cette dévotion, dévorant
» de ses impiteuses flammes les églises principales, pour les
» relever plus belles, plus somptueuses qu'elles n'estoient.
» Angers, Poitiers, Beauvais, Cambrai, Rouen et Chartres
» entre autres se virent quasi aussi tost rebasties que brus-
» lées. »

(1) *Histoire de France,* par Raoul Glaber, livre III, chap. IV.



CHAPITRE CINQUIÈME

La quatrième Cathédrale.

Nous sommes donc arrivés au grand évêque de Chartres, Fulbert, l'illustre serviteur de Notre-Dame, l'élève chéri du savant Gerbert, l'écolâtre de cette école de Chartres où l'Allemagne, l'Angleterre, le Danemark envoyaient des élèves suivre les cours du *Socrate* français, pour recueillir de sa bouche éloquente les plus doctes enseignements, le précepteur de tous les savants de son époque, la merveille de son siècle, le soleil aux rayons vivifiants, comme l'appelait Adelmar, son disciple et son panégyriste (1).



SAINT FULBERT

(Clôture du chœur).

Après avoir pleuré sur les ruines de sa cathédrale, Fulbert prit la résolution de la reconstruire avec toute la magnificence possible. Une voix mystérieuse lui avait dit au cœur : « Achève mon » sanctuaire, qu'il soit digne

(1) Il serait absurde de penser que Fulbert de Cambrai, né à Wilève en Brabant, mort le 1er juillet 956, était le même personnage que Fulbert de Chartres.

» de ta piété filiale et de la majesté divine. » Docile à cette voix intérieure, le saint évêque se mit à l'œuvre avec autant de zèle que de piété.

Afin d'utiliser les énormes fondations qui avaient survécu à l'incendie de 1020, il conserva le plan général de l'église que lui avaient légué ses prédécesseurs, mais bien des motifs durent le déterminer à créer sur ces ruines un double sanctuaire : une église supérieure et Notre-Dame de Sous-Terre.

Rappelons ici qu'au Moyen-Age, dans toutes les villes, on voyait le sol primitif s'exhausser insensiblement par des remblais accumulés sur les chaussées : le mauvais entretien de la voie publique, l'absence de tout règlement à ce sujet, contribuaient à cet état de choses. Des archéologues admettent que le sol d'une ville s'élevait alors d'environ 30 centimètres par siècle; ainsi l'on a rencontré à Paris, dans la rue Monge, les arènes gallo-romaines à plusieurs mètres de profondeur, et ce n'est pas sans raison qu'on a dit : « *Nos pères nivelaient » et ne déblayaient pas* (1). »

A Chartres, dans un rayon de 200 mètres autour de notre basilique, nous constatons au XII[e] siècle des remblais de 2 mètres, 2 mètres 70 et même 3 mètres.

Ce fait que l'ancienne église avait l'aspect d'une église souterraine suggéra la pensée d'avoir une véritable crypte au-dessus de laquelle s'élèverait la nouvelle cathédrale, mais, pour une si vaste entreprise, il fallait penser à recueillir d'immenses ressources.

Comme on doit le présumer de leur foi généreuse, le clergé et la population du diocèse s'empressèrent d'y contribuer largement, les uns avec leur argent et par la fourniture de matériaux et de vivres pour les ouvriers, les autres par leurs

(1) Voir *la Cathédrale de Chartres et ses Maîtres de l'œuvre*, par M. Ad. Lecocq, page 16. — M. Lecocq, mort en 1881, comptait au nombre des membres les plus actifs de la Société archéologique d'Eure-et-Loir. Outre ce qui a été publié de lui dans les *Mémoires* de cette Société, M. Lecocq a laissé plusieurs volumes où l'on constate que ce chercheur consciencieux et infatigable avait une connaissance merveilleuse de nos antiquités chartraines. Son travail sur les *Maîtres de l'œuvre de Notre-Dame-de-Chartres*, 1876, est d'une véritable importance.

travaux manuels et leurs corvées volontaires. Un auteur du temps, Fulcuin, ami de Fulbert, nous raconte dans son Histoire des *Abbés de Lobbes*, comment les abbés et les évêques s'y prenaient pour se créer des ressources : « Ils réunissent, dit- » il, une grande assemblée populaire sur le lieu même où » doit s'élever l'église ; telle est la généreuse dévotion qui y » règne qu'on ne peut la décrire; car chacun croit s'attirer » les bénédictions célestes en prenant part à l'édification de » la maison de Dieu. Or, c'est avec l'argent recueilli dans cette » assemblée pieuse que l'on trace les fondements de l'Église » et qu'on la commence. » Il est probable que saint Fulbert eut recours à ce moyen : nous verrons plus loin que le cardinal Melior l'employa à Chartres même 174 ans plus tard, pour reconstruire la cathédrale actuelle.

Les offrandes populaires suffirent amplement pour commencer les travaux ; mais il fallait d'autres ressources pour les continuer. Aussi saint Fulbert frappa-t-il à d'autres portes. Il s'adressa d'abord au roi Robert, appelé le *Père de l'architecture religieuse* (1) ; il lui écrivit familièrement comme à son bien aimé seigneur *dilectissimo domino suo :* « Toutes » les ressources nous manquent pour la réédification de notre » église incendiée ; une grande nécessité nous presse. Venez » donc à notre secours, ô saint père ; soutenez notre faiblesse, » suppléez à notre indigence, afin que Dieu comble de tout » bien votre chère âme (2). » Nous ne savons pas ce que le

(1) On sait que le roi Robert fit bâtir à ses frais quatorze monastères et sept grandes églises. La chose ne paraîtra pas du tout incroyable à qui connaît le cœur généreux de ce prince. « Le roi Robert était, en effet, d'une bonté, d'une charité, mais surtout d'une générosité de cœur dont on ne se fait pas une idée dans notre siècle. Il était très assidu aux offices de l'Église, lisait chaque jour le psautier. Ses aumônes ordinaires étaient de nourrir tous les jours trois cents pauvres et quelquefois jusqu'à mille, leur faisant donner du pain et du vin en abondance. En l'honneur des douze Apôtres, il menait partout avec lui douze pauvres, qui le précédaient montés sur des ânes et louant Dieu. C'étaient là ses gardes, ses courtisans et ses favoris. » Ainsi s'exprime Rohrbacher en son *Histoire générale de l'Église,* tome XIII, page 316.

(2) *Patrologie latine*, de Migne, tome CXLI *opera Fulberti*, epist. 55. —

roi donna; mais, dit judicieusement Souchet: « Si le roi Robert,
» qui estoit prince dévôt, avoit fait une grande dépense pour
» bastir des églises de la Vierge à Estampes, Vitri, Poissi et
» Orléans; celles de Saint-Rieul de Senlis, de Saint-Nicolas-
» des-Champs à Paris, de Saint-Hilaire et de Saint-Aignan à
» Orléans, de Saint-Léger-en-Iveline, de Saint-Cassian d'Authun
» et autres en divers endroits de France, il n'est pas à pré-
» sumer qu'il n'eust fait aucun bien à celle de Chartres; de
» laquelle, Fulbert, autrefois son précepteur, comme l'on dit,
» et qui avoit bonne part en ses bonnes grâces, avoit l'ad-
» ministration (1). »

Fulbert écrivit ensuite à son très cher et très pieux duc d'Aquitaine, Guillaume V, que plusieurs nomment le Grand, *dilectissimo et piissimo duci Aquitanorum*. C'était un prince puissant et religieux, le défenseur des pauvres, le père des moines, le bienfaiteur généreux des Églises. Aussi donna-t-il largement: il y dépensa ses trésors, *gazas suas expensas*, selon l'expression de Fulbert lui-même. Le duc d'Aquitaine envoya, chaque année, pendant les travaux, une riche offrande; aussi saint Fulbert lui écrivait-il en 1023: « Votre merveilleuse et
» inépuisable charité se plaît à me combler de nombreux
» bienfaits, bien que je ne les mérite point. Voilà déjà trois
» ans que vous agissez de la sorte. Je rougirais de recevoir
» gratuitement vos offrandes, si je n'étais sûr que N.-S.-J.-C.
» et sa Sainte Mère, pour le sanctuaire de laquelle tout est
» dépensé, vous récompenseront magnifiquement (2). » —
L'année suivante, le saint évêque écrit à Hildegaire, son disciple bien-aimé: « Dites à mon très cher prince Guillaume,
» que je prie pour lui et que je lui souhaite une constante
» félicité, tant en mon nom qu'au nom de tout mon clergé et

Bibliotheca Patrum, de Lyon, tome XVIII, epist. 87. — On remarquera que, dans sa lettre, Fulbert donne au roi Robert le titre de *saint père*; tout le monde lui donnait ce titre: on ne trouvait alors rien de grand et de beau qui n'eût quelque teinture de piété. Cf. *Dictionnaire de Paléographie et de Diplomatique*, de Migne, col. 1029.

(1) *Histoire de Chartres*, tome II, page 218.

(2) Voir dans la *Patrologie latine*, de Migne, la lettre 73, col. 237.

» de tout mon peuple, à cause de la riche aumône qu'il a » envoyée pour la restauration de mon église (1). »

Le saint évêque reçut encore d'autres secours pour reconstruire le sanctuaire de Notre-Dame. « Si Richard, duc de » Normandie, y avoit donné trois ans auparavant, sçavoir » en l'an 1017, les terres de Emarville et Hauville, sises au » diocèse d'Évreux, et celles d'Anglesqueville, Bonneville, » Rouaville, Saint-Julian-sur-Touque et autres seigneuries, » desquelles la prévosté de Normandie en l'église de Chartres » a esté composée du depuis, il y a bien de l'apparence qu'il » contribua pour la rétablir. Eudes, de mesme (comte de » Chartres), qui, selon Glaber, estoit un des plus riches sei- » gneurs de France, n'eust-il point contribué à la réfection de » l'église principale de son comté et de sa ville? Toutes les » personnes de plus haute condition, tant du royaume que » d'ailleurs, s'estimoient bienheureuses d'y pouvoir apporter » quelque chose du leur, pour son restablissement (2). »

Souchet devine juste : un passage du Cartulaire, qui avait échappé à ses recherches, nous prouve que Eudes II, comte de Chartres-Blois, qui fut tué à la bataille de Bar-le-Duc, fut un insigne bienfaiteur de la Cathédrale : il lui fit plusieurs riches offrandes, et, pour sa réédification, il donna des terres nombreuses : *plurimis hoc divinitatis templum clarificavit donariis, ac in ejus restauratione multiplices largitus est terras* (3).

Les secours vinrent même d'au-delà des mers. En effet, « Knut, semblablement roi du Danemarck et d'Angleterre, » que Saxon le Grammairien appelle Bukron, y envoya quan- » tité d'estrelins, qui est une monnaie d'Angleterre, ainsi » appelée pour ce qu'elle estoit frappée d'un étourneau, ce que » n'ont pas oublié les écrivains anglais, entr'autres Guillaume » de Malmesberi, lequel, parlant d'Ethelnold, archevêque de

(1) Voir la lettre 64e, col. 232.

(2) *Histoire de Chartres*, tome II, page 218. — Cf. *Les Gestes des Rois d'Angleterre*, livre II, chap. II, et le *Miroir historial* de Vincent de Beauvais, liv. XXV, chap. 15.

(3) *Cartulaire*, tome III, page 209.

» Canturberi, en l'an 1032, il dit que de son tems, le roi Knut, » envoiant aux églises de là les mers (il escrivoit en » Angleterre) il enrichit principalement celle de Chartres où » florissoit Fulbert, évêque très-renommé en sainteté et » philosophie (1). » Celui-ci fut si touché en recevant cette riche offrande qu'il lui écrivit aussitôt la lettre suivante, lettre remplie de charme et de délicatesse.

« Au très noble roi de Danemark, Cnut, Fulbert, par la » grâce de Dieu, évêque de Chartres, avec ses clercs et ses » moines, promet le suffrage de la prière.

» Quand nous avons vu l'offrande que vous avez daigné » nous envoyer, nous avons admiré tout à la fois votre » étonnante sagacité et votre religion. *Votre étonnante sagacité*, » parce que vous, prince séparé de nous par la langue et par » la mer, vous vous occupez avec zèle non-seulement de ce » qui vous entoure, mais vous recherchez diligemment ce » qui nous concerne. *Votre religion*, puisque vous, dont nous » avions entendu parler comme d'un roi païen, vous vous » montrez le très chrétien et très généreux bienfaiteur des » églises et des serviteurs de Dieu. Nous en rendons de vives » actions de grâces au Roi des rois, par la disposition duquel » vos bienfaits sont descendus jusqu'à nous, et nous le sup- » plions de rendre votre règne heureux et prospère, et de » délivrer votre âme de tout péché, par son fils unique, éternel » et substantiel, N.-S.-J.-C., en l'unité du Saint-Esprit. Amen. » Portez-vous bien; souvenez-vous de moi qui me souviens de » vous. *Vale, memor nostri, non immemor tui* (2).

Tous ces nobles bienfaiteurs du sanctuaire de Notre-Dame de Chartres étaient pénétrés des sentiments chrétiens si bien exprimés dans la grande charte de Guillaume-le-Conquérant, pour la fondation de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen : « Les » dons que nous offrons à Dieu et que nous consacrons à sa » gloire, ne sont pas pour nous des pertes ou des sacrifices; » nous ne faisons ainsi que conserver nos richesses et les » multiplier avec l'espérance de la vie éternelle. »

(1) Souchet, loc. cit.

(2) *Patrologie latine*, tome CXLI, epist. 69, col. 235.

Nos pères étaient d'ailleurs convaincus qu'en donnant aux églises et aux monastères, ils acquéraient des droits aux prières qui s'y récitaient; or, pensaient-ils, les prières des prêtres et des moines sont portées jusqu'au trône de Dieu par les anges, qui en rapportent ensuite les grâces divines pour les répandre sur la terre.

Cependant Fulbert s'était mis incontinent à l'œuvre, comme il le fait entendre dans sa lettre écrite quelques jours après l'incendie à son illustre ami et bienfaiteur Guillaume d'Aquitaine : « Je vous aurais écrit plus longuement, si je n'étais fort » occupé, soit par d'autres correspondances, soit par la restau» ration de la ville et de mon église qui vient d'être entière» ment détruite par un horrible incendie. Bien que je ne » puisse ne point être quelque peu troublé par ce grave dom» mage, je respire cependant par l'espoir de l'assistance » divine et de la vôtre : *quo damno etsi aliquantisper non* » *moveri non possumus, spe tamen divini atque vestri solatii* » *respiramus* (1). »

Le saint prélat employa l'hiver de 1020 à déblayer l'emplacement de la Cathédrale. L'incendie avait été si terrible qu'il n'était resté de l'église de Vulphard que quelques colonnes et pans de muraille; les tours étaient calcinées, le *martyrium* ainsi que les chapelles qui l'entourent étaient fort endommagés. Lorsque les déblais furent achevés, le travail de restauration commença (2); il fut poussé avec tant d'activité que, dès le mois de septembre 1021, les cryptes étaient entièrement terminées. Saint Fulbert nous l'apprend lui-même dans une lettre au même Guillaume d'Aquitaine. Ce pieux prince l'avait invité à la dédicace solennelle de la cathédrale de Poitiers, qui devait se célébrer

(1) *Patrologie latine*, tome CXLI, epist. 58, col. 230.

(2) Il est assez remarquable que saint Fulbert se sert toujours du mot *restauration*, quand il parle des travaux entrepris par lui pour rétablir sa Cathédrale. Voir dans la *Patrologie latine*, tome CXLI, les lettres 51, 55, 57. 58, 59, 60 et 64. C'est ce qui a fait dire qu'il avait seulement réparé sa Cathédrale. Cf. *Histoire de la Cathédrale de Chartres*, par V. Sablon. 1860, page 9.

le 15 octobre 1021 (1). Fulbert lui répondit en ces termes : « J'aurais eu autant de joie que de dévotion, bien-aimé » prince, d'accourir à la dédicace de votre église, si la né- » cessité de ma propre église ne me retenait ici, car je ne » puis la négliger en aucune manière. Par la grâce de Dieu » et avec votre secours, nous *avons terminé nos cryptes*, et » nous faisons tous nos efforts pour les couvrir afin que » l'inclémence de l'hiver ne puisse leur nuire (2). »

C'est donc un fait certain que les cryptes de Fulbert étaient achevées dès le mois de septembre 1021, puisque saint Fulbert l'affirme lui-même par une lettre écrite à cette date: CRYPTAS NOSTRAS PERSOLVIMUS. Bien que le *martyrium* eût souffert moins que le reste, on crut devoir, pour affermir les voûtes, appliquer une grosse colonne ronde sur la muraille gallo-romaine (3). La partie circulaire de notre crypte avec ses voûtes en *cul de four* et en *berceau* est encore aujourd'hui dans l'état où elle fut mise alors ; le sol cependant en était beaucoup plus bas, du moins si l'on en juge par les embrasures des fenêtres destinées à projeter la lumière sur un plan inférieur, c'est-à-dire que le sol était le même que du temps de Vulphard. La muraille convexe du *martyrium* avait été renforcée à l'extérieur d'une double épaisseur, car elle avait à supporter non-seulement la poussée des voûtes épaisses nouvellement construites, mais encore le poids du sanctuaire de l'église supérieure. Quant aux parties rectilignes de la crypte, nous reconnaissons le cachet du XIe siècle dans les pilastres et les tailloirs; mais nous ne pouvons attribuer entièrement à saint Fulbert les parties de la

(1) *Histoire de la Cathédrale de Poitiers*, par M. le chanoine Auber, tome 1er, page 36.

(2) *Patrologie latine*, CXLI, epist. 71. — Quelques écrivains, dit M. le chanoine Auber, ont traduit ces mots, *cryptas nostras persolvimus*, par : *nous avons achevé nos voûtes*. C'est une erreur évidente : jamais *crypta* n'a signifié *voûte*.

(3) On remarquera le mot FVLBERT écrit sur cette colonne à six mètres au-dessus de sa base. Cette inscription n'est pas moderne, mais nous ne la croyons pas fort ancienne.

crypte qui joignent les clochers; les remaniements successifs qui ont eu lieu dans ces dernières parties au XIIe siècle nous font perdre les traces de l'œuvre de saint Fulbert; néanmoins il est probable que le noyau des murailles lui appartient sur une longueur d'une soixantaine de mètres. Il faudrait aussi lui attribuer la construction de deux sacristies, à l'usage de Notre-Dame de Sous-Terre, l'une, celle du midi, est devenue la chapelle Saint-Martin et l'autre, au nord, est ce qu'on appelle la *Cave au Bois*, autrefois *le lieu de l'Armoire de Fer*.

En 1022, les travaux de restauration de la cathédrale marchaient avec tant d'entrain et de régularité que Fulbert crut pouvoir les abandonner à la vigilance des chanoines et de l'architecte (1), et il se rendit à Rome. L'histoire ne dit point le motif de ce lointain voyage, alors si pénible et si difficile (2). Ne peut-on pas présumer que le zélé et courageux prélat, redoutant pour un avenir prochain l'insuffisance des ressources recueillies, y alla demander au Pontife suprême des indulgences ou *pardons de Rome*, comme on disait alors, en faveur des personnes qui feraient des aumônes pour la restauration du sanctuaire de Notre-Dame? En même temps, sans doute, il demanda et obtint l'autorisation de quêter et de porter les reliques de l'église Chartraine dans tous les diocèses de France et des contrées voisines (3). C'était, en effet, l'usage général en ce temps-là; nous en avons une preuve dans la *Vie de saint Riquier*, écrite à Chartres même par Enguerrand, un des disciples de Fulbert: « La grande église

(1) Quel fut cet architecte? Est-il déraisonnable de penser que ce fut Bérenger, dont parle le Nécrologe de Notre-Dame, au 22 octobre? Il est désigné par cet *elogium: Berengarius hujus matris ecclesiæ ARTIFEX BONUS*. Si Bérenger fut architecte, la cathédrale de Fulbert a été plus heureuse que tant de monuments magnifiques des temps postérieurs qui ont perdu à jamais le nom de leurs auteurs.

(2) Saint Fulbert parait toutefois avoir entrepris le voyage de Rome à la prière du roi Robert; c'est ce qui semble résulter de sa lettre 68e, tome CXLI de la *Patrologie latine*, col. 235.

(3) L'autorité du Pape devait intervenir en ces circonstances, pour éviter de durs refus ou des oppositions systématiques. Cf. *Histoire de la Cathédrale de Reims* par M. l'abbé Cerf, tome I, page 40.

» de l'abbaye de Centule (1), dit-il, ayant été détruite en » 1022, à l'inexprimable douleur du peuple, il fut résolu que, » pour se procurer de l'argent, le corps de saint Riquier, » patron de l'église, serait porté par les châteaux et les villes » de la Picardie, afin d'exciter les fidèles à faire des offrandes. » Le jour du départ, le comte Eudes de Ponthieu et plusieurs » seigneurs du pays, accompagnés d'une foule nombreuse, » vinrent pour jouir du spectacle: on emportait le corps sacré » du saint lieu au milieu des bannières au vent et des flam- » beaux allumés. » Pourquoi saint Fulbert n'aurait-il pas eu recours à ce moyen de recueillir les sommes nécessaires à sa vaste entreprise?

Quoi qu'il en soit, ni les ouvriers, ni l'argent ne manquèrent à notre grand évêque; aussi eut-il, avant sa mort, arrivée le 10 avril 1028 (2), la consolation de voir terminer le

(1) Centule est aujourd'hui la ville de Saint-Riquier, dans la Somme. Son abbaye, une des plus célèbres de France, existe encore et sert aujourd'hui de petit séminaire pour le diocèse d'Amiens. Cf. le tome X de la collection Guizot.

(2) Les chroniqueurs anciens et, après eux, les érudits modernes ne sont pas d'accord sur l'année de la mort de Fulbert, arrivée en 1027 selon les uns, en 1028 ou 1029 selon les autres. Le *Chronicon Vindocinense* s'exprime ainsi : *MXXVIII, domnus Fulbertus, episcopus Carnotensis ecclesiæ, mirabilis modernorum temporum doctor, obiit in Domino IV idus aprilis.* Cf. *Chronicon S.-Maxentii Pictaviensis, S.-Florentii Salmuriensis, S.-Albini* et *S.-Sergii Andegavensis* (Communiqué par M. A. Joubert). — La question paraît tranchée par le *Chronicon Dolensis cœnobii,* qui, plus explicite que les autres Chroniques, ajoute au millésime de l'année une double indication chronologique très précise : MXXVIII. *Defectum luna passa est nocte quæ lucescit in Parasceve Paschæ, quod fuit secundo idus aprilis. Die vero præcedenti Cœnæ Dominicæ, depositio domini Fulberti Carnotensis episcopi.* (Labbe, Nov. Bibl., mss. libr., t. I, p. 315; *Recueil des Historiens,* X. 323-324). C'est bien en 1028 seulement et non en 1027, ni en 1029 que le Jeudi Saint tombe le 11 avril et le Vendredi Saint le 12 avril. Fulbert mourut donc le 10 avril 1028, mercredi de la Semaine Sainte, et fut enterré le lendemain 11 avril. Son épitaphe nous apprend qu'il avait gouverné l'Église de Chartres 21 ans et demi; il était donc devenu évêque dans les derniers mois de 1006, et non, comme on l'a cru sans preuve, en 1007. *Notices et docum. de la Soc. de l'Hist. de France, publiés pour le cinquantenaire.* Havet, p. 73.

gros œuvre de sa cathédrale. Guillaume de Malmesbury affirme que « Fulbert, entre autres témoignages de son industrie, mit la dernière main à l'église de Nostre-Dame-Sainte-Marie, de laquelle il avait jeté les fondements: *Fulbertus episcopus inter cætera industriæ suæ documenta ecclesiæ Dominæ nostræ sanctæ Mariæ cujus fundamenta jecerat summam manum mirifico effectu imposuit* (1). »

Guillaume n'est pas seul à l'affirmer; Albéric de Trois-Fontaines dit: « Alors florissait l'évêque Fulbert, illustre par sa sainteté et sa science; il jeta les fondements de la sainte église de la Mère de Dieu et *il la termina* en merveilleuses pierres de taille (2). » Une ancienne Chronique conservée dans la Bibliothèque de l'ancien collège de Navarre, à Paris, reproduit, presque mot à mot, la phrase d'Albéric: « Fulbert, saint par sa vie et illustre par sa science, jeta les fondements de l'église de Notre-Dame de Chartres et la termina en merveilleuses pierres de taille (3). »

Le témoignage de ces trois chroniqueurs du XIIe siècle est si formel qu'il y aurait témérité à le révoquer en doute. On pourrait même penser que, dès 1026, la cathédrale était déjà rendue au culte; car, dans une lettre de cette époque, saint Fulbert dit qu'il serait inutile de publier une excommunication dans son église: *Nihil prodesset si excommunicaretur in ecclesiâ nostrâ* (4). D'ailleurs, à partir de 1025, les lettres de Fulbert sont muettes sur la restauration de la basilique. De tout ce qui précède, concluons que le gros œuvre était complètement achevé. La haute église établie sur les ruines de l'église de Vulphard avait les mêmes dimensions; seulement le sol en était relevé de plusieurs mètres, presque à la hauteur du sanctuaire, dont l'élévation était si considérable depuis Gislebert. Il nous semble que nous aurions une indication de la longueur de l'édifice, en tenant compte d'une explora-

(1) *Patrologie latine de Migne*, tome CLXXIX, col. 1166, ou *Gest.* tome II, cap. 25.

(2) *Chronique d'Albéric*, ad annum 1022.

(3) *Patrologie latine*, tome CXLI, col. 187.

(4) *Patrologie latine*, tome CXLI, epist. 96, col. 246.

tion qui a été faite en 1849 au centre du labyrinthe connu sous le nom de *la Lieue :* on y a trouvé quelques fragments de sculpture et des marbres, les marches d'un escalier, puis la paroi d'un mur de refend; c'étaient sans doute les restes de la façade occidentale de l'église précédente dont les débris avaient été accumulés dans le terre-plein compris entre les deux portions parallèles de la crypte. Il y avait double déambulatoire autour du chœur et chapelles correspondant à celles de la crypte; deux sacristies avaient sans doute été établies au-dessus de celles de Sous-Terre. Un transept et deux portails latéraux existaient à la place même de ceux que nous avons aujourd'hui, mais beaucoup moins considérables.

Il ne restait donc plus à faire que la décoration et l'ameublement: c'est sans doute pour ces deux objets que Fulbert institua le legs dont le Nécrologe de Notre-Dame parle en ces termes: « Fulbert laissa une grande somme d'or et d'argent » pour la restauration de ce saint temple, qu'il avait lui- » même commencé à réédifier depuis les fondements, *ad res-* » *taurationem hujus sancti templi, quod ipse post incendium* » *à fundamento reedificare cœperat bonam partem auri et* » *argenti reliquit* (1). »

Cette partie de la restauration complète de la cathédrale fut sans doute interrompue, et par la mort de saint Fulbert, et par l'élection et la confirmation de son successeur, et surtout par la cruelle famine qui sévit en France de 1030 à 1033. Cette famine fut si horrible que la chair humaine fut mise en vente sur certains marchés et qu'on en vint jusqu'à déterrer les morts pour s'en nourrir. Les hommes allèrent à la chasse les uns des autres; pour comble de misère, la mortalité presque générale amena la peste. On comprend que, durant de si épouvantables calamités, les travaux d'achèvement de la cathédrale furent interrompus. Mais ils furent repris dès que le Ciel vint au secours de la France par l'abondante récolte de 1034.

Ce fut le successeur de Fulbert, Thierry ou Théodoric, qui les reprit et contribua largement à la dépense; aussi, Paul,

(1) *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres,* tome III, page 85.

moine de Saint-Père, s'écrie-t-il avec admiration et emphase : « Les richesses ambroisiennes de Théodoric complétèrent » l'œuvre renommée de la cour céleste de la Sainte Mère de » Dieu (1). » C'est ainsi qu'il désigne la Cathédrale. — Thierry fut aidé par de généreux bienfaiteurs, comme nous l'apprenons par divers *elogia* du Nécrologe.

Le roi Henri Ier, qui avait beaucoup d'obligations à Fulbert (2), fit faire les voûtes de l'église. A cette époque on ne savait pas encore construire de larges voûtes en maçonnerie; aussi le roi fit-il faire en bois celle de la Cathédrale : *Henricus rex hujus ecclesiæ lacunar construxit* (3).

Le médecin du roi Henri était chartrain et s'appelait Jean le Sourd; il fut aussi un des bienfaiteurs de la Cathédrale : « Il fit construire le porche méridional, donna le siège ou » reposoir d'argent des châsses, et fut utile pour plusieurs » autres travaux du sanctuaire de Notre-Dame. *Obiit Joan-* » *nes medicus, qui capsarum sedem deargentatam cons-* » *truxit et illius ecclesiæ lateris vestibulum, et quamplurimis* » *aliis operibus eidem ecclesiæ profuit* (4). »

Le Nécrologe nous donne encore le nom d'un autre bienfaiteur de Notre-Dame : « Le 15 décembre, mourut Teudon, qui

(1) *Cartulaire de Saint-Père,* tome I, page 12.

(2) D'après les conseils du saint évêque, Henri fut sacré à Reims le 14 mai 1027 (*Histoire de Chartres,* par M. de Lépinois, tome I, pages 56 et 57).

(3) *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres,* tome III, page 147. — *Lacunar* signifie *lambris, voûte en bois.*

(4) *Ibid.*, tome III, page 2. D'après un manuscrit du Nécrologe de Notre-Dame, Jean le Sourd serait mort le 25 décembre 1030. C'est probablement une erreur. On trouve la signature de Jean, médecin, au bas d'une charte de l'évêque Thierry de 1044 et d'une charte de l'évêque Agobert de 1048 ou 1049. — Jean fut le chef de la secte philosophique des Nominaux, opposée à celle des Réalistes, dont le chef fut Odon de Tournai. Il était un des élèves de Fulbert. On sait qu'avant son épiscopat Fulbert enseignait la médecine dans l'école de Chartres. Dès le IXe siècle, il y avait déjà à Chartres des médecins célèbres : on trouve le nom de l'un deux, *Amandus,* dans un manuscrit latin d'Oribase.

» arrangea la châsse d'or où se trouve la tunique de la Bienheu-
» reuse Vierge Marie, et qui fit construire la façade principale
» de cette église et couvrir l'église elle-même. *Obiit Teudo, qui*
» *aureum scrinium composuit in quo est tunica Beatæ Mariæ*
» *et frontem hujus ecclesiæ fecit et ipsam ecclesiam coope-*
» *ruit.* (1) »

N'est-ce pas du temps de saint Fulbert que vivait ce Jean dont l'*elogium* est inscrit au Nécrologe : « Le 4 juin, mourut
» Jean, charpentier de Notre-Dame, qui, parmi toutes les
» choses nécessaires à la restauration de cette église, suspendit
» la cloche pesant cinq mille livres, *signum etiam quinque*
» *millia librarum composuit* (2) ? » Nous pensons que cette cloche fut placée dans l'une des tours que nous avons cru pouvoir attribuer à Vulphard. Bien que calcinées, ces tours étaient restées debout après le sinistre de 1020 (3). Du reste, il y avait plusieurs cloches du temps de saint Fulbert, comme nous l'apprenons de lui-même : « A cause des maux qui accablent mon
» église, écrit-il au roi Robert, je veux faire connaître à tous
» ma profonde douleur; en conséquence j'ai ordonné que les
» cloches habituées à annoncer la joie et l'allégresse attestas-
» sent désormais par leur silence ma tristesse amère (4). »

Neuf ans après la mort de saint Fulbert, la Cathédrale était entièrement décorée et propre à être livrée au culte. Aussi l'évêque Thierry en fit la dédicace solennelle le 17 octobre 1037,

---

(1) *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres,* tome III, p. 221.

(2) *Cartulaire de Notre-Dame,* tome III, page 124. — Une cloche pesant 5,000 livres était certainement la plus lourde qu'on eût vue alors. C'est la première dont nos Annales fassent mention.

(3) Guillaume Durand, évêque de Mende et ancien chanoine de Chartres, distingue six espèces de cloches. La première, celle qui sert dans les communautés pour appeler au réfectoire, s'appelle *Squilla*; la seconde, *Cymbalum,* sert au cloître; la troisième, *Nola,* dans le chœur; la quatrième, *Nonula,* est celle de l'horloge; la cinquième, *Campana,* se place dans le clocher du transept; la sixième, *Signum,* est celle des tours. (*Rationale divinorum officiorum,* lib. I, cap. 4).

(4) *Patrologie latine de Migne,* tome CXLI, epist. 30, col. 216. — Il est à remarquer que Fulbert se sert ici du mot *signa* qui signifie *grosses cloches* à placer dans les tours, *turres.*

en présence du roi Henri et de toute sa Cour (1). Nous rappellerons que, sur la tombe de Thierry inhumé à Saint-Père, à la droite de saint Fulbert, on lisait ces mots: « Vierge Sainte, » il voulut t'élever un temple dont l'auteur avait pris au Ciel » même le plan (2)... »

La cathédrale de Fulbert savait se faire aimer de ses prélats. N'en citons que deux exemples pour preuves, Robert Ier et Adrald, dont les obits furent inscrits en ces termes: « Le 23 décembre » (1069), mourut à Sauvigny l'évêque Robert, en revenant de » Rome où il était allé afin qu'avec le conseil et l'aide de sa sainte » Mère, il pût ramener cette Église, agitée depuis longtemps, » à son ancien état de tranquillité (3) : il l'aimait de tout son » cœur; voilà pourquoi il lui avait rendu, après les avoir » rachetés, de nombreux ornements qui avaient été enlevés, » savoir un grand calice d'argent, plusieurs tentures, plu- » sieurs chapes et parements d'autel; il avait aussi donné cinq » nouvelles tentures achetées à grand prix, et deux bénitiers » d'argent avec leurs goupillons. Il se proposait de faire » d'autres dons plus importants encore, si Dieu lui avait » accordé une plus longue vie. — « Le 10 février 1075, mourut » Adrald, vénérable évêque de cette église de la miséricordieuse » Mère de Dieu, et abbé de Brêmes, homme de grande élo- » quence et orné de l'éclat de la science. Il a aimé de toute » l'affection de son cœur et de toute la force de son esprit » cette église confiée à son zèle; pendant sa vie, cet excellent » pasteur lui fit don de riches ornements, savoir de plusieurs » chapes fort riches, de plusieurs tentures très précieuses » et d'un calice d'or ciselé avec un art merveilleux; à sa » mort, pour la rémission de ses péchés, il légua à son illustre

---

(1) *Historiens de France*, tome II, pages 29 et 217. — On lit dans le *Chronicon Sancti-Maxentii Pictaviensis : MXXXVII, Dedicatio ecclesiæ Carnotensis Sanctæ-Mariæ fuit facta XVI kalendas junii.* Le *Chronicon Sancti-Albini Andegavensis* donne pour date de la dédicace: *MXXXVII, XVI calendas novembris* (Communiqué par M. A. Joubert.)

(2) *France pontificale*, par Fisquet, page 59.

(3) Allusion aux erreurs de Bérenger et aux entreprises de l'évêque simoniaque Hildegaire.

» église toute sa chapelle richement fournie d'ornements » épiscopaux et une somme énorme d'argent (1). » C'est par ce pompeux éloge, que le Chapitre de Notre-Dame répondait d'avance aux calomnies du moine Paul contre ce généreux prélat.

Sous l'épiscopat d'Adrald, Guillaume le Conquérant se montra le bienfaiteur de la Cathédrale; ce pieux prince lui fit de nombreuses largesses, et, vers 1070, il y fit construire un élégant clocher sur le point central du transept ; l'intention de ce prince était d'obtenir le repos éternel pour sa fille Adelize qui venait de mourir (2). Nous en avons un témoignage contemporain, c'est l'inscription suivante du Nécrologe : « Le 7 décembre, mourut Adelize, fille du roi d'Angleterre, » pour l'âme de laquelle le roi son père fit à cette église des » dons nombreux et dignes de la majesté royale, et il ordonna » de construire à ses frais le magnifique clocher qui est placé » sur l'église, *et jussit fieri campanarium quod est super ecclesiam preciosum et bonum* (3). »

(1) *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres,* tome III, page 39. — Cf. *Cartulaire de Saint-Père,* tome I, pages 13 et 14, et *Histoire de Chartres* par Souchet, tome II, pages 284 et 289.

(2) Guillaume, duc de Normandie, surpassait tous les princes de son temps en libéralité et en magnificence. Il eut de son épouse Mathilde de Flandre neuf enfants, savoir : Robert, Richard, Guillaume et Henri, Agathe, Constance, Adelize (Adèle qui devint, en 1080, comtesse de Chartres), et Cécile (qui fut abbesse de Caen en 1067). Ainsi parle Orderic Vital en son Histoire Ecclésiastique : Adelize avait été fiancée à Harold ; lorsque celui-ci eut péri à la célèbre bataille de Hastings (1066 la jeune princesse fut placée sous la tutelle de Roger de Beaumont; elle mourut vers 1068. (Voir les *Historiens de France,* tome XII, pages 582 et 615.)

(3) *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres,* tome III, page 218. — Ce beau clocher a été détruit par l'incendie de 1194 ; c'est à tort qu'on l'a confondu avec cette petite flèche qui s'élevait avant 1793 au-dessus du lutrin et que l'on surnommait le *Clocher des Nones* ou *des Babillardes.*



CHAPITRE SIXIÈME

Les restaurations de saint Ives.

PENDANT près de cinq cents ans, tous les historiens de la ville et de la cathédrale admirent comme un fait incontestable que l'église actuelle est la même que fit élever saint Fulbert au commencement du XIe siècle (1). C'est une assertion qui reposait sur l'ignorance absolue de l'histoire monumentale de la basilique. Loin d'être parvenue jusqu'à nous, la cathédrale de Fulbert dut subir, avant l'incendie de 1194 qui la détruisit de fond en comble, des modifications considérables et une restauration presque complète.



SAINT IVES
(Clôture du Chœur.)

En effet il y avait à peine soixante ans que la cathédrale avait été consacrée à Dieu, et déjà elle se trouvait dans un état déplorable. Qu'on ne s'en étonne pas; elle avait été bâtie à la hâte durant les guerres et les pilleries qui désolèrent sous Fulbert le pays chartrain.

Mais saint Ives montait sur

(1) Le *Propre* chartrain du Bréviaire de 1864 reconnaît que la cathédrale de Fulbert a été anéantie par l'incendie de 1194. Ce *Propre* a été rédigé avec beaucoup de soin et d'érudition.

le siège de Chartres : c'était en 1090. On connaît sa rigueur et ses luttes contre les désordres des rois et la rapacité des seigneurs, sa profonde science du droit canonique (1), sa part glorieuse dans l'institution de la *Trève de Dieu*, son zèle pour le développement des ordres monastiques et pour l'instruction de son clergé, en un mot toutes ces hautes qualités qui lui ont valu l'amour des souverains pontifes, Urbain II et Pascal II, la vénération et le dévouement de son peuple, l'admiration de son siècle et de la postérité. Un si grand homme ne pouvait demeurer insensible aux malheurs de sa cathédrale. Il était à peine sorti des tribulations qui affligèrent les premières années de son épiscopat, qu'il entreprenait de la restaurer et de la rendre digne de Dieu et de Marie.

Pour obtenir des ressources pécuniaires, l'intrépide défenseur des règles canoniques ne voulut pas s'adresser au roi Philippe, solennellement excommunié dans le célèbre concile de Poitiers (2). Il envoya, en 1100, deux chanoines auprès du roi d'Angleterre, Henri I[er], dit Beauclerc, qui venait de succéder à son frère Guillaume le Roux. Les chanoines portaient une lettre qui appartient à l'histoire monumentale de la basilique chartraine : nous devons donc la transcrire ici.

« A Henri, roi des Anglais, Ives, humble ministre de l'église » de Chartres, souhaite qu'il vive et règne en Celui par qui » règnent les rois. — Puisque la miséricorde divine vous a fait » monter sur le trône paternel, nous en remercions la divine » clémence, à cause de la grâce qui vous est accordée, et nous » la supplions de vous faire imiter les vertus et la religion de » vos parents, afin que votre sublimité ne déroge en rien de » leur noblesse, et qu'en rien elle ne s'éloigne de leur sage » conduite. Et parce que les États ne sont bien gouvernés que » par l'accord et l'union du sacerdoce et de l'empire, nous en » avertissons Votre Majesté et nous la supplions de laisser, en

(1) Bossuet l'appelle *virum* κανονικώτατον.

(2) L'excommunication avait été prononcée le 18 novembre 1100 par deux cardinaux, légats de Pascal II, et par 140 évêques et abbés. *Histoire de la Cathédrale de Poitiers*, tome I, pages 52 à 56.

» son royaume, toute liberté à la parole de Dieu et d'être con-
» vaincu que la puissance temporelle doit toujours être subor-
» donnée à la puissance spirituelle de l'Église. Car de même
» que le corps doit être soumis à l'esprit, ainsi le gouver-
» nement civil doit être soumis au gouvernement ecclésias-
» tique... Croyez donc que vous êtes le serviteur des serviteurs
» de Dieu et non leur maître; que vous êtes leur protecteur
» et non leur possesseur... En faisant cela vous posséderez
» en paix avec l'aide de Dieu, votre royaume temporel, et par
» sa miséricorde vous parviendrez au royaume éternel.

» De plus, je vous recommande les deux chanoines porteurs
» de la présente lettre; mon église les envoie vers Votre
» Excellence pour lui exposer ses besoins; lorsque vous les
» aurez entendus, daignez venir à son secours, comme il vous
» paraîtra convenable et comme Dieu vous l'aura inspiré. Je
» vous en conjure, ayez pour l'église de Chartres la même
» charité qu'eurent vos généreux parents. En effet, elle garde
» d'eux un souvenir spécial à cause de leur excellence et de
» leur royale munificence. Portez-vous bien; *Valete* (1). »

Ne recevant rien, le saint évêque envoya de nouveau deux de ses chanoines porteurs d'une lettre pour la reine Mathilde; c'était dans les premiers mois de 1101. Il écrivait en ces termes :

« A Mathilde, vénérable reine des Anglais, Ives, humble
» ministre de l'église de Chartres, souhaite de comprendre ici-
» bas la sagesse de Salomon. — La renommée nous a appris
» que vous êtes du nombre des femmes sages et prudentes; à
» la vérité, vous êtes éloignée de nous; mais l'odeur de votre
» grande réputation vous rend présente à nos regards, et nous
» presse de recourir à cette charité que l'Époux des cœurs
» chastes a mise en vous. Nous désirons donc obtenir de Votre

(1) *Patrologie latine*, tome CLXII; *D. Ivonis opera*, epist. 106, col. 124. — Henri I[er] d'Angleterre était le quatrième fils de Guillaume le Conquérant et de Mathilde de Flandre; il était frère d'Alix ou Adèle, comtesse de Chartres-Blois. Il succéda à son frère Guillaume le Roux, tué à la chasse le 1[er] août 1100. Il eut de lamentables démêlés avec saint Anselme, archevêque-primat de Cantorbéry.

» Excellence cette généreuse dilection que, pour la douce
» mémoire de la Reine des Anges, les reines des Angles (1) ont
» toujours témoignée à son église de Chartres à laquelle nous
» présidons malgré notre indignité... Dans cette confiance,
» nous avons envoyé à votre libéralité deux de nos chanoines
» qui vous expliqueront les besoins de notre église et qui
» recevront comme une bénédiction l'offrande que Dieu vous
» aura inspiré de donner (2). »

Cette deuxième lettre de saint Ives ne fut pas plus heureuse que la première, elle n'obtint rien, si ce n'est quelques vagues promesses, comme les rois en sont souvent prodigues. Mais le saint évêque, qui aimait ardemment la beauté de la maison du Seigneur, ne se laissa pas décourager; il écrivit d'une manière plus pressante au roi Henri. Voici sa troisième lettre : elle est probablement de la même année 1101 :

« A Henri, excellent roi des Anglais, Ives, humble ministre
» de l'église de Chartres, souhaite de servir avec bonheur le
» Roi des rois. — Puisque l'Excellence des rois est souvent
» fléchie par les instances de la prière, (quoique nous rougis-
» sions d'être importuns), nous essayons pour la troisième
» fois de toucher Votre Majesté, et nous vous envoyons un
» chanoine de notre église, le vénérable Guillaume, qui vous
» remettra les présentes lettres. Nous frappons à la porte de
» votre cœur généreux, afin d'y exciter la vive dilection que
» vos parents ont eue pour l'église de Chartres, et qu'ils lui
» ont témoignée par des bienfaits sans nombre. — Trois vertus
» doivent principalement briller chez les rois : la piété, la man-
» suétude et la justice. Or, à la piété il appartient d'étendre,

(1) Nous avons cherché à reproduire la similitude de consonnance qui se trouve dans le latin.

(2) *Patrologie latine* de Migne, tome CLXII, epist. 107, col. 125 et 126. — Sainte Mathilde (appelée aussi dans nos vieux historiens, *Maud* ou *Mahaud*) était fille de sainte Marguerite d'Ecosse et première femme de Henri Ier; elle eut toutes les vertus de sa mère, surtout sa généreuse dévotion pour les églises; on la surnomma *la bonne reine*. Elle mourut l'an 1118 et fut enterrée à Westminster. Son nom ne se trouve pas au Martyrologe romain; mais elle est honorée d'un culte public par les catholiques anglais; sa fête se célèbre le 30 avril.

» pour le culte de Dieu, même jusqu'à nous, quelques ra-
» meaux de ses richesses. A la mansuétude, il appartient
» d'écouter les importunités des suppliants. A la justice
» enfin, il appartient de se reconnaître débiteur de ses pro-
» messes. Ce n'est pas pour nous, ni pour aucun mortel que
» nous osons réclamer quelque chose de Votre Excellence,
» mais c'est pour la maison de Dieu ; nous demandons votre
» offrande, parce que nous ne pouvons suffire ni à l'embellir,
» ni à la restaurer, *non sufficimus ad decorandam vel con-*
» *servandam domum Dei.* Nous ne pensons pas que vos lar-
» gesses nous fassent défaut ; parce que ce que nous ne pour-
» rons pas nous obtenir par nous-même, nous avons confiance
» de l'obtenir certainement par les mérites de la bienheureuse
» Vierge Marie, dont, avec la grâce de Dieu, nous sommes les
» fidèles serviteurs. Portez-vous bien. *Valete* (1). »

Cette belle lettre toucha le cœur généreux du roi d'Angleterre, qui chargea la reine d'y répondre. Elle promit au saint évêque de Chartres qu'elle contribuerait largement pour le mobilier de l'église et la reconstruction de la toiture, *ad utensilia vel sarta tecta domus Dei reficienda.* En même temps, elle envoya plusieurs cloches moyennes *campanas,* qui furent sans doute placées dans le clocher central ou le *campanaire* élevé par Guillaume le Conquérant et resté vide jusque-là. Ives la remercia par une lettre très gracieuse ; la voici : « Ives,
» humble ministre de l'église de Chartres, souhaite à Mathilde,
» reine des Angles, de régner dans les cieux avec la reine
» des Anges (2), Puisqu'il ne faut pas juger d'un don par sa

(1) *Patrologie latine* de Migne ; *Opera D. Ivonis,* tome CLXII, col. 133. — Le Nécrologe mentionne l'obit du chanoine Guillaume, porteur de cette lettre, sous la date du 8 mars : *Guillaume, prêtre et chanoine de Notre-Dame, donna cent sous pour l'Œuvre de cette église* (*Cartulaire,* tome III, page 59).

(2) La traduction, dit très bien Mgr Pie, ne saurait rendre ce charmant jeu de mots que saint Ives avait déjà employé dans sa 107e lettre : *Ivo, humilis ecclesiæ Carnotensis minister, Mathildi Anglorum reginæ, cum Regina Angelorum in cœlo regnare* (*Notice historique sur la sonnerie,* page 4). — On sait que les saluts initiaux des lettres remonte à la plus haute antiquité ; mais ce ne fut qu'au XIe et au XIIe siècle que l'on

» valeur intrinsèque, mais par l'affection de celui qui donne,
» nous avons reçu, avec une profonde gratitude et au nom de
» la bienheureuse Vierge Marie, les cloches que vous avez
» envoyées pour cette bienheureuse Vierge. Elles nous sont
» doublement précieuses, d'abord à cause de votre piété,
» ensuite à cause de leur suave mélodie. Nous les avons
» placées dans un lieu retentissant, *in loco celebri*, afin
» qu'elles soient entendues des peuples qui viennent de tous
» côtés. Chaque fois qu'elles sont mises en mouvement pour
» indiquer certaines heures, les oreilles sont si délicieusement
» flattées que votre souvenir se renouvelle dans tous les cœurs.
» Un tel souvenir n'est pas à dédaigner : car il revient dans
» les moments les plus précieux, par exemple, quand la
» divine Victime immolée sur la croix pour nous racheter est
» consacrée sur l'autel du Seigneur par les ministres du nou-
» veau sacerdoce, quand les fidèles honorent Dieu par des
» hymnes célestes et des chants sacrés ; quand Dieu est incliné
» à la miséricorde par le sacrifice des cœurs contrits et
» humiliés, les pécheurs frappant leurs poitrines coupables.
» Sans aucun doute, elles ont part à tous ces biens spirituels,
» les âmes qui, pour l'honneur et l'amour de Dieu, donnent
» à ses ministres une portion de leurs biens temporels. C'est
» de la sorte que vous avez agi envers nous : ce qui man-
» quait à notre indigence, votre générosité a déjà commencé
» à nous le fournir avec grâce, et nous a promis de nous
» procurer plus largement encore ce qui est nécessaire pour
» la réfection des *toits* de notre église. Ainsi, l'ancien peuple
» de Dieu donnait à Moïse, pour le tabernacle, de l'or,
» de l'argent, de l'airain, du fin lin, de la pourpre et de
» l'hyacinthe... Votre Excellence imitera cette forme de la
» piété, puisqu'elle fournira les choses nécessaires pour ré-
» tablir le mobilier et la toiture de la Maison de Dieu. Pour
» toutes ces pieuses offrandes, attendez avec certitude la ré-

vit cette étonnante variété de saluts qui ornèrent le frontispice des lettres. Saint Ives est cité comme l'écrivain qui a le mieux réussi ; tous ses saluts sont charmants. Cf. *Dictionnaire de paléographie et de diplomatique* de Migne. Paris, 1854, col. 1109.

» compense de Celui qui vous les a inspirées. Portez-vous » bien : *Vale* (1). »

Riche des offrandes et des promesses royales de Mathilde, riche aussi des dons de la comtesse Adèle (2) et des restitutions de Hugues du Puiset (3), saint Ives entreprit la restauration complète de sa cathédrale. Sa tendre dévotion pour Marie le guidait. Il fit d'abord restaurer la *toiture* qui tombait en ruines. La reine Mathilde, le prévôt Henri, le chevecier Bernard et la religieuse Adélaïde lui vinrent puissamment en aide. Nous devons ici transcrire l'*elogium* de ces pieux serviteurs de Notre-Dame : — « Le 2 avril, mourut Henri, sous-» diacre et prévôt (1113-1136) de cette sainte Église, qu'il avait » beaucoup aimée durant sa vie, et à qui il laissa en mourant » plusieurs monuments de sa généreuse piété, savoir une » chape en soie, une bibliothèque excellente, un passionnal, » un collier d'or avec une riche émeraude pour la châsse de » la Sainte Vierge. Il restaura à grands frais le toit du chevet » de l'église, lequel tombait en ruines, et il y fit placer sur » un pinacle, un ange doré, afin d'embellir la Maison de » Dieu ; » — « Le 6 mars, mourut Bernard, chevecier (4), et en-» suite moine, qui donna 40 livres pour couvrir cette église, » un lectionnaire d'évangile recouvert d'argent, et un vase

(1) *Patrologie latine : D. Ivonis opera,* tome CLXII, col. 148 et 149, epist. 142.

(2) Adèle fit de nombreuses largesses au sanctuaire de Notre-Dame pour le repos de l'âme de son fils Eudes, et de celle de son mari, Henri-Étienne, qui avait eu la tête tranchée par les Musulmans de la Palestine. *Cartulaire de N.-D. de Chartres,* tome III, pages 3, 58 et 115.

(3) Hugues du Puiset avait pillé les biens de la cathédrale; touché de repentir, il les lui rendit; c'est saint Ives qui nous l'apprend dans une lettre adressée à Daimbert, archevêque de Sens : « Votre » Paternité, lui dit-il, apprendra avec bonheur que Hugues du Puiset, » touché de la crainte de Dieu et plein de componction, nous a rendu » intégralement ce qu'il avait enlevé des biens de notre église. » Epist. 124, *Patrologie latine,* tome CLXII, col. 136.

(4) *Cartulaire de N.-D. de Chartres,* tome III, p. 221. Le chevecier avait la direction des clercs du chœur, des chapelains, des marguilliers et autres officiers de l'Eglise.

» d'argent de 5 marcs avec lequel on porte l'eau bénite; il » donna aussi un autre livre d'argent pour lire aux fêtes de la » très sainte Vierge; pour l'usage de ses frères les chanoines qui » servent quotidiennement au chœur, il acheta la moitié d'un » moulin; enfin après l'incendie (de 1134), il fit reconstruire à » ses frais l'aumônerie de cette église. — « Le 12 septembre, » mourut la religieuse Adélaïde qui se donna beaucoup de » peine pour faire couvrir en plomb les toits de cette église. » — « Le 31 octobre (1118), mourut Mathilde, reine d'Angle- » terre, laquelle, embrassant cette église du privilége de sa » dilection, la décora d'une toiture de plomb, et lui donna » une chasuble bordée en or, quarante livres d'écus pour » l'usage des frères et une multitude d'autres choses. » On connaît le nom de l'ouvrier qui fit la charpente : c'était Jean, fils de Vital. Voici son *elogium* tel que nous le donne le Nécrologe ; ce sont les chanoines reconnaissants du XII[e] siècle qui l'ont rédigé : « Le 24 novembre, mourut Jean, fils de Vital, » fidèle et habile charpentier de cette église, lequel travailla » toujours avec amour et zèle à l'œuvre de cette église (1). »

Après avoir restauré la toiture, le saint prélat fit construire, à l'entrée du chœur, un pupitre ou *jubé* d'une merveilleuse beauté, *pulpitum miri decoris construxit* (2). Ce jubé traversait-il le chœur dans toute sa largeur, ou bien était-il placé du côté du nord, comme dans les églises de Rome? Cette dernière hypothèse nous paraît la plus vraisemblable; car saint Ives lui-même nous dit dans son *Micrologue* : « Lorsque » le diacre chante l'évangile sur l'ambon, il se tourne vers » le midi, qui est le côté destiné aux hommes dans l'église et » non vers le nord où les femmes sont placées (3). » Le saint évêque décrit sans doute ici ce qui se passait dans sa cathédrale.

Par ses exemples et ses paroles, saint Ives sut allumer autour de lui le feu de son zèle pour le sanctuaire de la Mère

(1) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, pages 80, 174, 204 et 212.

(2) *Ibid.*, page 225.

(3) *Micrologue*, chap. 8, tome XVIII, Biblioth. Patrum, page 472.

de Dieu. Aussi, à aucune époque, on ne vit tant de pieuses offrandes et de riches donations : le Nécrologe en fournit la preuve à chaque page (1).

Les autels étaient pauvreteux ; saint Ives voulut les rendre dignes de la divine Victime qui s'y immole chaque jour, et leur donner une richesse presque comparable à celle de l'autel d'or de la cathédrale de Bâle (2). Qu'on en juge par ces textes contemporains : « Adelard, doyen et généreux ami de cette » église, la décora d'ornements nombreux et utiles, entre » autres, de livres excellents, d'une table d'autel en argent et » de deux candélabres aussi en argent ; — Hugues, lévite et » sous-doyen de cette église, donna cent sous pour la dorure » de la table d'autel de la Sainte Vierge ; — Goslin, prêtre » et archidiacre de Notre-Dame, légua quatre coupes d'argent » et cinq anneaux d'or pour achever la table d'autel ; — » Arnaud, diacre et doyen de Notre-Dame, et plus tard moine, » donna, au moment de son départ pour le monastère, dix » livres pour achever la table de l'autel ; — Goslin, diacre et » chèvecier de cette sainte église, donna une table ornée d'or » pour la décoration de l'autel de la Bienheureuse Mère de » Dieu ; — Robert, dit Ragan, lévite et archidiacre de Notre-» Dame, donna trois marcs d'or pour agrandir la table qui se » trouve à gauche de l'autel, près de la châsse de la Sainte-» Vierge ; il fit faire aussi la table de l'autel de la Trinité » toute en argent du poids de trente marcs et de vingt-un » besants (3) ; — Arnaud de Feuillet, sous-diacre et chanoine

(1) Sur les plats du Nécrologe, ouvert à cette époque, on écrivait ces deux vers :

« *Undique dona ferunt burgenses atque coloni,*
» *Pontifices, clerus cum militibus dare pronis.* »

Bibl. communale, n° 26, 2e partie des manuscrits.

(2) Cet autel d'or avait été donné par l'empereur saint Henri, en reconnaissance de sa guérison miraculeuse. On le voit aujourd'hui au Musée de Cluny, sous le n° 3122 ; c'est un des plus splendides ouvrages d'orfèvrerie de cette incomparable collection.

(3) Le besant était une monnaie d'or qui a été d'abord frappée à Constantinople ou Byzance, et qui ensuite a eu cours en France

» de Notre-Dame, donna un marc d'or pour agrandir la table » qui est à gauche de l'autel ; — Gauthier, prêtre et chanoine » de Notre-Dame, laissa huit marcs d'argent et une once d'or » pour agrandir l'autel de la Vierge ; — Ives, évêque de cette » église, laissa, en mourant, cent muids de vin afin qu'avec » le prix on pût agrandir la table de l'autel (1). » Le ciborium qui couvrait le principal autel fut réparé aux frais du chanoine Adam. Ce ciborium, qui était d'une grande beauté, avait été donné par la comtesse Berthe, pour l'âme de son fils Conan, comté de Bretagne (2).

Les autels qui n'étaient point décorés de marbre ou de métaux précieux, furent garnis d'un *pallium* ou d'un parement de la couleur du jour, selon l'antique prescription de l'Église : PALLIO *altare ornetur coloris diei festo vel officio convenientis.* Dans le Nécrologe, cette source intarissable de curieux documents, on trouve, en effet, d'assez nombreuses donations de *pallium;* en voici quelques-unes : « Hugues, » vénérable prêtre et sous-doyen de cette église, lui donna un » riche *pallium;* — Foucher, sacriste de cette sainte église, a » donné à Notre-Dame un *pallium* superbe et une courtine » tissée de soie rouge (3) ; — L'évêque Geoffroi, de pieuse et » douce mémoire, a légué plusieurs *pallium* et plusieurs pièces

durant le Moyen-Age. Le sire de Joinville dit qu'on demanda pour la rançon de saint Louis, un million de besants d'or qui valaient cinq cent mille livres, environ dix millions cent trente-deux mille francs de notre monnaie actuelle, en supposant, comme cela est probable, qu'il s'agit de livres tournois. Cf. *Dictionnaire de Trévoux*, 1721. tome I, col. 998; — *Histoire de saint Louis*, par M. Natalis de Wailly, Paris, 1874. Pages 461 et 462.

(1) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, pages 9, 13, 35, 66, 114, 124, 162, 166, 191, 206, 220 et 225. — Quelques-unes des donations que nous venons d'indiquer, ont dû être faites quelques années avant ou après l'épiscopat de saint Ives. Nous avons cru pouvoir les grouper et les considérer comme appartenant d'assez près à la restauration faite par le grand évêque. Cette remarque regarde tous les autres groupes de donations relatées dans ce chapitre.

(2) *Ibid.*, pages 70 et 220.

(3) *Courtines* se disaient des rideaux qui étaient des deux côtés de l'autel.

» d'étoffe de soie (pour les autels); — La noble matrone
» Philippe de Braine aima d'un vif amour l'église et lui
» donna trente-trois *pallium* ou baldaquins de soie, les
» envoyant un par un, chaque année, la veille ou le jour
» de l'Annonciation, pendant trente-trois ans consécu-
» tifs (1). »

Le pavé du chœur fut intégralement renouvelé. Le sacriste Pierre y fit, à ses frais, mettre une espèce de mosaïque en cuivre et marbre, *scaccarium de auricalco et marmore in pavimento chori de proprio fecit;* et le doyen Zacharie y fit faire le pavé en marbre devant la place du doyen (2).

Le grand Crucifix de l'arc triomphal à l'entrée du chœur se trouvait en mauvais état, comme le reste de l'église; on le restaura avec magnificence, si l'on en peut juger par les dons octroyés à cet effet. Ils sont indiqués au Nécrologe en ces termes : « Guy, lévite et chanoine de la pieuse Mère de
» Dieu, laissa un marc d'argent pour réparer le Crucifix; —
» Mathieu, lévite et chanoine de la Mère de Miséricorde, donna
» quarante sous pour réparer le Crucifix; — Ansger, prêtre
» et archidiacre de Notre-Dame, légua trois anneaux d'or pour
» la réparation du Crucifix; — Salomon, doyen et prêtre très-
» dévot de cette église, contribua pour sept marcs d'argent à
» la restauration du Crucifix; — Goslin, diacre et chèvecier
» de cette église, donna dix marcs d'argent pour le Crucifix.
» — Jean, fils de Vital, charpentier de cette église, laissa,
» pour réparer le Crucifix, une coupe d'argent du prix de
» soixante sous (3). »

Du temps de saint Ives, le vaste chœur de la cathédrale n'avait point de clôture en pierre; il était fermé par de grandes tapisseries historiées qui descendaient du Crucifix et qui couraient d'un pilier à l'autre. C'était tout à la fois une réminiscence mystérieuse du sanctuaire du temple de Jérusalem, et une sage précaution contre le vent et le froid, en faveur des

(1) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, pages 28, 70, 145 et 154.
(2) *Ibid.*, pages 13 et 22.
(3) *Ibid.*, pages 1, 16, 131, 135, 159, 200 et 212.

chanoines qui chantaient matines au milieu de la nuit. Ces tapisseries se nommaient *dorsalia* (dossiers). Plusieurs donations de *dorsalia* ont été faites à Notre-Dame pendant le XIe et le XIIe siècle; voici les principales : « La comtesse Berthe » contribua à la décoration de cette église et lui donna deux » *dorsalia;* — L'évêque Robert qui aimait de tout cœur cette » sainte église, lui rendit plusieurs *dorsalia* qu'il racheta » et qui avaient été injustement enlevés; de plus il lui donna » cinq *dorsalia* neufs achetés à grand prix; — Adrald, véné- » rable évêque de cette église de la miséricordieuse Mère de » Dieu, lui fit don de plusieurs *dorsalia* fort riches; — » Hildeburge, femme de Foucher Nivelon fils, donna à cette » sainte église un *dorsale* superbe pour l'ornementation du » Crucifix; — Guibert, lévite et chanoine, chèvecier et très » fidèle gardien de cette église, l'aima d'un vif amour, au » point que pour la décorer il lui donna un *dorsale* et lui » légua tous ses biens; — Simon de Montfort laissa à cette » église un *dorsale* précieux (1). »

Toute la vitrerie de l'église fut renouvelée : des verrières peintes remplacèrent les vitres unicolores. C'est du temps de saint Ives que la peinture sur verre prit les plus admirables développements. « Nos pères (du XIIe siècle), dit excellem- » ment M. le chanoine Bourrassé, en favorisaient les progrès, » et la considéraient comme un moyen d'embellir leurs » temples par le charme des couleurs et surtout comme très » propre à multiplier les images sacrées. Les grandes verrières » peintes étaient le seul livre où pût lire le peuple à cette » époque, et il y trouvait de sublimes leçons (2). » Aussi les donations de verrières furent-elles alors fort nombreuses: le Nécrologe fait mention des suivantes : « Aimery, clerc et fils » de Herbran, orna cette église d'une belle verrière; — Ernard, » vénérable prêtre de la Bienheureuse Vierge Marie et archi- » diacre de Dreux, portait en son cœur une si ardente dévotion » qu'il se soumit à de perpétuelles et rudes fatigues pour le

(1) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, pages 39, 86, 150, 185, 201, 204 et 225.

(2) *Archéologie chrétienne*, page 321.

» service de Dieu et de Notre-Dame, et qu'il donna largement » pour l'ornementation et l'honneur de cette église; il donna » entre autres choses trois verrières; — Nivelon, lévite et » chanoine de Notre-Dame, décora cette église de deux ver- » rières d'une grande beauté; — Arnaud de Feuillet, sous- » diacre et chanoine de Notre-Dame, orna cette église de deux » verrières; — Arnold, surnommé Quadrigaire, vénérable » prêtre et chanoine de cette sainte église, lui fit don d'une ver- » rière; — Goslin, sous-diacre et prévôt de Notre-Dame, décora » cette église de trois précieuses verrières; — Hugues de » Morville donna une verrière précieuse à ce très-saint temple » de la Mère de Dieu (1). »

L'intérieur fut probablement couvert de peintures polychromes, selon l'usage de l'époque. Les fûts des colonnes, les archivoltes des arcades offrirent des arabesques, des rinceaux de feuillage et diverses figures géométriques. Sur les murs du sanctuaire on vit, sans doute, Jésus-Christ dans sa gloire, accompagné des figures symboliques des quatre Evangélistes. Dans les chapelles absidales ou les absidioles, on représenta les Saints et les Saintes spécialement honorés dans l'église de Chartres. L'absidiole de gauche fut peinte aux frais de Miles, lévite et archidiacre de Notre-Dame, *Capitellum ecclesiæ à sinistrâ parte decenti picturâ decoravit* (2).

Rien aujourd'hui, en France, ne peut nous donner idée des richesses de la sacristie de Notre-Dame au temps de saint Ives; là se voyaient des trésors inappréciables où la

(1) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, pages 48, 54, 66, 73, 114, 129, 137, 143 et 145. — Les trois verrières données par le généreux Ernard, sont-elles celles qui ornent encore le triplet surmontant la porte royale? On peut le conjecturer. Elles éclairaient le *narthex* à l'occident et le sujet qu'elles mettaient sous les yeux des catéchumènes était bien propre à leur inculquer les premières vérités de la religion, car elles avaient pour objet Jésus-Christ, depuis les Prophètes qui l'avaient annoncé longtemps à l'avance jusqu'à l'Ascension : *hæc est vita æterna ut cognoscant te Deum et quem misisti Jesum-Christum.*

(2) *Ibid.*, page 104. *Capitellum ecclesiæ* signifie *petite tête*, *absidiole* de l'église, comme *caput ecclesiæ* veut dire *tête*, *chevet*, *abside de l'église.*

matière et le travail se surpassaient l'un l'autre; les sacristies de Notre-Dame de Lorette et de Saint-Antoine de Padoue, en Italie, nous offrent quelque chose de comparable: ornements sacerdotaux et pontificaux d'une grande magnificence, calices et reliquaires, châsses et crosses, croix et chandeliers, encensoirs et lampes en or et en argent, riches joyaux et pierres précieuses, mille objets d'orfèvrerie sacrée du plus beau travail, livres liturgiques couverts d'or, d'argent et de pierreries. Hélas! le cœur se serre et les yeux se remplissent de larmes en lisant, dans la savante *Introduction au Cartulaire*, la longue nomenclature de tant de chefs-d'œuvre artistiques tombés sous le marteau brutal des révolutionnaires de 1793. Tous ces objets d'art provenaient des donations faites par les rois et les évêques, par les princes et les seigneurs, par les chanoines et les prêtres, par de riches dames et de simples ouvriers; chaque page en mentionne plusieurs. Il est donc impossible d'entrer dans le détail: il faudrait presque un volume.

Le grand évêque de Chartres ne travailla pas seulement à pourvoir la cathédrale des objets destinés à l'intérieur. L'édifice même reçut plusieurs additions importantes: deux grosses tours furent élevées à l'occident; ce sont celles qui supportent nos clochers. La longueur de l'édifice se trouva augmentée d'une vingtaine de mètres; la largeur resta la même, car nous avons la certitude que les murailles extérieures des deux galeries parallèles de la crypte ne s'élevaient pas au-dessus du pavage actuel de l'église haute. La crypte fut prolongée jusqu'aux pieds des nouvelles tours; elle fut ornée de peintures murales, dont quelques-unes existent encore; on doit attribuer au XIIe siècle une piscine et un baptistère qui se trouvent dans la galerie du Sud. Deux nouvelles entrées furent pratiquées, pour descendre à la crypte, avec couloirs et escaliers, au préjudice de la *Cave au Bois*, côté nord, et de la chapelle Saint-Martin, côté du midi; c'est devant cette dernière entrée que saint Ives fit construire la gracieuse porte dont les jambages sont couverts de colonnes aux chapiteaux imitant la corbeille corinthienne; l'arcade est ornée des riches moulures de l'époque. Devant la porte Royale qui précédait

le narthex, il commença la construction d'un magnifique vestibule ou porche ouvert : les trois baies d'entrée, correspondant à la nef et à ses collatéraux, sont encore debout; elles attirent tous les jours l'admiration des connaisseurs. Deux généreux chanoines de la cathédrale lui vinrent ici puissamment en aide; le Nécrologe a conservé leurs noms : « Ragembold, sous-diacre et chanoine de Notre-Dame, donna la » plus grande partie de ses propriétés pour la construction » du vestibule de la façade de cette église; — André, prêtre » et chanoine de Notre-Dame, laissa un arpent et demi de » vignes pour la construction du vestibule de cette église (1). » Ne peut-on pas conjecturer que saint Bernard d'Abbeville ou de Tiron contribua aussi à l'érection de ce porche? Il avait, dans son monastère de Tiron, plus de cinq cents religieux de tout art et de tout métier; les sculpteurs et les imagiers surtout y abondaient. Or il voulait qu'ils s'y occupassent de leur art, leur rappelant ce point de la règle bénédictine : *Artifices si sint in monasterio, cum omni humilitate facient ipsas artes.* Par reconnaissance envers saint Ives et le Chapitre de Notre-Dame, il leur aura fait sculpter les statues et les chapiteaux historiés qui ornent les trois baies (2). Le travail est si délicat, si fini que l'ardente piété de moines-artistes a pu seule l'exécuter. C'est, sans doute, pour faciliter ce travail de sculpture que les moines de Tiron établirent, en 1117, une succursale à Chartres, dans une maison située près du Marché, *juxta forum.* Ces moines-artistes venaient, pour la plupart, du midi de la France, où les monuments romains abondent; de là, sans doute, les réminiscences antiques qu'on remarque dans plusieurs parties du portail occidental.

(1) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, pages 88 et 186. — Le chanoine André a souscrit en 1105 la charte donnée par saint Ives en faveur de l'église de Notre-Dame du Bourgmoyen à Vendôme. *Patrologie latine*, tome CLXII, col. 290.

(2) Le Nécrologe de Notre-Dame mentionne saint Bernard parmi les bienfaiteurs de la cathédrale; il lui consacre les lignes suivantes, page 98 : « Le 25 avril, mourut Bernard, abbé de Tiron, qui construisit » dès les fondements l'église du monastère de Tiron, et qui y réunit » des moines nombreux sous la règle de la sainteté et de la religion. »


Colonnette
portail occidental

Après avoir raconté les restaurations opérées par le zèle de saint Ives, nous devons faire connaître les quatre chanoines dévoués qui aidèrent avec zèle leur saint évêque, et le suppléèrent dans la surveillance et la direction des travaux; car l'évêque ne pouvait être partout. Nous avons déjà parlé d'Adelard, le doyen du Chapitre; voici les noms des trois autres avec leur *elogium* du Nécrologe: « Eudes, » digne prêtre de Dieu et chanoine de la sainte » Mère de Dieu, se rendit fort utile dans la » restauration de cette église; — Hugues, vé- » nérable prêtre et sous-doyen de cette église, » homme puissant en parole, sage dans le » conseil, courageux dans l'action, fut utile » pour l'administration et la décoration du » saint temple de la Mère de Dieu; — Etienne, » sous-chantre de cette sainte église, rendit de » grands services pour la restauration de ce » temple (1). »

Signalons maintenant les ouvriers qui y travaillèrent. Saint Ives et les chanoines reconnaissants ont inscrit leurs noms et leurs obits parmi les rois et les évêques, parmi les seigneurs et les prêtres. Nous avons déjà parlé de Jean, le charpentier qui suspendit la cloche de 5,000 livres, et d'un autre Jean, fils de Vital, qui fut le charpentier fidèle et utile de la cathédrale. Le Nécrologe parle encore des suivants : « Manvald, breton et charpentier de Notre-Dame; — Vital, » ouvrier artiste de cette sainte église, qui a laissé trois » quartiers de vigne aux chanoines de cette même église; — » et Martin, charpentier (2). »

Sous l'épiscopat de saint Ives, les donations d'immeubles se

(1) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, pages 133, 145 et 199.
(2) *Ibid.*, pages 112, 196 et 21.

multiplièrent d'une manière merveilleuse envers Notre-Dame de Chartres, tant ce grand évêque avait su enflammer tous les cœurs d'un généreux amour pour Marie : églises, maisons, moulins, fours, granges, terres, prairies, vignes, forêts, dîmes, rentes et fiefs de tout genre sont donnés avec une profusion qui nous étonne, nous qui vivons en des temps que l'incrédulité a flétris et rendus avares.

C'est ainsi que sous la puissante impulsion de saint Ives, et de Marie son inspiratrice, on vit l'habileté artistique, les richesses temporelles, les volontés combinées des princes et des prêtres, des moines et des peuples, se coaliser pour décorer avec splendeur la Maison de Dieu et le sanctuaire de la Reine du Ciel. On le verra mieux encore dans le chapitre suivant.



CHAPITRE SEPTIÈME

Construction des deux tours.

Ce ne fut pas assez pour saint Ives d'avoir restauré et embelli le sanctuaire de Notre-Dame ; actif et infatigable, il voulut encore lui donner un nouveau et impérissable témoignage de sa piété généreuse et de son filial amour, en faisant construire deux tours gigantesques. Son pieux projet fut exécuté : ces deux tours sont encore debout, elles furent surmontées à des époques différentes des deux clochers qui font l'orgueil de la ville et de la province.

Ce chapitre racontera l'histoire merveilleuse de cette construction. — Nous avons dit que la cathédrale de Vulphard avait probablement deux tours massives qui flanquaient sa façade occidentale. Nous avons ajouté que celles-ci, n'ayant pas été détruites par l'incendie de 1020, auraient été adaptées le mieux possible à l'église supérieure de saint Fulbert; mais nous ajoutons que, dans ce sinistre, elles avaient été profondément calcinées. En admettant ces conjectures, il faut admettre aussi que saint Ives les fit abattre, afin de pouvoir doter sa cathédrale de deux tours supérieures à tout ce que le monde possédait en ce genre ; car il est certain que ce grand évêque a commencé la construction des tours que nous admirons encore aujourd'hui. Elles sont à vingt-cinq mètres à l'ouest des anciennes. Les fondements du clocher-vieux ont dû être jetés en 1091 ; car il est dit du doyen du Chapitre de Notre-Dame, Adelard, mort le 26 août 1092 : *Adelard, doyen et ami dévoué de cette église, a construit la salle capitulaire et a été très utile pour l'édification de la tour. Adelardus, decanus, hujus ecclesiæ amator præcipuus, hoc capitulum construxit et ad ædificationem* TURRIS *multum profuit* (1). Ensuite, le Nécrologe de Notre-

Dame nous donne les noms des donateurs qui ont mérité une mention spéciale, et qui, tous, étaient des contemporains de saint Ives, comme on peut s'en assurer en dépouillant les signatures des chartes données par le saint prélat : « Mathieu, » lévite et chanoine de la Mère de Miséricorde, a donné 40 sols » pour l'édification de la tour. — Adam, lévite et chanoine » de la Mère du Seigneur, a donné 50 sols pour l'œuvre de la » tour. — Gautier, archidiacre, a donné 20 livres pour l'œuvre » de la tour. — Nivelon, lévite et chanoine de Notre-Dame, a » donné, pour l'œuvre de la tour, deux marcs d'argent. — » Albert de Meiz, prêtre et chanoine de cette église, a légué, » pour son âme et celle de son frère André, vingt livres qui ont » servi à l'édification de la tour. — Hugues, lévite et grand- » chantre de la miséricordieuse Mère du Seigneur, a donné » cent sols pour l'œuvre de la tour. — Arnoul Payen, de Mon- » gerville, chanoine et sous-diacre de Notre-Dame, et prévôt » d'Auvers (2), s'est fait moine et a donné vingt muids de blé » pour l'édification de la tour (3). — Regnault, prêtre et cha- » noine, a, pour son âme et celle de son père, légué dix livres » pour l'œuvre de la tour. — Ernaud, lévite et chancelier de » Notre-Dame, a donné cent sols pour l'œuvre de la tour. — Le » chanoine et préchantre Hamelin, à leur exemple, avait légué » soixante sols pour ce même travail (4). » La tour, dont il est

(1) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, page 162. — Adelard était un esprit actif, dévoué, intelligent : dès 1089, il écrivit à Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, en faveur du sanctuaire de Notre-Dame. On peut voir sa lettre, empreinte d'une noble fierté, dans les notes de Souchet sur les lettres de saint Ives, col. 450 du tome CLXII, de la *Patrologie latine* de Migne.

(2) *Auvers-Saint-Georges*, commune de l'arrondissement d'Etampes dans Seine-et-Oise. C'était le chef-lieu d'une des quatre grandes prévôtés du Chapitre de Chartres.

(3) Le muid de blé valait douze setiers, et le setier contenait 127 litres ; les douze muids du chanoine Arnoul équivalaient donc à 15 hectolitres 24 litres. Cf. l'excellente brochure de M. le conseiller Benoît sur les *Anciennes mesures d'Eure-et-Loir*. Chartres, Garnier, 1843.

(4) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, pages 1, 17, 24, 131, 16, 32, 93, 97, 177, 179, 195, 205, 208 et 212.

ici question, est celle que nous appelons aujourd'hui le *clocher-vieux*. Tout le prouve, son habile construction, ses profils et ses moulures d'une élégance incomparable, ses matériaux de choix mis en œuvre avec des joints épais de mortier; on n'avait pas encore oublié les traditions du siècle précédent. Une autre remarque à faire, c'est que chacune des énormes pierres qui sont entrées dans la construction, porte un signe lapidaire; il faut en conclure qu'elles ont été taillées par des tâcherons, c'est-à-dire par des ouvriers qui travaillaient à la tâche, et non à la journée. Quel salaire recevaient-ils? Je l'ignore. Aucun document ne nous l'apprend.

La construction de la tour, qui se nomme aujourd'hui le *clocher-neuf*, ne paraît pas avoir commencé avant l'an 1110; du moins ce n'est qu'à cette date qu'on trouve les noms des chanoines donateurs à l'œuvre des tours, *ad opus turrium*, comme s'exprime le Nécrologe ou obituaire de Notre-Dame. Voici ceux dont il parle : « Henri, sous-diacre et prévôt de » cette sainte église, a donné quinze livres pour l'œuvre des » tours. — Eudes, lévite et prévôt, a donné quinze livres à » cette sainte église pour l'œuvre des tours. — Reinier, de » bonne mémoire, archidiacre, a légué cent sols pour l'édifi- » cation des tours. — Simon, diacre et chanoine de Notre- » Dame, a donné 40 sols pour l'œuvre des tours (1). »

Le clocher-neuf est moins bien construit que son aîné : les profils sont mal dessinés; l'appareil est mal établi; c'est un travail dû à des mains inexpérimentées. Les pierres, qui sont énormes, comme celles du clocher-vieux, ont été posées l'une sur l'autre sans une couche suffisante de mortier; il en est résulté qu'un grand nombre de ces pierres se sont brisées par le milieu. On y aperçoit des signes lapidaires comme au clocher-vieux; ceux qui ont été gravés dans la cage de l'escalier sont remarquables par leurs formes géométriques.

Nous pensons que ces deux tours ont été élevées par des ouvriers chrétiens qui formèrent au Moyen-âge ces fameuses associations connues sous le nom de *frères maçons, libres*

(1) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, pages 80, 147, 189 et 200.

maçons, logeurs du bon Dieu et de Notre-Dame, confrères de l'œuvre sainte, corporations ouvrières, qui devinrent habiles et qui enrichirent la France de tant de superbes basiliques, l'admiration des siècles.

Les travaux marchèrent d'abord lentement, soit à cause du *mal des Ardents,* qui, vers 1130, amena dans l'église souterraine une foule de malades, soit à cause des guerres et des croisades, soit à cause du grand incendie qui détruisit la ville en 1134. Mais un dévouement merveilleux et inconnu jusque-là va achever en quelques mois l'œuvre des tours : en 1144, les âmes s'émeuvent, les populations entières se lèvent et se rendent à Chartres pour travailler à l'œuvre de Dieu et de sa douce Mère. Un beau spectacle s'offre alors aux regards du ciel et de la terre : une noble émulation entraîne tout le monde au travail : les femmes mêmes prennent part à ces pénibles labeurs que la foi leur fait envisager non-seulement comme légers et méritoires, mais comme pleins de charme et d'honneur.

C'est ici un fait certain; tous les choniqueurs du XII[e] siècle en parlent; pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir les *Annales* de Robert de Thorigny, de Raoul de Diceto, d'Ordéric Vital, etc. Je ne citerai que Robert de Thorigny, appelé par plusieurs auteurs Robert du Mont, parce qu'il était abbé du monastère du Mont-Saint-Michel, près d'Avranches (1). Voici ce qu'il dit à la date de 1144 : « En cette même année, on vit pour la pre-
» mière fois, à Chartres, les fidèles s'atteler à des chariots
» chargés de pierres, de bois, de blé et de tout ce qui pouvait
» servir aux travaux de la cathédrale, dont les tours s'éle-
» vèrent alors comme par enchantement. Jamais on ne reverra
» pareil prodige (2). L'enthousiasme gagna, pour ainsi dire,
» toute la France et la Normandie. Partout on s'humiliait;

(1) Cette célèbre abbaye, qui était devenue, il y a trente ans, une maison de détention, a été rendue au culte, grâce aux soins de Monseigneur de Coutances. Elle possède encore sa merveilleuse église, un des chefs-d'œuvre de l'art gothique.

(2) *Ubi quæ qui non vidit jam similia non videbit; non solum ibi sed etiam in totâ pene Franciâ et Normanniâ et aliis multis locis.*

» partout on faisait pénitence; partout on pardonnait à ses
» ennemis. De tous côtés on voyait des hommes et des femmes
» traîner de lourds fardeaux à travers des marais fangeux,
» demander les coups de la discipline, et célébrer, par des
» chants de triomphe, les miracles que Dieu accomplissait sous
» leurs yeux (1). »

A Chartres, ces admirables chrétiens s'attelaient à des chariots faits tout exprès et bénits d'une bénédiction spéciale; ils se rendaient jusqu'aux carrières de Berchères-l'Évêque, à huit kilomètres de la ville; là ils chargeaient les énormes pierres et les amenaient au pied de l'œuvre. On vit alors, à Chartres, les merveilles que la Reine du ciel a opérées de nos jours à la Salette et à Lourdes, miracles nombreux, offrandes généreuses, milliers de pèlerins accourant de tous les points de la France.

Nous avons sur ces merveilleuses manifestations du XIIe siècle deux curieux documents qu'il faut mentionner ici, parce qu'ils appartiennent à l'histoire monumentale de notre basilique; l'un et l'autre datent de 1145. Le premier est une lettre de Hugues, archevêque de Rouen, adressée à Thierry, évêque d'Amiens : il lui raconte comment ses diocésains, d'abord peu soucieux de se bâtir une cathédrale, sont allés visiter Chartres, et ont été émerveillés de ce qu'ils y ont vu, de la foi des travailleurs et des prodiges dont cette foi était récompensée; revenus à Rouen, les Normands ont imité les Chartrains, et Marie leur a accordé les mêmes bénédictions. Voici sa lettre :

« Au révérendissime père Thierry, évêque d'Amiens,
» Hugues, ministre de l'église de Rouen, prospérité éternelle
» en Jésus-Christ. — Les œuvres du Seigneur sont grandes et
» toujours proportionnées à ses volontés! C'est à Chartres
» que des hommes ont commencé à traîner humblement des
» chariots et des voitures pour aider à la construction d'une
» église, et que Notre-Seigneur a récompensé leur humilité
» par des miracles éclatants. Le bruit de ces merveilles s'est
» répandu de toutes parts et a enfin réveillé notre Normandie

(1) *Scriptores germanici* par Pertz, tome VI, page 496.

» de son engourdissement et de son insouciance pour les » églises. Nos diocésains, après avoir demandé notre béné- » diction, se sont transportés jusqu'à Chartres et y ont pré- » senté leurs prières et leurs offrandes. Ils sont revenus avec » la résolution d'imiter les Chartrains. En effet, un grand » nombre de fidèles de notre diocèse et des autres diocèses de » notre province se sont mis à travailler à leur église cathé- » drale, leur mère (1).

» Ils ne veulent admettre, dans leur société, personne qui » n'ait auparavant confessé ses péchés et fait pénitence, qui » n'ait déposé toute haine et tout désir de vengeance, qui » ne soit rentré en paix et en sincère concorde avec ses » ennemis. Les associés élisent entre eux un chef; et, sous » son commandement, tous, humblement et en silence, » s'attellent à des chariots, présentent des offrandes, s'im- » posent des privations, se donnent la discipline et versent » des larmes.

» Or, ces trois choses que nous avons marquées, savoir » la confession avec la pénitence, la réconciliation avec les » ennemis, l'humilité dans la marche jointe à l'obéissance » envers les chefs sont autant de conditions nécessaires que » nous exigeons de tous ceux qui s'adressent à nous. Lorsque » nous voyons qu'ils les veulent bien observer, nous les » recevons charitablement, nous les absolvons de leurs péchés, » et nous leur donnons notre bénédiction. Après cela, se » mettant en chemin dans ces bonnes dispositions, il arrive » souvent que leur foi est récompensée par des miracles que » Dieu opère, principalement dans nos églises, à l'égard des » malades qu'ils amènent avec eux, lesquels ont la joie de » retourner chez eux en pleine santé. Nous permettons à nos » diocésains d'aller pratiquer cette dévotion dans les autres » diocèses; mais nous leur défendons d'entrer dans les lieux

(1) Le travail des Normands du XII[e] siècle existe encore à la cathédrale de Rouen, c'est le vieux clocher appelé la tour de Saint-Romain; elle est presque semblable à notre *clocher-vieux*. *On la dirait du même maître*, s'écrie M. Viollet-Leduc; non, elle est seulement des mêmes ouvriers.

» où il y a des excommuniés et où l'on a interdit la célébra-
» tion de l'office divin (1). »

Le second document est plus curieux encore; c'est une longue lettre de Haimon, abbé de Saint-Pierre-sur-Dive (2); elle est adressée à ses confrères de Tutbury, petit prieuré qui dépendait directement de l'abbaye de Saint-Pierre (3). Elle confirme de point en point les assertions de l'archevêque de Rouen, et nous montre quels prodiges la foi ardente sait enfanter ou obtenir. — Le texte intégral de cette lettre si édifiante paraissait perdu, lorsque M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, eut le bonheur de le retrouver en 1859, à la Bibliothèque Nationale, dans le manuscrit 929 du Fonds français de Saint-Germain; et il l'a publié, avec une savante introduction, dans la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes (5e série, tome I). Nous en reproduisons quelques passages.

« Qui a jamais vu dans toutes les générations écoulées, qui
» a jamais entendu dire que des tyrans, des princes, des sei-
» gneurs puissants dans le siècle, enflés de leurs honneurs et
» de leurs richesses, que des hommes et des femmes nobles
» de naissance ont courbé leurs têtes fières et hautaines, se
» sont attachés aux chariots avec des traits, comme des bêtes
» de somme, et ont voituré, jusqu'à l'asile de Jésus-Christ, le

(1) Cette lettre, dont l'original ne se retrouve plus, est arrivée jusqu'à nous dans un manuscrit de l'abbaye du Bec, en Normandie, manuscrit que possède aujourd'hui la Bibliothèque nationale. Elle a été publiée, pour la première fois, par dom Luc d'Achéry, à la suite des œuvres de Guibert de Nogent-sous-Coucy. Depuis, elle a été publiée dans diverses collections : dans les *Annales* de Mabillon, tome VI, page 392; dans les *Conciles* de Bessin, tome II, page 29; dans les *Historiens* de dom Bouquet, tome XIV, page 319; dans la *Patrologie latine*, tome CXCII, col. 1135. Elle a été traduite par les auteurs de l'*Histoire littéraire de France*, tome XII, et par M. Hamon, curé de Saint-Sulpice, en son *Histoire du culte de la sainte Vierge en France*, tome I, page 196.

(2) Saint-Pierre-sur-Dive était une célèbre abbaye dépendante de l'ancien évêché de Sées; elle a été supprimée en 1690; mais son église existe encore et forme un des monuments les plus remarquables du Calvados, ou diocèse actuel de Bayeux.

(3) Tutbury, *Totesburia* en latin, est situé en Angleterre dans le comté de Strafford.

» vin, le blé, l'huile, la chaux, les pierres, les bois et toutes » les choses nécessaires pour la nourriture des ouvriers et » pour la construction d'une église (1)? Mais ce qui est encore » plus surprenant, c'est qu'au milieu de ce rude labeur, où » quelquefois plus de mille personnes, hommes et femmes, » sont attachés au même chariot (tant la masse est énorme, » tant la machine est lourde, tant la charge est pesante), il » règne un si profond silence qu'on n'y entend pas la moindre » parole, ni le moindre chuchotement.

» Quand on s'arrête dans le chemin, rien ne retentit que la » confession publique des péchés et la prière suppliante qui » implore le pardon. Là, à la voix des prêtres qui prêchent la » paix, les haines sont étouffées, les dissensions sont bannies, » les dettes sont remises et l'union des cœurs est rétablie. Se » trouve-t-il quelqu'un assez endurci pour ne point pardonner » à ses ennemis, ou pour refuser de se soumettre aux pieuses » exhortations des prêtres, aussitôt son offrande est retirée du » char comme immonde, et lui-même est chassé avec igno- » minie et grande honte de la société du peuple saint.

» Lorsque le peuple fidèle s'est mis en marche au son des » trompettes et sous les étendards sacrés, il continue (ce qui » est admirable à dire), il continue sa route avec tant de facilité » que rien ne l'arrête, ni la hauteur des montagnes, ni la » profondeur des eaux qu'il rencontre; vous croiriez voir » l'antique peuple hébreu qui traverse le Jourdain en colonnes » serrées. Lorsque nos pèlerins ont à traverser quelque rivière » ou quelque fleuve, ils y entrent avec tant de confiance que » le Seigneur semble les y guider lui-même; jusque là que » les flots de la mer même s'arrêtèrent pour les laisser venir » chez nous; ce prodige est arrivé à Sainte-Marie-du-Port, et » il nous a été affirmé par ceux-là qui en ont été favorisés (2).

(1) Cette scène est fort bien représentée dans un vitrail légendaire, au collatéral sud. *Onusti vino, tritico, oleo, calle lapidoso, lignis cæterisque vel vitæ usui, vel structuræ ecclesiarum necessariis, ad Christi asylum, animalium more brutorum, pertrahebant.*

(2) Sainte-Marie-du-Port était une dépendance de la paroisse d'Ouistreham, à l'embouchure de l'Orne.

» Arrivés à l'église qu'ils veulent aider à construire, ils » forment tout autour, avec leurs chariots, comme un camp » spirituel, et, pendant toute la nuit suivante, l'armée du » Seigneur veille et chante des psaumes et des cantiques. Sur » chacun des chariots on allume des cierges et des lampes; » on y place les infirmes et les malades; afin de leur procurer » du soulagement, on y apporte les Reliques des Saints, et » l'on prie pour eux. Ensuite on fait des processions, les » prêtres et les clercs en tête et le peuple à la suite, et l'on » implore, avec une ferveur nouvelle, la clémence du Seigneur » et de sa douce Mère pour obtenir la guérison complète des » malades.

» Aussi la Mère de la Miséricorde se laisse promptement » fléchir; elle compâtit aux douleurs de ceux qui l'invoquent, » et elle leur accorde la guérison des malades pour qui elle » est implorée avec tant de ferveur. Alors les malades et les » infirmes guéris s'élancent des chariots; ils jettent au loin » les bâtons sur lesquels s'appuyaient leurs membres débiles, » et courent jusqu'à l'autel pour remercier leur Bienfaitrice. » Les aveugles éclairés et joyeux marchent avec assurance; » les hydropiques, débarrassés de leur enflure, sont en même » temps délivrés de leur soif malfaisante. Que dirai-je encore? » Énumèrerai-je toutes les guérisons? Mais ce n'est pas pos- » sible, car elles sont innombrables. Cependant, pour chacune » de ces guérisons miraculeuses, on fait des processions » solennelles jusqu'à l'autel principal, on sonne les cloches, » on chante les louanges de la Mère de la Miséricorde, on lui » rend mille actions de grâces.

» Telles sont les veilles saintes, telles sont les divines gardes, » tels sont les camps du Seigneur, tel est le nouveau genre de » piété, tel est le rit divinement établi. Il n'a rien de charnel; » on n'y aperçoit rien de terrestre, mais tout y est céleste; » toutes ces veilles sont vraiment angéliques, car on n'y en- » tend que des hymnes de louanges et d'actions de grâces. » Cette sainte institution a commencé pour l'église de Chartres; » elle a ensuite été confirmée dans notre église de Saint-Pierre » par d'innombrables prodiges; enfin elle s'est répandue au » loin dans presque toute la Normandie; elle s'est surtout

» occupée des sanctuaires dédiés à la Mère de Miséri-
» corde (1). »

Voilà, dirai-je ici avec M. le chanoine Bourassé, voilà comment plusieurs de nos basiliques du Moyen-Age furent construites. On comprend pourquoi ces immenses édifices s'élevaient comme par enchantement. Mille bras se consacraient, par un sentiment plus fort que tous les obstacles et supérieur aux intérêts mondains, aux plus pénibles travaux, aux occupations les plus humbles. Les ennemis de l'Église n'ont pas manqué de dénaturer les faits. Ils prétendent que ces magnifiques ouvrages sont le produit des sueurs et du sang du peuple. Les corvées, disent-ils, usaient les forces et dégradaient l'esprit par des travaux excessifs et des privations barbares. Les deux lettres qu'on vient de lire font évanouir ces fausses et injustes déclamations (2).

Tel fut, ajouterai-je, l'admirable dévouement avec lequel toutes les classes de la société travaillèrent à la construction de nos merveilleux clochers. Elles n'étaient pas seulement enflammées par leur tendre amour envers la très sainte Vierge; elles l'étaient encore par des miracles aussi incontestables que nombreux. Il est donc vrai de dire que la construction de nos deux tours occidentales est un des plus touchants témoignages de la dévotion envers Marie et une des preuves les plus magnifiques des grâces qui en sont le fruit.

Les tours carrées furent terminées en 1145. Il restait à les surmonter d'une flèche pyramidale. Mais ce difficile travail ne put s'exécuter immédiatement; il dut être remis à cause des guerres de cette époque et de la seconde croisade qui fut alors résolue. En l'année 1150, après les mauvais succès des Croisés, le retour du roi Louis-le-Jeune et le siège d'Antioche par les Turcs, saint Bernard vint à Chartres prêcher à nouveau la guerre sainte. C'est même dans la cathédrale que ce grand

(1) Les quinze autres paragraphes de la lettre de Haimon racontent les miracles opérés à Saint-Pierre-sur-Dives.

(2) *Les plus belles églises du monde*, page 227.

Saint fut élu généralissime (1), et que la plupart des seigneurs prirent une seconde fois la croix.

Ce fut vers cette époque qu'on résolut de reprendre les travaux des tours et de les surmonter de leurs flèches. On commença par le clocher-vieux, sous l'épiscopat de Robert II. En mourant le 1er février 1155, l'évêque Goslin de Lèves avait laissé cent livres pour cette œuvre; c'est une somme considérable et équivalente à 15,000 francs, valeur actuelle (2). D'autres donations furent faites dans la suite; mais elles ne sont pas inscrites au Nécrologe.

Cette construction se fit avec une lenteur désespérante, puisqu'en 1164 le soubassement de la flèche jusqu'aux arcades ogivales des baies n'était pas encore terminé. Nous en possédons la preuve matérielle; car sur le boudin de l'archivolte de la grande baie qui regarde le clocher-neuf on lit l'inscription suivante en grandes lettres romaines :

HARMAN'

1164 NDD (3).

c'est-à-dire, *Harmanus* 1164, *nato Domino*, ou en français, *Herman*, 1164, *après la naissance du Seigneur.*

Après cette date, je n'ai plus rien trouvé sur la construction du clocher-vieux. Il est certain néanmoins que sa flèche

(1) Saint Bernard refusa, sans qu'aucune instance ébranlât sa résolution : il avait compris que sa place n'était pas à la tête des armées. On peut voir, à ce sujet, la belle lettre qu'il écrivit au pape Eugène III, *epist.* 256, tome I, page 113, *S. Bernardi opera omnia*. Lugduni 1658. « *Quis sum ego ut acies castrorum disponam, ut egrediar ante facies* » *armatorum aut quid tam remotum a professione meâ.* »

(2) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, pages 32 et 91.

(3) Le *fac-simile* de cette inscription, moins l'abréviation *us*, se voit sur la planche 50 de l'Atlas de la *Monographie*. Certains auteurs contestent l'usage des chiffres arabes à cette époque. M. Michel Chasles, membre de l'Institut, nous certifie qu'au XIIe siècle les chiffres arabes étaient fort communs, sans être d'un usage universel. — Cet Herman fut sans doute un maître de l'œuvre. M. Lecocq (*Maîtres de l'Œuvre*, *p.* 41), signale encore comme maître de l'œuvre à cette époque *Rogerus*, dont le nom, découvert par M. Didron aîné, est gravé en caractères du XIIe siècle au portail occidental.



octogone a dû être complètement terminée sous l'épiscopat de Guillaume de Champagne (1). En effet, on ne voit absolument aucune allusion aux travaux des tours dans la volumineuse correspondance des deux successeurs immédiats de Guillaume, Jean de Salisbury et Pierre de Celle. Or, peut-on supposer que ces deux illustres évêques n'aient jamais dit un seul mot de leur cathédrale, si on y avait travaillé de leur temps? D'ailleurs, tous les caractères architectoniques de la flèche indiquent clairement qu'elle était achevée en 1175. Cette flèche immense, décorée d'arêtiers sur les angles et de nerfs sur les faces et revêtue d'imbrications en écailles cintrées, est construite avec le calcaire tendre et léger de Marboué (2); et sa construction est si parfaite qu'elle a pu subir deux incendies terribles et traverser sept cents hivers sans qu'une seule pierre se soit affaissée.



PORTAIL OCCIDENTAL
(Baie centrale.)

Ce fut un doux spectacle pour les Beaucerons du XII[e] siècle, lorsqu'ils aperçurent de loin pour la première fois cette flèche, objet de tant de labeurs, porter majestueusement l'étendard de la croix à une hauteur inconnue jusque-là. Quelles suaves émotions de pieuse joie et de saint orgueil ils durent éprouver!

Quant aux habitants même de la cité, que leurs affaires attiraient près la cathédrale il devait y avoir pour eux quelque

(1) Guillaume de Champagne s'est démis du siège de Chartres en 1176; il a été remplacé par Jean de Salisbury.

(2) Marboué est un bourg dans la vallée du Loir, à 5 kilomètres de Châteaudun, sur l'antique voie romaine de Chartres à Blois et Tours. (*Statistique archéologique d'Eure-et-Loir* par de Boisvillette, page 218.)

charme à traverser cette sorte de galerie qui commençait au nord sous le clocher-neuf, se continuait devant la porte royale alors reculée de toute l'épaisseur des tours, et débouchait au pied du clocher-vieux entre l'ange porteur du cadran solaire et l'*asinus ad lyram*. Sur une longueur de cinquante mètres, on y était à l'abri du vent et de la pluie, et l'on devait être heureux de contempler en passant ces figures souriantes de tous les bienfaiteurs de l'Église; elles étaient mieux connues alors qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Nous compléterons ici la liste des saints honorés dans le diocèse. Outre saint Fulbert dont Rouillard disait : « C'est un » prélat insigne et des louanges duquel ma plume ne se peut » assouvir ni en prose ni en vers », outre saint Ives que le pape Urbain II avait sacré évêque de ses propres mains, nous avons au XIe siècle saint Gilduin, neveu du baron du Puiset. Élu par le clergé et par le peuple de Dol, en Bretagne, dont il était originaire, pour être leur évêque, il ne voulut point accepter cet honneur à cause de son jeune âge, il se rendit à Rome pour faire agréer son refus par le pape qui était alors saint Grégoire VII. A son retour en France, pour satisfaire sa dévotion envers Notre-Dame, il fit une visite au sanctuaire de Chartres : il y passa des jours et des nuits devant la sainte Châsse dans une continuelle prière. C'est là qu'il tomba malade; il aurait voulu rendre le dernier soupir sous le précieux vêtement de Marie, mais on le transporta à l'abbaye de Saint-Père où il mourut le 27 janvier 1078; il fut inhumé dans le chœur de l'église abbatiale.

Au XIIe siècle, nous avons saint Bernard de Tiron que nous avons signalé dans le chapitre précédent comme ayant contribué à l'érection de ce porche spacieux ouvert devant le portail occidental. Il mourut le 14 avril 1117;

Et enfin saint Adjuteur qui, après avoir beaucoup souffert pendant la guerre contre les Sarrasins, reçut l'habit monastique à l'abbaye de Tiron, et mourut le 30 avril 1131.

Des peintures murales, exécutées récemment dans la crypte, rappellent tous ces saints personnages à notre souvenir.

CHAPITRE HUITIÈME

L'incendie de 1194.

Il n'y avait pas encore vingt ans que le clocher-vieux possédait sa flèche élancée et l'on se préparait à construire celle du clocher-neuf, lorsqu'un nouvel incendie vint réduire en cendres la Cathédrale de saint Fulbert et de saint Ives. Ce sinistre arriva dans la nuit du 10 au 11 juin 1194 (1), sous le règne de Philippe-Auguste et sous l'épiscopat de Regnault de Mouçon. Le *Poème des miracles de Notre-Dame* le raconte ainsi :

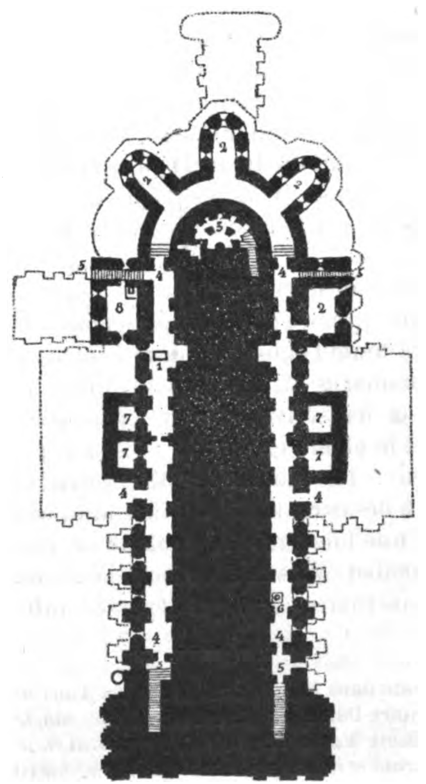
« En la cité de Chartres prit un feu qui ne fut pas de petite » conséquence; car il fut fort grand et très préjudiciable : la » ville prise du feu brûla, et toute l'église fut aussi brûlée; il » en résulta d'immenses dommages : il ne resta ni voûte, ni » autre étage; les poutres et les solives furent jetées pêle- » mêle; l'ardeur du feu mit le plomb en fusion; les murs et » les colonnes s'écroulèrent, les cloches et les verrières » se brisèrent; tout tourna à désastre, soit par l'incendie, soit » par l'écroulement. Ce fut une bien grande douleur de voir » une telle église brûler et tomber. Mais la douce et débonnaire » Dame sauva du feu son sanctuaire sacré qui dépasse l'autre

---

(1) Nous avons trouvé cette date dans le *livre de l'abbaye des Vaux de Cernay* sur les miracles de Notre-Dame de Chartres : *Liber sanctæ Mariæ de Sernaio..... miracula Beatæ Mariæ Virginis in Carnotensi ecclesiâ facta vel ad laudem ipsius patrata et ibi scripto mandata.* Ce manuscrit précieux, qui doit remonter à l'année 1210, fut retrouvé au Vatican en 1881 par M. Antoine Thomas, membre de l'école française de Rome. — Voici le texte qui justifie la date que nous donnons à l'incendie de 1194 : *Anno igitur ab Incarnatione Domini MC° nonagesimo quarto, cum ecclesia Carnotensis III° idus junii mirabili et miserabili fuisset incendio devastata, ita ut conquassatis et dissolutis postmodum parietibus et in terram prostratis necessarium foret à fundamentis reparare et novam denuo ædificare ecclesiam.*

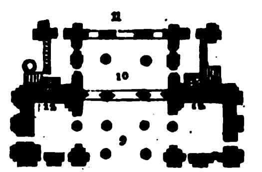
» sanctuaire : sa sainte chemise en la Châsse fut portée en la
» grotte qui est construite près de l'autel; les anciens, qui
» étaient sages et prévoyants, l'ont fait bâtir en cet endroit (1). »

PLANS PRÉSUMÉS
DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES
avant l'incendie de 1194,
d'après M. P. DURAND.



CRYPTE.

1. Autel de N.-D. de Sous-Terre.
2. Chapelles de Wulphard.
3. Martyrium de Gislebert.
4. Portes.
5. Escaliers descendant à la Crypte.
6. Baptistère.
7. Petites voûtes supportant l'escalier conduisant à la haute église.
8. Lieu de l'armoire de fer.
9. Porche occidental.
10. Narthex.
11. Nef et collatéraux de la haute église.
12. Escaliers des clochers. On y arrivait par l'extérieur.



PORCHE OCCIDENTAL.

(1) Cf. *Poème des miracles*, *De l'arsure de l'église de Chartres*, 3e no, p. 19. Ce poème, étroitement lié à l'histoire de notre Cathédrale, est un monument fort curieux de la poésie française au XIIIe siècle; l'original latin, retrouvé tout récemment, ainsi que nous le disons dans la note précédente, a été traduit en vers et en roman par le cha-

Dans le but insensé de faire attribuer à saint Fulbert la cathédrale actuelle, le rédacteur de la Vieille Chronique (il écrivait vers 1390) a passé sous silence l'incendie de 1194 ; en même temps, il a effacé et gratté, dans le *Poème des miracles*, presque tout ce qui pouvait faire découvrir son improbité historique. Chose étonnante, cette grossière imposture avait parfaitement réussi : c'est ainsi que l'artiste, qui a représenté saint Fulbert à la clôture du chœur, lui met à la main la Cathédrale telle qu'elle était au XVIe siècle. On peut voir cette erreur répétée par tous les historiens de la Cathédrale, Prévost, Duparc, Rouillard, Savart, Sablon et Gilbert, ainsi que par tous les historiens de la ville et du pays chartrain, Boutrais, Challine, Doyen, Chevard, Bouvet-Jourdan et Ozeray.

Cependant rien de plus certain que l'incendie de 1194 : une foule de documents précis dans nos vieilles Archives et dans les chroniqueurs contemporains l'attestent de la manière la plus formelle, et tous les principes architectoniques démontrent jusqu'à l'évidence que la Cathédrale actuelle appartient à la première moitié du XIIIe siècle. M. le conseiller Benoit, dans ses *Notes sur l'âge de la Cathédrale*, et MM. Rossard de Mianville et Chasles, dans leurs *Recherches sur l'époque à laquelle la Cathédrale actuelle a été construite*, ont développé ces arguments avec une logique puissante et une érudition de bon aloi; nous n'avons rien à y ajouter; partant, nous renvoyons nos lecteurs à ces deux savants écrits (1).

noine Jehan le Marchand, l'an 1262, avec une grande fidélité. Cette traduction a subi vers 1390 des altérations, qui, toutes, portent sur des dates et des noms propres se référant à l'incendie de 1194 : conservée en manuscrit à la bibliothèque canoniale, puis attribuée à la bibliothèque communale de Chartres pendant la Révolution, elle a été publiée pour la première fois par M. G. Duplessis, in-8°, 1855, à l'imprimerie de M. Garnier, qui n'a rien négligé pour que l'exécution typographique de ce livre fût digne de l'attention des amateurs les plus difficiles.

(1) Les notes de M. Benoit se trouvent dans l'*Annuaire du département d'Eure-et-Loir*, année 1845, pages 370 à 385, — et les *recherches* de MM. Rossard de Mianville et Chasles à la fin du Poème des miracles de Notre-Dame, pages 280 à 313.

Toutefois, nous insérons ici les témoignages si exprès et si circonstanciés de quelques chroniqueurs contemporains de l'incendie. Guillaume-le-Breton, né vers 1165, mort après 1226, dit, en son *Histoire des gestes de Philippe-Auguste*, sous l'année 1194 : « A la fin de juin, l'église de Notre-Dame de » Chartres a été consumée par un incendie fortuit ; mais peu » après a été incomparablement reconstruite par les fidèles, » en pierres de taille admirables et miraculeuses (1). » — Dans sa *Philippide*, grand poème latin en l'honneur de Philippe-Auguste, il s'exprime ainsi : « En ce temps-là (en 1194), la » Vierge, Mère de Dieu, qui se dit et se montre en effet la » Dame de Chartres, voulant rendre plus digne d'elle l'église » qui est spécialement la sienne, permit, par une admirable » prévoyance, qu'elle devînt la proie d'un furieux incendie. » Elle le permit afin qu'il fût comme un remède à l'état peu » convenable dans lequel languissait cette Maison du Seigneur, » et qu'il donnât lieu à la construction de l'église actuelle, » laquelle aujourd'hui resplendit sans pareille dans le monde » entier. Complètement rebâtie à neuf en pierres de taille et » couronnée, dans toute son étendue, par une voûte qu'on » peut comparer à une écaille de tortue, elle n'a plus rien à » craindre du feu, d'ici jusqu'au jour du jugement dernier, » et elle sauvera du feu éternel la multitude de ceux qui, » par leurs offrandes et leurs subsides, ont généreusement » contribué à sa reconstruction (2). »

---

(1) Il les appelle *miraculeuses*, parce qu'on croyait alors qu'elles avaient été découvertes par miracle à Berchères-l'Évêque. — Cf. *Histoire de Chartres*, par Souchet, tome II, page 219.

(2) Contigit haud multo decursu tempore quod hæc
Virgo Dei, mater quæ verbo se docet et re
Carnoti dominam, laudabiliori paratu
Ecclesiam reparare volens specialiter ipsi
Quam dicat ipsa sibi, mirando provida casu
Vulcano furere ad libitum permisit in illam,
Ut medicina foret præsens exustio morbi
Quo Domini domus illa situ languebat inerti,
Et causam fabricæ illa ruina futuræ,

Robert, moine de l'abbaye de Saint-Marien et auteur de la célèbre *Chronique d'Auxerre,* parle ainsi de l'incendie, sous la date de 1194 : « Chartres, ville populeuse, riche en monuments, » est détruite par un incendie subit; dans cet incendie. l'in- » signe église, dédiée à la Mère de Dieu avec tout son cloître, » a été brûlée et renversée; là aussi périrent une multitude » de reliques et d'hommes, ainsi qu'une immense quantité » d'ornements (1). » Voici le remarquable témoignage de Guillaume de Newbridge, chroniqueur anglais, né en 1135, et auteur d'une histoire intitulée : *Rerum Anglicarum libri quinque.* En racontant les guerres de Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, et de Philippe-Auguste, il dit : « Les troupes » du roi Philippe s'étaient retirées précipitamment d'Évreux, » à l'approche du roi Richard. Or, le roi des Français, pour » laver le déshonneur de cette honteuse retraite, se jeta, avec » une fureur implacable, sur la ville d'Évreux qu'il avait » déjà spoliée peu auparavant; il n'épargna même point » l'église de Saint-Taurin, si célèbre dans ce pays-là. En effet, » il ordonna de la livrer aux flammes; et, comme personne » dans son armée ne voulut, par crainte de Dieu, exécuter un » ordre si criminel, le roi lui-même, dit-on, avec quelques » hommes perdus qu'on appelle Ribauds, entra dans l'édifice » sacré et y mit le feu. On ajoute encore qu'il porta à Chartres » les dépouilles de l'église de Saint-Taurin : mais ces dépouilles » furent comme du feu pour cette cité illustre; en con- » séquence, elle devint bientôt la proie des flammes, et » fut presque entièrement anéantie. *Quæ consequenter pene*

Cui toto par nulla hodie splendescit in orbe.
Quæ lapide exciso surgens nova, corpore toto
Sub testudine jam consummata decore,
Judicii nihil usque diem timet igne noceri;
Multorumque salus illo provenit ab igne
Quorum subsidiis operis renovatio facta est.
Livre IV.

(1) *Historiens des Gaules,* tome XVIII, page 258. — Cf. Vincent de Beauvais, qui copie Robert au livre XXIX, chapitre 55e de son *Miroir Historique.*

» *usque ad consumptionem fuit in combustionem et cibus* » *ignis* (1). »

Les anciens historiens de Chartres ne sont pas tout-à-fait muets sur cet incendie de 1194 : Dans la *Chronica* et le *Tractatum* compilés vers l'an 1336, on lit d'abord, après la mention de la croisade de 1190 : *Si donc ardy l'église Notre-Dame de Chartres avec la dicte cité;* et plus loin, cet autre passage qui vient encore après la croisade de Philippe-Auguste et de Richard Cœur-de-Lion en 1190 : *Maintes villes ardirent, entre lesquelles la cité de Chartres avec l'esglise Notre-Dame ardy. Et disoient aucuns qu'ils avoient veu les corbeaux porter les charbons ardans en l'air* (2). Puis il est fait mention de la mort de Richard en 1199 ; ainsi cet incendie de la cathédrale de Chartres est bien celui de 1194. Les Chroniques de Saint-Denis disent à la date de 1194 : *En ce tems fu ars li chastiau de Chaumont en l'évêchié de Laon, et l'église de Nostre-Dame de Chartres, arse.* — C'est en résumant tous ces documents que le judicieux Mezerai a pu affirmer : « En l'année 1194, plu- » sieurs beaux édifices furent consumés par le feu comme » le château de Chaumont et l'église de Notre-Dame de » Chartres. Ces embrasements étaient d'autant plus effroyables » que la cause en était attribuée aux démons, plusieurs » personnes rapportant qu'on les voyait en forme de » corbeaux porter en leur bec des charbons ardents dans » l'air (3). »

Les détails, que le Poème des *Miracles* donne sur l'incendie de 1194, montrent combien était vive et touchante la piété des

(1) *Rerum anglicarum*, lib. V, cap. 2. — Souchet a connu ce témoignage de Guillaume de Newbridge et des autres chroniqueurs; mais il ne l'accepta pas, tant la force du préjugé est puissante. (Voir *Histoire de Chartres*, tome II, page 528; cf. le poème des *Miracles de Notre-Dame*, page 286.)

(2) Ces deux passages se lisent f[os] 89 et 189 du manuscrit précité et portant le n° 17 de la seconde partie du Catalogue imprimé de la Bibliothèque de Chartres. Ils y ont été découverts par Mgr Pie. — Cf. le Poème des *Miracles*, pages 311 et 312.

(3) *Histoire de France*, in-folio, tome II, page 134.

Chartrains envers la basilique et le Vêtement de la Mère de Dieu : on y voit que les choses de la foi étaient le principal objet de leurs préoccupations; j'abrège un peu le récit en le traduisant.

« Par cet incendie, les habitants de la ville, clercs et laïques, » perdirent leurs maisons et leurs meubles, leur avoir et leurs » richesses; ils en furent profondément désolés; ils s'affli- » gèrent beaucoup de leurs pertes. Mais cette douleur ne fut » assurément rien, si on la compare à leur douleur de voir » leur église brûlée et détruite. Ils plaignaient tant ce dom- » mage, qu'ils oubliaient leurs propres dommages; nul ne » pensait à ses pertes personnelles, mais à l'église incendiée; » cela surtout touchait leur cœur.

» Mais quand ils ne virent plus la sainte Châsse, leur dou- » leur ne connut plus de bornes; clercs et laïques s'écriaient : » Ah! Dieu! ce malheur est arrivé à cause de nos péchés; » oui, c'est par nos péchés que la Vierge-Reine a perdu son » sanctuaire béni. C'est à cause de nos méfaits que le saint » Temple où se trouvait le riche Trésor qui fortifiait les faibles, » a disparu. C'était la gloire, la dignité et l'honneur de notre » cité; c'était la lumière et le miroir de Chartres et de toute » la province. Comment pourrons-nous vivre après un si » grand malheur? Certes, si nous étions sages, nous quitte- » rions à jamais le pays; il n'a plus son temple si précieux, » si vaillant et si glorieux; il n'a plus cette perle incomparable » qui illustrait de sa joyeuse présence notre antique cité et la » tenait dans sa force. Du reste, puisque nous avons perdu le » riche Trésor qui valait plus que l'or et l'argent, il n'est nul » besoin de reconstruire le temple. Puisque la sainte Châsse » a péri, nous ne pourrons plus nous plaire ni demeurer ici; » par conséquent, il est inutile de rebâtir nos maisons. Aban- » donnons donc une ville qui a perdu sa dignité, son hon- » neur et sa puissance.

» Ainsi ils exhalaient leur douleur. Mais Dieu ne les aban- » donna pas : il se trouva alors à Chartres un légat du Pape; » c'était le savant et illustre cardinal Mélior (1). Il avait été

(1) Le cardinal Mélior, connu dans l'histoire sous le nom de cardinal

» témoin oculaire de l'incendie; il prit aussitôt la résolution d'engager tout le monde à reconstruire l'église de Notre-Dame. D'abord il exhorta l'évêque et les chanoines à entreprendre cette œuvre capitale : Messeigneurs, leur dit-il, » c'est par une vengeance divine que ce grand et cruel malheur est arrivé; c'est à cause de vos péchés que cette affreuse » calamité est venue vous frapper. Vous avez perdu votre » église; eh bien! maintenant livrons-nous aux jeûnes et à » la prière; faisons pénitence; c'est le puissant moyen qui fait » avancer toute œuvre humaine, et la mène à sa perfection. » Prions Dieu et sa sainte Mère; leur céleste assistance » apparaîtra et vous permettra de rebâtir votre église incendiée. Vous en voyez la nécessité; il est inutile de vous en » déduire les raisons et de vous en parler longuement. Vous » devez donner l'exemple aux séculiers; il faut délier vos » bourses, afin de louer des ouvriers et des maçons qui » sachent bien travailler. Non, non, pour réparer cette » perte immense, nul ne doit hésiter, nul ne doit reculer » en arrière; mais chacun doit abandonner ses rentes, ses » meubles, son argent, sa vaisselle; pour rebâtir le sanctuaire de Notre-Dame, il faut négliger toute autre besogne.

» Quand le Légat eut fini de parler, l'évêque et les chanoines, sans délai ni retard, résolurent d'aider efficacement » à l'œuvre et décidèrent généreusement qu'ils donneraient » pendant trois ans la plus grande partie de leurs revenus, en » ne gardant que ce qui était strictement nécessaire à la vie. » Ils y consentirent tous, et ils donnèrent ce qu'ils promirent. »

En vérité, on ne sait pas ce qu'il faut le plus admirer ici, du zèle hardi du Cardinal, ou de l'héroïque générosité de l'évêque et des chanoines.

---

de Pise, avait jadis occupé avec talent une chaire de droit dans l'Université de Paris. Comme la plupart des savants de cette époque, il joignait de vastes connaissances à une grande expérience dans les affaires; il fut élevé au cardinalat par le Pape Lucius III, en 1183. Il fut légat du Pape Célestin III, en France. (*Hist. littéraire de la France*, tome XVI, p. 314.)

Cependant le pieux Cardinal, qui avait à cœur de faire relever le sanctuaire de Notre-Dame, ne se contenta point « de parler » à l'évêque et aux chanoines de Chartres ; il fit aussi assembler » en un jour de fête tout le clergé paroissial et tout le peuple » de la cité.

» Il les exhorta, avec son éloquence ordinaire, à donner » largement de leurs revenus et de leur capital, afin qu'on » pût rebâtir une cathédrale telle qu'on ne trouve sa pareille » nulle part en ce monde ; car, ajouta-t-il, la Vierge pure et » immaculée doit être dignement servie dans un lieu dont » elle se proclame la Dame et Maîtresse. Oui, il est juste et » raisonnable qu'on lui fasse ici une riche et splendide » demeure.

» Lorsque le Cardinal eut cessé de parler, la sainte Châsse, » que les fidèles croyaient perdue, fut apportée de la grotte » en l'assemblée du peuple ; l'évêque et le doyen du Chapitre » la portaient sur leurs épaules avec beaucoup de dévotion. » Quand elle apparut aux regards, clergé et peuple pous- » sèrent des cris de bonheur et d'allégresse. On ne saurait » décrire leur grande joie ; tous rendirent grâces à Dieu et à » la glorieuse Dame qui avait sauvé du feu la perle et la gloire » de leur cité, le vrai Miroir et le Trésor précieux, source de » toutes leurs consolations. Tous se jetèrent à genoux et pleu- » rèrent de joie et de pitié ; tous louèrent à voix joyeuse » Dieu et sa glorieuse Mère.

» Après ces premiers élans donnés à la joie et à l'action de » grâces, tous promirent de donner généreusement, afin qu'on » construisît une riche et noble église ; à cette fin, clercs et » bourgeois, chacun selon sa fortune, abandonnèrent leur » argent, leurs revenus et leurs meubles échappés à l'in- » cendie. »

Tels furent les premiers dons offerts pour la reconstruction du sanctuaire de Notre-Dame, offrandes héroïques, puisqu'elles supposent chez les Chartrains d'alors l'oubli absolu de leurs pertes et de leurs désastres personnels.

Une circonstance miraculeuse ne contribua pas peu à exciter cette admirable générosité envers Notre-Dame..... « Voici un » miracle qui surpasse tous les autres, dit le *Poème des*

» *Miracles*, et qui arriva quand la sainte Châsse fut descendue
» dans la grotte, au moment où la cathédrale était tout en feu.
» Ceux qui s'étaient dévoués pour sauver la Relique, ne pou-
» vant revenir sur leurs pas, se hâtèrent de descendre dans
» ladite grotte et fermèrent sur eux la porte de fer. Ils demeu-
» rèrent là deux ou trois jours sans boire ni manger.



FRESQUE TROUVÉE EN 1866 A L'ANCIEN HOPITAL NOTRE-DAME.

» Mais la très sainte Vierge les réconfortait invisiblement.
» Et le haut et puissant Roi, qui sauva Jonas de la famine
» pendant les trois jours qu'il demeura dans le ventre de la
» baleine, qui préserva du feu les trois enfants de la four-
» naise, du déluge Noé et sa famille, de la dent des lions le
» prophète Daniel, sauva de mort ceux qui avaient rendu
» service à sa sainte Mère; il ne permit pas qu'ils eussent
» aucun mal soit à l'entrée, soit à la sortie, ni qu'ils fussent
» incommodés, soit par la fumée, soit par la chaleur, soit par
» la faim.

» Cependant tout le monde croyait que ces hommes de
» courage et de piété étaient morts, comme des martyrs, dans

» les tourments de la faim ou des flammes. Mais tout le monde » se trompait; car la sainte Dame de Chartres et son cher » Fils les gardèrent de tout péril. La porte de fer qui les pro- » tégeait, tint bon contre tout : des solives enflammées, des » pierres, des tronçons de colonnes tombèrent sur la porte; » mais jamais rien ne leur fit du mal; le plomb en fusion » qui découlait de la toiture ne pénétra pas à travers les » fissures; les serrures, les gonds et les verrous résistèrent; » car tout est en la garde de Celle qui sauve et garde tous les » pécheurs.

» Quand le feu fut éteint, ces généreux enfants de Notre- » Dame sortirent de la grotte, pleins de joie et de santé, au » merveilleux ébahissement de tous leurs concitoyens, qui les » croyaient morts sous les débris fumants de la cathédrale (1). » Tout le monde les embrassa en pleurant et en remerciant » Dieu et sa sainte Mère de les avoir préservés de tout mal » par un miracle si évident. »

Ecoutons ici Mgr Pie, dans son discours à la cérémonie du couronnement de Notre-Dame de Chartres, le 21 mai 1855 :

« Le feu venait de réduire en cendres pour la troisième ou quatrième fois la ville et l'église de Chartres. La terreur était générale, mais nul ne songeait à soi, ni à sa propre maison, je dirai même, nul ne songeait à l'église détruite et à la peine qu'il faudrait prendre pour la rebâtir. La sainte Tunique de Marie est-elle ou non la proie des flammes? voilà l'unique question que tous s'adressent avec anxiété. Le chêne a été foudroyé, abattu; mais si le gland, d'où sortent les chênes est épargné, ou si la souche n'est pas atteinte, il n'y faudra que le temps et le soin. O surprise, ô joie, ô transport! après quelques jours passés entre la crainte et l'espérance, voici que,

(1) Une peinture murale du XIIIe siècle de la salle Saint-Côme à Chartres représentait probablement cette scène. Voir le procès-verbal de la Société archéologique d'Eure-et-Loir du 5 mars 1868 dans le tome IV des Procès-Verbaux, pages 34 à 43; on y trouvera une intéressante Notice de M. Lecoq. — La salle Saint-Côme a été malheureusement démolie en 1867 : la manie de la démolition règne toujours en France.

les débris étant écartés, le vêtement virginal est retrouvé intact dans son reliquaire : il a été protégé par la voûte de la grotte, sous laquelle d'intrépides serviteurs du temple l'ont descendu. La sainte châsse reparaît, portée sur les épaules de l'évêque et du doyen, ornée de tous ses joyaux et riche d'un prodige de plus, puisqu'elle a sauvé la vie à ses gardiens. »

Que restait-il de la cathédrale de saint Fulbert et de saint Ives? — La crypte dans sa partie centrale et dans ses parties circulaires avait été préservée, grâce aux voûtes épaisses qui les protégeaient; mais des longues galeries qui rejoignaient les clochers, il ne resta guère que les murailles; les toitures étaient réduites en cendres, les voûtes avaient été effondrées en partie. Toute l'église supérieure, avec ses plombs, ses lambris, ses verrières et ses colonnes, avait succombé! Le *narthex* seul restait debout ainsi que le portail occidental surmonté de ses trois verrières du XII[e] siècle. Toutes les charpentes contenues dans les tours devinrent la proie des flammes, les cloches qui s'y trouvaient suspendues fondirent; il est facile de distinguer encore aujourd'hui les traces de calcination que l'incendie de 1194 à laissées dans les étages inférieurs des deux clochers.



CHAPITRE NEUVIÈME

La Cathédrale actuelle.

Pour que l'on puisse mieux saisir les accroissements successifs de notre cathédrale depuis son origine jusqu'à nos jours, nous résumerons en quelques mots les chapitres précédents; on constatera en même temps que l'emplacement druidique a toujours été religieusement conservé et que nous nous agenouillons encore aujourd'hui aux mêmes lieux où, depuis dix-huit siècles, d'innombrables générations sont venues prier avant nous.

La *première* église fut érigée du temps des Apôtres par l'évêque saint Aventin 1er sur la crête de la montagne à l'endroit même où se trouve aujourd'hui la chapelle de Notre-Dame de Sous-Terre; elle était sans doute assez restreinte: elle fut détruite de fond en comble à l'époque de la dernière persécution sous l'empereur Dioclétien.

A l'avènement de Constantin, l'évêque Castor releva l'église épiscopale, ce fut la *seconde*. Plus étendue que la première, dont l'emplacement servit de chapelle où se conservait la statue de la *Vierge qui devait enfanter*, elle appuyait sa partie orientale sur des pans de muraille gallo-romaine; son axe central était sur la même ligne que celui de la cathédrale actuelle. Fort éprouvée en 753 par un incendie dont Hunald, duc d'Aquitaine, fut l'auteur, elle fut réparée par l'évêque Godessald : plus éprouvée encore par Hastings, chef des Normands, qui l'incendia en 858, elle fut restaurée par l'évêque Gislebert qui l'agrandit à l'est en passant par-dessus la muraille gallo-romaine; c'est dans ce prolongement qu'il éleva le nouveau sanctuaire du chœur au-dessous duquel il ménagea une crypte où l'on pût mettre en sûreté la précieuse relique donnée par Charles-le-Chauve en 876. Cette seconde église fut presque anéantie lorsque la ville fut assiégée en 962 par Richard, duc de Normandie.

C'est à l'évêque Vulphard qu'il faut attribuer la *troisième*

cathédrale ; celle-ci s'étendit à l'occident jusque vers le milieu du labyrinthe actuel; deux grosses tours complétaient la façade occidentale. Elle fut également agrandie du côté de l'orient : une seconde muraille munie de trois avant-corps circulaires enveloppa la crypte de Gislebert. C'est donc à Gislebert et à Vulphard que fait allusion *le Livre des miracles*, quand il dit que l'entrée de la crypte avait été ménagée auprès de l'autel par une *louable prévoyance* de nos ancêtres, « *cu-* » *jus introitum laudabilis antiquorum providentia altari* » *Beatæ Mariæ proximum fecerat* (1). »

Un effroyable incendie, dont la cause est restée inconnue, détruisit l'église de Vulphard en 1020 sous l'épiscopat de saint Fulbert qui reconstruisit la cathédrale à grands frais, ce fut la *quatrième :* la crypte fut complétée par des galeries faisant suite à ses parties circulaires; le sol de la nef et du chœur, qui jusque là était resté au niveau de celui de Notre-Dame de Sous-Terre fut relevé de plusieurs mètres au-dessus des débris de l'édifice précédent. Aussi est-il dit de saint Fulbert qu'il reconstruisit son église à partir des fondations : « *templum a* » *fundamento reedificare cœperat* » (*Cartulaire de Notre-Dame*). Trois chapelles absidales furent établies au-dessus de celles de la crypte. Saint Ives augmenta la longueur de cette *quatrième* basilique du côté de l'occident en jetant les fondations des deux tours qui supportent aujourd'hui nos clochers; les tours de Vulphard tombaient de vétusté.

De tous les sinistres dont eut à souffrir le sanctuaire de Notre-Dame de Chartres le plus désastreux fut l'incendie de 1194 causé par le feu du ciel; tels furent ses ravages que l'édifice s'abîma dans les flammes presque tout entier.

Nous l'avons dit : après le dernier incendie, le cardinal-légat Melior, alors présent à Chartres, fit assembler l'évêque et les chanoines qui à sa voix « cédèrent une grosse partie de » leurs revenus pendant trois années pour la restauration de » l'église (2). » Avec ces premières offrandes on commença les

(1) Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*. T. XLII, 1881.

(2) Nous traduisons ici non pas le *Poème des miracles*, mais l'original latin auquel nous aurons recours dans tout ce chapitre.

travaux immédiatement; nous verrons tout-à-l'heure avec quel empressement tout le peuple chartrain, oubliant ses pertes personnelles et n'écoutant que son vif amour pour Marie, concourut à la restauration de cette cathédrale qui fut la *cinquième;* c'était sous l'épiscopat de Regnault de Mouçon.

On se conforma, à peu près, au plan des anciennes constructions; cependant quatre chapelles absidales furent ajoutées dans la crypte. Il y en eut sept au lieu de trois; le nombre septenaire est le nombre favori du style gothique: tout le sol de la crypte fut mis au niveau de celui de Notre-Dame de Sous-Terre, excepté celui du *martyrium;* les voûtes de la crypte furent réparées de manière à s'adapter au système adopté pour le pavage de la haute église; le portail occidental fut déplacé et mis en alignement avec les deux clochers, ce qui permit de donner deux travées de plus à la nef, dont la largeur fut fixée par la distance des deux tours; le narthex disparut et fit place aussi à deux nouvelles travées; des collatéraux furent établis au-dessus des galeries de la crypte; on ajouta un vaste transept; le chœur avec ses déambulatoires et ses chapelles absidales fut élevé sur les constructions correspondantes de la crypte, et dans son élévation le plan reçut toutes les modifications réclamées par les immenses progrès que l'architecture et la sculpture avaient faits depuis cent soixante ans.

Quand on examine les plans de nos grandes cathédrales françaises des dernières années du XIIe siècle, celles de Poitiers, de Laon, de Soissons, de Noyon, de Paris, on dirait qu'il règne une sorte d'incertitude parmi les architectes et que leurs plans sont comme autant d'essais subissant l'influence de programmes variés. L'architecte de la cathédrale de Chartres eut la gloire de trouver la CATHÉDRALE TYPE, qui a servi de modèle dans l'Europe centrale durant le XIIIe et le XIVe siècle.

Quel fut cet architecte de génie? Moins heureux que les historiens des cathédrales de Rouen, d'Amiens et de Reims, nous ne pouvons répondre à cette question. Tout ce que nous savons, c'est que le pays chartrain était au XIIe siècle un foyer d'art fort actif, possédant une école d'architectes habiles qui nous ont laissé d'admirables constructions d'une solidité à toute

épreuve, architectes qui étaient pour la plupart des moines formés dans les abbayes de Tiron et de Saint-Père. Ce que nous ne craignons pas de dire, c'est que notre impérissable basilique est l'œuvre d'un homme de génie dont la vie s'est passée à approfondir l'art difficile des grandes constructions; il devait être familiarisé, par un grand nombre de travaux antérieurs, avec les moyens et les industries techniques, puisqu'il s'agissait d'élever, sur les ruines d'une église du XIe et XIIe siècle, en conservant tous les points d'appui nécessaires, une cathédrale du XIIIe siècle sans pareille dans le monde,

Si que per ne fu trovée,

selon l'expression de notre chanoine-trouvère Jehan le Marchand.

Pendant que s'accomplissaient les travaux, on se demande où les chanoines faisaient l'office canonial. Peut-être à la crypte, dont toute la partie orientale avait été préservée de l'incendie; des auteurs chartrains pensent que la salle de Loëns, disposée comme elle l'est encore aujourd'hui, avait pu servir à cet usage. Du reste, les chanoines n'eurent pas longtemps à attendre, car, d'après une charte de 1198, il est certain qu'alors l'autel de Saint-Laurent et celui de la très Sainte-Vierge étaient rendus au culte (1). Cette charte est l'acte notarié de la donation de Raoul, maire de Menonville, près de Villars. En voici la traduction littérale :

« Par ce couteau déposé sur l'autel de Saint-Laurent, en la » cathédrale de Chartres, Raoul, maire de Menonville, aban- » donne à la dite cathédrale sa grange de Menonville avec » les trois arpents de terre adjacents, en présence et avec le » consentement d'Alarie, son épouse, et d'Hugoline, fille » d'Alarie; tous les trois ensemble ont fait cet abandon sur

(1) L'autel de la Sainte-Vierge était l'autel principal du chœur : derrière cet autel se trouvait sa statue posée sur une colonne; la colonne et l'autel étaient reliés par une table de vermeil sur laquelle on mettait la sainte Châsse. L'autel de Saint-Laurent était placé entre la sacristie et le vestiaire, vis-à-vis de la porte latérale du chœur, sous la fenêtre où l'on voit un médaillon représentant saint Laurent sur le gril; l'autel n'existe plus aujourd'hui.

» l'autel de Saint-Laurent et non sur l'autel de Notre-Dame ;
» en ce jour il n'y eut pas moyen d'approcher de ce dernier
» autel à cause de l'immense multitude de peuples qui y
» accouraient pour voir les miracles que Dieu et la puissance
» des mérites de la très Sainte-Vierge y opéraient, *miracula*
» *quæ ibidem Deus et virtus meritorum Beatæ Mariæ ope-*
» *rabantur*. (1). »

Le *Livre des miracles*, dont nous traduisons en l'abrégeant le texte latin, va nous fournir une seconde preuve à l'appui de ce que nous avançons ici, savoir que le chœur fut rendu au culte dès 1198. Ce fut, en effet, l'année où commencèrent les miracles innombrables que la main du Tout-Puissant opéra pour forcer en quelque sorte les peuples à faire leurs offrandes. Or, le premier miracle nous montre déjà la cathédrale ou plutôt le chœur rempli de fidèles ; il est question du jeune Guillot à qui un chevalier cruel avait coupé la langue pour l'empêcher de témoigner contre lui.

« Les trois années, pendant lesquelles l'évêque et les cha-
» noines s'étaient engagés à donner des subsides, étaient
» écoulées ; tout était épuisé. Cependant le bruit se répand,
» d'après une sorte de prophétie, que rien ne manquerait,
» *quod prius deficerent marsupia quàm nummi ad opus Car-*
» *notensis ecclesiæ necessarii*. Car la Mère de Dieu voulait que
» son église fût relevée avec une magnificence incomparable ;
» elle sollicita de son divin fils que des miracles fussent opérés
» avec un tel éclat que le bruit s'en répandît dans toute la
» Gaule, afin que le concours du peuple à Chartres devînt de
» plus en plus grand. C'était un mardi de Pâques, pendant
» que le pauvre enfant priait devant l'autel de Marie au
» milieu de la foule, *ante altare sacrosanctæ Virginis ;* la
» Mère de miséricorde jeta un regard de pitié sur lui et, quoi-

(1) Cette charte imprimée dans le Cartulaire de Notre-Dame, tome I, p. 260, est d'un style particulier. Elle était attachée au moyen d'un clou autour d'un couteau. Le *fac-simile,* donné par M. Lecocq dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, provient de la Bibliothèque nationale, fonds de Gaignières, nº 5183. Cf. le Dictionnaire de Paléographie et de Diplomatique de Migne, Paris, 1854, col. 1128.

» que sa langue restât mutilée, il se mit à louer Dieu tout » haut aussi bien que s'il eût eu la langue entière. Tous ceux » qui l'entendirent et le connaissaient bien furent profondé- » ment étonnés, et, pleurant de joie, ils rendirent mille » actions de grâces à la glorieuse Vierge pour ce miracle » éclatant. La foule se portait avec tant de précipitation autour » du miraculé que, pour l'empêcher d'être étouffé, on le plaça » sur un escabeau, *super gradum ligneum,* près de la châsse » de saint Lubin, à côté du tronc où la piété et la reconnais- » sance déposaient les offrandes destinées à la reconstruction » du sanctuaire de Marie. De plus, les incrédules se rendirent » à l'évidence lorsqu'on apprit que, le jour de la Pentecôte » suivant, le jeune enfant avait recouvré sa langue, *novæ* » *carnis immissione,* et s'en servait pour célébrer la puissance » de Dieu et de la divine Mère. » L'auteur ajoute : « Cet enfant, » objet d'un double miracle, vit encore au milieu de nous » comme un témoignage authentique de la bonté et de la » puissance de la Mère de Dieu. » On comprend que tous donnèrent leurs pièces de monnaie plus abondamment que jamais.

« On vit alors les sourds entendre, les aveugles voir, les » muets parler, les boiteux se redresser, tous les maux du » corps et de l'âme recevoir une heureuse guérison, et même » des prisonniers vinrent déposer à l'autel de Marie les chaînes » dont ils avaient été miraculeusement délivrés. »

Citons encore le *Livre des miracles* qui nous raconte comment on se mit à l'œuvre. « Au récit de ces merveilles, ces » multitudes se donnaient rendez-vous sur un même point, » l'affluence y arrivait de tous les pays voisins, traînant des » chariots et d'autres véhicules chargés de blé, de vin, de fer » et de tout ce qui était utile ou nécessaire pour l'érection de » l'église; parmi les objets offerts on vit de riches coupes, » des calices d'argent et autres bijoux précieux. » Et ainsi se reproduisirent à la fin du XII[e] siècle les mêmes prodiges de dévouement qu'en 1145.

Il n'est pas invraisemblable de supposer que, dans cette circonstance, outre les pierres qui vinrent en majorité de Berchères, on ait aussi charrié ces pierres dont étaient construites les

murailles de la ville de Chartres au XIe siècle. Le moine Paul, dans sa chronique déjà citée plus haut, nous dit qu'elles étaient faites de blocs énormes, *erat enim ex quadratis et immanissimis lapidibus constructa, altisque mœnibus munita ac idcirco urbs lapidum vocitata* (1).

Le spectacle merveilleux que nous offrent les grottes de Lourdes se montrait alors à Chartres : les multitudes arrivaient par tous les chemins; l'exaltation des populations était des plus grandes, exaltation touchante et chrétienne qui se traduisait par des prières ferventes, par de généreuses offrandes et par des cantiques d'actions de grâces.

« Il y avait tant de pèlerins, dit encore notre auteur, » qu'ils passaient presque toutes les nuits à coucher dans » leurs chariots, ne pouvant s'abriter dans l'intérieur de » l'église, et que les clercs se rendant à matines pouvaient à » peine pénétrer dans le cloître. »

Les chanoines de Notre-Dame ne voulurent pas tenter la Providence ni tout attendre des miracles; ils eurent recours aux moyens humains pour mener à bonne fin la grande entreprise de la construction de leur cathédrale : ils envoyèrent des quêteurs dans tous les pays d'Europe. « Nous regrette» rions de ne pas relater le fait suivant, dit encore le *Livre* » *des miracles :* à l'époque où les chanoines avaient envoyé » dans les provinces des quêteurs portant avec eux diffé» rentes reliques, il arriva qu'un jeune étudiant de Londres, » venu en France pour achever ses études, retournait dans » sa patrie et passait à Soissons. Il entra dans l'église où un » quêteur chartrain, habile prédicateur, faisait un éloquent et » navrant tableau des ravages causés au sanctuaire de Notre» Dame de Chartres par l'incendie de 1194. Tout l'auditoire » pleurait de pitié; chacun dénouait sa bourse; le jeune Anglais » profondément ému désirait vivement offrir quelque chose.

(1) Dans son travail sur *les Maîtres de l'œuvre*, M. Lecocq se demande ce que sont devenues ces fortes et hautes murailles : et il ajoute qu'il n'a pu en découvrir aucune trace dans toute l'étendue des remparts qui, sur un parcours de plus de trois kilomètres, ont formé depuis le XIIIe siècle jusqu'à notre époque une enceinte continue.

» Sur lui, il n'avait rien à donner si ce n'est un collier d'or
» qu'il destinait à une sienne amie de Londres. Un grand
» combat s'éleva dans son cœur entre l'amour profane et
» l'amour divin : celui-ci l'engageait à imiter les autres fidèles,
» à donner le collier pour le sanctuaire de la Mère de Dieu ;
» celui-là le portait à n'en rien faire.... Il se rappelle ces
» passages de l'Évangile : On n'est pas destiné au Royaume
» des cieux, quand, ayant mis la main à la charrue, on regarde
» derrière soi. — Le royaume des cieux souffre violence. —
» Il finit par offrir son collier à la Mère de Dieu. En quittant
» Soissons il arriva dans un village au bord de la mer, où il dut
» se contenter pour passer la nuit d'une pauvre grange. Mais
» au milieu de la nuit, la chambre où il reposait s'illumina
» d'une céleste clarté ; il s'éveille et aperçoit devant lui trois
» dames d'une rare beauté ; l'une d'elles, la plus grande, la
» plus belle et la plus richement vêtue s'adresse à lui : Ne
» crains rien, lui dit-elle, je suis Marie, ton amie, la mère de
» Jésus-Christ. C'est par amour pour moi que tu as fait le
» sacrifice d'un collier d'or, je l'accepte comme un don précieux
» et je promets de venir souvent m'entretenir avec toi et de
» t'assister dans tous tes besoins. Pour que tu aies la certitude
» que tu n'es pas le jouet d'un vain songe reconnais ce collier
» d'or que tu as donné à Soissons, c'est celui-là même que je
» porte en ce moment sur ma poitrine. L'étudiant, ravi, émer-
» veillé, rassuré sur ses doutes, rendit grâces à la Vierge
» glorieuse, promettant de lui être tout dévoué. Rentré en
» Angleterre, il s'empressa de raconter à ses parents et à
» ses amis la vision miraculeuse dont il avait été favorisé ;
» puis il se retira dans une île déserte où, menant une vie
» angélique, il eut l'ineffable bonheur de jouir de la visite et
» des entretiens de la bienheureuse Vierge. Aussi, quand
» Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, connut d'une
» manière certaine cette vision miraculeuse, il s'éprit d'une
» grande vénération pour l'église de Chartres, et, bien qu'il fût
» alors en guerre avec Philippe-Auguste, roi de France, il
» reçut avec la plus grande bienveillance les quêteurs du
» Chapitre, leur donna des saufs-conduits et voulut par humi-
» lité, comme un autre David, porter la châsse aux saintes

» reliques. C'est lui-même qui a raconté la vision miraculeuse » à sa sœur Adèle, comtesse de Blois, et celle-ci se plaisait à » en parler en toute circonstance : *eadem nobilis ac venerabilis* » *comitissa idem miraculum publicari dignissimum multis* » *postea fidelibus enarravit* (1). »

En vérité, cet acte de dévotion et d'humilité, dans un prince si orgueilleux, a de quoi nous étonner; mais, à cette époque de foi, les âmes les plus altières aimaient à s'abaisser pour le service de Notre-Dame. Richard fit en outre une riche offrande qui le place parmi les plus généreux bienfaiteurs de la cathédrale.

(1) Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes.* T. XLII, 1881.



CHAPITRE DIXIÈME

Les bienfaiteurs du XIIIe siècle et consécration de la Cathédrale.

Quatre-vingts de nos cathédrales françaises et près de cinq cents églises abbatiales ont été construites sous les règnes de Philippe-Auguste, de Louis VIII et de saint Louis, c'est-à-dire depuis l'an 1180 jusqu'à l'an 1270. Tous ces édifices n'étaient pas uniquement commandés par la nécessité, mais plutôt par le désir de glorifier Dieu. On n'y épargnait rien de ce que l'art, le travail et la dépense pouvaient y ajouter de magnificence. Or, d'après un devis fait en 1840 par divers architectes habiles sous la direction de Lassus, la cathédrale de Chartres coûterait aujourd'hui, s'il fallait la rebâtir, plus de 125 millions de francs. D'où l'on peut conclure que les seules églises cathédrales et abbatiales construites en France pendant ces quatre-vingt-dix ans, représentaient une valeur de plus de cinq milliards... Ce chiffre énorme ne paraîtra pas trop élevé, si l'on veut songer à la majesté et aux vastes dimensions de la plupart de ces églises, à la hauteur de leurs tours et de leurs clochers, à la quantité innombrable de leurs statues, de leurs vitraux et de leurs ornements de tout genre, à la richesse et à la perfection de leur mobilier sacré. Comment a-t-on pu trouver alors cinq milliards? Sans doute, de nos jours où l'unité politique et administrative fait converger toutes les ressources financières du pays vers un même but, il a été possible de fournir cette somme énorme; mais au XIIIe siècle la France était morcelée par le système féodal et ne pouvait agir avec ensemble. Néanmoins elle a dépensé ces cinq milliards et nous a jeté ces merveilleuses églises comme un solennel défi.

Ah! c'est qu'alors la foi était vive et généreuse chez les fidèles et que, chez les évêques et les prêtres, le zèle était d'une activité infatigable. On peut affirmer, en toute vérité,

que chaque église de cette époque était un acte collectif de zèle et de foi ; car chacune a été bâtie avec les pieuses offrandes des rois et des princes, des évêques et des seigneurs, des chapitres et des monastères, des corporations ouvrières et des simples fidèles. On pourra se faire une idée de l'élan général qui régnait alors pour la construction des églises, si l'on veut nous suivre dans la revue abrégée des bienfaiteurs de la cathédrale de Chartres.

Parlons d'abord des rois et des princes. Le premier en date est Philippe Auguste. En 1210, l'illustre vainqueur de Bouvines *vint à Chartres, passa avec une humble dévotion sous la sainte Châsse* (*devote et humiliter transitum faciens*), *et offrit deux cents livres* (30,000 francs) *pour la construction de l'église*; ainsi s'exprime une pièce officielle du temps (1). Ce prince généreux fit d'autres dons dans la suite et fournit, chaque année, la somme nécessaire pour le travail annuel du porche septentrional; *Il favorisa toujours cette sainte église de Chartres*, dit le Nécrologe; *il l'entoura d'un amour privilégié dont il ne cessa de lui donner des marques singulières* (2). Aussi sa statue colossale était-elle dressée, avant la révolution de 93, sur un des piliers du porche dont il a fait commencer la construction.

Louis VIII, dit *le Lion*, imita son glorieux père : il donna libéralement pour le porche septentrional, où sa statue se voit encore. Souchet dit de ce prince : « Quant au roi Louis, comme » il avoit receu en l'église de Chartres les premiers mouve» ments de sa vie (3), il en fit toujours un particulier estat; » et, comme, dès l'an 1203, son père l'avoit prinse, ensemble » le Chapitre d'icelle, soubs sa protection, il en fit tout de » mesme, la prenant soubs la sienne, par ses lectres du mois » de febvrier 1223. »

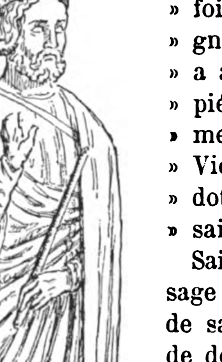
Blanche de Castille, sa noble et pieuse épouse, fit don de plusieurs verrières et fournit la cathédrale de plusieurs

(1) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome II, page 59.

(2) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, page 138.

(3) Sa mère, étant en prière aux pieds de N.-D., le sentit tressaillir en son sein.

ustensiles sacrés; de là cet *elogium* du Nécrologe : « Le 27 » novembre, anniversaire solennel de Blanche, reine des » Français, illustre par ses vertus et sa » sagesse, plus illustre encore par sa » foi et par sa dévotion envers le Sei- » gneur et envers la Vierge-Marie; elle » a aimé, avec toute l'affection de sa » piété, cette église qui est spéciale- » ment consacrée à cette bienheureuse » Vierge, et elle l'a généreusement » dotée de beaucoup d'objets néces- » saires (1). »



LOUIS VIII.
(Portail septentrional, baie centrale.)

Saint Louis, le plus grand et le plus sage de nos rois, marcha sur les traces de sa mère dans cette noble carrière de dévotion et de piété envers Notre-Dame de Chartres. Il fit achever à ses frais le magnifique porche septentrional, fit construire un jubé à l'entrée du chœur pour remplacer celui de saint Ives, fonda au transept nord deux autels, savoir : celui des saints Anges et celui des Vierges, et voulut qu'on y célébrât, chaque jour, pour lui, le saint sacrifice de la Messe. Il fit tout cela *à cause de sa particulière dévotion envers l'église de Notre-Dame de Chartres et pour le remède de son âme et de celle de ses prédécesseurs*. C'est lui-même qui parle ainsi dans une charte du mois d'août 1259 (2).

Plusieurs autres membres de la famille royale de France donnèrent à la cathédrale des vitraux peints et lui firent diverses offrandes dignes de leur rang et

(1) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, page 213.

(2) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome II, pages 169 à 172.

de leur piété; parmi eux nous voyons Philippe de France, oncle de saint Louis et comte de Boulogne, la comtesse Mahaut, sa femme, leur fille Jeanne, et la B. Isabelle de France, fille de Louis VIII et de Blanche de Castille; ils sont représentés au porche nord ou dans les verrières. Parmi les bienfaiteurs couronnés de notre superbe basilique, on compte aussi saint Ferdinand, roi de Castille et sa femme Jeanne de Dammartin, Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, et Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople. Nous reviendrons sur ces nobles donateurs, lorsque nous décrirons leurs images peintes ou sculptées.

Le prince qui a dépassé tous les autres par ses largesses, c'est Pierre Mauclerc, comte de Dreux; sa femme, Alix de Bretagne; sa fille Yolande et Jean, son fils, s'y sont associés avec bonheur. C'est à leurs frais qu'a été élevé le superbe porche méridional et qu'ont été vitraillées l'immense rose et les neuf fenêtres qui l'accompagnent : offrande vraiment royale, puisqu'elle s'élèverait aujourd'hui à plus de dix millions de francs.

Les comtes de Chartres, Louis, Thibault VI et Jean de Châtillon ou d'Oisy, ainsi que les comtesses Catherine, Mahaud d'Alençon, Clémence des Roches, Isabelle et Mathilde, ne manquèrent pas de donner généreusement pour la construction et la décoration du saint temple. Contentons-nous ici d'indiquer leurs noms; plus loin, nous aurons occasion de fournir quelques détails.

Une foule de grands seigneurs français contribuèrent aussi, par leurs offrandes, à l'embellissement de la cathédrale chartraine; les noms ou les armoiries de plusieurs sont arrivés jusqu'à nous: Guillaume de la Ferté-Vidame, Amaury de Montfort, Bouchard de Montmorency, Colin de Mannoi, Robert de Beaumont, Henri-Clément, le petit maréchal, Thomas, comte du Perche et Geoffroi d'Illiers. Le cardinal Etienne de Langton, archevêque de Cantorbéry, a donné un vitrail de l'étage inférieur, auprès de *Notre-Dame du Pilier*.

Que dirons-nous des évêques de Chartres? Depuis Regnault de Mouçon qui vit commencer la cathédrale jusqu'à Pierre de Mincy qui la consacra, tous mirent leur zèle et leurs revenus

à la diposition de cette grande œuvre; tous l'aimèrent comme la prunelle de leurs yeux; ainsi firent Gauthier, Hugues de la Ferté, Albéric Cornut, Henri de Grez et Matthieu des Champs. Il est bien probable que, pour encourager les ouvriers, plus d'un de ces zélés prélats s'est mis au travail avec eux, comme on le dit de Hildebert du Mans (1).

Les chanoines imitèrent leurs prélats; c'était d'ailleurs un devoir de leur position. La raison autant que la justice exigeaient que des hommes consacrés à la cathédrale lui témoignassent une sollicitude particulièrement généreuse. Ils n'y manquèrent pas; tous donnèrent abondamment; les noms de quelques-uns d'entre eux sont inscrits dans les verrières ou dans le Nécrologe, savoir: le doyen Geoffroi de Bérou, Geoffroi Chardonel, Robert de Blevia, Thibaut, l'archidiacre Reinier, Odon Quadrigaire, l'archidiacre Gilon, Thierry de Corbeil, Aimery de Feuillet, Guy de Craches et le sacriste Jean. C'est avec bonheur que nous transcrivons ici les *elogia* de ces généreux chanoines : « Gilon, de pieuse et douce mémoire, vé-
» nérable archidiacre de Blois en cette église, homme plein
» de mansuétude et de sagesse, très-habile dans le manie-
» ment des affaires temporelles, donna une multitude de
» choses pour embellir et décorer cette église..... De plus, il
» légua dix livres pour l'œuvre de cette même église; — Thierry
» de Corbeil, chanoine de Chartres, légua, en mourant,
» 30 livres pour l'œuvre de cette église; — le 16 décembre,
» mourut, à Bologne, Aimery de Feuillet, jeune clerc d'un
» excellent caractère et chanoine de Notre-Dame; plein de
» dévotion envers elle, il légua trente livres pour la construc-
» tion de cette église; — Robert de Blevia, camérier de cette
» sainte église, homme rempli de douceur et de tendre com-
» passion envers les pauvres... donna, à l'œuvre de l'église,
» trois coupes d'argent et six cuillers de même métal; et
» laissa 25 livres pour construire un pilier;—Guy de Craches,
» sous-diacre et chanoine de Notre-Dame, orna cette église
» d'une verrière très-belle; — le sacriste Jean décora cette

(1) *Histoire littéraire de la France*, tome X, page 221.

» église d'une verrière et donna cent sols pour l'œuvre de » cette même église (1). » Nous devons encore mentionner les *elogia* de trois généreux donateurs.

« Le 28 septembre, mourut Robert, lévite et chancelier de » la bienheureuse Mère de Dieu, homme pleinement instruit » dans les sciences divines et dans les arts libéraux; comme » il aimait et vénérait cette église avec toute l'énergie de ses » forces, il lui donna 15 livres pour l'œuvre des cryptes, *ad* » *opus cryptarum* » ce qui semble bien indiquer que la restauration de l'église commença par les cryptes.

« Le 17 février, mourut Simon de Bérou, chanoine et prêtre » de cette église, homme de grand conseil, illustre par sa » noblesse, ses vertus, sa science et son éloquence, très habile » dans l'un et l'autre droit. Dans plusieurs affaires très graves » qui s'élevèrent de son temps, il se posa contre tous, comme » un mur, pour la maison du Seigneur, et il vint à bout de » triompher de tous les obstacles; il légua pour l'œuvre de » l'église 50 livres et huit anneaux d'or. »

« Le 26 février 1216, mourut Robert de Bérou, chancelier, » qui a donné une verrière (2). »

Cependant, les largesses des rois et des princes, ni celles des évêques et des chanoines, n'auraient pu suffire à rebâtir la cathédrale telle qu'elle est, si les peuples n'y avaient pas largement contribué. L'histoire nous apprend que parmi les cent mille ouvriers occupés par moments à la cathédrale de Strasbourg, plus de soixante-dix mille ne tiraient aucun salaire de leur travail. Il en fut certainement de même à Chartres; car la cathédrale y fut bâtie précisément à l'époque où, à l'enthousiasme des Croisades, succéda la sainte ardeur

(1) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, pages 18, 73, 222, 45, 46, 171 et 188.

(2) *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, tome III, pages 44, 45 et 187. — Simon de Bérou a été enterré dans la chapelle absidale de l'église de Saint-Pierre. On y voit encore sa belle pierre tumulaire, découverte en 1856 par M. Paul Durand; voir la *Note sur la chapelle absidale de l'église de Saint-Père*, Chartres 1857, pages 4 à 6, et la planche I. — Quant à Robert il est figuré dans un vitrail du chœur.

des constructions religieuses : « On se croisa, dit un écrivain » moderne, non plus pour s'en aller guerroyer au pays d'Orient, » mais pour travailler humblement à l'œuvre de Dieu, de » Notre-Dame et des Saints. » Du reste, on a vu plus haut quel immense concours de pèlerins enflammés et excités par la puissance de la foi, venaient à Chartres apporter leurs pieuses offrandes ou leur travail volontaire. Des paroisses entières y accouraient sous la conduite de leurs prêtres.

« Dans le temps, dit le *poème des Miracles*, que l'on faisait » à Notre-Dame la grande nef de son église, le peuple de » Château-Landon, au territoire de Gâtinais (1), hommes et » femmes, pauvres et riches, s'assemblèrent, et tous ensemble » résolurent, comme gens pleins de charité, qu'ils charge- » raient un chariot de froment et qu'ils le mèneraient tout » chargé jusqu'à Chartres, afin d'aider à la construction de » l'église... Aux cordes du chariot ils attachèrent leurs colliers, » ils y mirent leurs cous et commencèrent à tirer de toutes » leurs forces, car grande était la charge de froment (2). »

Plus loin, il parle des habitants de Pithiviers, ville du diocèse d'Orléans, *Peviers en l'évesché d'Oliens :* « Tous les gens de ce » lieu, clercs et laïques, touchés de l'incendie de Chartres, » construisirent à leurs dépens un grand et fort chariot et le » chargèrent de froment qu'ils voulaient mener à l'œuvre de » Chartres. Tous s'y attelèrent; et, dès le premier jour, ils » arrivèrent près du Puiset (3). Ceux du Puiset, grands et » petits, hommes et femmes, jeunes et vieux, sortirent tous » du bourg pour voir les pèlerins et aller à leur rencontre. » Quand ils les virent las et exténués, ils leur dirent : Donnez- » nous vos colliers; nous vous aiderons, et, en votre place,

(1) Château-Landon est l'ancien *Vellaunodunum*, que César assiégea, sur la voie romaine d'Agendicum à Genabum ; c'est aujourd'hui une ville d'environ 3,000 habitants, dans le département de Seine-et-Marne, arrondissement de Fontainebleau.

(2) *Les Miracles de N.-D.*, au chapitre *C'est un miracle qui avint au gens de Chétiaulandum*, pages 67-69.

(3) Le Puiset, bourg célèbre dans l'histoire ; il est situé dans le canton de Janville, département d'Eure-et-Loir.

» nous traînerons votre chariot. Vous, vous avez besoin de
» repos; et nous, nous sommes frais et entiers. — Ceux de
» Pithiviers répondirent : Nous ne pouvons acquiescer à votre
» demande; nous voulons traîner seuls notre chariot, parce
» que nous ne voulons rien perdre de notre pèlerinage; nous
» vous remercions donc de votre assistance (1). »

Au chapitre *D'un miracle qui avint au gens de Boneval*, le trouvère du XIII[e] siècle nous apprend que « les gens de Bon-
» neval vers Châteaudun prirent la résolution de faire leur
» chariot; ils l'exécutèrent comme gens honnêtes et sages; ils
» emplirent de chaux vive plusieurs grands sacs, et les placè-
» rent sur leur chariot; ensuite, ils le menèrent à Chartres
» pour l'œuvre de l'église (2). »

Les habitants deCourville et de Batilli en Gâtinais suivirent l'élan général de cette époque : « Tout le peuple de Courvile
» s'attela à un lourd chariot et mena, à Chartres, une charge
» de longues poutres et de gros merrins, les plus beaux qu'ils
» eussent en leur possession; ils ne pouvaient donner meil-
» leure assistance pour faire l'église de Chartres (3). — Le
» prêtre de Batilli en Gâtinais était un homme sage et il
» exhortait souvent ses paroissiens de prendre exemple sur
» les autres bons chrétiens du pays, et de porter à la Dame
» de Chartres leurs dons et offrandes... Les paroissiens, en
» gens bien avisés, écoutèrent leur curé; et ils promirent
» qu'à Chartres ils mèneraient un riche présent, un chariot
» tout chargé de froment, quel qu'en fût le prix (4). »

Dès la fin du XII[e] siècle, « il y avait à Chartres une colonie
» de gens qui aiment Chartres par coutume; ils ne couchent
» pas tous sur la plume; mais ce sont gens de grand courage
» et demeurant près des Fossés de Sainte-Foi. En Dieu et sa

(1) *Les Miracles de N.-D.*, au chapitre *D'un miracle qui advint au gens de Péviers en Gâtinais*, pages 74 et 75.

(2) *Ibid.*, page 81.

(3) *Ibid.*, pages 92 et 93, au chapitre *D'un valet de Corbeuille qui fu guéri de sa plaie.*

(4) *Ibid.*, pages 96 et 97, au chapitre *D'un autre miracle qui avint à gens de Bailtilli en Gâtinais.*

» Mère ils ont grande foi, et dans leur quartier ils ont une rue
» qui s'appelle la *Bretonnerie*; ce sont des Bretons nés en
» Bretagne; ils portent l'enseigne de saint Malo. Or, ces gens
» de Bretagne tinrent un jour leur assemblée annuelle; tous
» les Bretons de la ville s'y trouvèrent, prêtres, clercs et
» laïques; ils promirent que, sans délai, ils mèneraient à
» l'église, comme les autres faisaient, un chariot chargé de
» pierres; de plus, ils résolurent que, pour cette bonne œuvre,
» ils n'accepteraient l'aide d'aucun étranger à leur nation...
» Bretons et Bretonnes partirent donc, un soir, pour Ber-
» chères-l'Evêque; à Chartres il n'en resta plus un seul qui
» pût traîner un chariot, soit avec un collier, soit avec une
» corde... Ils s'attelèrent tous au chariot chargé de grandes
» pierres, et le traînèrent jusqu'à Chartres avec foi et dévo-
» tion (1). »

Nous devons signaler encore parmi les donateurs, les habitants de Tours, *Viri Turonum dederunt has tres vitrœas*, ceux de Poitiers très probablement, et les cultivateurs de Nogent-le-Phaye. Mais c'est le peuple de Chartres qui s'est le plus distingué dans cette merveilleuse croisade entreprise pour la reconstruction de sa cathédrale. Pour mener à bonne fin cette œuvre immense, ni les fatigues, ni les sacrifices ne semblèrent lui coûter; nous avons dit plus haut que le jour même de l'incendie, oubliant leurs désastres personnels, les Chartrains donnèrent tous largement, jusqu'à leurs meubles. Les corporations ouvrières surtout montrèrent une générosité qui n'a jamais été dépassée et qu'on ne saurait trop admirer. Outre les dons considérables qu'elles firent à l'envi pour le gros œuvre de l'église, chaque corps de métier résolut de faire vitrailler, à ses frais, une ou plusieurs fenêtres; de sorte que l'on a pu dire que « la dévotion des ouvriers et artisans de la
» ville de Chartres envers l'innocente Marie est aussi ancienne
» que l'église, puisque l'on voit qu'il se trouve fort peu de
» corps de métiers considérables en icelle qui n'ayent pas
» voulu avoir la gloire de contribuer de quelque chose à l'or-

(1) *Les Miracles de N.-D.* pages 202 et 103, au chapitre *Dou miracle qui avint aus bons Bretons de Chartres.*

» nement de ce fameux temple. On n'a qu'à jeter les yeux sur » les vitres d'icelui, *et ipsa monumenta probant,* et l'on y » verra les marques de la piété de leurs anciens maîtres » dépeintes (1). »

Du reste, voici le tableau exact des verrières données par les divers corps de métiers de Chartres :

Drapiers et pelletiers	5	Verrières.
Orfèvres, changeurs et banquiers	5	—
Cordonniers et savetiers ou sueurs	4	—
Tanneurs, corroyeurs et mégissiers	4	—
Bouchers et charcutiers	3	—
Boulangers	3	—
Sergers et tixiers	3	—
Charpentiers, charrons et tonneliers	3	—
Imagiers, maçons et tailleurs de pierre	3	—
Pâtissiers et tameliers-oublieurs	2	—
Tourneurs	2	—
Vignerons et taverniers-buffetiers	2	—
Laboureurs	2	—
Maîtres-éviers ou porteurs d'eau	1	—
Epiciers, merciers et apothicaires	1	—
Armuriers et éperonniers	1	—
Maréchaux et forgerons	1	—
Portefaix	1	—
Vanniers	1	—

Pour résumer ce chapitre, on peut dire : la basilique chartraine est le monument du XIIIe siècle le plus populaire et le plus national de la province, peut-être de la France : le plus national, puisque toute la nation y a vraiment concouru; le plus populaire, puisque nul n'y a contribué plus que le peuple. L'homme du peuple pourrait s'écrier, avec fierté, en contemplant cette incomparable cathédrale, s'il en connaissait l'histoire : « Voilà notre ouvrage; nous y avons contribué

(1) *La Beausse desséchée* ou *Discours sur la procession générale faite à Chartres le* 18 *juin* 1681, *contenant plusieurs antiquitez de l'église et autres choses curieuses, par Jacques Anquetin, greffier de cette ville.*

avec les rois, avec les princes de l'Église, et avec tous les grands de la terre; c'est par notre coopération si générale, si libre et si complète que s'est élevé ce chef-d'œuvre, gloire de notre cité. »

Cependant où en étaient les travaux dans les premières années du XIII[e] siècle? Nous sommes portés à croire que le gros œuvre était terminé quand Philippe-Auguste vint à Chartres en 1210, car il y fut solennellement reçu par l'Évêque et le Chapitre; il y entendit la sainte Messe et passa dévotement sous la Châsse. L'édifice était donc alors rendu au culte.

Ce n'est pas à dire que la Cathédrale fût si complètement achevée, qu'il ne restât plus rien à faire. Au contraire, tout ce qui constituait son ornementation était à peine commencé.

Les porches n'existaient pas encore; ils n'entraient pas même dans le plan primitif; aussi sont-ils simplement adossés aux extrémités du transept. Le porche nord, don de la famille royale de France, paraît avoir été commencé en 1210. Le porche méridional était en pleine construction en 1212, puisque les donateurs, Pierre Mauclerc et Alix de Bretagne, qui se sont mariés cette année-là, sont figurés sur le trumeau de la baie centrale et que Pierre porte la couronne nuptiale.

C'est de 1210 à 1215 que furent posées la plupart des grandes verrières légendaires de l'étage inférieur. — En 1220, des stalles nouvelles de forme insolite furent placées dans le chœur (1). Vers la même année, toutes les verrières du chœur, excepté celles qui furent données en 1237 par saint Ferdinand de Castille et Jeanne de Dammartin, furent posées dans les baies.

Le merveilleux jubé, qui séparait le chœur du transept, fut achevé immédiatement après la pose des stalles. Le travail dura jusqu'en 1240.

Un clocher en pierre surmontait la tour du sud, c'est lui qu'on appelle le *clocher vieux*; mais, pour la tour du nord, y eut-il, comme on le pense, un clocher en bois recouvert de

(1) Une ordonnance capitulaire du mois de janvier 1221 porte ces mots: *Noverit universitas vestra quod nos, in choro nostræ ecclesiæ nova stalla formæ insolitæ novâ dispositione ponentes*..... Voir le *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome II, page 95.

plomb (1)? Nous n'en avons aucune preuve, nous savons seulement qu'à la date de 1230 se rapportent quelques donations enregistrées au Nécrologe pour la construction de cette tour ou, du moins, pour les charpentes qu'on y établit *ad opus turris* (2). Il est certain qu'en 1250 la tour septentrionale avait ses cloches, comme le clocher vieux avait les siennes; car, en cette année, le chanoine Constantin fit une fondation de cinq sols pour la sonnerie des cloches qui sont dans les deux tours, *pro pulsatione campanarum in duabus turribus*. Déjà, en 1240, le chanoine Pierre de Bordeaux, archidiacre de Vendôme, avait fait fondre la grosse cloche de la tour *neuve*, *fecit fieri grossam campanam in turri* NOVA. Après la mort de l'évêque Albéric Cornut, arrivée en 1344, son parent et son ami intime, Jean d'Espaillard, prévôt de Mésangey, fonde l'anniversaire dudit évêque et règle qu'il sera donné cinq sols aux sonneurs des grosses cloches des deux tours, *in utrâque turre* (3). Une charpente pour les cloches existait donc alors dans la tour neuve; elle était sans doute recouverte d'une plate-forme en plomb.

On le voit, la Cathédrale aurait pu être solennellement consacrée sous le règne de Louis VIII; pourquoi ne l'a-t-elle été qu'à la fin du règne de saint Louis? Est-ce à cause de nombreux différends qui s'élevèrent alors entre l'Évêque, le Chapitre et les comtes de Chartres? Est-ce à cause de fréquents changements d'évêque? ou bien encore voulait-on attendre que le roi pût venir en personne, afin de donner plus de solennité et de pompe à cette auguste cérémonie? Il est difficile de le dire, puisque l'histoire est absolument muette sur cette question; ce qu'elle nous apprend, c'est que la Cathédrale de

(1) Pourquoi n'a-t-on pas construit sur la tour septentrionale une flèche semblable à celle du vieux clocher? Il peut y avoir bien des raisons; mais, avant tout, il y avait impossibilité matérielle: nous l'avons déjà dit, la tour du clocher neuf ne présente pas les mêmes garanties de solidité que l'autre tour, et de plus, à la hauteur de la naissance du cône, les dimensions de celle-là sont sensiblement moins considérables qu'à celle-ci.

(2) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, pages 155, 224.

(3) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, pages 161, 162 et 198.

Chartres a été consacrée le 17 octobre 1260, soixante-six ans après la pose de la première pierre.

Il paraît qu'autrefois on n'était pas d'accord sur le fait de cette consécration; on se laissait aller sur ce point, comme sur quelques autres, aux plus fantaisistes imaginations. Écoutons un instant le judicieux chanoine du XVII[e] siècle : « Je me suis » souvent estonné de ce qu'on insère dans le *Bréviaire de* » *Chartres,* mis en lumière par M[e] Philippe Huraut, évesque » du dit lieu, que l'église cathédrale, l'une des plus célèbres de » la chrestienté, n'avait esté dédiée et qu'on s'était contenté de » l'apparition que la Vierge fit en icelle, un sabmedi après » vêpres, dont on fait mention au *Traité des Miracles* de ceste » sainte Dame, personne n'aïant osé entreprendre de faire une » autre dédicace en icelle. Je ne suis ignorant que la commune » renommée et que les églises de Sainte-Croix d'Orléans et de » Saint-Denis de France ont été dédiées de la main de Dieu, » mais rien de semblable ne se veoit, soit de la part de Dieu, » soit de celle de la sainte Vierge, pour l'église de Chartres ; » au contraire, il est certain qu'elle a été dédiée au 17 d'oc- » tobre 1260, par notre évêque Pierre (1). »

L'apparition mystérieuse dont parle Souchet est au reste relatée ailleurs ; l'original latin du *Poème des Miracles* écrit, on le sait, vers 1210, la raconte en ces termes : « Tous les » fidèles du Christ doivent savoir qu'à l'époque où l'on bâtis- » sait l'église de Chartres, un samedi après Complies, vers » l'heure où commence la nuit du dimanche, une brillante » lumière descendit dans l'église ; elle était si éclatante qu'elle » faisait pâlir celle des cierges alors allumés et qu'elle éblouis- » sait ceux qui voulaient la fixer. De plus, les fidèles, présents » à ce prodige, témoignent avoir non-seulement vu cette » lumière éclatante, mais avoir encore entendu un bruit comme » celui du tonnerre. De là est venue cette croyance que la » bienheureuse Mère de Dieu, pour augmenter la célébrité de » son église, l'avait honorée de sa présence ; croyance que » vinrent confirmer les miracles survenus à la suite et rap- » portés plus haut, ainsi que d'autres fort nombreux que la

(1) *Histoire de Chartres*, par Souchet, tome III, page 49.

» négligence ou d'autres raisons ont laissé tomber dans » l'oubli (1). »

Mais cette apparition ne pouvait tenir lieu de consécration ; c'est ce que l'on comprit parfaitement au XIII[e] siècle.



SAINT LOUIS.

En effet, dès les premiers jours de 1260, immédiatement après l'élection de Pierre de Mincy au siège de Chartres, il fut convenu entre le Roi, l'Évêque et le Chapitre, que la dédicace de la Cathédrale de Chartres se ferait définitivement en cette même année 1260, le 17 octobre, jour anniversaire de la consécration de la cathédrale de saint Fulbert en 1037. Le roi voulut bien se charger de faire demander des indulgences au Souverain Pontife ; voici la réponse d'Alexandre IV :

« Alexandre, évêque, serviteur des » serviteurs de Dieu, à notre vénérable frère l'évêque et à nos chers » fils les chanoines de Chartres, » salut et bénédiction apostolique.

» Quoique Celui, de qui tout don » descend, afin d'être dignement et » louablement servi par les fidèles, » puise pour eux dans l'abondance » de sa miséricorde, qui toujours » excède les mérites et les vœux des » suppliants, et donne des biens plus » grands qu'ils ne peuvent espérer ; » néanmoins, désirant rendre le

(1) Voir le livre des Vaux de Cernay, n° XI, p. 19 et le *Poème des Miracles : Comment N.-D. descendi en l'église de Chartres un samedi à seir*, n° 18, p. 106 et 107.

» peuple agréable au Seigneur, nous invitons les fidèles du » Christ à lui plaire, et nous leur accordons certaines faveurs » attrayantes, c'est-à-dire des indulgences et des pardons. » Par là, ils se rendront plus capables de recevoir la grâce » divine.

» Or, comme il a été déclaré devant nous, de la part de » notre très-cher fils, l'illustre roi de France, que votre église, » dans laquelle les précieuses reliques de plusieurs saints sont » conservées avec un profond respect, et vers laquelle une » multitude de pèlerins se rendent de diverses contrées pour » honorer et invoquer la glorieuse Marie, toujours Vierge, » doit être prochainement consacrée ; nous, désirant que votre » église soit enrichie de privilèges convenables, appuyé sur la » miséricorde de Dieu tout-puissant et sur l'autorité des saints » apôtres, Pierre et Paul, nous relâchons, sur la pénitence » canonique qui leur aurait été enjointe : 1° trois ans et trois » quarantaines en faveur de ceux qui, repentants et confessés, » la visiteront depuis le dimanche avant la fête de saint Luc, » jour destiné pour la dédicace, jusqu'à la fête de Noël ; 2° un » an et quarante jours en faveur de ceux qui la visiteront » chaque année depuis le jour anniversaire de la dédicace » jusqu'à la même fête de Noël.

» Donné à Anagni, le dix des calendes d'avril en la sixième » année de notre pontificat ; » ce qui revient au 23 mars 1260.

Aussitôt après la réception de cette bulle pontificale, le Chapitre commença les préparatifs de la consécration. La dédicace de la Cathédrale regardant le diocèse entier, les abbés de tous les monastères, les membres de toutes les collégiales, les curés de toutes les paroisses, tous les gentilshommes de la province y furent invités et se firent une joie et un honneur de s'y trouver. Le roi saint Louis, dit-on, voulut aussi y assister avec toute la famille royale. — Il est plus facile de s'imaginer que de décrire l'aspect qu'offrit la ville de Chartres, dès le matin du 17 octobre 1260. Ce fut au milieu d'une foule immense que l'évêque, entouré de ses 76 chanoines, eut la consolation de consacrer sa majestueuse cathédrale. Nous sortirions de notre sujet, si nous décrivions ici les rites imposants de la consécration des églises. Nous renvoyons aux ouvrages liturgiques nos

lecteurs curieux de connaître ces rites et leur signification mystérieuse.

Lors de sa dédicace, la Cathédrale était complète pour ce qui concernait son intérieur. Il n'en était pas de même de l'extérieur : tout ce qu'on put faire après la mort de saint Louis, ce fut de continuer les statues des deux porches et plusieurs travaux de sculpture destinés à leur ornementation.

D'après le plan primitif, la Cathédrale de Chartres devait avoir, comme les cathédrales de Rouen, de Bayeux et de Coutances, ses neuf flèches aériennes, savoir : deux à la façade occidentale, quatre aux extrémités du transept, une au centre de ce même transept et deux à la courbure absidale. Elles auraient eu des proportions si grandioses, si élancées, qu'elles auraient produit un spectacle unique dans le monde. Il fallut y renoncer faute de ressources suffisantes. Le refroidissement de la foi se faisait déjà sentir et l'appauvrissement de la France avait tari les offrandes et les dîmes volontaires : le riche ne fournissait plus son or, ni le pauvre son denier.



CHAPITRE ONZIÈME

La Cathédrale pendant le XIV[e] siècle.

C'est le XIII[e] siècle, le plus grand siècle du Moyen-Age, qui nous a légué notre incomparable basilique dans son ensemble et dans ce qu'elle a d'essentiel ; les siècles suivants y laissèrent des marques précieuses de leur passage en y ajoutant plusieurs portions accessoires.

Le XIV[e] siècle, malgré toutes ses calamités, dota la Cathédrale d'utiles travaux. Ses premières années virent construire les trois pignons des façades avec leurs tourelles, leurs galeries, leurs balustrades, leurs niches et leurs statues. Ces travaux furent exécutés sous la direction de Jean des Carrières, maçon et *maître de l'œuvre de Notre-Dame*, qui fut admis en cette qualité dans la séance capitulaire du samedi avant Noël 1300, où il jura de ne pas accepter l'office de *maître de l'œuvre du Comte* (1) sans la permission du Chapitre et sans avoir auparavant résigné la maîtrise entre les mains dudit Chapitre. Nous citerons en entier ce premier acte comme *spécimen* de ces décisions capitulaires : *Anno millesimo trecentesimo, die sabbati, in vigiliâ Nativitatis Domini, Johannes de Carreriis, lathomus, admissus fuit a Capitulo in magistrum operis ecclesiæ, et juravit se habere fideliter in dicto opere et in officio isto, et quod ipse non assumet magistratum Comitis, nisi de licentiâ Capituli et prius resignato magistratu operis in manu Capituli* (2).

En 1305 (fév. 1306 *n. st.*), le clocher des commandes fut commencé par Renaud, charpentier de Sens, aux condi-

(1) Le comte de Chartres, Charles de Valois, était fils de Philippe III le Hardi, frère de Philippe IV le Bel, oncle de Louis X le Hutin, de Philippe V le Long et de Charles IV, et enfin père de Philippe VI de Valois.

(2) Manuscrits de la bibliothèque communale de Chartres. *Registres capitulaires.* 7/A, n° 1,008.

tions de 10 sols par jour et de deux vêtements par an pendant la durée du travail. Il ne devait recevoir aucune indemnité pour ses déplacements, *nisi primâ vice quâ veniet Carnotum operaturus in dictâ ecclesiâ Carnotensi* (1). « Cette petite » flèche qui était d'un travail et d'une symétrie admirables, » dit Mgr Pie, s'élevait perpendiculairement au-dessus du » lutrin, et on l'a surnommée le *clocher des Nones ou des* » *Babillardes*, parce qu'on y avait placé les six commandes. » C'étaient de petites cloches destinées à avertir les sonneurs » du moment où ils devaient mettre en branle les grandes » cloches durant le service divin. Elles servaient aussi à ap- » peler aux offices les chantres et les enfants de chœur. Une » d'elles annonçait les réunions capitulaires; on la distinguait » des autres par un son argentin qui la fit nommer la *cloche* » *d'argent*. Le peuple disait que, tandis qu'on la fondait, les » chanoines avaient jeté dans le fourneau une grande quan- » tité d'argent. Une autre des commandes s'appelait la *grosse* » *Prime*; elle servait à annoncer plusieurs des heures cano- » niales dans les jours simples. Ces six petites cloches étaient » d'accord entre elles et formaient un carillon réjouissant qui » venait quelquefois se mêler à la grande sonnerie (2). » Le charpentier Renaud ne put terminer son œuvre, car, cinq ans après, nous trouvons dans les registres capitulaires qu'un autre charpentier, Symon, fut chargé de continuer ce clocher; il fut même stipulé que Symon ne devait pas s'absenter, *donec campanile sit completum* (3).

Trois ans après, il fut décidé qu'on élèverait un autre clocher au milieu de l'intertransept; nous lisons à la date de 1309, juin : *Ordinatum fuit quod campanile fiat in medio ecclesiæ super quatuor pileriis* (4). Ce campanile, connu de la

(1) Voir les *Maîtres de l'œuvre*, par M. Lecocq, page 56.

(2) *Notice historique concernant la sonnerie ancienne et moderne de l'église cathédrale de Chartres*, p. 22. 1840.

(3) Bibliothèque de Chartres, ms. 7/A, n° 1,008.

(4) Item. — Les quatre piliers dont il est ici question sont appelés par Villard de Honnecourt piliers *touraus*, parce que, dans beaucoup d'églises, ils supportent une *tour* centrale.

population chartraine sous le nom de *grue*, parce qu'on y avait établi une sorte de *treuil* pour élever jusqu'au comble les matériaux, tels que merrains, pierres, plomb, n'avait que huit mètres de hauteur, et était construit sans aucune ornementation.

La sacristie du XIII[e] siècle était devenue insuffisante, et ce fut vers 1310 que Jean des Carrières, encore maître de l'œuvre, fut chargé de la reconstruire à neuf sur de plus grandes dimensions. Bien que les documents nous manquent sur ce point, les caractères architectoniques nous indiquent à n'en pas douter que cette construction est de la belle époque du style *rayonnant*. De plus, voici deux articles capitulaires qui vont nous mettre sur la trace de la véritable époque : « En » 1310, Guillaume de Pontlevoy, chanoine prêtre, a voulu » que sa maison de la rue des Vasseleurs et toutes ses pro- » priétés d'Archevilliers fussent vendues et que du prix on » donnât 300 livres pour achever l'escalier en pierre du re- » vestiaire de l'église. » — « Par son testament du 11 juillet » 1311, Guillaume de Chaumont, originaire du diocèse de » Sens, archidiacre de Chartres, a donné 200 livres pour faire » l'escalier à vis de la sacristie : *pro quâdam trocleâ in vul-* » *gari vocatâ viz lapideâ existente in ecclesiâ Carnotensi à* » *parte revestiarii perficiendâ.* » La sacristie était donc en construction à cette époque (1).

En 1314, février, il est ordonné qu'on établira un beffroy, *belfredum*, dans le clocher vieux, *super majorem turrim*, pour y suspendre une cloche et qu'à cet effet on fera appel à des ouvriers capables, *debent vocari et consuli artifices providi et periti.*

Mentionnons ici une visite faite le 5 septembre 1316 par trois experts : Nicolas de Chaumes, maître de l'œuvre du roi, Pierre de Chelles (2), maître de l'œuvre de Notre-Dame de Paris, et Jacques de Lonjumeau, maître charpentier juré de Paris ; il s'agissait de savoir à quel point étaient urgentes cer-

(1) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, III, p. 65 et 165.

(2) Il devait être parent de l'illustre Jean de Chelles qui construisit le portail méridional de la cathédrale de Paris en 1257.

taines réparations et consolidations à faire à l'église Notre-Dame de Chartres : *Anno Domini M° CCC° decimo sexto, die jovis post festum Nativitatis beatæ Mariæ Virginis sanctæ, fuit relatio defectuum ecclesiæ per magistros ad visitandum dictos defectus deputatos per Capitulum.* La conclusion fut qu'on fortifierait les voûtes du transept à l'aide de tirants en fer, que les arcs-boutants seraient rejointoyés, que les linteaux des portiques seraient garnis de barres de fer, que le poinçon, qui soutient l'*angelot* (1) serait réparé ainsi que les charpentes des cloches. Plusieurs autres travaux durent être exécutés sans délai. Simon Dagnon était alors maître de l'œuvre, et avait succédé à maître Jean des Carrières.

Quelques années plus tard, on a bâti la salle capitulaire et au dessus la chapelle Saint-Piat. Le Chapitre consacra à cette construction les successions *ab intestat* qui lui échéaient et chaque chanoine ajouta à ce fonds une contribution en argent, comme nous l'apprenons d'une délibération capitulaire prise mercredi après la Nativité de Notre-Dame en 1324, *ad opus capellæ Sancti-Piati de novo construendæ inceptæ.*

« Le Chapitre de Chartres, dit Rouillard, ha esté le premier
» fondateur de la dicte chappelle environ l'an 1349 (c'est en
» 1344), que le corps du dict saint Piat, par la dévotion que
» les gens de bien y avaient, florissait en miracles. Cause
» qu'on y arrivait de toutes parts et s'y faisait de grandes
» aulmosnes et oblations, desquelles la dicte chapelle aurait
» esté presque toute bâtie (2). »

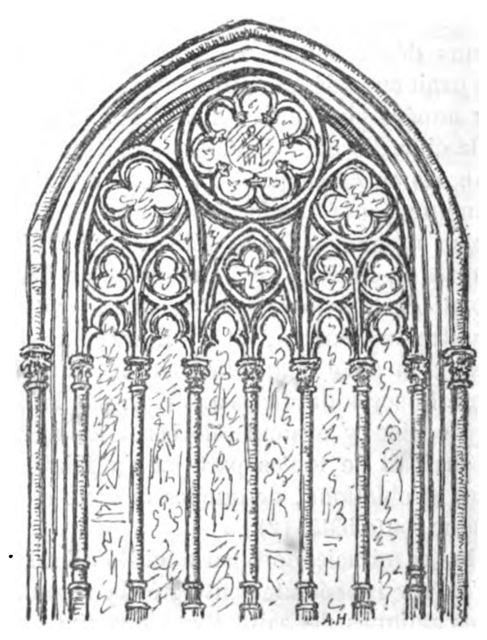
Les nombreux miracles dont parle ici Rouillard avaient commencé à s'opérer immédiatement après la reconnaissance solennelle des reliques de saint Piat, reconnaissance faite le 1er octobre 1310 : « Jean, notre prélat, dit Souchet, ouvrit la
» châsse de ce saint dans laquelle le corps d'icelui fut trouvé

(1) L'*angelot* était une statuette de l'Ange gardien, établie au chevet de l'église, à l'extrémité supérieure de la toiture; elle tournait sur le pivot qui lui servait de soutien et indiquait le point d'où venait le vent. Voir le texte en français du temps dans M. Lecocq, *Maîtres de l'œuvre*, p. 60.

(2) *Parthénie* ou *Histoire de Chartres*, 1re partie, fol. 146.

» tout entier, sans qu'il y eût rien de gasté, hormis que la » tête était séparée du corps (1). » Ces miracles excitèrent la dévotion et l'enthousiasme des peuples ; de là se multiplièrent les offrandes pour la construction de la chapelle du glorieux martyr.

Dans les âges de foi, une église ou une chapelle qui ne retentissait pas chaque jour de la louange divine semblait un corps sans vie, et les fondateurs qui l'avaient construite ne



FENÊTRE ABSIDALE DE SAINT PIAT
(XIVe siècle.)

croyaient pas avoir achevé leur œuvre avant d'y avoir assuré la célébration quotidienne et solennelle de l'office divin et du saint sacrifice. C'est ce qui fut réalisé pour la chapelle de Saint-

(1) *Histoire de Chartres*, tome II, pages 140 et 141. — *Cartulaire*, tome III, page 199.

Piat par le pieux évêque Aymery de Châtelux : écoutons Rouillard à ce sujet :

« Et portent les tiltres de la dicte fondation, en date que » dessus, que messire Aimery de Chasteau-Luisant, lors » évesque de Chartres, très-fameux docteur ès-droicts, audi- » teur de la chambre apostolique, archevesque de Ravenne, » conte de la Romagnolle, puis fait cardinal par le pape Jehan » XXII, soubs le titre de Sainct-Martin-des-Monts, aiant ouï » la renommée des dévotions qui se faisaient au dict mi- » raculeux corps de sainct Piat, en l'église de Chartres, et » que les chanoines d'icelle lui faisaient bâtir une chapelle » excellente, après s'être informé du tout par des gens féables » envoiez par exprès, fonda douze chanoines en icelle chap- » pelle Sainct-Piat, dont y en aurait huict prebstres, deux » diacres et deux soubs-diacres, qui ne seraient poinct cha- » noines de la dicte grande église, comme le prohibant les » saincts décrets soubs un mesme couvert.

» A l'effet de laquelle fondation, il donna douze mille florins, » pour acquérir trois cents livres de rente et, quelque temps » après, le dict Aimery, faisant son testament, délaissa aux- » dicts chanoines de Sainct-Piat la somme de douze cents livres » pour être employé en achat de livres et ornements. Laquelle » somme leur fut baillée et délivrée, après le décès d'icelui, » par le cardinal d'Hostie et Adomarius, cardinal du titre de » Sainct-Anastase, exécuteurs de l'ordonnance de dernière » volonté dudit Aimery, selon qu'il en appert par le titre de » l'an 1352 (1). »

Le *Nécrologe* mentionne cette riche fondation du généreux prélat : « Aimery de Châtelux, dit-il, évesque de Chartres,... » a donné pour l'institution des douze chanoines ou chape- » lains de Saint-Piat douze mille florins d'or avec lesquels on » a acheté des domaines et des fonds de terre, dont jouissent » encore les dits chanoines (2). »

(1) *Parthénie*, 1re partie, fol. 144 et 145.

(2) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, page 16. — Le florin d'or valait 25 sols; le florin d'argent, 15 sols. — Douze mille florins

Cependant plusieurs événements politiques du XIVe siècle avaient leur retentissement dans notre Cathédrale. En 1304, on avait vu aux pieds de Notre-Dame de Chartres le roi Philippe-le-Bel, encore tout couvert de la poussière du combat de Mons-en-Puelle (17 août 1304) (1). Ce prince venait rendre grâces à Notre-Dame de la victoire qu'il avait remportée sur les intrépides Flamands; il offrit à la Sainte Vierge l'armure complète qu'il avait dans le combat et fonda un service commémoratif sous le nom de Notre-Dame-de-la-Victoire. A son tour, le roi Philippe de Valois venait à Chartres au mois d'octobre 1328, pour remercier Dieu de la victoire de Cassel du 24 août précédent. Il arriva triomphant sur le seuil de la Cathédrale, armé de toutes pièces et monté sur son cheval de bataille. Il racheta, moyennant mille livres, son cheval et ses armes qu'il avait offerts à Notre-Dame; le procès-verbal d'une séance capitulaire de 1328 nous apprend que, le samedi avant la Saint-Luc, le Chapitre a ordonné » que les mille livres que notre sire le roi de France a donnés » pour le cheval et les armes que le dit roi a offerts dans » l'église de Chartres fussent employées à acheter des rentes » pour la susdite église. »

La chapelle de Saint-Piat était à peine terminée, lorsque commencèrent la *guerre des Jacques* et la *guerre de Cent Ans* avec l'Angleterre. Ces guerres si désastreuses pour la France entière le furent aussi pour l'église de Chartres, surtout après la déroute de Poitiers (19 septembre 1356); ses revenus ne purent rentrer; ses cultures furent abandonnées; ses propriétés furent pillées ou incendiées par des bandes anglaises et navarraises : de là ce cri de douleur échappé aux chanoines de Notre-Dame et consigné dans le procès-verbal de la séance capitulaire de la Purification 1360: « La persécution dirigée » contre l'église de Chartres, dit le rédacteur de ce procès- » verbal, n'est comparable qu'à celle de Jérusalem; il n'y a

d'or du XIVe siècle équivalent à douze millions de francs actuels. Quelle royale offrande!

(1) Charles de Valois, comte de Chartres, avait pris part à cette bataille.

» plus d'amis, les gens chargés de notre défense nous faisant
» plus de mal que les ennemis ; personne ne sait s'il faut
» quitter ou habiter la ville; tandis que nos maisons sont
» pillées, l'incendie dévore nos domaines ruraux ; nos hommes
» de corps, nos hôtes sont tués ou faits prisonniers ; non seu-
» lement nos débiteurs ne nous paient pas, mais les mande-
» ments des tribunaux ecclésiastiques sont méconnus et les
» armes de l'église bravées impunément. La justice est partie
» pour la terre de captivité avec le Roi des Lys ; plus de
» confiance dans la sauvegarde royale, et le sauf-conduit
» des Anglais est en horreur aux nobles et au peuple ! C'est
» pourquoi nous, chanoines de Notre-Dame, réunis en as-
» semblée générale de la Purification, arrêtons ce qui suit :
» 1° Les fruits et émoluments des prébendes qui, d'ordi-
» naire, appartiennent divisément aux chanoines prébendiers
» sont mis en commun et distribués entre tous les chanoines
» pour que chacun puisse avoir un morceau de pain à
» rompre, etc... (1) »

Un évènement qui fut regardé comme miraculeux par tous les contemporains mit fin à ces lamentables calamités. En 1360, les Anglais, commandés par leur roi Édouard III, avaient traversé en vainqueurs une grande partie de nos provinces; Édouard s'intitulait roi de France. Il avait quitté Paris et était arrivé en ce *bon pays de Beauce*, où les négociateurs vinrent le trouver pour traiter de la paix. La conférence se tint à Sours, près de Chartres, et continua pendant six jours, sans que le roi d'Angleterre consentît à se départir de ses exorbitantes prétentions. « Alors, dit
» l'illustre chroniqueur de Valenciennes, il avint à lui et
» à toutes ses gens un grand miracle, lui étant devant
» Chartres, qui moult humilia et brisa son courage, car pen-
» dant que ces traiteurs français allaient et prêchaient le dit
» roi et son conseil, et encore nulle réponse agréable n'en
» avaient, un temps et un effoudre et un orage si grand et si

(1) *Histoire de Chartres*, par M. de Lépinois, tome II, page 22. — Cf. *Histoire universelle de l'église catholique*, par Rohrbacher, tome XX, pages 285 à 289.

» horrible descendit du ciel en l'ost du roi d'Angleterre, que » il sembla proprement que le siècle dût finir; car il chéait » de l'air des pierres si grosses qu'elles tuaient hommes et » chevaux, et en furent les plus hardis ébahis. Et adonc re- » garda le roi d'Angleterre devers l'église Notre-Dame de » Chartres, et se rendit et voua à Notre-Dame dévotement et » promit, si, comme il dit et confessa depuis, que il s'accor- » derait à la paix.

« Adonques était-il logé en un village assez près de Chartres » qui s'appelle Brétigny; et là fut certaine ordonnance et » composition faite et jettée de paix entre le roi d'Angleterre » et ses alliés et le roi de France et les siens... Le roi d'Angleterre, » quand il partit, passa parmi la cité de Chartres et hébergea » une nuit. A lendemain vint-il moult dévotement et ses » enfants en l'église Notre-Dame, et y ouïrent la messe et y » firent grandes offrandes, et puis s'en partirent et montèrent » à cheval (1). »

Ces grandes offrandes du roi et des princes anglais ne suffirent pas aux dépenses que nécessitaient les réparations urgentes de la Cathédrale. D'ailleurs, malgré la miraculeuse paix de Brétigny, le Chapitre de Notre-Dame ne put jouir immédiatement de toutes ses ressources; c'est pourquoi les chanoines résolurent de recourir à la charité des fidèles. Pour exciter ceux-ci à donner généreusement, ils demandèrent des indulgences à Grégoire XI qui, avant son élévation au souverain pontificat, était chanoine de Chartres. Le Pape, dans une

(1) *Les grandes chroniques de Jean Froissard de Valenciennes*, édition Buchon, t. IV, p. 58 et 76. — Cf. *L'histoire de la cité des Carnutes*, par Ozeray. *Dissertations et pièces historiques*, de Hérisson, t. II, p. 373 à 379. — On pourra y lire d'intéressants détails sur la paix miraculeuse de Brétigny. — Cet événement est d'ailleurs rapporté par tous les historiens : Mézeray, Daniel, Polydore-Virgile, Lingard, Rohrbacher, Gabourd, Dentu, etc., etc... — La ratification du traité de Brétigny commence par un acte de foi chrétienne, et par un hommage de révérence envers l'autorité pontificale; elle est conçue en ces termes : « A l'honneur de la benoite Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, » et de la glorieuse Vierge Marie, et pour la révérence de notre Saint- » Père le Pape Innocent VI, nous acceptons le traité comme si nous » l'avions fait en personne. »

bulle de 1370, acquiesça à la demande de ses anciens confrères et accorda une indulgence d'un an et quarante jours en faveur des bienfaiteurs de l'œuvre et fabrique de l'église de Chartres (1).

Aussitôt on se mit à l'œuvre et pendant les dernières années du siècle on travailla vigoureusement aux tourelles, aux clochers et aux horloges endommagées sans doute par les guerres.

Le 11 août 1370, Me Jean Cabours, *magister lathomorum ecclesiæ,* fut récompensé pour s'être employé à la construction d'une nouvelle tourelle : nous croyons qu'il s'agit de la tourelle absidale du côté du midi (2); pour celles du nord, de fortes armatures en fer, encore subsistantes, relièrent un contrefort qui menaçait de se détacher.

En 1386, on s'occupa du clocher de plomb qui fut achevé seulement à cette époque, et nous avons le marché qui fut conclu avec Aimery de Berou et autres pour amener, de la forêt de Montmirail à Chartres, le merrain destiné à sa construction. Ce clocher, bien qu'il fût alors en bois, avait un certain mérite, si l'on en croit l'inscription qui se lit encore dans la chambre de la sonnerie et commence par ces vers (c'est le clocher neuf qui parle) :

« Je fus jadis de plomb et boys construit,
» Grant, haut et beau, de somptueux ouvraige,
» Jusques à ce que tonnerre et oraige
» M'a consumé, dégâté et détruit... »

Ce fut Perrot Martineau, maître des charpentiers, qui le surmonta de la flèche en plomb qui lui donna son nom : car on lit dans un acte capitulaire de 1387 que le dit Perrot

(1) *Inventaire du Chapitre,* C. III, A. 4. — Le texte de la Bulle a disparu en 1793; elle n'est donc connue que par les quelques mots de l'inventaire.

(2) Le texte ajoute : *quod pro tribus solidis servivit pro dieta, et alii operarii habuerunt pro qualibet dieta sex solidos turonenses.* Bibl. de Chartres, ms. no 1008, III, fol. 21.

prit à faire « un bafray (1) de plon au-dessus des seigns » (cloches).

Quelques années plus tard, l'attention des chanoines se tourna vers le *clocher-vieux*. En 1395, on en répara la pointe qui menaçait ruine. A cet effet on la démolit d'environ 20 pieds au-dessous de la pomme et on la rebâtit à neuf. Pour plus de sûreté on l'entoura de cercles de fer. Cette restauration cependant dut être reprise, ainsi que nous le verrons en 1753.

Tous ces travaux destinés à procurer la solidité des clochers étaient rendus nécessaires à cause des nombreuses cloches qu'on y suspendit vers ce même temps. En 1386, à l'enterrement du chanoine Jean Chaillou, on sonna trois cloches nommées Marie, Bourdeau et Chartain. Ces cloches étaient loin d'être les seules ; nous en avons vu plusieurs dans le siècle précédent : on en fondit encore d'autres fort belles ; ainsi en 1388 on fit faire à Guyot de Sainte-Marie, fondeur, une cloche pesant 12.000 livres.

Ce fut aussi l'époque où l'on perfectionna le système des horloges. Les horloges à roues dentées, auxquelles l'impulsion est donnée par un poids, furent inventées à Constantinople au commencement du Xe siècle ; deux siècles plus tard les horloges à sonnerie étaient connues en France ; c'étaient des horloges d'appartement. Les grandes horloges publiques ne furent en usage qu'au XIVe siècle, et la Cathédrale de Chartres peut revendiquer l'honneur d'avoir possédé la première de France. Il y en avait plusieurs, une grosse et des petites. La première était établie depuis longtemps dans un bâtiment situé au bas du collatéral-sud, à l'angle qu'il fait avec le croisillon voisin du transept. Un document authentique de 1359 nous en donne la certitude (2). De 1368 à 1372, Jean de Soissons

(1) Le mot français *bafray* ou *beffroy*, que les auteurs traduisent en latin par *balfredus* ou par *specula*, désigne, selon les circonstances, tantôt une tour d'où l'on fait le guet, tantôt la charpente qui soutient les cloches, ou même enfin le clocher qui surmonte cette charpente ; c'est évidemment dans cette dernière acception qu'il faut entendre ici le mot *bafray*.

(2) *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. IV, p. 295 et 298.

fut payé 41 livres pour l'avoir réparée; une pièce dont l'original existe aux Archives départementales d'Eure-et-Loir le constate (1). Jean Brochart fut chargé en 1385 de confectionner une roue pour la grosse horloge. En 1392, on la mit à sonnerie au moyen d'une transmission qui s'élançait du bâtiment dont nous avons parlé jusqu'au clocher de la *Grue* où était le timbre. Huit ans après, en 1400, on s'occupait aussi des autres horloges placées sans doute à l'intérieur et l'on chargeait Étienne Plaisance d'en fournir une nouvelle. Ces instruments étaient regardés comme des ornements indispensables des grandes Cathédrales (2).

Ces restaurations et ces embellissements terminaient dignement les nombreuses fondations d'autels et de chapelles qui eurent lieu dans la première moitié de ce siècle à Chartres, comme dans les autres grands sanctuaires. Mais à Paris, à Laon, à Bourges et ailleurs, on a construit ces chapelles entre les saillies formées à l'extérieur par les énormes contreforts de la nef. A Chartres on n'a pas déformé le plan primitif de la Cathédrale : on s'est contenté de dresser des autels à la base de nos monumentales colonnes. Au XVII[e] siècle, si on en comptait trente-neuf, vingt-deux dataient du XIV[e] siècle. Nous en donnerons la liste quand nous nous occuperons de l'intérieur.

(1) Voici le texte, dans lequel nous avons remplacé par des points ce qui est illisible : *Die dominicâ post Ascensionem* XIII *maii MCCCLX IX°, magister Joannes, dictus de Soissons, magister aorologiorum, confessus est habuisse..... per manum Ludovici Bidaut* XLI *francos..... sibi debitos pro reparatione aorologiorum ecclesiæ..... et* XXVI *francos..... pro parvis aorologiis et* I *francum filio suo ex liberalitate. Archives*, Série G, 154.

(2) Pour tous ces renseignements voir *Archives départementales*, G. 154; les *Maîtres de l'Œuvre*, par M. Lecocq, et son travail sur les horloges, *Mémoires de la Société Archéologique*, t. IV.



CHAPITRE DOUZIÈME

La Cathédrale pendant le XVe siècle.

Vers la fin du XIVe siècle et le commencement du XVe les constructions religieuses rencontrèrent de grands obstacles dans les guerres étrangères et dans les dissensions intestines amenées par la folie de l'infortuné Charles VI. Bien des sanctuaires furent alors dépouillés ou détruits; bien des ruines furent amoncelées; les esprits et les cœurs, préoccupés par les anxiétés de la situation, ne songeaient plus à donner pour les églises. Néanmoins, Notre-Dame de Chartres sut encore attirer quelques offrandes pour son sanctuaire. C'est ainsi qu'en 1396 l'illustre Enguerrand de Coucy lui laissa, par son testament, une somme de 600 florins; c'est ainsi que Jean Tabari, évêque de Boulogne, donna 40 livres à la fabrique de l'église; c'est ainsi que Jean, duc de Berri, depuis 1404 jusqu'en 1411, vint, chaque année, offrir un pieux subside et quelques riches et précieux joyaux. L'inventaire de 1682 en mentionne quelques-uns : « 1° Une Vierge d'or » ayant un grand manteau émaillé de bleu et à cause cela » nommée Notre-Dame-Bleue... donnée en 1404. — 2° Un grand » reliquaire d'or ovale, posé sur le haut d'une colonne de » vermeil, semée de fleurs de lis, soutenu par deux anges à » genoux sur une grande base à 8 pans, aussi de vermeil. Il y » a, entre autres reliques, du bois de la vraie Croix. Hauteur » de tout le reliquaire, 23 pouces. L'or de l'ovale et du tableau » de la vraie Croix estimé 800 livres; l'ovale et la colonne » estimés 200 écus sol. Les anges et la base dorés pèsent » 27 marcs 6 onces. Au-dessous de l'ovale est un rubis d'un » très-grand prix, dans un châton d'or. Estimé en 1562, par » ordre du roi, à 80 écus. Ce beau reliquaire fut donné par le » bon duc Jean de Berry en 1406. — 3° Un reliquaire de vermeil doré (hauteur 15 pouces), contenant un morceau d'une » ceinture de la sainte Vierge, un morceau d'une côte de

» saint Louis ; une petite boîte d'or où l'on voit du lait de la » Vierge, naturel mais caillé et séché ; un pouce de la main » droite de saint Louis de Marseille, archevêque de Toulouse, » cousin de saint Louis, donné en 1410 par le duc de Berry, » qui l'avoit eu du roi de Sicile, son neveu. — 4° Un grand » tableau en broderie, de 13 pieds de longueur sur 8 de hau- » teur, représentant l'Assomption de la sainte Vierge ; au bas, » d'un côté, est le roi avec deux de ses fils, Charles et Louis » d'Anjou ; et, de l'autre côté, la reine Bonne de Luxembourg, » sa femme, accompagnée de deux de ses filles. L'ouvrage » est une broderie extrêmement relevée ; les vêtements sont » d'or nué, enrichis de pierreries et de perles. Les carnations » sont d'un point refendu plus fin que le satin. Le duc de » Berry en fit présent en 1406, pour servir de retable au » grand autel. Il a coûté 10,000 écus.

» Le Chapitre lui en fit un remerciement solemnel, l'as- » seura de son affection pour lui, et de la fondation faicte » en sa faveur, d'une messe solemnelle à dire au grand autel, » le lendemain de la Sainct-André, tant qu'il vivroit ; avec » ordonnance, qu'après son trespas, elle seroit convertie en » obit annuel, selon qu'il appert par le registre capitulaire du » mercredi 18 aoust 1406 (1). »

Un autre prince se montra également le généreux vassal de Notre-Dame de Chartres ; ce fut Louis de Bourbon (2), comte de Vendôme, seigneur d'Épernon et de Mondoubleau, chef de la branche royale dont est issu Henri IV. Pour accomplir un vœu, il fit construire la belle chapelle connue sous le nom de *chapelle de Vendôme,* et il la dota richement. Le récit de l'accomplissement du vœu appartient à notre histoire.

« S'étant trouvé en grand péril de sa vie à la guerre, et ensuite dans une rude prison de neuf ou dix mois, dont il échappa par une protection visible de la sainte Dame de

(1) *Parthénie*, par Rouillard, 1re partie, fol. 209.

(2) Il était frère puîné de Jacques II, comte de la Marche, roi de Naples et de Sicile. Il descendait de saint Louis au sixième degré, et il était l'ancêtre de Henri IV, avec le même intervalle de degrés de parenté.

Chartres, à laquelle il s'était recommandé avec une filiale confiance, Louis vint, avec un appareil pieusement magnifique, lui rendre ses actions de grâces et s'acquitter de son vœu.

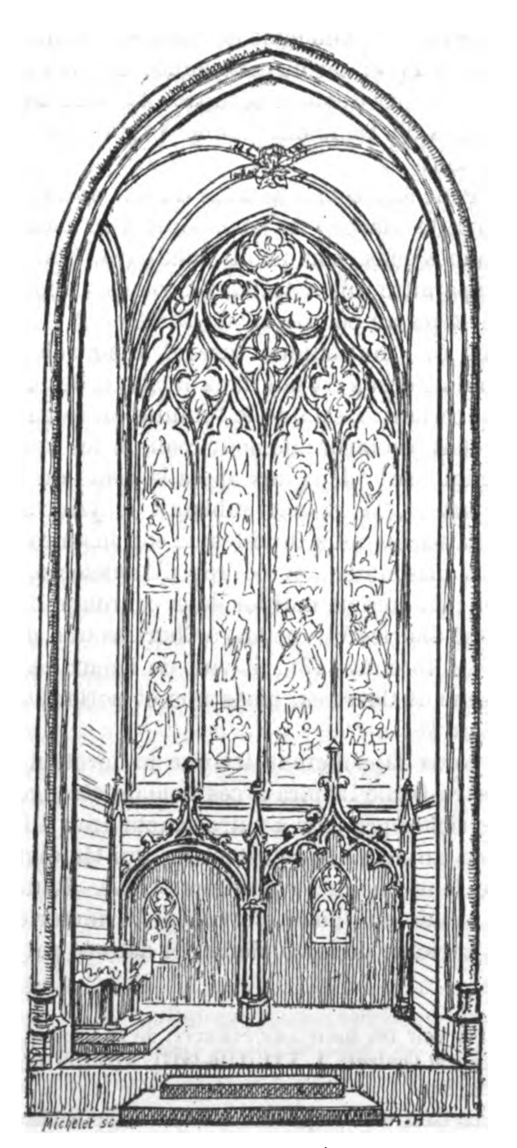
» Il y arriva le mercredi 31 mai 1413, veille de l'Ascension; ayant rencontré la procession des Rogations à la porte des Épars, il mit pied à terre, lui et toute sa suite, qui était composée de plus de cent chevaliers et écuyers, et convoya la procession jusqu'à la cathédrale, où il entendit dévotement tout l'office du jour.

» Le lendemain, à l'issue des Matines, pour satisfaire au vœu qu'il avait fait, il s'en alla pieds nus jusqu'à l'église, s'agenouilla sur les degrés de la porte Royale, tenant en mains un grand cierge pesant 50 livres; là il déclara, devant les chanoines et le peuple assemblé, de quelle manière, par la puissante intercession de la très-sainte Vierge, il avait été délivré des périls de sa vie et dégagé de son étroite prison. En même temps il supplia l'assistance de vouloir lui aider à remercier dignement sa glorieuse Bienfaitrice. S'étant relevé, il se rendit devant l'image de Notre-Dame, au pied du Crucifix du jubé, et il déclara solennellement que désormais il était devenu et devenait, de sa personne, l'homme de la dite glorieuse Vierge Marie et de son église de Chartres.

» Alors les chanoines chantèrent l'hymne *Quam gloriosa* et le comte de Vendôme offrit le gros cierge qu'il portait, et cent autres cierges plus petits que tenaient les chevaliers et écuyers de sa suite. Puis, s'étant rendu dans la chambre capitulaire, il raconta aux chanoines comment son frère, Jacques de Bourbon, fondit tout-à-coup sur le Vendômois avec une nombreuse armée et le fit prisonnier; comment sous les menaces de mort il avait fait abandon de ses biens, de ses domaines et héritages; comment il fut miraculeusement délivré de prison et remis en possession de tous ses biens, après avoir fait un vœu à Notre-Dame de Chartres.

» Ce vœu consistait à faire un voyage de dévotion à Chartres et à faire ériger une chapelle. Le noble comte exécuta son vœu, fit de riches offrandes au sanctuaire de Notre-Dame, fonda cinq services solennels à dire le lendemain des cinq

fêtes principales de la très-sainte Vierge, savoir : l'Assomption, la Nativité, la Conception, la Purification et l'Annonciation, avec un *De profundis* devant la chapelle qu'il était dans l'intention de faire bâtir dans l'église. En outre, il fonda une messe solennelle à dire tous les ans pendant sa vie en l'honneur de la très-sainte Vierge, laquelle messe serait convertie en un obit annuel après sa mort. Ces diverses fondations, pour lesquelles le pieux comte de Vendôme assigna des revenus considérables sur ses terres et domaines, furent confirmées par une charte solennelle du 20 juin 1413. »



CHAPELLE DE VENDÔME

Ce fut par acte capitulaire du 2 décembre 1414, que les chanoines permirent

au comte de Vendôme de bâtir sa chapelle. Elle fut commencée en 1417; car de cette année datent les huit premiers reçus donnés par Geoffroi Sevestre, tailleur de pierre (1), aux chanoines de Templeuve et de Veyrac pour la somme de 240 l. en tout.

Pour être complet, nous devons ajouter que la construction de cette chapelle fut considérée d'un mauvais œil par plusieurs bonnes gens, comme dit Rouillard. Était-ce le regret de voir disparaître un vitrail, où étaient représentées des scènes relatives au pèlerinage de Chartres (2)? Ou bien, craignait-on que ces mutilations fussent renouvelées à chaque travée, comme cela s'est fait dans plusieurs de nos cathédrales? Ce qui est certain, c'est que le tumulte causé par les guerres d'alors n'était pas favorable pour réaliser des projets de constructions religieuses; deux ans après la visite du comte de Vendôme à Chartres, la France subissait à Azincourt (1415) une des défaites les plus funestes de son histoire; notre comte y était fait prisonnier, et le roi d'Angleterre, Henri V, reconnu en 1421 comme héritier de la couronne de France par l'infortuné Charles VI, mettait à Chartres une garnison anglaise.

Le 15 août 1421, il vint de Dreux en pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, pieds nus et portant un cierge allumé à la main (3).

Nous rappellerons ici que la dévotion des Chartrains pour Notre-Dame inspira à ces soldats étrangers la pensée d'offrir de riches présents à notre sanctuaire: il faut mentionner surtout un magnifique ostensoir, qui témoignait en même temps de leur foi en la *présence réelle*. Rouillard nous dit que « c'était une pièce d'excellente orfévrerie, toute d'or massif, » enrichie de force pierreries donnée par les Anglais lorsqu'ils

(1) Voir les *Maîtres de l'OEuvre*, de M. Lecocq, p. 759, et *Registres des Baux et Contrats*, t. XXI (1416-1417), *Archives Départementales* (Fonds du Chapitre).

(2) C'est une conjecture que nous appuyons sur ce que le vitrail qui précède et celui qui suit sont tous deux consacrés à la très-sainte Vierge.

(3) *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. II, p. 147.



» occupaient Chartres en 1422. » La rapacité de la grande Révolution française s'est emparée de ce précieux ostensoir. Nous le regrettons d'autant plus que tous les ans de riches et nombreuses familles anglaises venant à Chartres visiter notre Cathédrale demandent à voir le Trésor, mais il ne nous est plus possible de leur offrir ce bijou, preuve matérielle de leur foi catholique au XVe siècle.

La France, qui avait fait la guerre à la Papauté et qui avait tant contribué au grand schisme d'Occident sous Philippe-le-Bel et ses successeurs, expia longuement cette faute. Une guerre de cent ans avec l'Angleterre, des désastres inouïs, les humiliations du règne de l'insensé et infortuné Charles VI, des crimes de toutes espèces et la domination étrangère l'avaient réduite à n'être plus qu'un objet de pitié et de mépris. Mais avec la paix de l'Église et en récompense sans doute des efforts faits par les théologiens français et des prières adressées à Dieu par les catholiques de France pour l'extinction du schisme, les prospérités et les gloires du royaume de saint Louis reprirent leur cours. La délivrance fut évidemment miraculeuse ; en effet, pour sauver la France, la Providence se servit d'un bien faible instrument, d'une jeune fille de dix-sept ans, de Jeanne d'Arc, la Pucelle d'Orléans. C'est que Dieu voulait se rattacher la France par de nouveaux liens, en lui montrant que le salut lui venait uniquement du Ciel.

Lorsque l'humble bergère de Domrémy eut chassé les Anglais d'une grande partie de la France et qu'elle eut en 1429 conduit à Reims son *gentil roi* Charles VII, la ville de Chartres eut la faiblesse de tenir encore plusieurs années pour les ennemis du monarque français, et ce ne fut que le 12 avril 1432 qu'elle rentra en son pouvoir. Malheureusement son évêque, Jean de Frétigny, fut tué par les soldats français qui s'emparèrent de la ville. Cependant les habitants de Chartres eurent recours au roi et lui demandèrent *grâce et pitié en faveur de la sainte Église de Chartres*, *laquelle est la plus ancienne église du royaume fondée par prophétie en honneur de la glorieuse Vierge Marie par avant l'incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et en laquelle icelle glorieuse Vierge fut aourée en son vivant.* Alors le roi pardonna *pour honneur et*

révérence de Dieu notre Sauveur et de Notre-Dame la glorieuse Vierge Marie sa mère. C'est ainsi que s'expriment les lettres de grâce et abolition données à Loches au mois de juin 1432 (1). Charles VII vint depuis plusieurs fois à Chartres, et chaque fois il donna des preuves de sa généreuse affection envers Notre-Dame.

Cependant il s'était élevé de sérieuses difficultés entre le pape Nicolas V et le roi Charles VII, au sujet de la Pragmatique-Sanction de Bourges, funeste écho du conciliabule de Bâle. Pour aplanir ces difficultés, on pensa qu'il fallait avoir recours à Notre-Dame de Chartres. En conséquence, le 15 mai, veille de l'Ascension 1450, les députés du clergé, prélats, universités, chapitres et abbayes du royaume tinrent une assemblée générale dans la cathédrale, sous la présidence de Jacques Juvénal des Ursins, évêque de Poitiers et patriarche d'Antioche. Nous ignorons ce qui s'est passé dans cette auguste assemblée, tenue sous les auspices de Notre-Dame de Chartres; mais nous savons que la Pragmatique-Sanction, qui était une tache pour l'Église de France, *fut abolie et cassée comme ayant été faite dans un temps de schisme et de sédition.* C'est en ces termes que le roi écrivit au Souverain Pontife. Notre-Dame avait sans doute fait comprendre au roi et au clergé que la Papauté est la pierre fondamentale de l'édifice du Fils de Dieu, et le centre de cette merveilleuse unité qui rend l'Église inexpugnable.

Le roi Louis XI, émule de la dévotion de ses ancêtres pour Notre-Dame de Chartres, vint la visiter en 1462, en 1463, en 1464, en 1471, en 1473 et 1474, en 1478 et en 1481. Chaque fois il y prolongea son séjour : *il semblait*, dit un historien, *partager son temps entre Chartres où le retenait sa dévotion envers Notre-Dame et Paris où l'appelait l'administration du royaume.* Chaque jour, il passait de longues heures devant l'image de la Mère de Dieu; il communiait tous les

(1) *Histoire de la cité des Carnutes*, par Ozeray, Chartres, 1836, t. II, pages 408 à 412. Ces lettres s'y lisent en entier sous le n° XV des dissertations et pièces historiques ajoutées par Hérisson. — Michel Ozeray, (1764-1859) et Charles Hérisson (1762-1840) sont deux Chartrains qui ont beaucoup écrit ou collectionné sur leur pays natal.



dimanches et fêtes. Il fit à l'église de Chartres de riches offrandes ; il y fonda un obit et une messe quotidienne pour le repos de son âme. A la fin de sa vie, dit encore le même historien, le roi redoubla ses pieuses largesses : Notre-Dame de Chartres, dont il avait toujours vénéré le sanctuaire, reçut pour sa part, au mois de mars 1478, 500 livres tournois de rente à prendre, savoir : 200 livres sur le revenu et profit du gros de la Prévôté de Chartres, 50 livres sur la ferme de la Prévôté, 120 livres sur le revenu des moulins du Châtel de la Planche au bailliage d'Evreux et 120 livres sur la Prévôté d'Evreux (1). Il disait que Notre-Dame on ne saurait trop honorer et que, tant que Notre-Dame serait honorée en ce royaume, *il continuerait à prospérité.* C'était le secret de sa dévotion et de ses pieuses libéralités envers Notre-Dame.

La célèbre Anne de Bretagne, épouse de Charles VIII, vint aussi plusieurs fois visiter Notre-Dame de Chartres, et chaque fois elle y laissa des gages de sa royale libéralité. Lors du pèlerinage qu'elle fit en 1498, après la mort du roi, les échevins de la ville ne savaient trop quels honneurs il convenait de rendre à cette princesse qui n'avait jamais été reçue en reine, avant sa viduité ; ils se disposaient à en référer à l'évêque, lorsque le doyen du Chapitre leur communiqua une lettre du grand-écuyer de la reine-duchesse, relative à l'ordre de la cérémonie. Anne arriva le 1er juin ; elle trouva à sa rencontre les gens du roi, les douze échevins et les autres officiers, *bien habillés de robes noires* et *montés sur des chevaux bien harnachés.* La harangue fut prononcée par l'avocat de la ville ; ensuite on la conduisit solennellement à la cathédrale, où elle se prosterna humblement devant la statue de

(1) Ces secours arrivèrent fort à propos pour l'état financier du Chapitre, car le Registre des comptes de l'œuvre (1467-1468), feuille 143, nous apprend que le beffroy construit dans le vieux clocher en 1314, était presque *pourri !* Il avait fallu le refaire à neuf, ce qui avait entrainé de grosses dépenses ; la charpente en était admirable et existait encore avant l'incendie de 1836 (*Cartulaire de N.-D. de Chartres*, t. III, p. 94). Nous voyons de plus, dans les *Registres des Baux et contrats* (1481-1483), un marché fait avec Pierre Patin, demeurant à Paris, pour peintures à exécuter dans la Cathédrale.

Notre-Dame et lui offrit des joyaux magnifiques et de riches présents, *largissima munera* (1).

Avant de terminer ce qui regarde le XV[e] siècle, nous devons dire quelques mots sur les *chemisettes de la Vierge de Chartres*. Nous savons déjà quelle place importante occupe dans l'histoire de notre Cathédrale la relique insigne à laquelle nos pères avaient donné le nom de *sancta camisia*. Nous avons vu comment, en 911, Rollon leva le siège de Chartres et prit la fuite quand il aperçut cette sainte relique flotter comme un étendard au-dessus de la porte Neuve : *Non te Franco fugat, nec te Burgundio cœdit* (2). « Depuis ce jour, nous citons ici M[gr] Pie, la *sainte chemise de Chartres* est considérée comme la tutelle de la cité et de la nation ; l'église où elle repose s'appelle désormais, dans le langage mystique des



Type du XIII[e] siècle, trouvé en 1862 au Pont N.-D. de Paris.

peuples, *la chambre, le thalame, le lit* de la Vierge ; la châsse qui la contient, faite de bois de cèdre revêtu d'or pur, est chargée successivement des dons de toutes les générations ; elle est portée solennellement en procession dans tous les

(1) *Histoire de Chartres*, par M. de Lépinois, t. II, p. 126.

(2) *Dudo*, *de moribus et actis Normannorum*, apud Duchesne, t. II, p. 80.

temps de calamités publiques ; elle est exposée durant tout le jour devant le grand autel, elle a ses prêtres chapelains et ses gardiens perpétuels ; nul ne mérite le titre de dévot pèlerin de Notre-Dame, s'il n'a passé sous la châsse, d'où découlent mille grâces de guérison, s'il ne porte sur lui une image bénite de la sainte relique, préservatif assuré, bouclier impénétrable, derrière lequel les chevaliers ne craignent ni fer ni acier ; à tel point, est-il observé dans certain discours sur les duels, que celui qui est muni d'un tel avantage en doit avertir son adversaire, parce que la partie n'est plus égale... » Ces images, soit en métal soit en étoffe, étaient regardées comme des gages de victoires : l'usage doit en remonter très haut ; jusqu'ici on avait cru que les *chemisettes de la Vierge* en étoffe avaient fait leur première apparition seulement au XVI[e] siècle, mais nous avons la certitude qu'il y en avait déjà au XV[e] (1), et nous ne serions nullement étonné qu'on en trouvât des traces à des époques plus anciennes encore.

Enfin, c'est au XV[e] siècle que le Chapitre prit définitivement pour armoiries la *sancta camisia*, d'azur sur fond d'argent. Le premier personnage qui aurait adopté cet emblème chartrain serait Regnault de Paris, chanoine et chefcier de l'église de Chartres en 1450 et décédé grand-archidiacre en 1475.

(1) Dans un livre consacré à l'abbesse Marie de Bretagne et à la réforme de l'ordre de Fontevrault, M. Merlet a rencontré dans les détails d'un inventaire cette mention : « 1477, quatre chemises de linge de la Vierge de Chartres. »



CHAPITRE TREIZIÈME.

La Cathédrale pendant le XVIe siècle.

Le XVIe siècle s'ouvrit pour la Cathédrale par un terrible incendie ; les registres de la Chambre de ville nous en fournissent la relation suivante :

« L'an 1506, dimanche feste Sainte-Anne, 26 juillet, entre » sept et huit heures du soir, le tonnerre cheut au clocher de » plomb de l'église Notre-Dame de Chartres, par le hault et » pomme d'icelui estant à main gauche de la porte Réale de » ladite église; lequel clocher qui était très beau et magni- » fique, et six grosses cloches estant en icelui furent bruslés, » exterminés et consommés au moyen dudit tonnerre et fou- » dre, embrasement et tempête d'icelui, avec aucune partie » de la couverture et forest d'icelle église et mêmement icelui » clocher qui estoit de bois et couvert de plomb jusqu'à la » première voûte estant de pierre ; l'autre clocher de pierre » d'icelle église ne fut aucunement bruslé. Lequel tonnerre, » éclairs, pluye en grande abondance, en façon qu'il sembloit » qu'on la versât et jetât à seaux, durèrent sans cesse depuis » l'heure dessus dite jusques environ quatre heures après » mynuit, tellement que chacun doutoit toute ladite église, » ensemble la ville ou la pluspart d'icelle, estre et cheoir » totalement en grande ruine, calamité, pauvreté, et en » danger d'estre bruslée, détruite et exterminée : et crioit » chacun, par grande douleur, compassion et pleurs, à Dieu » miséricorde. Néanmoins, moyennant la grâce de Dieu, de la » benoiste Vierge Marie, en l'honneur de laquelle on exposa » la Châsse, le feu et pluye cessèrent (1). »

(1) *Notes sur la Cathédrale*, par M. Benoit, dans l'*Annuaire* de 1845, page 392. Cf. — Souchet, tome III, pages 460 à 462.

C'est ainsi qu'au milieu de ce désastre, la protection divine empêcha de plus grands malheurs. Pour en rendre grâces à Dieu, le Chapitre de Notre-Dame décida qu'une procession solennelle jusqu'à l'église de Saint-Père se ferait le dimanche 2 août ; il en informa le Corps de ville qui prit à l'instant les dispositions relatées dans le procès-verbal suivant : « Le 1er » aoust 1506 : Assemblée en laquelle a esté ordonné et appointé » qu'il sera crié à son de trompe par les carrefours de cette » ville et fait commandement, de par le Roi et M. le Bailly de » Chartres, à tous les habitants de cette ville, que demain, en » faisant la procession générale ordonnée estre faite en » l'église de Saint-Père-en-Vallée, en laquelle sera portée la » Châsse pour rendre louanges à Dieu et à la Vierge Marie » d'avoir préservé l'église et les habitans de la ville du feu, » ils aillent en grande révérence, deux à deux, sans foule ni » tourbe...; et qu'on nettoye les immondices des rues (1). » Cette procession se fit de la manière la plus édifiante : » L'évêque lui-même, René d'Illiers, portait la sainte Châsse » avec le doyen du Chapitre; et ils marchaient pieds nus » ainsi que presque tous les assistants. — Au retour de la » procession, l'évêque, le premier, donna 400 livres pour la » reconstruction du clocher; le Chapitre offrit une somme » considérable. Le roi Louis XII ordonna qu'on prît 2,000 livres » sur ses tailles de Vendôme. L'évêque, pour exciter l'em- » pressement des fidèles, institua des confréries de Notre- » Dame dans toutes les paroisses du diocèse; et il publia à cet » effet un mandement dans le synode de ses curés, le 22 oc- » tobre 1506. Le Chapitre fit la même chose dans la ville et » dans toutes les paroisses de sa dépendance. Et le cardinal » Georges d'Amboise, alors légat, publia des indulgences » pour tous ceux qui concourraient, soit par leur travail, soit » par leurs aumônes, à la restauration du clocher. » — « Le Chapitre y voulut ajouter du sien, ordonnant qu'on

(1) Souchet, tome III, page 393. — Cf. *Histoire de Chartres*, par M. de Lépinois, tome II, pages 144 et 145. — *Les Sinistres de la Cathédrale*, par Lejeune, pages 19 et 20.

» feroit tous les premiers lundis de chaque mois, procession » et qu'il seroit chanté à la fin d'icelle une Messe haulte de » Notre-Dame, dans le chœur de l'église à l'intention de ceux » qui y contribueroient de leurs biens pour la refection dudit » clocher, laquelle Messe se continue et se dit encore mainte- » nant lesdits premiers lundis du mois. » Ainsi s'exprimait en 1651 le chanoine Souchet (1).

« Cependant, dit M. Lecocq dans son intéressante *Biographie* de Jehan de Beausse, le Chapitre avisa, sans retard, à réparer ce sinistre. Le 8 août suivant, à la suite d'une délibération, il ordonne de faire la recherche des bois convenables pour réédifier le clocher incendié (il n'était question que de le refaire en bois et plomb comme auparavant) ; et, dès le 10 août, un marché prouve la promptitude de la mise en œuvre et marque le point de départ de cette reconstruction ; le voici :

« Simon Leroy, Estienne Benoist, Perrin Benoist et Jehan » Pocquet, tous carriers demourans à Berchère-l'Evesque, » ont convenu et marchandé avesques les maistres de l'euvre » de nostre église, ès présence de maistre Estienne Lhomme, » soubz-chantre, et Wastin des Feugeraiz, ad ce commis, de » faire et fournir et nous rendre en nostre église, les pierres » cy-après désignées, c'est à sçavoir : douze vingt grands » pierres appellées parpains, chacune de deux pieds et demy » et trois poulces de long, de pié et demy de lict et de ung pié » de hault du moins, essemillez en touz endroiz. Item seize » autres grans pierres appellées arrachemens, de trois piedz » de long et de deux piedz et demy de lict et de huit piedz de » haulteur, aussi essemillez en touz endroiz comme dit est. Ce » marché fait pour et moyennant le pris et somme de dix sols » tournois chacune pierre, qui sera paiée aus ditz carriers, au » feur qu'ils rendront icelles pierres au cloistre, ainsi qu'il » est dit cy-dessus. Et seront tenuz les ditz carriers, par cha- » cune sepmaine, rendre un quarteron des ditz parpains et les » seize arrachemens à l'équipolent. Item les ditz carriers ont » promis bailler et fournir des quartiers communs de la plus » grande sorte que faire ce pourra, pour trois solz tournois

(1) *Histoire de Chartres*, tome III, page 462.

» pièces... et ont promis en rendre chascune sepmaine deux » cents, etc. (1). »

Les chanoines revinrent plus tard sur leur décision du 8 août : dans leurs séances capitulaires des 9 et 10 novembre 1506, ils décidèrent qu'au lieu d'un clocher en bois et plomb ils feraient construire par Jehan de Beausse un clocher en pierre ; l'inscription de la chambre de la sonnerie nous l'apprend en ces termes :

Après Messieurs en plain Chappitre assis
Ont ordonné de pierre me reffaire
A grant voultes et pilliers bien massifs
Par Jehan de Beausse maçon qui le sut faire.

Dès le lendemain, 11 novembre, un marché notarié fut signé à cet effet par le chanoine Wastin des Feugeraiz, représentant le Chapitre, et par l'habile et modeste architecte de Vendôme, dont le nom est resté si populaire à Chartres.

» Mercredi 11ᵉ jour du mois de novembre 1506. Vénérable » et discrète personne, maistre des Feugeraiz, chanoine et » l'un des maistres de l'euvre de nostre église, pour et au » nom de nous, a marchandé avecques Jehan de Beausse, dict » Texier, maçon, demourant à Vendosme, ad ce présent, qui » a promis faire, construire et édifier bien et deuement de son » mestier de maçon, le clocher de nostre église qui estoit de » bois couvert de plomb, et puis naguères pour fouldre et » tonnères a été bruslé, et iceluy faire et parfaire de pierre, » de la haulteur du clocher de pierre d'icelle église, ou autre » haulteur plus convenable, et le plus honorable et sumptueux » que faire se pourra. C'est assavoir, que ledit de Beausse, » avecques Thomas le Vasseur, maçon, qu'il dit et répute » fort expert en l'art de maçon et pour faire tel ouvrage, » et lequel il a promis faire venir et besongner avec luy, » sera tenu conduyre, drecier et disposer l'ouvrage, tailler » et faire tailler pières pour faire et parfaire iceluy clocher, » faire les patrons à tailler les pierres et toutes autres choses » requises et nécessaires de son mestier à faire et parfaire

(1) *Chroniques et biographies beauceronnes*, pages 147 et 148.

» ledit clocher, le tout selon ung patron, bel et magnifique,
» pourtraict en parchemin par iceluy de Beausse, ce jourd'huy
» monstré et exhibé en la Chambre des Comptes, ou mieulx si
» ce peut faire. Ce marché fait moïennant et parmy ce que
» nous serons tenuz paier audit Jehan de Beausse et audit
» Thomas le Vasseur, par chacun jour entier ouvrable qu'ils
» vacqueront à besongner pour ledit clocher, à chacun 7 solz
» 6 deniers tournois, et à chacun de leurs serviteurs et var-
» lets, 4 sols 2 deniers tournois, aussi pour chacun jour
» ouvrable, et avecques ce nous baillerons et fournirons aus-
» ditz de Beausse et le Vasseur, à chacun une chambre pour
» eulx loger en cette ville de Chartres, et outre paierons à
» iceulx de Beausse et le Vasseur à chacun ung muy de blé et
» ung tonneau de vin par chacun an qu'ils vacqueront à beson-
» gner audit clocher, et fournirons de toutes pierres et ma-
» tières qui seront nécessaires à faire ledit clocher, et paie-
» rons tous les compaignons, varletz, maneuvres et autres,
» qui, par le conseil et advis dudit de Beausse, besongneront
» audit clocher, tant à tailler pierres que autrement. Et aussi
» paierons les forgeures à rabatre les martaulx, et lesdits
» maçons fourniront de fer et assier, et commenceront ledit
» de Beausse et le Vasseur, dedans Noël venant, à besongner
» audit clocher, et continueront jusqu'à la fin (1). »

On commença les travaux, non pas à Noël, mais le 24 mars 1507 : la même inscription le dit :

. . . . Pour l'euvre faire,
Assouar firent le vint-quatrième jour
Du moys de mars, le pour premier affaire,
Première pierre et aultres dans ce jour.

L'éminent architecte *besongna* avec tant d'activité que le clocher-neuf fut terminé en six ans. Pendant la construction, il eut la douleur de voir un accident qui amena mort d'homme. Les registres capitulaires rapportent, sous le 31 mai 1511, que, « ledit jour, un homme en travaillant à la grue, qui enlevoit » une pierre pour la mettre sur les piliers qu'on fait de neuf

(1) *Chroniques et biographies beauceronnes*, pages 149 à 151.

» autour du clocher de plomb, tomba dudit clocher, la cer-
» velle sur le pavé, et fut porté ledit jour à Notre-Dame devant
» le Crucifix, accompagné de MM. de Chartres et de tout le
» collége. » En même temps le Chapitre accorda à la veuve de ce pauvre ouvrier la permission de vendre des cierges sous les portiques. C'était une permission fort prisée en ce temps-là; car la vente était alors considérable et lucrative.

Le clocher-neuf n'était pas encore terminé que la piété de nos ancêtres et celle de leurs souverains y avaient déjà placé des cloches. Le roi avait fourni aux dépenses du clocher; la reine voulut offrir une cloche. Etant venue à Chartres en 1510, Anne de Bretagne, pendant qu'elle faisait ses dévotions aux pieds de Notre-Dame, fut ravie de la voix d'un jeune enfant de chœur nommé Jean Fabri ou Jean Lefebvre. Elle le demanda aux chanoines qui le lui accordèrent; et, en les remerciant, elle leur dit : « Messieurs, vous m'avez donné une petite voix,
» et moi je veux vous en donner une grosse. » Ce qu'elle fit en leur donnant la cloche qui s'est toujours depuis appelée de son nom *Anne de Bretagne* (1).

Le clocher-neuf venait d'être achevé, lorsque le riche et généreux Chapitre de Notre-Dame résolut de construire une somptueuse clôture de chœur. Les fidèles imitant son exemple firent à cet effet de larges offrandes, mais l'évêque Erard de la Marck, qui était en même temps évêque souverain de Liège, se montra moins généreux. De là des récriminations de la part du Chapitre qui s'adressa au roi pour qu'il lui plût d'ordonner par provision une somme de 20,000 livres sur les revenus de l'évêché. Dans leur requête, les chanoines disaient, d'après

(1) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, page 94; — *Notice concernant la sonnerie*, pages 11 et 13. — La cloche donnée par Anne de Bretagne s'appelait aussi la *Cloche des biens*, parce que, depuis la Quasimodo jusqu'à la Saint-Rémi, on la sonnait une heure par jour, de six à sept heures du soir, pour obtenir d'abondantes récoltes. « Dans toute
» la campagne des alentours, disait Sablon en 1697, au premier son de
» cette cloche, tout le peuple fait le signe de la croix, et récite un *Ave*
» *Maria* pour les biens de la terre. » Heureuse foi de nos pères! La terre ensuite semblait moins dure à sillonner et les moissons devenaient plus belles.

Doyen : « Le seigneur évêque ne veut contribuer en aucune » chose aux charges de l'église, à la refection du clocher et à » la ceinture du chœur de la cathédrale ; à quoi cependant il » est obligé à cause de sa dignité, et eu égard au revenu qu'il » en perçoit (1). » Les chanoines obtinrent ce qu'ils demandaient. — D'un autre côté, ils reçurent aussi du pape Léon X une bulle d'indulgences en faveur des confréries de Notre-Dame qui avaient été érigées pour la construction du clocher, et qu'on voulait réorganiser en faveur de la clôture du chœur : cette bulle est de 1516 ; elle est connue seulement par l'analyse qu'en donne l'Inventaire du Chapitre (2).

Jehan de Beausse fut chargé de construire cette clôture : il y travailla aux mêmes prix et conditions que pour la flèche du clocher-neuf : par conséquent, il reçut 7 sols 6 deniers tournois par jour, plus un muid de blé et un tonneau de vin par an, avec une chambre pour se loger ; quant à ses ouvriers, serviteurs et varlets, ils recevaient chacun 4 sols et 2 deniers tournois par jour. Plus tard les ouvriers demandèrent 5 sols par jour ; ce qui leur fut accordé par une délibération prise le 25 avril 1516.

On n'a pas une idée parfaitement nette de la clôture qui précéda celle que Jehan de Beausse a laissée à l'admiration de la postérité : d'après un contrat passé le 7 octobre 1482 avec Pierre Patin, peintre de Paris (3), on voit que le chœur était fermé, dans son pourtour, par une claire-voie, et qu'à l'intérieur, il était décoré de riches peintures avec sujets figurés. Nous savons encore qu'il était orné de ces belles tapisseries ou *dorsalia* dont le Cartulaire renferme tant de mentions. La nouvelle clôture devait être complètement fermée et enrichie non-seulement de sculptures mais de groupes historiés repré-

(1) *Histoire de la ville de Chartres*, par Doyen, 1786, tome Ier, page 387. — Erard avait donné cependant 2,500 livres ; mais le Chapitre en avait déboursé plus de 40,000. Voir Souchet, tome III, page 503.

(2) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome II, page 177. — Le texte de l'Inventaire porte : « Pour l'érection du tour du chœur et les réparations de l'église. »

(3) Lecocq, *Maitres de l'œuvre*, p. 79.

sentant les scènes de la vie de Notre-Seigneur et de la Sainte-Vierge.

Jehan de Beausse travailla d'abord aux deux premières travées de chaque côté du chœur. Il les commença le 18 décembre 1514



Le Sauveur du monde
au dernier déambulatoire du clocher neuf, fronton occidental.
Sur le socle de cette statue est écrite en relief
l'inscription suivante :

1513

Jehan de beausse maczon qui
a faict ce clocher nas faict faire

et les termina en 1519. Mais il ne s'occupa que des innombrables et admirables sculptures de la base et du faîte, n'étant

pas *ymagier* il ne put faire la statuaire de la clôture pas plus qu'il n'avait fait celle du clocher-neuf. Il fallut s'adresser à d'autres artistes. Mais lesquels? Eut-on recours à Jacques le Vasseur qui travaillait encore en 1521 avec Jean Piguerre à la châsse de saint Piat? Vu la ressemblance de style qui existe entre nos sculptures et celles qui furent faites au commencement du XVI[e] siècle, soit au mausolée de Philibert-le-Beau dans l'église de Bourg-en-Bresse soit au Calvaire de Solesme, nous les attribuerions plus volontiers à Jehan de Chartres, que Michel Colombe appelait son disciple et son serviteur (1), et qui travailla pendant dix-huit à vingt ans sous les ordres de son illustre maître, *tailleur d'ymaiges du roy* et sculpteur des deux monuments que nous venons de citer. Il est assez naturel d'admettre que Jehan de Chartres laissa dans son pays natal quelques preuves de son savoir-faire. Avouons cependant notre incertitude, mais affirmons que les statues du clocher-neuf et celles des huit premiers groupes, côté du nord, appartiennent au même maître : leur *faire* et leur style le démontrent évidemment. D'ailleurs, l'historien Challine le dit en termes formels : « Les mêmes qui firent les statues au clocher-neuf, firent aussi une partie de ces figures qui sont dans les premières niches du tour du chœur (2). »

Quand les deux premières travées de la clôture furent terminées, on arrêta momentanément la construction du reste, afin de pouvoir ajouter un nouvel embellissement à la cathédrale, en faisant élever au bas de la grande nef une tribune destinée sans doute à recevoir les orgues. Le 24 octobre 1519, un marché fut passé à cet effet entre Jehan de Beausse et le chanoine Wastin des Feugeraiz, qui payait généreusement la dépense s'élevant à 500 livres tournois. Nous reproduisons ici ce marché, comme pièce historique de grand intérêt :

« Vindrent et furent présens maistre Wastin des Feugeraiz, » d'une part, et Jehan le Texier dict de Beausse, maistre des

(1) *Sculptures de Solesmes*, par E. Cartier, p. 29.

(2) *Chroniques et biographies beauceronnes*, par M. Lecocq, p. 166.

» maçons de l'euvre de nostre église de Chartres, d'autre part;
» lesquelles parties congnurent et confessèrent avoir fait faire
» et faict ensemble les marché et contract qui ensuivent. C'est
» assavoir que ledit Jehan de Beausse a promis et promect
» faire et parfaire bien et duement de son mestier de tailleur
» et maçon pour ledict soubz-chantre en nostre dite église,
» ung pulpitre de pierre, selon le devys qui par iceluy Jehan
» de Beausse a esté pour ce faict et pourtraict sur ung par-
» chemin, lequel a monstré, exhibé et présenté en nostre
» Chappitre, sauf toutes foiz et excepté qu'il n'y aura point
» de pilliers par voie, comme il est tiré audict pourtrait,
» et sera fait, à l'antique, bon et suffisant, comme il plaira
» audit soubz-chantre. Et aussi sera tenu ledit de Beausse
» asseoir ledit pulpitre entre les deux clochers, au bas de
» la nef, sur la porte Royalle de ladite église de Chartres,
» et n'y aura par voie aucuns pilliers comme dit est, mais
» en aura deux aux deux coingz, lesquelz deux pilliers por-
» teront la voulte, ad ce que on ne démolisse la maçonnerie
» qui est de présent; et avecques ce, fera ledit de Beausse
» une viz (escalier), qui sera comprinse où est de présent
» *Baudry*, laquelle viz sera soubz-pendue pour venir gai-
» gner par devers l'église, à monter dedans ledit pulpitre,
» et sera le pavé dudit pulpitre à la hauteur de la voulte
» de ladite porte Royale; et ne sera tenu ledit de Beausse
» faire aucuns images, mais sera tenu faire les places à mettre
» lesditz images selon l'ordonnance, ou ainsi qu'il plaira
» audit maistre Wastin, et rendre le tout fait, parfait et assis
» bien et deuement comme il appartient, dedans deux ans
» prochain venant. Et pour ce faire, iceluy soubz-chantre a
» promis et promect bailler et paier audit de Beausse, la
» somme de cinq cent livres tournois, au feur que iceluy de
» Beausse besongnera, et oultre a promis et sera tenu iceluy
» soubz-chantre fournir audit de Beausse toutes pierres et
» autres matières, pointaux, eschaffaulx ad ce convenables;
» et a esté dict et accordé que si, après que ledit pulpitre sera
» fait et parfaict, ledit de Beausse affirmoit avoir eu perte en
» la façon d'iceluy pulpitre, ledit soubz-chantre en ce cas
» sera tenu et a promis paier audit de Beausse, la somme

» de cinquante livres, outre celle de cinq cent livres, etc. (1) »

Ce marché n'a guère reçu qu'un commencement d'exécution : il est probable qu'il fut abandonné à cause de la difficulté de se conformer aux exigences du traité qui n'admettait aucun point d'appui entre les deux piliers extrêmes. D'ailleurs, le Chapitre avait hâte de faire construire le pavillon de la grosse horloge, pavillon que l'on admire encore au pied du clocher-neuf. Ce fut encore Jehan de Beausse qui en fut chargé ; car il resta jusqu'à sa mort *maistre des maçons de l'euvre de l'église de Chartres*. Il le commença dès le mois de mars 1520, et le termina dans cette même année. C'est à cette époque que l'éminent architecte abandonna le style ogival, où il excellait, et qu'il suivit désormais le style de la Renaissance, alors fort en vogue. Il y excella également, donnant par là une preuve frappante de la souplesse de son talent : le pavillon de l'horloge est en effet un chef-d'œuvre dans son genre, posé modestement à l'un des angles du clocher-neuf, c'est la gentillesse au pied de la majesté.

Les chanoines décidèrent en même temps qu'on fondrait pour l'horloge un nouveau timbre ayant des dimensions en rapport avec le grand renom de leur église. Le fondeur choisi fut Pierre Savyet. Nous possédons encore le marché qui fut passé pour cette opération ; en voici le commencement :

« Du 21 juillet 1520. — Pierre Savyet, fondeur de cloches,
» demourant de présent à la garnison de Boulongne-sur-la-
» Mer, a marchandé et convenu avecques vénérables et
» discrètes personnes, Messieurs maistres Jehan Dudrac,
» chantre, Aignan Viole, chamberier, et Loys Joudart, cha-
» noines de Chartres, maistres et administrateurs de l'euvre
» de l'église de Chartres ad ce présens, de fondre bien et
» deuement, ainsi qu'il appartient, une cloche pour servir à
» orloge, pesant dix mil livres ou environ, et icelle faire de la
» façon de la cloche de l'orloge du Palais de Paris ou meil-
» leure, et du ton que doit avoir une cloche pesant dix mil-
» liers, aussi bonne et armonieuse que la dite cloche du Palais,

(1) *Chroniques et biographies beauceronnes*, pages 156 à 157. — *Archives de l'art français*, tome IV, page 352. — *Archives départ.* G, 185, fol. 197, v°.

» eu regard de la proporcion et quantités de métal dont ladite
» cloche a, et sera plus pezant que ladite cloche du Palais (1). »
— Ce fut le 23 septembre 1520 que ce timbre fut fondu.

Un généreux chanoine, Charles d'Illiers, légua 200 livres tournois, pour aider ses confrères dans le paiement du timbre; en voici le reçu :

« 25 octobre 1520. — Nous Doyen et Chapitre de Chartres
» confessons avoir eu et receu de nobles personnes les héritiers
» de feu bonne mémoire maistre Charles d'Illiers, en son
» vivant prévost d'Ingray et chanoine en notre église de
» Chartres, par les mains de noble et circonspecte personne,
» maistre Mile d'Illiers, doyen de notre dite église de Chartres
» et abbé de Coulombs, la somme de deux cens livres tournois
» en cent escuz soleil, que ledit défunct avoit donnez et léguez
» à l'euvre de notre dite église, ainsi qu'il est contenu en une
» des clauses du testament d'iceluy défunct, de laquelle somme
» de deux cens livres tournois nous tenons pour contens
» et bien paiez et en avons quitté et quittons les ditz héri-
» tiers et tous autres. Et avons ordonné et ordonnons icelle
» somme de deux cens livres estre emploiée en partie du
» paiement du métal qui naguères a esté acheté pour faire
» l'orloge, laquelle de présent est montée en la lanterne du
» clocher neuf de notre église. En tesmoing de ce, avons fait
» signer ces présentes et scellée de nostre scel, le jeudi vingt
» cinquiesme jour d'octobre mil cinq cens vingt (2.) »

Après la construction du pavillon de la grosse horloge, Jehan de Beausse continua les travaux de la clôture du chœur, en en modifiant le style : il fallait alors du grec et du romain, même dans les églises. Le grand architecte travailla avec tant d'activité qu'à sa mort, arrivée le 29 décembre 1529, la clôture était à peu près terminée, au moins pour le gros œuvre (3).

(1) *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, tome IV, page 303. — On y lira un savant et intéressant mémoire de M. Lecocq sur les deux horloges et sur le timbre de la cathédrale.

(2) Ibid., pages 304 et 305.

(3) Le Chapitre, pour honorer la mémoire de ce grand homme, le fit enterrer à ses frais dans l'église Saint-André. — Le Conseil municipal

Nous n'avons pu indiquer d'une manière certaine les sculpteurs imagiers du clocher-neuf et des premiers groupes de la clôture, mais les noms des artistes auxquels nous devons les autres groupes historiés sont arrivés jusqu'à nous. Les premiers groupes du côté sud ont été faits par Jehan Soulas; le marché conclu avec lui est daté du 2 janvier 1519; le voici :

« Dimanche, 2e jour de janvier (1519), vint et fut présent » en sa personne Jehan Soulas, maistre ymagier, demourant » à Paris au cymetière Saint-Jehan, paroisse de Saint-Jehan-» en-Grève, lequel congnut et confessa avoir marchandé » avecques nous ès personnes de venérables et discrètes per-» sonnes, maistre Jehan Dudrac, chantre, Aignan Viole, » chamberier, et Loys Joudart, chanoines en l'église de » Chartres, maistres et administrateurs de l'œuvre de ladite » église ad ce par nous commis et députés : C'est assavoir que » ledit Jehan Soulas a promis faire bien et deuement ainsi » qu'il appartient de bonne pierre de la carrière de Tonnèro, » les ymaiges qu'il faut pour quatre histoires cy-après dési-» gnées. *(Suit la description des quatre premiers groupes.)*

» Et le tout aussi bien ou mieulx qu'il est figuré et que les-» dites histoires sont pourtraictes et figurées de blanc et de » noir sur deux pièces de toille pour ce faictes et présente-» ment exhibées, baillées et délaissées audit Jehan Soulas » pour faire lesdits ymaiges à la semblance du pourtraict. » Lesquelles deux pièces de toille, ainsi pourtraictes et figu-» rées, iceluy Soulas sera tenu rendre à mes dits sieurs du » Chappitre avecques lesdits ymaiges aussi bien ou mieulx » que ceux qui sont autour du cueur de l'église Notre-Dame » de Paris, pour les devant dits ymaiges asseoir en la clôture » du cueur de ladite église de Chartres du costé dextre, sur la » seconde chapelle en laquelle est de présent la chapelle » Sainct-Lubin. Et oultre a promis ledit Soulas rendre et am-» mener en ceste ville de Chartres à ses propres coustz et » despens, périls et fortune, dedans ung an prochain venant » ou plus tôt, les dits ymaiges sains et entiers, et les asseoir

de Chartres a décidé, en 1847, que la rue et la place de l'embarcadère seraient nommés *rue* et *place* de Jean de Beauce.

» aussi sains et entiers ès lieux et endroitz qui lui seront » monstrez par le maistre maçon de l'euvre de ladite église de » Chartres en ladite closture du cueur, laquelle closture aura » deux pieds et demy d'espez, et le tout rendre fait et parfait » et assis bien et deuement, ainsi que dit est, dedans ung an » prochainement venant, aux propres coustz et despens, périlz » et fortunes dudit Soulas, comme dessus est dit, sans que » mesdits sieurs de Chappitre soient tenus aucunement récom- » penser iceluy Soulas. Ce marché fait moiennant le pris et » somme de deux cens quatre-vingt livres tournois que mes- » dits sieurs de Chappitre de Chartres seront tenus, pour » toutes choses quelzconques, paier audit Jehan Soulas au » feur qu'il besongnera (1). » Ce marché fut exécuté à la satisfaction du Chapitre. Aussi commanda-t-il à Jehan Soulas de sculpter les huit groupes suivants.

Cependant, de 1521 à 1542, les travaux de la clôture du chœur furent interrompus par la peste, par la famine et par la guerre. La peste sévit à Chartres durant l'été de 1521, et Jean Bouvart, témoin oculaire, estime que *douze mille* Chartrains moururent alors victimes de l'épidémie; elle reparut en 1526 et en 1532. — La famine, comme toujours, suivit la peste; au mois de novembre 1523, le blé était épuisé; on ne vendait que du pain d'orge et d'avoine. En 1531, on fut obligé de faire du pain avec de la fougère. — Les longues guerres de François I[er] et de l'empereur Charles-Quint eurent leur funeste retentissement dans la Beauce : la ville et la province furent épuisées par les exactions, les impôts, les contributions de guerre et surtout par les passages de troupes. — En 1534, des calamités d'un autre genre complétèrent la ruine de nos pères : l'Eure déborda et d'affreux ouragans ravagèrent la ville et la campagne; la tempête du 22 novembre, d'après le *Journal* de Jean Bouvart, « abîma la couverture de l'église Notre-Dame » en plus de six mille endroits. »

(1) *Archives de l'Art français*, tome VII, pages 196 à 199, ou tome IV des documents, mêmes pages. Les documents qui ont rapport à notre Cathédrale ont été communiqués et annotés par M. Lucien Merlet et par M. Émile de la Chavignerie.

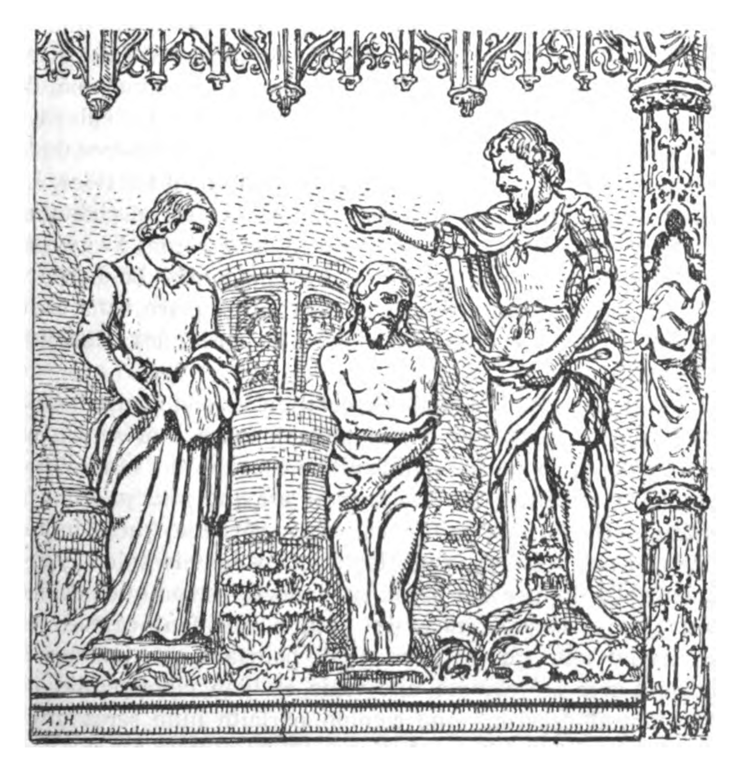
On comprend que les grands revenus du Chapitre suffisaient à peine pour réparer les dégâts et pour soulager les malheureux. Personne ne songeait à embellir le sanctuaire de Notre-Dame. D'ailleurs, la misère publique avait tari les pieuses offrandes; loin de recevoir, l'église fut obligée de céder au fisc ses plus riches joyaux : on lui enleva alors une foule de chefs-d'œuvre d'orfévrerie en or et en argent, entre autres un retable en vermeil enrichi de pierres fines et de pierreries et représentant les principaux faits de l'Évangile (1).

Enfin, des temps meilleurs parurent, et le Chapitre fit reprendre la confection des groupes historiés de la clôture du chœur. En septembre 1542, il passa un marché pour deux groupes au prix de 140 livres tournois chacun :

« Mardi 12 septembre 1542, vint et fut présent maistre
» Françoys Marchant, ymaigier, tailleur en marbre et en
» pierre, demourant à Chartres, lequel congnut et confessa
» avoir marchandé et prins à faire, de bonne pierre de Ton-
» nerre, de vénérables maistres Jehan Nantier et Mathurin
» Forget, chanoines de Chartres, maistres et administrateurs
» de l'euvre et fabricque de l'église de Chartres, ad ce présents,
» deux histoires avec le revestement d'un pillier pour mettre
» autour du cueur de l'église Notre-Dame de Chartres; la pre-
» mière histoire sera de la Purification Notre-Dame, la se-
» conde, des Innocents. Chacune des deux histoires portant cinq
» personnaiges de la grandeur et hauteur de celles que a faict
» par cy-devant, audit tour de cueur, deffunct maistre Jehan
» Soulas, et aussi bonnes ou meilleures qu'icelles, tant au plan
» que à la taille, la dite seconde histoire semée de petits Inno-
» cents entiers et par membres, oultre cesdits cinq person-
» naiges et au revestement dudit pillier sera l'histoire de la
» fuytte d'Egypte, qui sera de basse taille et à demye bosse
» comme celui de la Nativité de Nostre-Seigneur, suyvant en
» perfection et bonté de taille les deux histoires dessus dites;
» et, pour ce faire, suyvra le calibre et ordonnance qui luy sera

(1) *Histoire de Chartres*, par M. de Lépinois, tome II, pages 155 à 183; — *Histoire de Chartres*, par Chevard, tome II, pages 301 et 304.

» baillée par les dits maistres de l'euvre dedans Noël prochai-
» nement venant. Lesquelles deux histoires et revestement de
» pillier ledit Marchand sera tenu rendre et asseoir prettes
» sur la place et forme des tabernacles, sans pierres masti-
» quées portant dommaiges aux dites histoires, ains saines et
» entières, le tout à ses propres coustz et despens, moiennant
» le pris et somme de quatorze vingtz livres tournois, que
» lesdits maistres et administrateurs susdits ont promis paier



CLOTURE DU CHŒUR

(côté du midi.)

» audit Marchant : lequel Marchant a promis et sera tenu
» fournir de pierre de Tonnerre et du meilleur banc de la

» carrière dudit Tonnerre et toutes autres choses requises à » faire, parfaire et asseoir les dites choses et revestement de » pillier. »

L'année suivante, Nicolas Guybert, maître imagier, demeurant à Chartres, fut chargé de sculpter le quinzième groupe de la clôture; celui du baptême de N.-S. Jésus-Christ.

Ces derniers groupes venaient d'être posés, lorsqu'on apprit que la jeune reine d'Ecosse, Marie Stuart, promise au dauphin François, venait se mettre sous la protection de Notre-Dame de Chartres. Cette princesse infortunée n'était alors âgée que de six ans; elle arriva à Chartres, le 22 novembre 1548, escortée par les grands dignitaires du royaume, le connétable de Montmorency et le duc d'Aumale en tête. La ville déploya à cette occasion une grande magnificence, et les registres de la Chambre décrivent complaisamment la marche du cortège. Le lieutenant-général, au nom des habitants, et le chanoine Louis Charpentier, au nom du Chapitre, adressèrent à la jeune reine des compliments qui furent fort applaudis. Le discours du chanoine Charpentier mérite de trouver place dans cette histoire; c'est un spécimen curieux des harangues officielles de ce temps-là :

« Haute dame et de grande expectation, attendu votre bonne » et diligente institution en laquelle jusques à présent avez » été nourrie, je ne ferai difficulté d'user devant vous d'une » sentence prise des Latins, sçavoir est que *plus adorent le* » *soleil levant que lorsqu'il se couche*, si véritable que, comme » écrit Pline, les éléphants, lorsqu'ils voient le soleil com- » mençant à donner son rayon sur la terre, selon que permet » leur petite cognoissance de nature, lui font caresse et » révérence telle qu'ils peuvent. Et pourtant que jusques à » présent avez été comme une vraie et bien claire étoile et » dorénavant espérons que comme parfaite lune serez unie » au vrai soleil de ce présent royaume, pour cette cause, vos » très-humbles orateurs et serviteurs les chanoines de l'église » de Chartres vous offrent par moi ce qu'ils pensent être » plus nécessaire pour à tel but parvenir, sçavoir est lès suf- » frages et prières de leur église tant en général que en par- » ticulier et pareillement de leur pain et vin, lesquels ils

» vous prient recevoir d'aussi bon visage comme ils vous les » offrent (1). »

Au mois de décembre 1555, Henri II vint à son tour faire ses dévotions à Notre-Dame, en compagnie du duc et de la duchesse de Guise, du garde des sceaux, et de la duchesse de Valentinois. Aucun de nos princes ne visita si souvent Chartres que Henri III; nous comptons quatorze voyages depuis le 2 février 1579 jusqu'au 14 mai 1588, et souvent par motif de dévotion.

Mais voici des jours de dangers pour notre incomparable basilique. Le fanatisme et l'ambition des Huguenots vont livrer la France à soixante années de guerres civiles, de calamités et d'atrocités inouïes. Durant cette période néfaste, Chartres sera souvent menacé de pillages et d'exactions; il subira deux sièges mémorables, et plus d'une fois ses habitants seront réduits à passer leurs jours sur les remparts ou dans de cruelles alarmes pour leurs autels et pour leurs foyers.

En 1568, les Protestants, ayant à leur tête le prince Louis I de Condé, qu'ils avaient proclamé roi sous le nom de Louis XIII, mirent le siège devant Chartres; leur dessein principal était d'affamer Paris, qui tirait de la Beauce presque tous ses approvisionnements. Les Chartrains tremblèrent pour leur cathédrale, car le prince de Condé avait juré « qu'il » désoleroit l'église de Notre-Dame, jetteroit au vent ses » réliques, et feroit manger son cheval sur le grand autel » d'icelle (2); » — et ses soldats voulaient, selon un historien contemporain, « ruisner et anichiller ce qu'il restoit en » France de plus sainct et impollu, sçavoir ce dévocieux et » excellent temple de l'église Nostre-Dame de Chartres, terreur » et espouventement des héréticques (3). » Aussi, pour obtenir l'assistance du Ciel, les vieillards, les femmes et les enfants

(1) *Histoire de Chartres*, par M. de Lépinois, tome II, page 186; — Livre de G. Bouvard, fol. 707.

(2) *Histoire de Chartres*, par Charles de Chaline, premier avocat du roi, manuscrit de la Bibliothèque, page 176.

(3) *Histoire de l'église de Chartres*, par Duparc, sous-huissier du Chapitre, 1578, manuscrit de la Bibliothèque municipale; voir les *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, tome II, page 190.

remplissaient jour et nuit le sanctuaire de la glorieuse et puissante Dame de Chartres, et l'imploraient avec une ferveur merveilleuse, tandis que tous les hommes valides se tenaient sur les remparts.

Le 1er mars 1568, la ville se trouva investie; mais elle fit une si énergique défense que les Protestants furent obligés de lever le siège, après quatorze jours de luttes et d'assauts impuissants. « Ils furent contraints après grande perte et tuerie » de leurs gens, de rebrousser arrière, et donner encores » pour la seconde fois le nom aux prez des Reculés, au milieu » desquels ils avoient superbement dressé leurs tentes » exécrables. L'ignominie leur en est demeurée, et l'honneur » aux Chartrains. » Ainsi s'exprime le naïf et dévôt Rouillard (1). D'ailleurs, des circonstances miraculeuses vinrent encourager les assiégés et épouvanter les assiégeants. « Les Huguenots » s'estant approchés (le 9 mars) pour entrer dans la ville par » la brèche qu'ils avoient faite, il se trouva qu'il se présenta » sur ladite brèche, à leur opposite, une grande Dame tenant » un enfant dans ses bras, contre laquelle ils se mirent à tirer » et à redoubler avec grandes descharges de parolles inju- » rieuses, sans qu'ils pussent l'atteindre ny la frapper aucune- » ment, *terribilis ut castrorum acies ordinata :* au contraire » les balles qu'ils tiroient tomboient sans effect ni force au » pied de la muraille, et eux pensant entrer se trouvoient » recullés. Ce que les Chartrains aians reconnu, et que » c'estoit la sainte Vierge qui, avec son cher Fils, prenoit » visiblement la deffense de la ville en mains, les ecclésias- » tiques et sexe féminin se mirent en prière, et les hommes » en estat de porter les armes s'assemblèrent et firent sortie » sur les assiégeants qu'ils repoussèrent vigoureusement (2). »

(1) *Parthénie*, première partie, fol. 105.

(2) *Histoire de Chartres*, par Chaline, page 177. — La tradition chartraine porte que *la sainte Vierge recevait les balles ennemies dans le pan de son manteau.* M. L. Joliet a mis en vers cette tradition du pays :

Le canon battait nos murailles:
La Vierge, comme un bouclier,
Au choc terrible des batailles
Opposait son blanc tablier.

Poésies fugitives, page 142.

Les Huguenots se retirèrent pleins de dépit et de fureur. Ils avaient compté sur le pillage de la ville et de l'église, dont le trésor, qui passait pour un des plus riches de la chrétienté, leur promettait un gros butin. Le prince de Condé avait même vendu à l'avance les plombs de la cathédrale; « mais, dit » Souchet, il ne put les livrer, d'autant que la Vierge glo- » rieuse deffendit cette ville, qu'elle recongnoist comme sienne, » contre ses haineux et de son Fils. Ce qui se peut tenir pour » constant par les vestiges des balles qui se veoient dessus, » dessoubz et à costé de l'image de ladite Vierge en grand » nombre, desquelles, par un signalé miracle, pas une ne » toucha ledit image, qui est sur la porte Drouaise, quoique » les huguenots eussent tiré contre plus de mille coups (1). » Les crimes affreux dont les hérétiques se souillèrent en se retirant prouvèrent assez aux Chartrains combien ils devaient rendre grâces au Ciel de leur délivrance.

Les Chartrains ne se montrèrent pas ingrats à la suite de cet heureux évènement; ils en conservèrent le souvenir par des inscriptions solennelles, par l'érection de la chapelle de Notre-Dame de la Brèche et par l'établissement d'une procession générale, qui se fait encore le 15 mars de chaque année (2).

D'autres dangers avaient précédé le siège de 1568, et le suivirent. C'est ainsi que le 28 juin 1539, le clocher-neuf fut atteint par la foudre, sans toutefois en éprouver un grave dommage : la croix seulement, qui était haute de seize pieds et revêtue de lames de bronze doré fut oxydée et devint noire comme charbon. Elle fut descendue, réduite à huit pieds de

(1) *Histoire de Chartres*, tome IV, page 70.

(2) Avec la procession de la Fête-Dieu, c'étaient les seules processions générales auxquelles les compagnies séculières étaient tenues de se rendre sans y être invitées. *Notice historique sur N.-D. de la Brèche*, par Mgr Pie, pages 5 à 13. — Cette intéressante Notice raconte en détail le siège de 1568, l'un des plus glorieux épisodes de l'histoire chartraine. — On sait que l'héroïque résistance de Chartres fit désirer la paix, qui fut signée à Longjumeau, le 23 mars 1568. Ce fut la *petite paix*, appelée aussi *boiteuse et mal assise*, du nom des deux négociateurs, dont l'un s'appelait Malassise et l'autre était boiteux.

haut et redorée à neuf. Quant à la grosse boule qui lui sert de base, elle fut dorée sur place, parce qu'étant fixée à la pointe de la flèche, on ne put la descendre.

Trente-quatre ans plus tard, le mardi 13 juin 1573, le tonnerre tomba de nouveau sur le clocher-neuf, où il resta quelques instants. Il en sortit avec un fracas épouvantable, et y laissa une fumée si épaisse qu'on crut un moment que la charpente était en feu; mais il n'en était rien. On en rendit grâces à Dieu par un *Te Deum* et par une procession solennelle.

La foudre tomba une troisième fois dans le même siècle sur la cathédrale: « Le jeudi 18 mai 1589, il fit, dans Chartres, » un si grand orage, mêlé de tonnères et de pluyes, que de » mémoire d'homme il ne s'en était point vu de pareil; en » même tems, le tonnère tomba sur la chambre qui renferme » le mouvement de l'horloge, au pied du clocher-neuf, de » laquelle il endommagea fort la couverture faite de pierres » en coquille (1.) »

En 1591, comme la Ligue dominait à Chartres, Henri IV envoya le maréchal de Biron mettre le siège devant la ville: les habitants se défendirent avec tant de courage et d'habileté pendant plus de deux mois que dura le siège « qu'on n'avait » jamais vu chose mieux débattue en guerre. » Mais ce siège de 1591 faillit devenir funeste à la cathédrale; elle fut atteinte par plusieurs boulets qui, heureusement, n'y causèrent que de faibles dommages. Le premier abattit l'angle d'un pilastre de la porte Royale, lequel, en tombant, fit un grand bruit. Le deuxième passa à travers l'un des fleurons vitrés de la rose occidentale et retomba dans le chœur; ce qui força le Chapitre à chanter l'office dans la crypte. Un troisième brisa une des seize statues des rois de France, dans la galerie qui unit les deux clochers. Un quatrième boulet pesant 42 livres entra dans le clocher-vieux. « On estimoit, dit Souchet, que » les assiégeants taschoient à casser les deux cloches *Marie* et » *Gabrielle*, qui sont les plus grosses de France, lesquelles » sont dans ledit clocher. — Une volée de canon, aiant attrapé

(1) *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, tome IV, page 320. — Cf. *Histoire de Chartres*, par Souchet, tome IV, page 165.

» la charpente du béfroy du clocher-neuf, en fist voler une
» pièce dans le cloistre et cassa une des cloches appellée
» *Rénée*, et fist dommage de plus de quatre cens escuz (1). »

Cependant un grand évènement suivit bientôt la reddition de Chartres : Henri IV abjura l'hérésie de Calvin entre les mains de l'archevêque de Bourges, de l'évêque de Chartres et de quelques autres évêques réunis à Saint-Denis ; c'était le 25 juillet 1593. La nouvelle en fut reçue avec bonheur par nos pères ; un témoin oculaire nous l'apprend en ces termes :
« Le mardi au soir, 27 juillet, vindrent les nouvelles que le
» roy avoit effectué sa bonne volonté, et fut à la Messe dedans
» l'esglise Saint-Denis en France, là où assistèrent plusieurs
» évêques et aultres seigneurs, avec protestation de vivre et
» mourir en la Religion catholicque, apostolicque et romaine.
» — Et pour rendre grâces à Dieu, le lendemain, fut faicte
» procession généralle au matin après la grand'messe à Saint-
» Père ; et à l'issue et retour, fut chanté dedans l'esglise *Te*
» *Deum laudamus*, avec les chantres et orgues, et furent
» carillonnées toutes les cloches du clocher-neuf au matin par
» les chantres. Et au soir furent faictz les feuz de joye devant
» la porte Royalle ; durant lequel feu furent sonnées les clo-
» ches du clocher-vieil *Marie* et *Gabrielle*, et chantez par les
» chantres plusieurs mottetz : et le pareil se feist par la
» ville (2). »

Mais l'abjuration du roi était suspecte à beaucoup de Français. Pour leur prouver la sincérité de sa conversion, Henri demanda à l'Église l'onction sainte qui consacre les

(1) On peut lire un récit très circonstancié de ce siège mémorable dans l'*Histoire de Chartres*, par Souchet, t. IV, p. 195 à 253, et dans l'*Histoire de Chartres*, par M. de Lépinois, tome II, pages 315 à 338. — Nous dirons seulement ici que, lors de ce siège, les Chartrains, comme tous les bons catholiques de la France entière, se montrèrent ardents ligueurs : pour eux la Ligue était le palladium de la foi chrétienne. Aussi se défendirent-ils avec une énergie qui mérita l'admiration de Henri IV, et leur obtint des conditions fort douces, quand ils ouvrirent leurs portes au monarque, en avril 1591.

(2) *Registre du clerc de l'œuvre de N.-D. de Chartres*, dans l'*Histoire de Chartres*, par M. de Lépinois, tome II, page 350.

rois, et il choisit la cathédrale de Chartres pour cette auguste et imposante cérémonie. « Le roi, dit un auteur du temps, fut » mû à choisir Chartres, à cause de la particulière dévotion » que ses ancêtres, les ducs de Vendôme, y avaient toujours » portée, et aussi parce que le magnifique temple qui s'y voit » est le plus ancien de la chrétienté. » Le sacre se fit le 27 février 1594 (1). « Le Protestantisme venait donc se briser » aux pieds de la Vierge de Chartres comme le Paganisme » y avait expiré par la défaite des Normands et la conversion » d'Hasting et de Rollon, comme y avait échoué, à l'époque du » traité de Brétigny, l'invasion des Anglais qui nous eussent » infailliblement dotés deux siècles plus tard de leur schisme » et de leur hérésie (2). »

C'est ainsi qu'à la fin du XVIe siècle, après avoir été à la peine durant tant d'années, la cathédrale chartraine se trouva à l'honneur et à la gloire; Notre-Dame de Chartres devint le berceau de la dernière race de nos rois, celle des Bourbons, comme Notre-Dame de Reims avait été le berceau de notre première monarchie chrétienne.

(1) Les détails du sacre peuvent se lire dans tous les historiens de la ville et de la Cathédrale; voir aussi le *Mois de Marie de N.-D. de Chartres*, pages 233 à 239.

(2) *Notice historique sur N.-D. de la Brèche*, par Mgr Pie, p. 18.



CHAPITRE QUATORZIÈME

La Cathédrale pendant le XVII[e] siècle.

Le XVII[e] siècle fit peu de choses pour la Cathédrale, et ce peu fut élevé en contradiction avec nos mœurs et notre religion. L'art, depuis quatre-vingts ans, était remonté au paganisme de Rome et d'Athènes; il avait répudié le pieux héritage des siècles antérieurs: on ne comprenait plus que l'architecture et la statuaire, même avec ses types les plus riches, forment des contre-sens, lorsqu'elles sont en opposition avec les habitudes d'un peuple et ne répondent pas à sa foi religieuse. Certes, pendant le XVI[e] et le XVII[e] siècle, on éleva des monuments remarquables, on vit de splendides chefs-d'œuvre; mais toutes ces créations ne furent en harmonie qu'avec la licence du temps (1). Loin de nous cependant de refuser le mérite et le génie aux artistes de la Renaissance: notre sympathie pour l'architecture et la statuaire du Moyen-Age ne nous rendra jamais injuste pour ce que le XVI[e] et le XVII[e] siècle ont de beau et de gracieux.

Dès que les ressources financières le permirent, le Chapitre de Notre-Dame résolut de faire continuer l'ornementation historiée de la clôture du chœur, interrompue depuis soixante-dix ans. Chartres, qui avait essuyé deux sièges et qui s'était trouvé longtemps au centre du théâtre de la guerre, ne possédait plus un seul sculpteur capable de faire les groupes; il fallut appeler un artiste parisien, Thomas Boudin. Les chanoines s'entendirent facilement avec lui, et le marché suivant fut conclu:

« Du mercredy 2[e] jour de juing 1610. Furent présens véné-
» rables et discrettes personnes M[es] Paul Leprévost, grand-

(1) Chartres fut d'autant plus exposé à subir les nouvelles influences qu'à cette époque, en 1622, le diocèse de Chartres fut distrait de Sens, son apostolique métropole, pour devenir suffragant de Paris.

» archidiacre, Claude Couart, Damian du Tronchay et Gabriel
» Breuyllet, noz frères et conchanoynes, par nous commis et
» députez en ceste partie du jourd'huy, d'une part, et hon-
» neste personne, Thomas Boudin, maistre sculpteur, demeu-
» rant à Paris, rue de Montorgueil, paroisse de Saint-Eustache,
» d'autre part, lesquelles partyes ès dits noms ont recogneu
» et confessé avoir faict et font ensemble les marché et con-
» vention qui ensuyvent: c'est à sçavoir que ledit Boudin a
» entrepris et s'est submis et obligé envers nous de faire, bien
» et deuement, de pierre de Saint-Aignan, les imaiges et
» figures cy-après désignées, pour estre par luy posées et
» appliquées, bien et convenablement, entre les deux pilliers
» du chœur de nostre église de Chartres, du costé du reves-
» tiaire, soubz les quatre arcades qui y sont, savoir est: en
» l'une desdites arcades, qui est juxte la porte dudit chœur, y
» faire ung tombeau sur lequel il posera la figure de Notre-
» Seigneur Jésus-Christ, resuscité triomfant, à costé duquel
» tombeau seront deux soldatz et ung autre au meillieu du
» tombeau; en la seconde arcade fera et posera la figure de
» Jésus-Christ et des deux disciples, allans en Emaüs; en la
» troisième arcade, en descendant, fera et posera ung ange
» assis sur le tombeau et trois figures représentans les Maries;
» en la quatrième et dernière arcade fera et posera six figures,
» l'une de Jésus-Christ et quatre d'Apostres et la sixiesme de
» saint Thomas, à genoux, mectant la main au costé de Jésus-
» Christ; toutes les figures susdites de la proportion des aultres
» qui sont ès aultres arcades du tour dudit chœur; plus ung
» évesque en une niche, de la proportion des aultres évesques,
» et au dessoubz desdites arcades, racoustera ou fera tout à
» neuf et posera deux petitz ymaiges qui sont rompuz. Et
» pour faire, poser et appliquer bien et deuement lesdites
» figures et ouvraiges, fournyra ledit Boudin, tant de ladite
» pierre de Saint-Aignan que d'autres estoffes et matériaux
» propres, requis et convenables, et commencera à travailler
» à ladite besongne d'huy en deux mois, et continuera sans
» intermission, en sorte que, dans dix-huit mois dujour-
» d'huy, toute ladite besongne soit parachevée, et travaillera
» en ceste ville ausdits ouvraiges l'espace de douze mois pour

» le moins à ce que nous veoyons et congnoissions comme
» ladite besongne s'avancera, et à cest effect luy baillerons
» ung lieu commode pour travailler proche de nostre dite
» église. Et sera ladite besongne subjecte à visitation de gens
» à ce cognoissans. Et, où ledit Boudin ne pourroit recou-
» vrer suffisamment de ladite pierre de Saint-Aignan pour
» faire ladite besongne entière, luy sera loisible d'employer
» de la pierre de Tonnerre, et non d'aultre. Ce marché et en-
» treprise ainsy faicte par ledit Boudin pour et moyennant
» la somme de seize cens livres tournois. Fait et passé en la
» maison en laquelle est demeurant Me Guillaume Lamy,
» prebstre, clerc de l'œuvre et fabrique de notre dite église,
» en présence dudict Lamy et de Paul Vivian, clerc, demeu-
» rant audict cloistre, tesmoings à ce requis et appelez.

On reconnut bientôt qu'il y avait erreur chronologique dans la disposition des groupes historiés; et pour que tout se fît régulièrement, les chanoines et le sculpteur signèrent la convention que voici :

« Le lundi, 13e jour de juin, l'an 1611 avant midy, Paul
» Leprévost, grand-archidiacre, Claude Couart et Gabriel
» Breuyllet, noz commys, ayans, ainsy qu'ils disoient, re-
» congneu par la lecture du Nouveau Testament et principa-
» lement de l'évangile selon saint Luc, que l'apparition de
» l'ange sur le tombeau de Nostre-Seigneur aux troys Maries
» précéda le voiage des deux disciples allans à Emaüs, aus-
» quelz Nostre-Seigneur s'apparut en faisant ledit voiage, ont
» consenti et accordé que Thomas Boudin, à ce présent, pose
» en la seconde arcade, mentionnée au contract du 2e jour de
» juing 1610, l'histoire de ladite apparition de l'ange aux troys
» Maries, au lieu des figures de Nostre-Seigneur et desdits
» deux disciples, et en la troisiesme arcade lesdites figures
» au lieu de ladite apparition de l'ange aux trois Maryes dont
» ledit Boudin est aussy demeuré d'accord. Fait et passé en la
» maison de Me Guillaume Lamy, prebstre, clerc de l'œuvre
» et fabrique de nostre église; en présence de Paul Vivian et
» André Chesneau, clercs, demeurans au cloistre de nostre
» église. »

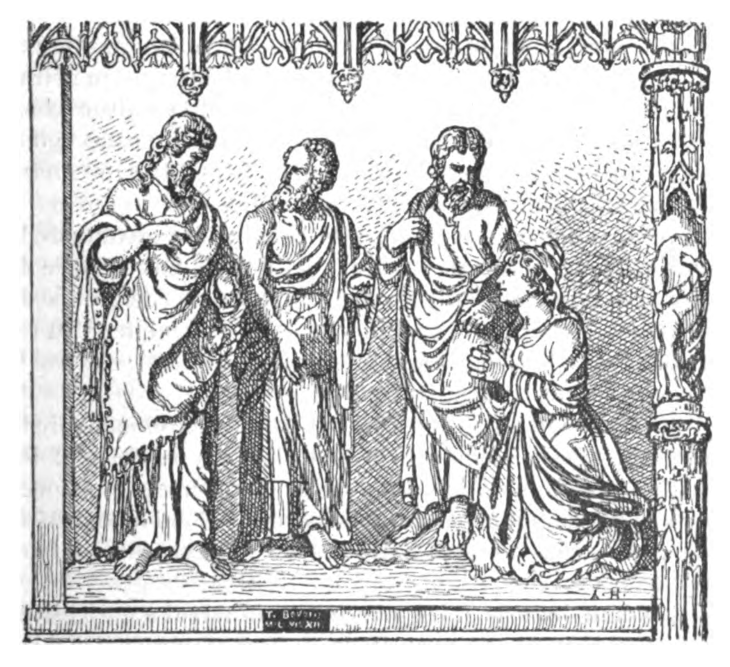
On ne saurait trop admirer les soins minutieux des cha-

noines du XVII[e] siècle : à leurs yeux, tout avait de l'importance quand il était question de la Cathédrale. On peut dire d'eux qu'ils aimaient vraiment *la beauté de la Maison de Dieu et le lieu de sa gloire.*

Thomas Boudin exécuta les quatre groupes du côté nord de la manière la plus satisfaisante pour le Chapitre de Notre-Dame ; aussi fut-il chargé de sculpter trois nouveaux groupes ; voici le marché qui fut conclu à cet effet :

« Du samedy, 21[e] jour d'aoust 1611, furent présens véné-
» rables et discrettes personnes, M[es] Robert Bouète, doyen,
» Claude Genet, archidiacre de Pincerais, Claude Couart, Eloy
» Jourdain et Gabriel Breuyllet, noz frères et conchanoynes,
» par nous commis et députez en ceste partie dujourd'huy,
» d'une part, et honneste personne, Thomas Boudin, maistre
» sculpteur, demeurant à Paris, en la paroisse de Saint-
» Eustache, d'autre part ; lesquelles partyes ont recongneu et
» confessé avoir faict et font ensemble les marché et conven-
» tion qui ensuyvent : c'est à sçavoir que ledit Boudin a entre-
» pris et s'est submys et obligé envers nous de faire, bien et
» deuement, de pierre de Saint-Aignan, les ymaiges et figures
» cy-après désignées, pour estre par lui posées et appliquées,
» bien et convenablement, en trois arcades estant à la suyte
» de l'histoire du Baptesme de N.-S. Jésus-Christ, derrière le
» chœur de nostre église de Chartres, sçavoir est : en la pre-
» mière desdites arcades, qui est la plus proche dudit bap-
» tesme, représenter, en figures grandes, l'histoire de la ten-
» tation de Nostre-Seigneur au désert, où seront la figure de
» Nostre-Seigneur et celle du tentateur, tenant deux pierres
» en la main, avec ung petit temple fait en dôme, au-dessous
» duquel y aura encore une petite figure de Nostre-Seigneur,
» plus une montagne sur laquelle y aura encore une petite
» figure de Nostre-Seigneur assis, avec la figure d'ung dragon
» suspendu à la voulte de ladite arcade. Et en la seconde
» arcade, représentera l'histoire de la Cananée, en laquelle
» y aura la figure de Nostre-Seigneur d'ung costé et de l'austre
» costé la Cananée à genoux et ung petit chien entre deux.
» Et en la troisième arcade, représentera l'histoire de la
» Transfiguration de Nostre-Seigneur en la montaigne de

» Thabor, où seront les imaiges de Nostre-Seigneur celles de
» Elye et Moyse portant en ses mains les tables du décalogue,



CLÔTURE DU CHŒUR
(côté du midi.)

» avec les figures des apostres saint Pierre, saint Jehan et
» saint Jacques. Et, pour faire ladite besongne, poser et ap-
» pliquer lesdites figures et ouvraiges bien et deuement, sera
» tenu ledit Boudin fournyr de ladite pierre de saint-Aignan
» et toutes les autres estofes et matériaux propres, requis et
» convenables, et commencera à y travailler dès la semaine
» prochaine et continuera sans intermission, en sorte que,
» dedans la feste de Pâques prochainement venant, toute
» ladite besongne soit parachevée, et travaillera en cette ville
» auxdits ouvraiges, au lieu dont nous l'avons cy-devant
» accommodé, à ce que nous veoyons comment ladite be-

» songne s'avancera, et se logera aussi en la maison en » laquelle il est à présent jusques à la perfection de ladite » besongne, laquelle sera subjecte à visitation de la part de » gens à ce congnoissans. Ces marché et convention ainsy » faictz pour et moyennant la somme de huict cens livres » tournois, payable de moys en moys et à mesure qu'il tra- » vaillera à ladite besongne. Faict et passé en la maison cano- » niale dudit sieur doyen, assise au cloistre de nostre église » de Chartres, en présence de André Lepelletier et André » Chesneau, demeurans audit cloistre (1). »

Après la pose des sept groupes de Boudin, les travaux de la clôture sont de nouveau interrompus durant une période de soixante-dix ans: en 1681, le Chapitre fit sculpter le groupe de *la femme adultère* par Jean de Dieu, d'Arles, sculpteur du roi à Paris; et en 1683 le groupe de l'*aveugle-né* fut posé par le sculpteur chartrain, Pierre Legros.

Voilà tout ce que le XVII[e] siècle fit pour orner et embellir la Cathédrale. Les chanoines n'eurent rien à se reprocher: les pestes, les guerres civiles, les guerres étrangères, les disettes amenées par les intempéries des saisons et l'affaiblissement de la foi, telles sont les causes diverses qui empêchèrent de faire davantage.

Cependant les rois et les princes continuèrent à enrichir de leurs pieuses offrandes le sanctuaire de Notre-Dame. « Henri IV, » dit le Nécrologe au 14 mai, aima cette sainte église d'un » amour singulier. Il voulut y recevoir l'onction royale, et lui » donna, renfermées dans une châsse en vermeil, les reliques » des Martyrs saint Serge et saint Bache; il pensait lui faire » une foule d'autres dons, si la mort ne l'eût prévenu (2). » — En 1620, la reine Marie de Médicis, pour rendre grâces de son heureuse réconciliation avec son fils (3), donna une lampe

(1) *Archives de l'Art français*, tome V des Documents, pages 369 et suivantes.

(2) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, page 113.

(3) Louis XIII et sa mère, Marie de Médicis, se réconcilièrent sous les auspices de Notre-Dame de Chartres. Un opuscule in-8° de la bibliothèque Nationale à Paris porte pour titre: *Les magnificences préparées*

en or fin du plus riche travail et d'une valeur de vingt mille livres; elle pesait 23 marcs. Elle fut suspendue devant la sainte Châsse, afin que par sa flamme elle rappelât à la Mère de Dieu la filiale dévotion de la Reine (1). — Louis XIII, ce roi pieux et chaste, dont l'histoire n'a pas assez relevé le mérite, comme si ce mérite devait être oublié entre la popularité de Henri IV et la gloire de Louis XIV, Louis XIII est venu plus d'une fois visiter et enrichir notre Cathédrale; il était à peine âgé de quatorze ans quand il y vint le 12 septembre 1614, accompagné de la reine-mère. — Le 26 septembre 1619, il y revint avec sa jeune épouse, Anne d'Autriche. — Lors de son pèlerinage en 1623, il fit don d'un magnifique ornement rouge en velours de soie et richement brodé en or et en argent; l'ornement sacré se composait d'une chasuble, d'une dalmatique, d'une tunique, de cinq chapes, de parements et de voiles d'autel; il était destiné à servir pour les offices solennels de la Pentecôte. — En 1638, le même monarque, en reconnaissance de la naissance du petit enfant qui devait être un jour le grand roi, offrit deux grands chandeliers d'argent pesant quatre-vingts marcs chacun, avec une rente annuelle de 500 livres, à prendre sur la généralité d'Orléans, pour y entretenir des cierges de cire blanche aux principales fêtes de l'année et aux services solennels que lui, Louis XIII, les rois ses prédécesseurs, et Louis de Bourbon avaient institués dans la Cathédrale (2). — Sa royale épouse, Anne-Marie d'Autriche, fut l'émule de sa généreuse dévotion envers Notre-Dame. « C'est par des vœux faits en cette église, dit le Nécrologe, et » par les prières de la B. Vierge Marie, que cette pieuse reine

en l'église Notre-Dame de Chartres, pour les dévotes actions de grâces du roi et de la reine sa mère, de leur heureuse et amiable réconciliation.

(1) Cette belle lampe fut volée dans la nuit du 25 juillet 1690 par un misérable nommé Duhan. Ce vol causa une profonde indignation dans la ville de Chartres, toujours si dévouée à Notre-Dame. Le voleur fut pris et condamné à une peine sévère. M. l'abbé Germont, curé de Fontenay-sur-Eure, a donné de curieux renseignements à ce sujet dans le *Magasin pittoresque* de 1854.

(2) *Cart. de N.-D. de Chartres*, tome III, page 113.

» obtint, après vingt-trois ans de stérilité, un fils pour Louis XIII
» et un dauphin pour la France. C'est pour cela qu'elle vint en
» cette sainte église accomplir ses vœux et rendre les plus vives
» actions de grâces à Dieu et à la très sainte Vierge ; afin d'y
» laisser un monument de sa dévotion, elle fit élever à ses
» frais une châsse dorée au coin droit du maître-autel, châsse
» où fut déposé le chef de Sainte-Anne (1). » — Plus tard, le 24 mars 1648, la même reine, se dérobant un instant aux orages de la politique, revint prier à l'autel de la Vierge-aux-Miracles (2), avec ses deux fils, Louis XIV, âgé de dix ans à peine, et Philippe d'Orléans ; elle fit une riche offrande qui servit à faire peindre par des artistes distingués les voûtes et les parois de la chapelle de Notre-Dame-de-Sous-Terre et de celle de Saint-Savinien et de Saint-Potentien. — Le 7 décembre 1661, le roi, sa mère et Marie-Thérèse, la jeune reine de France, font une nouvelle visite à Chartres (3). — Le roi et la reine revinrent le 24 mai 1665, puis encore le 22 septembre 1682 (4) ; ils étaient accompagnés du duc et de la duchesse d'Orléans, ainsi que d'une foule de prélats et de grands seigneurs français ; ce pieux pèlerinage avait pour objet de remercier Notre-Dame de la naissance du duc de Bourgogne, lequel devint plus tard l'illustre élève de l'immortel Fénelon. Le monarque présenta de riches offrandes ; de plus, il donna 360 livres pour fonder six messes solennelles à célébrer dans la chapelle de Notre-Dame-de-Sous-Terre pour le repos de l'âme de sa mère, Anne-Marie d'Autriche (5). Enfin le roi veuf parut encore à Chartres, le 4 septembre 1685 et le 20 avril 1687 (6).

D'autres riches présents furent offerts à l'antique sanctuaire de Notre-Dame. En 1603, le maréchal Alphonse d'Ornano, fils

(1) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, page 26.
(2) *Mémoires de Madame de Motteville.*
(3) Luc. Merlet, *Lettres des rois de France*, p. 298.
(4) *Petites chroniques chartraines*, recueillies par M. Luc. Merlet.
(5) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, page 26.
(6) Luc. Merlet, *Lettres des rois de France*, p. 316.

du fameux corse San-Pietro Bastelica-d'Ornano, donna un calice d'argent remarquable par sa grandeur. En 1618, la noble et pieuse princesse Marie de Luxembourg offrit une statue d'argent massif représentant la Vierge Mère; la beauté du travail y égalait la valeur de la matière. En 1630, la ville d'Issoudun, délivrée de la peste, envoya par reconnaissance une grande croix en vermeil. Quatre ans plus tard, la duchesse Nicole de Lorraine, rivalisant de dévotion et de générosité avec ses ancêtres, fit don d'une statue équestre de saint Georges également en vermeil et renfermant les reliques du saint martyr. « En 1659, dit le Nécrologe, Simon Colbert, chanoine prêtre » de Notre-Dame de Chartres, conseiller au Parlement de » Paris, ayant, d'après les priviléges dudit Parlement, perçu » les fruits de sa prébende, quoiqu'il fût absent du chœur, » légua en mourant une somme de dix mille livres à la fabrique » de cette église; il fit ce legs par manière de restitution. En » mémoire d'une si riche donation, le Chapitre statua qu'on » célèbrerait son anniversaire solennel avec la représen- » tation (1). »

Les chanoines de Notre-Dame, toujours si généreux pour leur cathédrale, ne l'oublièrent point durant le XVII[e] siècle et lui continuèrent leurs pieuses offrandes. Ainsi, en 1607, le chanoine Claude Couart donna 800 livres pour acheter un poêle devant servir aux enterrements des chanoines, « et sera » ledit poisle de velours noir garny d'une croix de satin blanc, » et seront mises aux costez de ladite croix en broderie quatre » chemises Nostre-Dame qui sont les armes de nostre dite » église, avec quatre Chérubins, aussy en broderie aux quatre » coings, et à chacun coing une grosse houppe de fil de soye. » — En 1621, le même chanoine qui aimait la beauté du sanctuaire de la Mère de Dieu, légua 600 livres « pour estre

(1) *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, tome III, page 99. Au nombre des pèlerins de Notre-Dame pendant le XVII[e] siècle, on doit citer encore le cardinal de Bérulle (1629), saint François de Sales (1622), Claude Bernard, surnommé *le pauvre prêtre* (1641), M. Bourdoise (1655), M. Olier (1657), saint Vincent de Paul (1660), le P. Eudes (1680), le Frère Fiacre (1684), et le B. Grignon de Montfort (1673-1713).

» emploiées en achapt de tapisseries pour estre mises au » chœur et chaire d'icelluy. » — Quatre ans après, Ives Lebreton, chanoine de Chartres et prieur du Grand-Beaulieu, légua la maison du *Cheval-Blanc*, plus « ung calice, burettes » et boîte qui sert de paix pour mettre le pain à chanter, le » tout d'argent vermeil doré, avec quatre nappes, une aube, » trois chasubles, l'une de damas blanc, l'aultre de damas » rouge cramoisi, la troisiesme de damas noir, avec les cor- » poraulx, bourses et coussinets, avec trois parements de » l'autel de la chapelle de Saint-Gilles et Saint-Loup, l'un » blanc, l'aultre rouge, le troisiesme violet, tous de damas » caphart (1). »

Ce serait faire injure aux sauvages chrétiens du Canada, si nous ne mentionnions pas ici leurs modestes offrandes. Les Hurons envoyèrent en 1678 une ceinture de tout ce qu'ils possédaient de plus précieux : grains de porcelaine blancs et noirs et soies de porc-épic rouges, avec l'inscription : VIRGINI PARITURÆ VOTUM HURONUM. A certains jours, la ceinture huronne était exposée sur l'autel de Notre-Dame-de-Sous-Terre, et Sablon remarque que la longueur de cette ceinture était précisément celle de l'autel. En 1699, les Abnaquis imitèrent leurs voisins, et firent présenter à Notre-Dame une ceinture, avec l'inscription MATRI VIRGINI ABNAQUÆI D. D., en grains de porcelaine blancs sur un fond de grains violets; il y a onze mille grains de porcelaine, nombre égal à celui des habitants de la tribu abnaquise (2).

Telles sont les offrandes principales que durant le XVII[e] siècle la foi a présentées à Notre-Dame de Chartres, sans compter les sommes considérables qui furent silencieusement versées dans les troncs par l'amour et la reconnaissance.

(1) *Inventaire-sommaire des archives d'Eure-et-Loir*, par M. Merlet. — Le damas caffart est un damas dont la trame est en fil de lin, et la chaîne en fil de soie.

(2) Ces offrandes donnèrent lieu à de pieuses relations entre les sauvages du Canada et le Chapitre de Chartres. L'histoire de ces relations a été écrite par Mgr Pie dans le journal l'*Abeille de la Beauce et du Perche*, numéros du 15 et du 22 septembre 1847, et par M. Merlet, dans son histoire *ad hoc*, Chartres, 1858.

Notons en passant que, le jeudi 25 septembre 1670, a été fait à la Cathédrale un service funèbre pour le repos de l'âme de Mme Henriette d'Angleterre; et le 5 décembre 1685 pour feu M. le maréchal de Villeroi, frère de l'évêque. D'ailleurs, nous savons que la Cathédrale de Chartres s'associait à tous les événements du règne du grand roi; toutes ses victoires furent célébrées par des *Te Deum* chantés en présence du Corps de Ville, et souvent des feux de joie étaient allumés devant la porte Royale (1).

Chaque siècle a vu quelques dangers menacer la Cathédrale; nous devons relater ici ceux du XVIIe siècle dont l'histoire a conservé le souvenir.

Le jeudi 15 novembre 1674, la Cathédrale faillit devenir la proie des flammes pour la cinquième ou sixième fois. Le feu prit dans la chambre des guetteurs au clocher-neuf par l'imprudence de l'un d'eux, nommé Gendrin, qui s'amusait à lire en faisant le guet nocturne. La chandelle qui l'éclairait tomba sur son lit de paille et l'enflamma rapidement, ainsi que quelques meubles en bois. Déjà le beffroi du timbre prenait feu, quand arrivèrent les secours provoqués par les deux malheureux guetteurs. Un ouvrier couvreur, nommé Claude Gauthier, homme d'une rare intrépidité, monta jusqu'au timbre, et, après deux heures de travail, il se rendit maître de l'incendie qui, sans lui, aurait pu causer les plus graves désastres. Le Chapitre, pour conserver la mémoire de ce danger, fit placer une inscription commémorative, gravée sur une pierre scellée au mur de la chambre même des guetteurs; nous la reproduirons plus loin, en décrivant les divers étages du clocher-neuf.

Un autre danger pour la Cathédrale fut la manie de la destruction qui se répandit alors de tous côtés. La piété des siècles

(1) *Journal de Blaise Féron*, recueil de M. Merlet. Ce même journal nous apprend qu'en 1687, vers le milieu de février, l'on mit dans la galerie de Sous-Terre qui conduit au clocher-vieux une porte neuve de menuiserie, au travers des barreaux de laquelle on pouvait voir jusqu'au bout de l'allée où sont les fonts. Un peu en deçà et près de cette porte, on fit une chapelle neuve sous le vocable du Saint-Esprit et de l'autre côté on rétablit l'ancienne chapelle de saint Clément.

précédents y avait fondé et édifié trente-neuf autels; le XVII[e] siècle mit sa gloire à en démolir le plus grand nombre; c'est le vieil historien Chaline qui nous l'apprend : « Le lundy » seiziesme jour de may 1661 (1657), après-midy, les portes de » l'église de Nostre-Dame furent fermées et ne furent point » ouvertes que le mercredy suivant au matin. Durant lequel » temps on n'y fit point le service; et les jours et les nuits » furent employez à démolir tous les autels attachez aux » pilliers de l'église, tant dans la nef, croisée, devant le pul- » pitre, qu'autour du chœur; le prétexte fut que l'église en » paraîtroit plus belle (1). » On est fâché de lire dans Sablon qu'il approuve cet acte de vandalisme : « On comptait au- » trefois dans cette église, dit-il, jusqu'à trente-huit autels » (il y en avait trente-neuf), en y comprenant le maître-autel; » mais aujourd'hui il n'y en a pas la moitié. On a ôté tous » ceux qui étaient appuyés contre les colonnes et on n'a laissé » que ceux qui sont dans les chapelles. Par la démolition de » ces autels, la nef est plus belle, l'église paraît plus auguste et » plus majestueuse, et ressent mieux son antiquité (2). » C'est déjà la théorie absurde du XVIII[e] et du XIX[e] siècle : détruire l'ouvrage des siècles précédents, afin d'avoir l'unité de style ou de remettre à l'état primitif. On aurait cependant tort de croire que cette destruction d'autels se soit opérée sans protestation aucune : le chanoine Patin, homme de goût et de savoir, nous apprend dans son Nécrologe que, jusqu'à l'année 1657, il y avait des autels fondés et desservis à chaque pilier de la nef de l'église de Chartres, que ces anciens autels furent démolis en la susdite année où vaquait le siège épiscopal; « ouvrage témé- » raire, ajoute-t-il, et ténébreux, car il fut fait durant nuit; » les portes furent à peine ouvertes pour l'office des Matines. » Le principal de ces autels était celui du Crucifix, duquel il » est fait si souvent mention dans le Nécrologe, et auquel se » célébraient plusieurs offices exigeant l'assistance des cha- » noines et des autres clercs de l'église. En même temps furent

(1) *Histoire de Chartres,* citée par M. Benoît, dans l'*Annuaire d'Eure-et-Loir,* de 1845, page 385.

(2) *Histoire de l'Église Cathédrale de Chartres,* 1860, page 31.

» renversés trois ou quatre autres autels placés près du jubé » et des premiers piliers autour du chœur (1). » — On voit que ce n'est pas seulement au XIX[e] siècle que l'on a commencé à déplorer les actes de vandalisme.

Cette fâcheuse destruction des autels paraît avoir épuisé les modiques ressources dont l'œuvre de Notre-Dame disposait alors ; car, d'après les Registres capitulaires, « le 6 février 1658, » M. le soubz-doyen représente que les vitres de l'église sont » en si mauvais estat que cela donne de l'étonnement à » ceux qui les regardent. Sur ce a esté représenté par l'un » de Messieurs commis à l'œuvre que, faute d'argent ou de » fonds à l'œuvre, ils ne peuvent y faire travailler. Ledit » sieur soubz-doyen avec Messieurs commis à l'œuvre feront » faire un estat de ce à quoy pourront monter les réparations » des vistres et de la couverture de l'église, pour sur icelluy » faire une cotte sur chacun de Messieurs les dignités et cha- » noines. »

Le devis fut fait et la cote proportionnelle fut établie, de sorte que les travaux de réparation purent s'exécuter peu de temps après. En effet, de Lasteyrie, *Histoire de la peinture sur verre*, rapporte les passages suivants des comptes de l'œuvre de Notre-Dame :

1658. « Sepmaine de saint Gilles. Payé à deux hommes pour » avoir apporté quantité de grosses pierres et disposé le mou- » linet pour refaire les grandes vistres de l'église, vingt » sols.

» Plus, payé à deux aultres hommes, le lendemain, pour » avoir démaré et transporté ledit moulinet à une aultre vistre » qui est proche de l'autel Saint-Jean-Baptiste, la somme de » quinze sols.

(1) *Cartulaire de N.-D. de Chartres*, tome III, pages 87 et 88, *notes*. — La date de 1657 assignée par le chanoine Patin, qui a été témoin oculaire, est la véritable. La destruction des autels a eu lieu pendant la vacance du siège; or, le siège épiscopal était vacant en 1657 et ne l'était point en 1661. M[gr] Lescot étant mort le 23 août 1656 fut remplacé par M[gr] Ferdinand de Neufville, lequel ne fit son entrée solennelle à Chartres que le 2 décembre 1657. Ce prélat mourut le 8 janvier 1690, après avoir sagement gouverné le diocèse pendant plus de 32 ans.

» Sepmaine des octaves de la Nativité de Nostre-Dame.
» Payé à trois hommes qui ont travaillé au susdict moulinet
» diverses fois à une aultre forme de vistre porche la pre-
» mière, la somme de douze sols. »

1659. « Sepmaine des octaves du Saint-Sacrement. Payé
» à Nicolas Guinchester, maistre vistrier, demeurant à Chartres,
» la somme de quarante-deux livres quinze sols, contenues en
» ses parties. »

On le voit, les réparations ne furent pas considérables. Malheureusement, elles se firent sans intelligence ; un certain nombre de panneaux ont été mutilés, démembrés, retournés, déplacés par Nicolas Guinchester, comme d'autres l'avaient déjà été en 1316 et en 1317 par Geoffroi, alors vitrier de l'église de Chartres.

Cependant le Chapitre n'était pas sans crainte pour sa sainte église ; la foudre qui la frappait si souvent faisait redouter un incendie possible. Il voulut donc prendre les moyens conservateurs les plus sûrs et les plus puissants. On consulta en 1683, dit Lejeune, un mécanicien hydraulique, qui proposa le projet suivant : « 1° Il sera établi quatre réservoirs d'eau sur
» les quatre plates-formes des tours qui flanquent les deux
» extrémités des bras de la croisée au nord et au midi. — La
» formation de ces quatre réservoirs en cuivre rouge compren-
» dra 240 tables d'une valeur totale de 7,220 livres.

» 2° Il sera également établi quatre réservoirs dans le
» clocher-vieux. Ces réservoirs, comprenant 56 tables de cuivre
» rouge, coûteront 1,680 livres.

» 3° On établira sept réservoirs dans le clocher-neuf; ils
» exigeront l'emploi de 90 tables du même cuivre et coû-
» teront 2,560 livres. — La soudure de ces cuivres coûtera
» 1,200 livres.

» 4° De plus, on placera une pompe dans le clocher-vieux
» pour élever l'eau jusqu'à la charpente des deux bourdons,
» et l'on placera quatre pompes dans le clocher-neuf pour
» l'élever jusqu'au timbre de l'horloge. Les cinq corps de
» pompes en cuivre, aspirantes et foulantes, à double corps
» avec leurs colliers ou liens en fonte, tuyaux en cuivre
» rouge de trois pouces de diamètre, robinets et becs, coûte-

» ront en somme 2,000 livres. — La dépense totale sera de
» 14,660 livres. »

» Le complément de l'exécution de ce projet exige l'ouverture de deux portes ou lucarnes joignant les encoignures des deux clochers; elles seront percées dans la couverture de l'église et auront pour objet, en cas d'incendie, de faciliter plus promptement les secours. En dedans de la charpente de l'église, une galerie avec balustrade communiquera d'une porte à l'autre, afin d'aller plus facilement aux deux clochers (1). »

Ce projet si salutaire ne fut pas admis par le Chapitre. Les chanoines reculèrent sans doute devant la dépense. L'état de leurs finances ne devait pas être brillant en 1683; ils venaient en effet de faire faire des réparations aux deux clochers, réparations insuffisantes par suite des ressources modiques de l'œuvre.

« La pointe du clocher-vieux, tant de fois frappée par la foudre, se trouvait dans un état alarmant de dégradation, et menaçait ruine, tant par la destruction des pierres brisées qui la forçaient à s'incliner, que par la grande fissure pratiquée depuis des siècles dans la hauteur du cône. Le 11 juillet 1680, par ordre du Chapitre, le nommé Mathurin Bernier, plombier et couvreur de l'œuvre, en fit la visite au moyen de la corde à nœuds attachée à la croix; il constata scrupuleusement le dégât et indiqua les moyens de réparation.

» Après avoir bien examiné son rapport, on chercha des gens pour exécuter les travaux qu'il comprenait. Le maçon de l'œuvre, nommé maître Simon, se faisant un point d'honneur de ne pas laisser passer l'ouvrage en d'autres mains que les siennes, dit qu'il en viendrait bien à bout; mais soit qu'il ne fût pas accoutumé de travailler à une telle élévation, et qu'il se trouvât saisi de frayeur en mesurant des yeux la profondeur de l'abîme au-dessus duquel il se vit suspendu; soit enfin que l'attaque subite de quelque

(1) *Les sinistres de la Cathédrale*, par Lejeune, pages 28 et 29. Nous avons résumé le projet, ne pouvant le reproduire *in extenso*.

» infirmité l'ait frappé instantanément lorsqu'il posa le pied » sur son échafaud, il éprouva un si grand tremblement dans » tout son corps à l'instant où il sortit de la lucarne percée » au-dessous de la pomme, qu'il fut contraint de se retirer. » Il fallut le descendre pour le mettre au lit, d'où il ne se » releva pas.

» Dans ces entrefaites, le couvreur Bernier, homme hardi » et autant habile dans la maçonnerie que dans la plomberie, » se présenta et offrit de remettre cette pointe dans son pre- » mier état. Sa proposition fut acceptée, et le Chapitre lui » fournit toutes les choses nécessaires à cet effet. Toutes les » pierres de réparation furent montées à l'intérieur du cône » et passées par la lucarne; on arrêta les cordons avec des » crampons et des arcs de fer; les scellements furent faits en » plomb.

» Ce dangereux ouvrage fut exécuté avec tant de célérité, » sous la surveillance de MM. les commis de l'œuvre, qu'il » n'exigea que vingt-sept jours d'un travail peu coûteux; » tandis que, vingt ans auparavant, des entrepreneurs de » Paris, venus exprès, avaient demandé vingt mille livres » pour s'en charger (1). » Il eût mieux valu y travailler plus lentement et avec plus de soin; l'ouvrage eût été plus solide et plus durable : il n'aurait pas fallu le refaire en 1753.

On fit également quelques réparations à la pointe du clocher-neuf : on y remplaça des pierres éclatées; on y mit une nouvelle chappe de plomb; on restaura la croix, et l'on y posa un soleil-girouette de 5 pieds de diamètre. — La restauration des pointes des deux clochers fut exécutée par quatre ouvriers seulement, savoir : le maître plombier Bernier, son compagnon, un manœuvre et un tailleur de pierre. Bernier gagnait 20 sous par jour, son compagnon et le manœuvre 12 sous et le tailleur de pierre 15 sous. C'était un gain minime; mais le Chapitre, toujours généreux pour ses ouvriers, leur accorda une gratification égale au prix de leurs journées.

Les réparations opérées à la pointe du clocher-neuf avaient

(1) *Histoire du Diocèse de Chartres*, par Souchet, t. IV.

été trop incomplètes pour être durables ; aussi ne put-elle résister longtemps aux efforts des tempêtes : elle fut presque renversée par le cyclone du 12 octobre 1690. Nous laisserons raconter le dégât et la restauration par un témoin oculaire, Vincent Sablon, le meilleur des anciens historiens de la cathédrale.

« Je ne puis passer sous silence, dit-il, l'imminent péril » dont le clocher-neuf fut menacé par un vent violent, qui » ébranla de telle sorte la cime de ce clocher, qu'on a été » dans l'obligation d'en faire incessamment la démolition.

» Messieurs du Chapitre confièrent uniquement cette entre- » prise à Maître Robert de Salornay Champerny, chanoine et » lors un des commis à l'œuvre et la fabrique de l'église, qui » prit soin de s'y transporter avec les ouvriers pendant qu'ils » y travaillèrent.

» Le péril où se trouva cette pointe du clocher arriva le » 12 d'octobre par un vent furieux en forme de tourbillon, » qui s'éleva et ébranla si fort cette pointe du clocher-neuf, » qu'il la fit courber à dix ou douze pieds au-dessous de la » pomme, en sorte que l'assemblage des pierres qui s'en- » tr'ouvrit et qui devint tords à l'endroit de quelques pierres » cassées, seroit tombé s'il n'avoit été soutenu par l'arbre de la » croix qui traversoit toute la pointe, et par une échelle de fer » cramponnée au dehors.

» En 1691, cette pointe de clocher fut rétablie de pierre de » Vernon, par la conduite de Claude Augé, sculpteur lionnois, » qui l'éleva de 41 (1) pieds plus haut qu'elle n'étoit, et pour » affermir davantage son ouvrage il reprit et reposa les assises » à plus de 20 pieds au-dessous de la fracture ; rebâtit à neuf » tout le haut qu'il liaisonna par des pierres emboîtées les » unes dans les autres à queue d'aronde, et fortifiées par des » barreaux de fer qui traversent l'ouvrage d'espace en espace.

» Le même Augé fit les moules et conduisit la fonte d'un » vase de bronze de son invention qui sert de pomme à la

(1) C'est évidemment une erreur : au lieu de 41 *pieds*, il faut lire 4 pieds, *quatuor pedibus altior*, selon l'inscription du vase.

» croix du clocher, au lieu d'une pomme à six pans qui y » étoit auparavant; ce vase a été fondu de trois pièces qui se » sont emboîtées fort juste et ont été soudées ensemble : il » porte cinq pieds et demy de hauteur, sur deux pieds et » demy de diamètre ou de grosseur par le ventre; il pèse » neuf cent soixante et seize livres, compris la cage de fer, » qui est enfermée dedans et est garnie en dedans d'une » cage de gros barreaux de fer, pour tenir en état huit autres » barreaux qui, la traversant, se vont joindre au haut du vase » où ils sont attachez et cramponnez à l'arbre qui forme la » croix; cet arbre est enté par une forte douille et scellé en » plomb sur celuy qui pénètre tout le plain de la pointe du » clocher. La croix, garnie de trois pommes aux extrémités, a » huit pieds de hauteur sur cinq pieds de largeur, et la verge » qui porte le soleil servant de giroutte, a trois pieds et demy » de hauteur. Le vase et la croix scellez en plomb, et » tout le reste de l'ouvrage ont été achevez le 8 aoust 1692. » Et ensuite ce vase garny de serpens enlacez qui l'entourent » jusqu'à la gorge, a été doré à l'huile. » Sur la doucine de la gorge est écrit en caractère de relief une inscription que nous transcrirons plus loin.

« Enfin, ajoute Sablon, on acheva de descendre les » échaffaux la surveille de la Nativité de la Vierge au » mois de septembre 1692, et la pyramide reparut dans sa » perfection avec beaucoup plus d'agrément et de solidité » qui n'avoit eu auparavant, au grand étonnement de bien » des gens qui s'étoient persuadés qu'on ne pouvait espérer » de l'y revoir jamais, ou du moins de longtems, soit par » la difficulté de l'ouvrage même, soit par la difficulté des » tems, ausquels la France étant tout occupée à soutenir » seule les prodigieux efforts des puissances de l'Europe » armées contre elle, Messieurs du Chapitre en leur particulier » s'y trouvaient encore surchargés de grosses dépenses faites » ou à faire d'ailleurs; mais tant d'obstacles n'ont servi que » de sujet d'augmenter les louanges et la gloire qu'on doit » donner à leur religion et à leur générosité d'avoir si glorieusement achevé cet ouvrage. »

Le Chapitre fut enchanté de cette belle et intelligente res-

tauration due surtout aux soins et à la vigilance d'un de ses membres les plus distingués, le chanoine Robert de Salornay. Pour l'en remercier, Messieurs du Chapitre lui offrirent une médaille d'or; mais laissons parler Vincent Sablon :

« Le sieur de Salornay, en son particulier, reçut de tous ses » confrères de si grandes marques d'honnêteté et de recon- » naissance pour les soins et les peynes dont il s'appliqua, » qu'il ne s'en peut davantage; et entre autres ils lui firent » présent d'une médaille d'or dont en voici l'inscription : » *Decanus et canonici Carnotenses Roberto de Salornay con-* » *canonico, ob vigilantiam in reparando majoris pyramidis* » *fastigio, dono dederunt* 1692. Sur laquelle on voit d'un » côté le plan de l'église de Chartres, dont un clocher est » penchant sur sa ruine, et après une figure de la Vierge » tenant d'une main son enfant et l'autre qu'elle avance pour » soutenir le clocher qui penche avec cette inscription : *Illa* » *sustinente, non corruet;* et au bas de l'église, les armoiries » du sieur de Salornay dont le blason est quatre points d'or » équipolé de cinq de gueulle sur le haut; le revers de cette » médaille est la figure d'une chemisette environnée de nuages » et au bas l'inscription du sujet pour lequel Messieurs du » Chapitre ont fait ce présent (1). »

Nous ne devons pas omettre de parler, avant de terminer ce chapitre, de ce que l'on appelait *la chandelle du Tour*, ou *le Tour de cire*, ou *le Tour de ville,* qui consistait dans une bougie de cire jaune d'une longueur insolite, roulée sur un cylindre de bois (2) et pesant jusqu'à 220 livres. « De temps » immémorial la ville de Chartres était dans l'usage d'entre- » tenir devant la Vierge noire du pilier placée en avant du » jubé, ce cierge, lequel fut institué d'ancienneté de la part » du Corps et Communauté de la dite ville pour être présenté » par oblation pour le salut d'icelle et doit brûler et ardre

(1) *Histoire de l'auguste et vénérable église de Chartres,* 1697, p. 64 et suivantes. — Cf. *Procès-verbaux de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir,* tome IV, pages 86 à 88.

(2) Ce cylindre était fixé à l'un des gros piliers de l'intertransept côté nord; les traces de scellement sont encore visibles.

» devant la dite image (1). » Chaque jour on en coupait un morceau et on l'allumait sur le chandelier de la ville. Pendant longtemps, le *Tour de la ville* était présenté indistinctement à quelqu'une des fêtes de l'année; c'était assez souvent le 17 octobre, fête de la dédicace de l'église de Chartres, et on le portait à la procession qui se faisait par l'église haute et basse; mais, dans le courant du XVIIe siècle, une délibération de MM. de la Ville ajouta beaucoup de popularité à la cérémonie annuelle de la présentation du *Tour de cire*; cette cérémonie fut fixée au 15 mars, anniversaire de la délivrance de la ville assiégée en 1568 par les Huguenots. Tout le corps de ville se rendait avant la procession devant la *Vierge-Noire* et c'était ordinairement le maire qui allumait la première bougie; le *Tour de ville* était ensuite porté à la procession de la Brèche, et ce n'était pas l'ornement le moins remarqué. Enfin nous constatons d'après un manuscrit de cette époque, rédigé au jour le jour, que « Messieurs de ville, le 15 mars 1688, firent » leur présent ordinaire du *roulon de cire* jaune que l'on voit » au pilier qui est presque vis-à-vis de la principale image » de la Vierge, dans la grande nef devant le jubé. L'on en » brûle jour et nuit devant la dite image; et le dit *roulon de* » *cire* pesant 325 livres ou environ dure près de deux ans (2). »

L'offrande *de la chandelle du Tour*, si bien enracinée dans les usages de la cité chartraine, ne dut cesser que devant les violences révolutionnaires; elle se fit encore le 14 mars 1789; M. le duc de Doudeauville, récemment nommé par le Roi gouverneur de Chartres, en fit les honneurs pour la dernière fois.

(1) *Archives de la ville*, anciens registres, tome 1er, 1591, page 345.

(2) *Petites chroniques chartraines*, recueillies par M. L. Merlet.





CHAPITRE QUINZIÈME.

La Cathédrale pendant le XVIII[e] siècle.

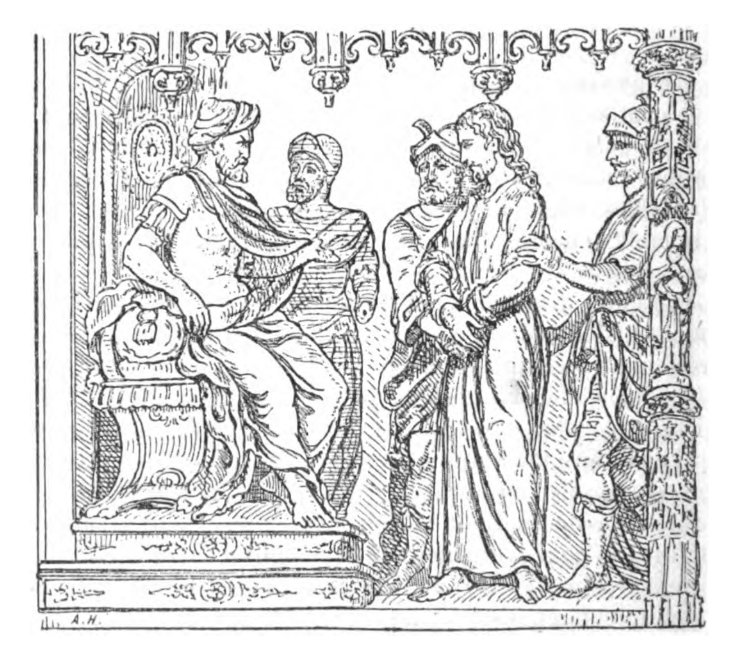
L'HISTOIRE de notre Cathédrale pendant le XVIII[e] siècle peut se résumer en deux mots : dans la première moitié du siècle, plusieurs travaux assez importants furent terminés ; dans la seconde moitié elle éprouva tour à tour les regrettables effets du vandalisme restaurateur et ceux plus regrettables encore d'un vandalisme sacrilège et déprédateur.

Le premier travail du XVIII[e] siècle fut l'achèvement des groupes historiés de la clôture du chœur. L'opinion publique le réclamait avec une instance respectueuse ; Vincent Sablon se faisait l'écho de ces réclamations, lorsqu'il disait en 1697 : « Il ne reste plus que onze niches à faire avec leurs figures » qui achèveront la représentation de nos plus saints mystères ; » nous espérons voir toute cette sainte histoire achevée de nos » jours : Messieurs du Chapitre sont trop zélés pour l'honneur » de Dieu et pour l'ornement de leur église, pour laisser cet » ouvrage imparfait, lequel étant achevé sera la merveille de » la chrétienté et instruira les ignorants autant que les plus » habiles prédicateurs évangéliques (1). » Les vœux des Chartrains furent accomplis. En 1700, Claude Augé, sculpteur lyonnais, fut chargé de compléter les dais ou baldaquins des groupes posés au siècle précédent. — Le 16 juillet 1703, un marché fut passé avec Tubi le Jeune pour sculpter le groupe

(1) *Histoire de l'auguste et vénérable église de Chartres*, page 29. Cette Histoire, dont la première édition remonte à 1671, compte 16 éditions. La dernière datée de 1865 est précédée d'une notice fort détaillée sur Vincent Sablon et sa famille par M. Ad. Lecocq ; nous y apprenons que Vincent Sablon, né en 1619, était qualifié en 1646 de *noble homme, conseiller du roi et élu en l'élection de Chartres.* Il mourut à l'âge de 74 ans.

de l'entrée triomphante de Jésus à Jérusalem (1). Ce travail fut payé 1,200 livres.

Quelques années plus tard, le 23 novembre 1712, Simon Mazières, sculpteur parisien, passa marché pour le groupe



JÉSUS DEVANT PILATE

(Clôture du chœur, côté nord.)

de la Flagellation. De 1713 à 1715, il fit divers marchés pour les six groupes qui restaient à exécuter, savoir l'*Agonie de Jésus*, la *Trahison de Judas, Jésus devant Pilate*, le *Couron-*

(1) Tubi le Jeune était le frère du célèbre sculpteur Jean-Baptiste Tubi, né à Rome, et, pour ce motif, surnommé le *Romain*. Ce dernier a laissé un grand nombre d'ouvrages, entre autres le magnifique mausolée de Turenne aux Invalides. Son jeune frère ne le valait point.

nement d'épines, le *Crucifiement* et la *Descente de Croix*. Mazières reçut 6,100 livres pour son travail qui se ressent du goût de l'époque; il fallait alors du bizarre, du recherché, du maniéré, on avait plus que jamais abandonné le beau idéal chrétien, pour copier l'antiquité païenne; aussi les derniers groupes historiés ne disent rien au cœur ni à l'esprit.

Cependant le Chapitre avait décidé que les dais ou baldaquins de la clôture seraient terminés au fur et à mesure que les groupes seraient sculptés et posés. Ce furent les sculpteurs Martin Dangerville et Louis Delagrange qui exécutèrent ce travail délicat pour le prix de 3,300 livres tournois. Sous leurs mains, comme sous celles de Jehan de Beausse, la pierre semble être ductile et molle comme la cire, tant ils ont su la plier et la recourber de mille façons. Les registres capitulaires des années 1705 à 1723 renferment les marchés passés avec ces deux artistes.

Les contreforts carrés ou prismatiques qui flanquent la clôture et en soutiennent les baldaquins, n'étaient pas encore tous animés par les statues des saints évêques de Chartres, ni par les gracieuses statuettes d'anges, de saints et de saintes. Ils le furent en 1727. Le greffier de la mairie capitulaire de Loëns, Ragouleau, donna les quatre statues d'évêques de la courbure absidale. Plusieurs chanoines, entre autres, Edeline, Cheminade et Etienne, se chargèrent de faire compléter les statuettes (1).

Ainsi les travaux de la clôture historiée du chœur se continuèrent par intervalles durant plus de deux siècles, de 1514 à 1727 : alors seulement elle offrit cet ensemble qui en fait une œuvre d'art splendide.

Le Chapitre, toujours si ardent à procurer ce qui pouvait

(1) Parmi ces statuettes qui nous offrent généralement ou des anges, ou des saints ou des saintes, il y en a quatre qui représentent des chanoines de Chartres portant le surplis et l'aumusse grise de Calabre, fourrée d'hermine. Ne sont-ce pas les chanoines Edeline, Cheminade et Etienne avec le doyen du Chapitre, lequel était Michel-Jean Morel, docteur de Sorbonne? Ce dernier avait été élu par les suffrages du Chapitre le 26 août 1716 et mourut en 1743.

accroître le renom de la Cathédrale, ne s'arrêta pas à la clôture du chœur, il décida que la sonnerie serait renouvelée presque tout entière. Cette décision fut prise à l'unanimité dans la séance générale du jeudi 18 mars 1723. On assigna pour le lieu de la fonte la cour des magasins de Loëns, et on y fit aussitôt les premiers préparatifs. Le 14 mai suivant, un marché fut passé entre le Chapitre et les frères Brocard, fondeurs demeurant à Brevannes, (Haute-Marne). D'un côté, les fondeurs s'obligent : « 1° à refaire, en ouvrage » de bonne fonte, cinq cloches, savoir : la grosse du vieux-» clocher, nommée *Marie*, et les quatre du clocher-neuf, » et à les rendre de ton et son accordantes et harmonieuses » entr'elles, en sorte que les dites cinq cloches, jointes avec » la deuxième cloche du clocher-vieux, nommée *Gabrielle*, » qui ne sera pas refondue, fassent une sixième majeure, » savoir : le *Petit-Moineau* faisant le *mi*; le *Gros-Moineau*, le » *ré; Elisabeth*, l'*ut; Anne de Bretagne*, le *si; Gabrielle*, le » *la;* et *Marie*, le *sol;* 2° à les rendre justes et parfaites, bien » et dûment fondues, sans aucun placard, jarsures, gouttes » froides, fillières, et tous autres défauts que ce puisse être, » garnis de *hances*, d'anneaux bien et dûment placés suivant » les règles de l'art, sans qu'il soit besoin pour les rendre des » tons ci-dessus spécifiés, de les buriner, ciseler, ni ébarder » en quelque manière que ce soit. » De son côté, le Chapitre s'obligeait : « 1° à fournir tous les matériaux et métal néces-» saires, 250 journées d'ouvriers ou manœuvres pour faire » les creux, battre la terre, etc., auxquels lesdits sieurs » fondeurs s'obligent d'aider à casser lesdites cloches; 2° à » payer auxdits sieurs la somme de 3,000 livres pour leurs » peines et façons de la dite fonte; laquelle somme par eux » exigible seulement après la visite et réception des cloches » par les experts convenus (1). »

(1) *Registres capitulaires*, vol. XV, année 1723, à la Bibliothèque communale de Chartres. — Les registres capitulaires se trouvent en partie aux Archives départementales, en partie à la Bibliothèque communale. Ce double dépôt est bien incommode pour les recherches. Nous faisons des vœux pour un dépôt unique.

Le bourdon *Marie* fut fondu le mercredi 1er septembre ; il portait l'inscription suivante :

Marie-Anne je m'appèle
Et trente mille je pèse ;
Celui qui bien me pèsera
34,000 y trouvera.

Le mercredi 22 septembre, on fondit deux autres cloches, et le lendemain au soir les deux dernières. La bénédiction solennelle de ces cinq cloches se fit le 3 novembre par Mgr de Mérinville, évêque de Chartres. Depuis longtemps les parrains et marraines étaient choisis, et leurs noms étaient gravés sur les cloches. C'étaient 1° le duc de Chartres, fils du régent, et la reine infante ; 2° le cardinal Guillaume Dubois, archevêque de Cambrai et premier ministre ; 3° le garde-des-sceaux, d'Armenonville, et la marquise de Fervacques ; 4° le contrôleur général Dodun et la marquise de Gassion ; 5° le trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, de Champigny, et la comtesse de Peires. — La cloche dont le cardinal Dubois devait être le parrain, s'appela *Guillaume,* et devint le troisième bourdon du clocher-vieux qui n'en avait renfermé que deux jusqu'alors. — Après la fonte de ces cinq cloches, comme il restait plusieurs milliers de livres de métal, le Chapitre ordonna qu'on en ferait deux nouvelles cloches, afin de former l'octave complète. Elles furent bénites le 26 novembre de la même année, et nommées *Jean-Baptiste* et *Piat* (1).

Deux accidents électriques vinrent encore menacer la cathédrale durant la première moitié du XVIIIe siècle ; mais ils ne causèrent pas de sérieux dommages. Le jeudi 23 juin 1701, pendant les vêpres, la foudre tomba deux fois sur le clocher-neuf et sur l'église. Le fluide électrique perça, au sommet de la croix, la pomme de cuivre doré dans laquelle se trouvait,

(1) *Notice historique concernant la sonnerie de l'église cathédrale,* pages 16 et 22. — L'illustre auteur aurait pu ajouter que la reine infante et le duc de Chartres se firent représenter à la bénédiction des cloches, et que le cardinal Dubois étant mort le 10 août précédent, c'est-à-dire près de trois mois avant la cérémonie du 3 novembre, dut être remplacé par un autre dignitaire.

selon l'usage du moyen âge, un reliquaire d'argent contenant du bois de la vraie Croix; puis il entra dans la lucarne au bas de l'échelle de fer, pénétra dans la chambre des guetteurs, mit le feu à une paillasse et à un coussin de plumes. Mais l'un des guetteurs, étant monté sur-le-champ, éteignit ce commencement d'incendie. Les registres capitulaires ajoutent que « sur le fil de fer qui est attaché au marteau du timbre, » le tonnère avoit marqué son passage par une longue traînée » blanche et souffrée, semblable à celle que fait la flamme » d'une forge vivement allumée dans la cheminée. Qu'ensuite » ils virent plusieurs branches du fil de fer séparées, dont » les unes étoient torses et les autres brisées, et deux autres » furent veües par Brunet, serrurier, dont les mailles étoient » proprement soudées; et une autre branche dont il dit avoir » vu l'extrémité en feu (1). »

Le second accident arriva le 2 mai 1740, et frappa encore le clocher-neuf; ce jour-là, sur les onze heures et demie du matin, la foudre tomba sur le pont de l'horloge et mit le feu à quelques pièces de bois couvertes de plomb. On ne s'en aperçut que vers les cinq heures du soir. Au premier coup de tocsin, on apporta de l'Hôtel-de-ville les seaux à incendie, et le feu fut bientôt éteint, sans avoir causé de grands dommages. Le Chapitre ordonna que le 4 mai il serait chanté une messe solennelle en actions de grâces, que MM. les maire et échevins de la ville seraient remerciés de leur zèle et de leur empressement à faire donner du secours; enfin qu'on dresserait la liste des ouvriers et artisans qui avaient prêté leur concours, afin de les récompenser (2).

En 1744, on s'aperçut que l'entablement qui est au-dessus de la rose occidentale « n'avoit point de pente, ce qui » avoit occasionné les endommagements survenus à la

(1) *Registres capitulaires*, vol. V, année 1701, à la Bibliothèque communale de Chartres. Cf. *Notes sur la cathédrale* dans l'Annuaire de 1845, page 400, et les *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, tome IV, page 320.

(2) *Registres capitulaires*, vol XXI, année 1740. — Cf. les mêmes *Notes*, page 400; et les *Mémoires*, page 321.

» rose par l'infiltration des eaux qui avoient pénétré jus-
» qu'à plus de quatre pieds entre les pierres (1). » Le Chapitre ordonna aussitôt d'y faire les réparations nécessaires.

Quelques années plus tard on entreprit une réparation plus difficile et plus importante, celle de la pointe du clocher-vieux, sur une étendue de douze à treize mètres. L'architecte Guillois fut chargé de diriger le travail. On commença par construire l'échafaudage nécessaire pour démolir et reconstruire la pointe de la flèche. La démolition se fit rapidement, et le 5 juillet 1753, la première pierre de la reconstruction fut solennellement posée, ainsi que le constate une inscription gravée sur la pierre elle-même et qui se voit près de la lucarne où commence l'échelle de fer. C'est la pierre qui parle : M. DE MONTIGNI, ABBÉ D'IGNI ET DOYEN DE CETTE ÉGLISE, M'A POSÉE LE 5 JUILLET 1753.

En parlant de cette inscription placée à une telle hauteur, M. Paul Durand dit avec infiniment de raison : « Nous apprenons par là quelle importance on attachait jadis à ces travaux, et avec combien de soin devaient être exécutés les échafaudages. pour qu'un personnage aussi important que l'était le doyen du Chapitre de la cathédrale, prît la peine de grimper à une pareille hauteur, et pût le faire avec convenance et sécurité (2). »

Dès la fin de 1753, les travaux furent terminés à la satisfaction du Chapitre, qui, pour remercier l'architecte Guillois, lui fit remettre, outre ses honoraires, une *chemisette* d'or du prix de 117 livres 8 sols. Nous devons dire que les travaux de 1753 sont beaucoup moins soignés que ceux de 1164 ; on peut s'en convaincre facilement en y jetant un coup d'œil (3).

(1) *Archives départementales*, Chapitre de Notre-Dame de Chartres, G. 302.

(2) *Procès-verbaux de la Société archéologique d'Eure-et-Loir,* tome IV, page 83.

(3) Les échafaudages de ces travaux ne furent démontés qu'en 1754, après la pose de la boule et de la croix qui couronnent le clocher et qui furent faites par Varin, maitre fondeur à Paris. — On profita de ces échafaudages pour satisfaire au désir de Louis XV. Voici ce que dit un écrivain du temps : « Le jeudy, 6 juin 1754,

C'est le 4 février de cette même année 1753 que le Chapitre résolut de décorer le sanctuaire de la cathédrale : déplorable résolution qui fit commencer cette série de travaux sans harmonie avec le caractère religieux du monument, et inspirés par le mauvais goût de l'époque. Cependant, nous devons reconnaître que le Chapitre ne prit cette funeste résolution que par un vif et généreux amour pour le monument dont il était le gardien naturel et canonique. Il se laissa courber sous la tyrannie de la *mode*, ce terrible ennemi du bon goût.

La faute ne retombe donc pas, d'une manière absolue, sur les pieux et savants chanoines de Notre-Dame, mais sur leur siècle. Alors régnait la plus profonde aversion pour les constructions du moyen âge; tout ce qui n'était pas conforme aux règles de Vitruve paraissait grossier et barbare. Cette aberration du goût était universellement partagée, même par les esprits les plus éminents : « Bossuet, dit Mgr de Salinis, passait » devant nos admirables basiliques avec un profond sentiment » de dédain; et quand il voulait caractériser un livre, un » discours mal écrit, il disait : *C'est barbare comme une* » *église gothique* (1). »

Fénelon, l'immortel archevêque de Cambrai, dont l'âme élevée et sensible aurait dû comprendre et goûter les mystérieuses beautés de l'architecture chrétienne du moyen âge, n'a-t-il pas dit : « Les inventeurs de l'architecture qu'on » nomme gothique et qui est, dit-on, celle des Arabes, crurent, » sans doute, avoir surpassé les architectes grecs. Un édifice » grec n'a aucun ornement qui ne serve qu'à orner l'ouvrage.

» depuis les 11 heures 3/4 du soir jusqu'à minuit 1/4, on a tiré sur » l'échafaut du clocher vieux 24 fusées pour satisfaire le Roy qui » avait eu envie de découvrir les clochers du château de Crécy. On » avait aussy mis sur la croix du clocher neuf un fanal composé de » cinq flambeaux réunis ensemble, qui pesaient 19 livres. Mais il » n'a point été vu de Crécy, non plus que quatre douzaines de » terrines qu'on avait mis aux fenestres de l'horloge. On a seulement » vu et compté 22 fusées. » Cf. *Inventaire-sommaire des archives d'Eure-et-Loir*, par M. Merlet, tome IV, page 51 ; — et les *Notes historiques*, par M. Benoît, dans l'Annuaire de 1844, page 451.

(1) *Discours au Synode d'Auch*, dans l'*Univers* du 14 octobre 1858.

» Les pièces nécessaires pour le soutenir ou pour le mettre » à couvert comme les colonnes et la corniche, se tournent » seulement en grâces par leurs proportions. Tout est simple, » tout est mesuré, tout est borné à l'usage. On n'y voit ni har- » diesse, ni caprice qui impose aux yeux. Les proportions » sont si justes, que rien ne paraît fort grand, quoique tout le » soit. Tout est borné à contenter la vraie raison. Au con- » traire, l'architecture gothique élève sur des piliers très- » minces, une voûte immense qui monte aux nues. On » croit que tout va tomber. Tout est plein de fenêtres, de » roses et de pointes. La pierre semble découpée comme du » carton. Tout est à jour, tout est en l'air (1). » Cependant tout cela durera pendant des générations et des générations.

Ce n'est pas tout : Racine, le grand poète, un des hommes les plus remarquables de son siècle par la délicatesse du goût et l'élévation des idées religieuses, vient à Chartres, et y visite la cathédrale ; il semble que sous ces voûtes dont l'aspect émeut même le cœur des incrédules, il doive trouver de pieuses et sublimes inspirations ; mais il n'en est rien ; ses préventions en faveur des Grecs et des Romains, troublent sa vue, faussent son jugement, et, au lieu de glorifier les architectes qui ont su élever ce merveilleux monument, il ne dit qu'un mot : *La cathédrale de Chartres est grande*, *mais un peu* BARBARE (2).

D'après Labruyère (3), les plus grands esprits accablèrent longtemps de leurs justes dédains le gothique introduit par les barbares ; Montesquieu et le président de Brosses applaudissaient à cette manière de voir. Malgré cette commune proscription, moins de deux siècles plus tard, l'architecture *gothique* ou *ogivale* devait reconquérir sa place d'honneur, mais au milieu de cet entraînement général de l'opinion d'alors, faut-il nous étonner si les chanoines de 1753 crurent

(1) *Lettre sur l'Éloquence*, chapitre X, n° 10.

(2) *Lettres de Racine* citées dans la *Voix de N.-D. de Chartres*, année 1858, page 84.

(3) Jean de Labruyère, (1644-1696) devait connaître notre Cathédrale : il était originaire de Dourdan appartenant autrefois au diocèse de Chartres.

devoir moderniser le chœur et le sanctuaire de leur incomparable basilique ? Plaignons-les, mais ne leur jetons point la pierre. D'ailleurs, nous n'en avons pas le droit ; ne sommes-nous pas aussi atteints de la manie de la destruction ? Hélas ! cette manie fait partout de continuels ravages. Sous prétexte d'uniformiser le style des églises, on ne respecte rien de ce que les siècles ont apporté dans un édifice sacré et l'on remplace des œuvres d'art par des pastiches sans valeur. N'est-ce pas là, pour les archéologues sérieux, l'abomination de la désolation ? Quand leur sera-t-il donné de voir cesser ces travaux ruineux, trop souvent confiés à des hommes sans goût, sans études, sans religion et sans conscience ? Mais il est temps de revenir à l'histoire de la prétendue décoration du sanctuaire ; elle est retracée dans les actes capitulaires du Chapitre de Notre-Dame de Chartres, depuis 1753 jusqu'en 1789 (1).

Une Commission, composée de trois chanoines, fut nommée, afin de s'entendre avec des architectes et des sculpteurs. En conséquence, on pria l'architecte Richard de venir à Chartres pour la décoration du sanctuaire : et le prévôt de Normandie vit les frères Slodtz, originaires d'Anvers et demeurant à Paris (2). Ceux-ci, avec l'architecte Étienne, sont chargés de dresser les plans et devis de la décoration, qui devait être *splendide*. C'est ce qui résulte des procès-verbaux de deux séances capitulaires. « Lundi 29 juillet 1754. M. le Chambrier » a fait lecture de deux lettres de M. le Prévost de Normandie » au sujet de la décoration du sanctuaire, par lesquelles il » marque qu'il a vu MM. Slodtz, frères, très-habiles sculpteurs, » lesquels lui proposent le sieur Étienne pour dresser un

(1) Pour n'être pas trop long, nous sommes obligé de résumer les actes capitulaires : ils ne peuvent entrer *in-extenso* que dans les mémoires qui pourront être faits sur quelques points particuliers de la *décoration*. Il y aurait de quoi remplir un gros volume.

(2) Le nom de *Slodtz* est mal orthographié dans les actes capitulaires ; le rédacteur écrit à tort : *Slost*, *Flost*, *Stolz*. — L'un des frères Slodtz, Pierre-Michel, était membre de l'Académie ; c'est lui qui a fait la statue de saint Bruno à Saint-Pierre de Rome et le beau tombeau de Mgr Languet, archevêque de Sens, mort en 1750. *Histoire de la Peinture et de la Sculpture*, par Félix Bourquelot, tome II de la *Patria*, col. 2,216.

» plan sur les lieux ; lequel plan lesdits MM. Slodtz viendront » vérifier. Il ajoute que le sieur Richard que l'on compte faire » venir n'est que maçon. — On écrira au sieur Richard de ne » pas venir (1). »

Ces détails sont curieux ; en voici d'autres qui ne le sont pas moins ; ils sont tirés du procès-verbal de la séance capitulaire du mercredi 29 avril 1755 : « M. le Chambrier apporte » une lettre de M. le Prévost de Normandie par laquelle il » marque que MM. Slodtz et Etienne lui ont communiqué » leurs devis concernant la décoration du sanctuaire, lesquels » il a examinés et fait examiner. Il ajoute que ces devis se » montent à 65,000 livres, sur lesquelles on peut diminuer, » sans conséquence, les deux anges adorateurs qui sont un » objet de 6,000 livres ; de sorte que la dépense ne se monterait » plus qu'à 59,000 livres. De plus, il demande si la Compagnie » juge à propos que lesdits sieurs Slodtz et Étienne accompa» gnent lesdits devis pour les expliquer et les détailler eux» mêmes... La Compagnie souhaite qu'on lui communique le » devis estimatif avant l'arrivée de MM. Slodtz et Étienne (2). » Les devis et plans furent envoyés et ils furent adoptés avec quelques modifications pour le pavé : on y emploierait le marbre blanc veiné et le marbre du Languedoc au lieu des marbres bleus et noirs indiqués par les architectes. Quoique adopté, le plan ne fut pas exécuté, parce qu'après réflexion il ne parut plus digne du monument.

En attendant que l'on décorât le sanctuaire, un autre acte de vandalisme se commettait avec la permission du Chapitre contre les vitraux peints du chœur : on enleva les bordures peintes de ces vitraux et on les remplaça par du verre blanc. Voici, en effet, ce qui se lit au Registre capitulaire de 1757 : « Lundi 8 août. M. le chefcier, l'un de Messieurs commis à » l'œuvre, dit qu'une personne a dessein de faire ôter les » vitraux peints du ceintre des douze formes de chaque costé » du chœur au-dessus des stalles, pour les faire mettre en

(1) *Archives départementales*, Chapitre N.-D. de Chartres, série G. 316.
(2) *Ibid.*, série G. 317.

» verre blanc de la même épaisseur, afin d'éclairer le chœur,
» et de payer cette dépense ; que, sous le bon plaisir présumé
» de la compagnie, ils ont fait commencer une forme pour en
» voir l'effet; que, si la compagnie l'improuve, les vitraux
» peints seront remis aux frais de ladite personne. — Mes-
» sieurs de l'œuvre priés de faire continuer. »

« Lundi 10 octobre. M. le chefcier, l'un de Messieurs com-
» mis à l'œuvre, représente que les bordures des six croisées
» du chœur sont faites ; que la personne, qui s'était engagée
» de les faire faire à ses frais et dépens, consent encore à faire
» faire à ses frais et dépens les deux bordures des deux autres
» croisées, si la compagnie veut le permettre. — Acte. Ledit
» sieur remercié ; et permis à lui de faire mettre à ses frais et
» dépens les bordures des deux autres croisées (1). »

Ce malheureux travail, imparfaitement exécuté, donna lieu à quelques plaintes de la part des chanoines commis à l'œuvre, comme on en peut juger par le procès-verbal de la séance capitulaire du 14 novembre 1757 : « M. de Bengy rapporte que
» le sieur Janson et lui ont été visiter les nouvelles bordures
» en verre blanc qu'on met aux croisées du chœur ; qu'ils ont
» reconnu que ces bordures sont bien jointes avec le corps des
» croisées ; que, s'il vient du vent par les dites bordures, c'est
» qu'elles ne sont pas encore scellées en plâtre dans les em-
» brasures des croisées, mais le clerc de l'œuvre a promis de
» les faire sceller sous peu... ; qu'ils ont remarqué que le
» verre des dites bordures n'a pas partout l'épaisseur conforme
» aux échantillons présentés au Chapitre ; qu'il paraît que les
» débris des bordures supprimées, comme les plombs et sou-
» dures de verre, retournent au profit du vitrier et qu'il serait
» à propos de voir le marché fait avec lui pour la façon des
» nouvelles bordures (2). »

En 1762, le Chapitre revint à la résolution de décorer le sanctuaire et le chœur en entier. Alors, tout *embellissement* commençait par un acte de destruction ; heureux, quand il se

(1) *Registres capitulaires*, à la Bibliothèque municipale, tome XXVII.
(2) *Archives départementales d'Eure-et-Loir*, série G. 321.

trouvait des raisons de nécessité. Depuis plusieurs années le *Jubé*, ce chef-d'œuvre du siècle de saint Louis, se lézardait; on n'y montait qu'en tremblant, et il allait devenir dangereux de passer sous la voûte. Il fut donc question de le démolir ou d'y faire des réparations : dans le premier cas, il fallait se mettre à l'abri de la critique et des murmures. Le jubé fut visité par les ouvriers de l'œuvre le 23 août 1762. Retout, dit *La France*, maître serrurier, déclara qu'il faudrait 800 livres de fer pour le consolider. Deux architectes, Guillois, attaché au service du Roi, et Brissart, de Chartres, examinèrent le monument et déclarèrent qu'il menaçait ruine. D'après leur rapport du 18 avril 1763, le Chapitre, après *meure délibération*, décida la destruction du jubé, sauf l'approbation de Mgr l'Evêque. Mgr Fleury répondit aussitôt au doyen, son vicaire général; sa lettre est datée de Versailles, le 21 avril 1763. La voici : « Je suis persuadé » que le Chapitre ne s'est déterminé à la délibération qu'il a » prise au sujet du jubé de l'église qu'après un examen bien » réfléchi et sur des raisons décisives; celles que vous me » marquez de la part de la compagnie me paraissent telles. » Aussi je crois pouvoir consentir aux démolition et suppres- » sion de cet ancien monument, et le Chapitre peut y mettre » les ouvriers quand il le jugera à propos (1). »

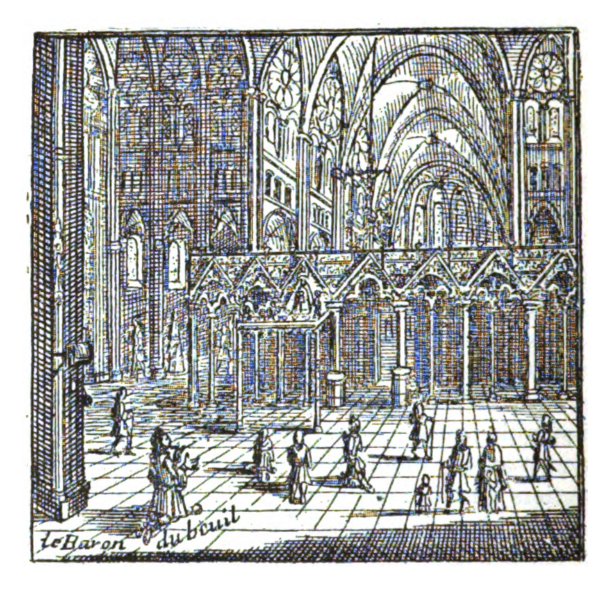
Sans plus tarder, on se mit à l'œuvre; les chanoines se consolèrent en pensant que les Chapitres de Paris, Amiens, Reims, etc., avaient détruit leurs anciens *poulpitres*. Il fallut un mois pour enlever cette masse de pierres (2).

---

(1) *Archives départementales d'Eure-et-Loir*, série G. 329; — Cf. *Revue générale de l'architecture*, année 1849, tome VIII, col. 19 et 20.

(2) Voir *Les Maîtres de l'œuvre*, de M. Lecocq, pages 42 et 47. « Nous » croyons, dit-il, devoir saisir ici l'occasion d'en finir avec certain » blâme archéologique, à l'adresse de l'ancien Chapitre. Cette légende » mise en circulation vers 1839 et reproduite par plusieurs auteurs, fait » comploter par des chanoines factieux la démolition du jubé. Un » marché secret aurait été passé avec M. Morin, entrepreneur, le- » quel aurait pris l'engagement de détruire ce pulpitre en dix heures, » pendant la nuit du 25 avril 1763. On ajoute que ce monument dû » à saint Yves avait totalement disparu le lendemain matin à cinq » heures. Ce sont là autant d'erreurs que de mots. »

Les débris du jubé, conformément à la règle canonique relative aux décombres des édifices sacrés, furent conservés en terre sainte ; ils servirent de gravois pour combler les excavations amenées par la démolition du monument et par les modifications exécutées aux deux portes latérales du chœur.



JUBÉ DE SAINT LOUIS (1)

détruit en 1763.

C'est là qu'on les a retrouvés en 1849, comme on avait lieu de l'espérer d'après le souvenir des vieillards. On assure, disait M. Benoît en 1848, que la plupart des grandes pierres blanches

(1) C'est à la libéralité de M. Alf. Besnard que la *Monographie* doit cette gravure. En souvenir de son admiration pour la Cathédrale de Chartres près de laquelle il a passé les premières années de sa vie, il a fait exécuter un *fac-simile* sur cuivre de ce sujet extrait de la gravure de Larmessin d'après un exemplaire que possède la Bibliothèque nationale de Paris. Cette curieuse gravure se trouve également au Musée de la ville de Chartres.

aujourd'hui disposées devant le chœur ne sont autre chose que le revers des bas-reliefs du Jubé transformées en dalles. Ainsi fut anéanti ce magnifique livre de pierre dans lequel les fidèles avaient lu si longtemps en splendides caractères la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ah ! sans doute qu'à chaque coup de marteau les cendres des pieux et habiles imagiers du XIII[e] siècle tressaillirent de douleur et de dépit. Comme souvenir de ce Jubé, il ne nous reste plus que ces fragments religieusement recueillis dans la chapelle Saint-Martin à la crypte et deux gravures assez rares du XVII[e] siècle, l'une signée de Rigault et l'autre d'un format plus considérable dessinée et gravée par Larmessin en 1697; elle est intitulée *le Triomphe de la sainte Vierge dans l'église de Chartres,* dédié à Messieurs du Chapitre de Chartres; encore le Jubé n'y figure-t-il que comme accessoire.

Toutefois les Chartrains ne furent point privés d'aller offrir leurs hommages à la *Vierge-Noire;* le petit édicule qui la supportait était attenant au Jubé, il fut détruit avec le reste, mais le Chapitre après avoir réglé le cérémonial du culte (1), ordonne : « que l'image de la Vierge qui est au Jubé sera placée au » premier pilier *à parte decani*, de costé de la nef. » C'était précisément au-dessous de l'endroit où était fixé le *Tour de Ville,* dont nous avons parlé page 198. Là, cette image vénérée fut placée sur un pilier, provenant, dit-on, des débris du Jubé et ainsi se continua l'usage, chez les Chartrains, de baiser le pilier de Notre-Dame; c'était comme le complément obligé de leurs autres dévotions.

Guillois, qui était encore l'architecte de la Cathédrale, fut chargé de modifier et de compléter le projet que MM. Étienne et Slodtz avaient proposé. Ses modifications furent légères. Pour remplacer le Jubé, il indiqua une grille en fer et deux statues en marbre blanc, dont l'une représenterait la sainte Vierge, et l'autre saint Jean-Baptiste. Quant à l'autel, il dit : « Sur le gradin de l'autel on élèvera en marbre blanc, en

(1) L'office dut se faire dans la partie que nous appelons aujourd'hui le *chœur de paroisse.* C'est à cette occasion que plusieurs vitraux furent maltraités en 1778 pour obtenir un plus grand jour.

» grandes figures, le mistère de l'Annonciation au centre
» de l'autel; l'autel sera accompagné de deux pieds d'estaux,
» surmonté d'une croupe de deux petites figures portant les
» attributs de la sainte Vierge (1). »

Le projet de Guillois, après de longues tergiversations, fut définitivement abandonné en 1766 : le Chapitre ne le jugea point digne de son incomparable cathédrale. Il crut qu'il trouverait dans la capitale un architecte capable de lui dresser un plan qui pût le satisfaire. A cet effet il s'adressa à Louis-Victoire Louis, premier architecte du roi de Pologne à Paris, et l'un des architectes distingués de ce temps-là (2). Louis accepta, se mit à l'œuvre et ses plans furent adoptés dans la séance capitulaire du 26 novembre 1766. Deux mois après, il s'engagea, par un traité qui existe encore aux Archives départementales, à remettre, à première réquisition, les différents plans qu'il avait faits jusqu'à ce jour, à fournir aux sculpteurs, doreurs, fondeurs, marbriers, serruriers, appareilleurs, maçons, tailleurs et autres artistes, les épures, profils et modèles nécessaires à ces ouvriers, moyennant 11,000 livres (3). Le traité fut passé au palais des Tuileries qu'habitait Mgr de Fleury comme premier aumônier de la reine.

Nous n'avons pas à dire que les plans du célèbre architecte étaient en désaccord complet avec le monument; cela saute aux yeux. Mais ils reflétaient le mauvais goût de l'époque; ils étaient *à la mode*, et, partant, ils furent généralement admirés. On ne savait plus alors qu'une noble simplicité est le cachet des grandes œuvres; on voulait du riche et du coûteux, sans penser que la richesse n'est pas toujours la beauté.

---

(1) *Inventaire-sommaire des Archives départementales d'Eure-et-Loir*, page 54.

(2) Louis est l'architecte des maisons et des galeries du Palais-Royal; c'est à lui aussi qu'on doit le Théâtre-Français dont il construisit *en fer* les voûtes, les planchers et le comble. On voit que l'emploi du fer dans les grandes constructions n'est pas aussi récent qu'on le suppose généralement.

(3) *Archives départementales d'Eure-et-Loir*, série G. 405. — Cf. *Revue de l'architecture*, année 1849, col. 20.

Pour remplacer le jubé, Louis imagina deux massifs sculptés en pierre de Tonnerre et reliés par une grille en fer forgé. Les sculptures des massifs furent faites par Pierre Berruer, membre de l'Académie royale de sculpture de Paris. Par son traité du 17 janvier 1767, il s'engagea « à faire à l'entrée
» extérieure du chœur, quatre Vertus, de demi-ronde bosse,
» d'environ sept pieds et demi de haut, sçavoir : la *Charité*
» accompagnée d'un pélican s'ouvrant le ventre pour nourrir
» ses petits de son sang; la *Foi* tenant un cœur enflammé et
» un calice; la *Tempérance* tenant un mors ou frein de cheval,
» et l'*Espérance* tenant une ancre; plus, entre les deux figures
» représentant la Tempérance et la Foi, un bas-relief d'en-
» viron sept pieds et demi de haut sur environ six pieds, repré-
» sentant l'Annonciation de la sainte Vierge et composé de
» deux figures et de leurs accessoires; aussi de faire de chaque
» côté, au-dessus des angles desdits massifs, deux torchères



ENTRÉE DU CHŒUR (1767).
(Largeur : 14 mètres).

» d'environ trois pieds et demi de haut sur environ dix-huit
» pouces en carré; et sur lesdits massifs de l'entrée extérieure
» du chœur tous les ornements et feuilles du ressort de la
» sculpture (1). » — Le tout devait être fait en pierre de Ton-

(1) *Arch. dép. d'Eure-et-Loir*, G. 405. — Cf. *Revue de l'architecture*, année 1849, col. 23. Ce programme fut un peu modifié : au lieu de la

nerre et terminé à Pâques de l'année 1769, pour le prix de 12,000 livres. Ces deux massifs n'existent plus.

La grille en fer forgé et bronze doré fut l'œuvre de trois artistes parisiens : Joseph Pérez, habile serrurier, forgea la grille pour le prix de 12,000 livres ; Louis Prieur, sculpteur-ciseleur à Paris, fit les ornements et listels en bronze, moyennant 11,000 livres ; et les dorures des ornements se firent par Antoine-Nicolas Martin, peintre-doreur du roi à Paris, moyennant 2,400 livres : leurs marchés sont du 3 mars 1767. Deux ans plus tard le Chapitre fit placer devant l'entrée principale du chœur, une seconde grille qui devait servir de défense; elle avait été faite par un serrurier de Chartres, Nicolas Retou, dit *La France*, moyennant 14 sols 6 deniers la livre de fer (1). Ces deux grilles ont disparu ou plutôt la plus importante, celle du milieu, sert aujourd'hui à orner l'entrée principale de l'Hôtel-Dieu.

Après le remplacement du merveilleux jubé, vint la *décoration* du sanctuaire. Un riche pavé de marbre, un autel de marbre et de bronze doré, pour retable le colossal groupe de l'Assomption, un revêtement de marbre et de stuc sur les piliers et sur la clôture du chœur dans sa courbure absidale, voilà ce que l'architecte classique trouva de plus élégant pour orner le sanctuaire. Le pavé et l'autel en marbres divers sont de Nicolas Maulevaux, marbrier-sculpteur à Paris, qui a reçu pour cela 18,000 livres. — Les bronzes de l'autel sont sortis des ateliers de Louis Prieur, le même à qui étaient dus les ornements en bronze de la grande grille du chœur ; ils ont coûté 7,800 livres. Dans son marché, Prieur s'engage à « faire sur le tombeau » de la Vierge qui sert de maître-autel, tous les ornements

Tempérance, Berruer représenta l'*Humilité* qui foulait aux pieds la couronne royale et tenait en main la boule du monde.

(2) *Arch. dép. d'Eure-et-Loir*, G. 406. — On trouve dans la même liasse un marché avec Dominique-Nicolas Arsaudaux, layetier à Paris, pour l'emballage et le transport de la grande grille du chœur, moyennant 620 livres ; — et un marché avec Louis Séverin, layetier à Paris, pour l'emballage et le transport des marbres destinés au pavage du sanctuaire, moyennant 112 livres.

» de bronze qui seront placés sur ledit tombeau, sçavoir : au » milieu dudit tombeau, le médaillon de Jehovah (1) environné » de rayons et renfermé dans une riche couronne de fleurs » attachée aux deux branches grandes et bien fournies qui se » partagent, de droite et de gauche, en lis et roses ; plus deux » consoles vers les extrémités dudit tombeau, richement » ornées de cannelures, fleurons et autres ornements ; plus le » carderon qui encadre la table dudit tombeau, orné d'un » très beau ruban couvert de rosettes ; plus la croix de l'autel, » les chandeliers, les lampadaires et le tabernacle, et divers » ornements de bronze ; le tout moyennant 22,000 livres. »

Le groupe de l'Assomption fut sculpté par l'un des plus habiles sculpteurs de l'époque, Charles-Antoine Bridan (2) : il a été terminé en 1773, après six ans de travail et il a coûté près de 150,000 livres. Dans son marché daté du 17 janvier 1767, Bridan s'engage « à faire au-dessus du maître- » autel, qui sera le tombeau de la sainte Vierge, un groupe « en marbre blanc statuaire, haut d'environ 17 pieds pris de » dessus la table dudit autel sur environ 12 pieds de large, » lequel groupe sera composé au moins de quatre figures de » 8 pieds de proportion, sçavoir : la sainte Vierge s'enlevant » au ciel soutenue sur des nues, et de trois anges qui semble- » ront l'enlever ou la soutenir ; plusieurs têtes de chérubins » seront répandues çà et là afin de rendre de la manière la » plus naturelle, la plus expressive et la plus auguste, l'As- » somption de la sainte Vierge qui semble s'élever au ciel par

(1) Le chiffre de Jéhovah a été remplacé par le chiffre de Marie.

(2) Bridan est né à Rivières en Bourgogne, l'an 1730 ; il étudia à Paris la sculpture avec succès, et obtint le grand prix à l'âge de 23 ans. Il passa ensuite trois ans à Rome. De retour à Paris, il présenta, en 1764, à l'Académie royale de sculpture, son groupe du martyre de saint Barthélemi, qui le fit agréger à cette société. En 1772, il y fut admis comme académicien. Il mourut à Paris le 28 avril 1805. Quoique artiste distingué, Bridan était illettré et ne savait point orthographier sa propre langue. Son plus bel ouvrage est le groupe de l'Assomption ; parmi ses autres travaux on distingue les statues de Bayard et de Vauban dans la galerie des Tuileries ; un Vulcain au jardin du Luxembourg, et le buste de Cochin, dernière œuvre de son ciseau.

» quelque vertu qui lui soit propre, en même temps que par » le ministère des anges que Dieu lui a envoié. » En décrivant plus loin le groupe de l'Assomption, nous en donnerons l'histoire détaillée.

Le revêtement de la courbure absidale fut confié à Jean-Baptiste-François Hermand, sculpteur-stucateur à Paris. Cet artiste, par son marché du 16 décembre 1770, s'obligea « à » faire enlever la croûte de maçonnerie enveloppant les huit » piliers du sanctuaire, de les mettre en état, depuis la base » d'iceux jusqu'aux balustrades hautes, de recevoir dans la » partie inférieure un revêtement en marbre naturel et au-» dessus de ce marbre un revêtement en stuc. » Ledit Hermand se fait fort de n'altérer en rien la solidité de l'église, des arcades et des piliers. « Les cinq colonnes des piliers d'entrée » de chaque côté du sanctuaire et les trois colonnes de chacun » des six autres piliers, seront depuis lesdites bases, en bois » doré jusqu'au commencement du haut desdites colonnes, » en stuc marbre jaune de Sienne; le bandeau et le couronne-» ment des piliers et de tout le haut du pourtour du sanctuaire » qui joint les balustrades, seront en stuc blanc veiné; de » même que les pilastres et les entre-colonnements sur les-» quels seront les rideaux, les arrière-corps, ogives, corniches, » astragales. Les rideaux seront en stuc bleu imitant le marbre » de porphyre; au bas de ces rideaux seront de belles franges » en plomb doré; les chapiteaux des pilastres, les lits au-des-» sus des arcades, les guirlandes placées entre l'architrave » et la corniche des entre-colonnements seront en bois doré. » Dans l'arcade du rond-point, le chambranle de la porte du » trésor et son couronnement seront en stuc vert antique (1). »

(1) *Archives départementales*, série G. 405 et 406. — Dans la liasse 408, on trouve les quittances des sommes payées pour les travaux de décoration du sanctuaire et de l'entrée principale du chœur à Louis, Bridan, Berruer, Prieur, Maulevaux, Pérez, Retou, Martin et Hermand. — Dans les liasses 409 et 410, se lisent les quittances des sommes payées pour le même objet aux carriers de Berchères-l'Evêque, à Ferry, serrurier à Paris, au vitrier Rousselle, au layetier Arsaudaux, à Louis Séverin, au tapissier Laya de Chartres, à l'appareilleur Morin, au cordier Laugerot, au maçon Duchesne, au charpentier Layé, au chaufournier Lambert

Ces divers travaux de Hermand furent terminés en juin 1773 et coûtèrent 42,000 livres. C'est un prix exorbitant.

Avant la fin de ces derniers travaux, en 1771, le Chapitre fit badigeonner sa cathédrale par les milanais Borani; de sorte que, depuis lors, murs, piliers, colonnes, chapiteaux, formerets, arcs-doubleaux, nervures, voûtes, tout est couvert d'une épaisse couche de badigeon beurre-frais. Cette déplorable opération qui entrait dans le plan de Louis, a coûté 3,000 livres (1).

On voit par ces détails combien les plans de l'architecte Louis étaient plus somptueux que les précédents : ceux-ci ne montaient qu'à 65,000 livres, tandis que ceux-là ont coûté 300,813 livres 18 sols 10 deniers; c'est le chiffre fourni par le compte-rendu des trois chanoines commis à l'œuvre de la décoration, MM. d'Hozier, Billette et d'Archambault. On demandera peut-être où le Chapitre a pu trouver les fonds nécessaires pour une si énorme dépense; le même compte-rendu nous le dira en détaillant les recettes suivantes :

Argent pris au revestiaire de l'église.	35,683 l. 15 s.
Dons faits par l'évêque, les chanoines et autres personnes	32,000 l.
Vente d'ornements et argenterie hors d'usage.	15,630 l. 10 s.
Vente de bois de réserve.	178,285 l. 19 s. 10.
Vente de rentes	38,200 l.
Ce qui fait un total de.	299,800 l. 4 s. 10 d. (2).

au tourneur Beuzelin, à l'orfèvre Blonnié, au serrurier Louis, aux menuisiers Malmouche et Lemarié, aux tuiliers Ramier et Leroy, et au marchand de fer Bouju. Enfin, dans la liasse 411, on voit les quittances de divers ouvriers et manœuvres employés dans les travaux du même sanctuaire.

(1) Le même Borani badigeonna plus tard Tours et Marmoutier.

(2) *Archives départementales*, série G. 412. Le compte-rendu des trois chanoines forme un cahier in-folio de 20 feuillets. — Une dame généreuse, Françoise Jourdan, venait de donner 100,000 livres au Chapitre de Notre-Dame de Chartres. En même temps elle avait fait don de

Les ressources du Chapitre furent épuisées par des travaux si coûteux ; il fallut attendre une autre époque pour achever la *décoration* du chœur, qu'on voulait aussi moderniser à grands frais. — Les chanoines jugèrent, en 1786, qu'ils étaient en mesure de reprendre la « décoration du chœur d'après les » plans du sieur Louis ; on devra recouvrir les piliers, des- » cendre les boudins qui portent à faux, établir des pilastres » dans les arcades, remplir celles-cy à la hauteur qui règne » dans le sanctuaire ; au lieu de stuc-marbre mué de diffé- » rentes couleurs et de dorures, on emploiera un demi-stuc » qui aura plus de solidité, et au lieu de draperies, on subs- » tituera des bas-reliefs (1). » Ce sont les termes de la délibération capitulaire.

En conséquence, le Chapitre passa des marchés avec différents artistes, avec le sculpteur Bridan, avec le stucateur Gontheinze, avec le menuisier Marchand, avec le sculpteur Salez, avec l'appareilleur Laurent Morin, de Chartres.

Avec Bridan, le sculpteur du groupe de l'Assomption, on convint qu'il confectionnerait huit bas-reliefs en marbre, « dont » six dans les entrecolonnements du chœur et les deux autres » adossés aux deux murs de l'entrée du chœur, lesquels bas- » reliefs représenteront, du côté de M. le doyen, la Visitation » de la sainte Vierge, la Nativité de Notre-Seigneur, la Présen- » tation de Notre-Seigneur au Temple, le vœu de Louis XIII ; » du côté de M. le chantre, le Mariage de la sainte Vierge, » l'Adoration des Mages, la Compassion de la sainte Vierge, le » Concile d'Ephèse. Ces bas-reliefs seront terminés pour le » mois de septembre 1788 et seront payés 70,000 livres (2). »

150,000 livres à l'Hôtel-Dieu, de 150,000 livres aux deux Séminaires, de 150,000 livres au Collège de la ville, et de 50,000 livres aux Ursulines. C'était un total de 600,000 livres. Ces pieuses libéralités n'étaient pas sans exemple alors.

(1) *Inventaire-sommaire des archives d'Eure-et-Loir*, page 56.

(2) *Archives départementales d'Eure-et-Loir*, série G. 413 ; dans cette liasse on trouve dix-sept lettres de Bridan ; elles sont remplies d'incorrections ; en voici un exemple : « Il n'y a pas de marbre, dit-il, qui

Chaque bas-relief a donc coûté 8,777 livres, 15 sols..... C'était un prix triple ou quadruple de ce qu'ils pouvaient valoir alors. Bridan nous semble avoir exploité le Chapitre. Plusieurs des sujets exécutés diffèrent de ceux qui avaient été convenus.

Avec Joseph-Antoine Gontheinze, stucateur du roi, le Chapitre fit trois marchés. Le premier est daté du 19 avril 1786; Gontheinze s'y oblige à décorer en stuc semblable à celui du sanctuaire, les colonnes et les piliers du chœur et les autres parties jusqu'au triforium, moyennant 68 livres par toise d'ouvrage. Il reçut pour ce travail 6,620 livres. — Le second, qui est du 24 juillet 1788, a pour objet la remise à neuf du stucage sur les huit piliers du sanctuaire, le chambranle du trésor et les plinthes des bases, moyennant 3,000 livres. — Le troisième, daté du 27 octobre 1788, dit que Gontheinze fera faire les deux grilles latérales du chœur et qu'il fera lui-même toutes les décorations en stuc et marbre qui en dépendent, pour le prix de 11,400 livres.

Avec Michel-Charles-Jacques-Urbain Lemarchand, menuisier à Paris, il y eut deux marchés : le premier, pour les stalles en bois de chêne des Vosges et de Hollande, moyennant 258 livres par stalle, haute et basse (1); le second, « pour la chaire épis» copale, de contour et de forme de cul-de-lampe, absolument » semblable à celle de Notre-Dame de Paris, moyennant » 5,600 livres. » — Il y eut aussi un marché avec Pierre-Louis Salez, sculpteur en bois, de Paris, pour l'exécution des frises qui surmontent les stalles, moyennant 7 livres le pied de sculpture.

convienne mieux que le bleu turquin pour faire les cadres de votre *cœur* pour entourer du blanc statuaire; c'est de *la veux* de M. Franque et de plusieurs décorateurs. »

(1) Ces stalles achevées seulement en 1790 furent déposées près du clocher vieux, pendant le procès que le Chapitre intenta au menuisier qui violait son contrat. C'est sous le Consulat qu'elles furent mises en place. Le sire de Moléon (Lebrun des Marettes), dans ses *voyages liturgiques* en France (1718), rapporte avoir vu les anciennes stalles; il y avait à cette époque deux rangs de stalles de chaque côté et un banc fort large pour 3• rang avec un marchepied en menuiserie.

Le pavage du chœur en marbre blanc et noir donna lieu à deux marchés : le premier avec le sculpteur Bridan qui s'engage à livrer le marbre moyennant 5,000 livres; le second avec Laurent Morin, pour faire dépaver et repaver le chœur, moyennant 4 livres la toise carrée (1).

Les travaux de décoration faits de 1786 à 1789 coûtèrent 127,247 livres 15 sols 2 deniers; d'où il résulta un déficit de 3,750 livres 16 sous 3 deniers, qui fut sans doute couvert par les pieuses libéralités des chanoines et de l'évêque, M. de Lubersac.

Ainsi, tout compte fait, le Chapitre de Notre-Dame a dépensé près de 450,000 livres pour décorer le sanctuaire et le chœur de sa cathédrale; 450,000 livres formeraient aujourd'hui une valeur d'un million et demi !

On nous permettra de citer ici des paroles qui nous semblent avoir leur à-propos. « Les membres du clergé, dit le comte de » Montalembert, procédaient avec une logique désespérante à » la destruction méthodique de tout ce qui pouvait leur » rappeler le mieux la glorieuse antiquité du culte dont ils » étaient les ministres. Il ne serait pas resté une seule de nos » cathédrales gothiques, si ces masses indestructibles n'avaient » fatigué leur déplorable courage; mais on peut juger de » leurs intentions par certaines façades et certains intérieurs » qu'ils ont réussi à arranger à leur gré. C'est grâce à eux » qu'on a vu tomber ces merveilleux jubés, barrières admi- » rables entre le Saint des Saints et le peuple fidèle, aujour- » d'hui remplacées par des grilles en fer creux ! Non contents » de l'envahissement des statues et des tableaux païens sous » des faux noms, on les vit pendant le cours du dix-huitième » siècle, substituer presque partout à l'ancienne liturgie, à » cette langue sublime et simple que l'Église a inventée et » dont elle a seule le secret, des hymnes nouvelles, où la » latinité empruntée à Horace et à Catulle, dénonçait l'inter- » ruption des traditions chrétiennes. On les vit ensuite » défoncer les plus magnifiques vitraux, parce que, sans doute,

(1) Ces divers marchés avec les quittances des sommes reçues se trouvent aux *Archives départementales d'Eure-et-Loir,* série G. 335, 413 et 414.

» il leur fallait une nouvelle lumière pour lire dans leurs » nouveaux bréviaires : puis encore abattre les flèches prodi- » gieuses qui semblaient destinées à porter jusqu'au ciel l'écho » des chants antiques qu'on venait de répudier, après quoi, » assis dans leurs stalles nouvelles, sculptées par un menuisier » classique, il ne leur restait plus qu'à attendre patiemment » que la Révolution vînt frapper aux portes de leurs cathédrales, » et leur apporter le dernier mot du paganisme ressuscité, en » envoyant les prêtres à l'échafaud, et en transformant les



BAS-RELIEF DU VŒU DE LOUIS XIII.

» églises en temples de la Raison. Mais grâce pour leur » ombre! Ils avaient l'excuse de s'être laissés entraîner par le » torrent qui a entraîné la Société tout entière depuis les » soirées platoniciennes des Médicis, jusqu'aux courses de » char ordonnées par la Convention au Champ-de-Mars (1). »

(1) *Du Vandalisme et du Catholicisme dans l'art.* — Paris, 1839, pages 190 à 192.

Nous avons vu précédemment que, d'après le traité passé entre le Chapitre et le sculpteur Bridan, les huit bas-reliefs de l'intérieur du chœur devaient être terminés pour le mois de septembre 1788. Il est à croire que les événements politiques d'alors mirent des entraves au zèle de l'artiste; toujours est-il que le dernier bas-relief, celui du *vœu de Louis XIII* ne fut mis en place qu'en 1789, ainsi que l'indique la date au bas de cette scène avec la signature de Bridan. Dès lors le Chapitre rentrait à peu près en possession du chœur de la cathédrale, et la *Notre-Dame de septembre,* la *septembresse* (1), put se célébrer avec toute la solennité désirable : peut-être les chanoines eurent-ils un instant l'espérance que la tempête allait être conjurée; il n'en fut rien; ce fut le moment où le règne de la grande révolution allait être inauguré par le renversement d'un trône séculaire et par la persécution de l'Église de Dieu. En ces années de déplorable mémoire où la hache se levait également sur les églises et sur les prêtres, le sanctuaire de Notre-Dame de Chartres se vit attaqué de toutes parts.

Au nom de la liberté et des principes de 89, la Cathédrale fut d'abord privée de son illustre Chapitre : l'article 20 du premier titre de la *constitution civile du Clergé* déclarait *éteintes et supprimées les dignités canoniales, prébendes, demi-prébendes, chapelles, chapellenies, tant des églises cathédrales que des églises collégiales, sans qu'il puisse jamais en être établi de semblables* (24 août 1789). En conséquence de ce décret tyrannique, le District avait, le 23 octobre 1790, signifié aux chanoines de Notre-Dame d'avoir à cesser leurs fonctions et à ne plus porter l'aumusse, symbole de leur dignité canoniale. Les chanoines résistèrent ouvertement à un pareil ordre. Mais comment lutter contre la violence? Réduits à dresser un acte de protestation, il le firent avec autant de sens que de modération (2). « Tout et chacun de ces Messieurs ont déclaré que

(1) C'est ainsi que les Chartrains désignaient la fête de la Nativité de la Sainte-Vierge; cette fête avait acquis une importance spéciale à Chartres depuis saint Fulbert.

(2) Déjà les Chanoines avaient protesté *contre* le Tiers-Etat qui voulait supprimer les champarts dont se composaient en partie leurs revenus,

» les fonctions attachées à leur dignité leur ayant été confiées » par l'Église, ils ne peuvent en être privés ni dispensés que » par un jugement canonique, que jusque-là, ils ne pouvaient » ni ne devaient se dépouiller des marques distinctives de » leur état, ni renoncer au droit de former des assemblées » capitulaires nécessaires pour y délibérer sur ce qui con- » cerne le service divin, l'acquit des fondations et la disci- » pline du chœur (1). » Telle fut la réponse des chanoines, datée du 23 octobre 1790 : elle fut remise par écrit au Procureur de la Commune à l'issue du Chapitre par un de ses secrétaires.

Dans la soirée, le scel de la Municipalité fut apposé sur les portes de la salle capitulaire et les clefs emportées ; on ferma également d'un cadenas la porte de la chambre qui est le lieu où les chanoines s'assemblent pour traiter provisoirement de leurs affaires dans l'intervalle des chapitres.

« Le dimanche 24 (2), les chanoines se rendant à l'office de » matines trouvèrent à chacune des portes de leur église un » particulier sans qualité ou du moins sans titre pour la cons- » tater, qui leur intima verbalement un ordre réel ou prétendu » de quitter l'aumusse ; ils n'y eurent aucun égard. Le même » jour, avant que la messe canoniale fût achevée, une commis- » sion de la Municipalité, accompagnée d'un détachement de » gardes nationales, la plupart sans uniformes, armés de fusils » et de bayonnettes, traversa l'église cathédrale et se rendit au

contre les *principes scandaleux* de leur confrère, l'abbé Sieyès, *contre* l'Assemblée nationale dans ses tendances à supprimer les Chapitres. « *Cette suppression,* disaient-ils, *est contraire à la discipline générale » de l'Église, elle priverait nos cathédrales de la continuité de la prière » publique, de la majesté du culte divin, d'un conseil permanent destiné » à concourir au gouvernement des diocèses, à éclairer l'autorité épisco- » pale, à lui fournir des coopérateurs et à devenir l'asile des pasteurs que » leurs travaux ont rendus dignes d'une retraite honorable,* » et enfin *contre* le procureur du District qui ordonnait de faire l'inventaire du Trésor.

(1) *Archives départementales*, série G. 387.

(2) Nous donnons textuellement tout ce récit d'après un manuscrit des *Archives de l'Evêché.*

» secrétariat du Chapitre dit l'*écritoire*, où, sans produire l'auto-
» risation de la Municipalité, quoiqu'elle en fût requise par le
» secrétaire du Chapitre, elle procéda à l'apposition des scellés
» sur les registres capitulaires et autres papiers.

» Il ne s'est rien passé dans la journée du lundi 25, ni dans la
» matinée du mardi 26. Ce jour, à deux heures et demie après
» midi, les chanoines se rendant à l'office de vêpres trouvèrent
» à chacune des portes de l'Église plusieurs fusiliers revêtus de
» l'uniforme de garde nationale, armés de bayonnettes au bout
» de leurs fusils, qui leur signifièrent qu'ils avaient ordre de ne
» les point laisser entrer avec leurs aumusses. A la porte qui
» est au-dessous du clocher-neuf, quelques chanoines qui s'y
» étaient présentés ayant voulu insister pour entrer avec leur
» habit canonial, l'un d'eux fut repoussé par un fusilier qui, à
» deux reprises, lui présenta sur la poitrine le bout de son fusil
» armé de la bayonnette et qui, portant la main sur le chien du
» fusil, lui déclara qu'il était chargé et amorcé; sur quoi, pre-
» nant à témoin de la violence qui lui était faite les personnes
» que la nouveauté de ce spectacle avait attirées, ces chanoines
» se retirèrent et se présentèrent à une autre porte.

» La résistance était égale partout, quoique les formes fussent
» plus honnêtes; à certaines portes plusieurs des gardes se jus-
» tifient de la commission qu'ils remplissent sur l'ordre qu'ils
» disent avoir reçu et la nécessité d'obéir. Les chanoines, après
» avoir inutilement représenté combien il était injuste et scan-
» daleux de les troubler dans leurs fonctions, de leur interdire
» l'entrée de leur Église ou de les dépouiller des marques dis-
» tinctives de leur état, ne pouvant pas douter qu'on eût ordre
» de les leur ôter, pressés par le désir de ne pas retarder le
» service divin abandonnent leur aumusse aux gardes et se ren-
» dirent au chœur. Ils y trouvèrent d'autres gardes aux portes
» et des patrouilles dans l'église qui y sont restées pendant
» tout l'office.

» Le mercredi 27, il y a eu aux trois offices tant aux portes
» que dans l'intérieur de l'église le même appareil militaire.

» Le jeudi 28, à l'entrée de matines, il n'y avait plus que
» quelques gardes aux portes du chœur. A la grand'messe
» l'église était libre.

» Cependant les chanoines ne voulant pas provoquer de nou-
» velles violences ni exposer leur église aux profanations qui en
» sont la suite ont unanimement résolu de s'abstenir de porter
» les habits de chœur spécialement affectés à eux jusqu'à ce qu'il
» y ait lieu de croire qu'ils ne seront pas troublés dans l'exer-
» cice de leurs fonctions; cette soumission notoirement forcée
» ne pouvant préjudicier en rien à leurs droits ni aux réserves
» qu'ils en ont constamment faites. Fait et arrêté à Chartres, le
» vendredi 29 octobre 1790, pour être le présent acte signé de
» nous, déposé en lieu sûr et reporté sur nos registres capitu-
» laires lorsque le libre exercice de nos droits nous aura été
» rendu. » Ces paroles d'espérance ne devaient pas se réaliser, l'heure était venue où allait se dissoudre et disparaître cette ancienne et illustre compagnie. L'histoire de la Cathédrale est assez intimement liée à celle du Chapitre pour qu'il nous soit permit de dire quelques mots de celle-ci.

La constitution du Chapitre remonte au VIe siècle, à saint Lubin, qui régla le nombre des chanoines sur celui des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur et l'on sait quelle place ce Chapitre occupait dans l'Église de France: nous avons une idée de son importance par le nombre de ses chanoines; à la fin du XVIIIe siècle ils étaient soixante-seize, sans compter les dix-sept dignitaires. Il fut pendant longtemps comme une pépinière d'évêques. De son sein étaient sortis quatorze prélats pour le siège de Chartres et près d'une centaine pour plusieurs évêchés ou archevêchés de France; cinq d'entre eux, sans parler du cardinal Pie, furent élevés au cardinalat; bien plus, Boniface VIII, une des gloires de la papauté au moyen-âge, avait été archidiacre du Pinserais; Martin V, Othon Colonna, avant de siéger à Rome, avait eu sa stalle de chanoine à Chartres. Plusieurs membres de cette savante compagnie ont laissé des œuvres pleines d'érudition soit en histoire soit en théologie soit en droit canon et en droit civil. Souvent ils appartenaient aux plus nobles familles de la France.
« Propriétaires de toutes les maisons qui environnent la
» Cathédrale, ils en étaient les maîtres et puissants seigneurs;
» et une fois les portes du cloître fermées, ils étaient si bien
» chez eux qu'ils pouvaient tenir tête au roi de France lui-

» même (1). » Ainsi s'exprimait M. Paul Durand. M. de Boisvilllette semble renchérir encore sur cette appréciation : « Dignitaire sacerdotal, il a gouverné selon son devoir son » église; propriétaire de main-morte, il a administré, suivant » ses droits, ses fiefs et bénéfices; habitant notable, il a pris » sa part légitime de la cité, soutenant dans l'occasion ses » privilèges et prérogatives contre l'évêque, contre le comte, » contre la commune; il a été un grand personnage, un grand » corps, un grand nom dans l'église et dans la cité. »

Mais la Terreur n'avait rien à respecter, dès lors les chanoines évitent de donner signe de vie, c'est timidement et à titre provisoire qu'ils remplissent encore quelques fonctions; leurs registres capitulaires si précieux pour l'histoire sont interrompus pour toujours.

Néanmoins les documents ne manquent pas (2); ainsi nous savons que le Directoire du district permit de célébrer la station de l'Avent avec les prédications ordinaires; mais nous doutons qu'on ait usé de l'autorisation, on ne devait pas chercher à attirer la foule dans le lieu saint, après les tumultueuses cérémonies moitié civiques et moitié religieuses du 9 juin où toutes les milices du département procédèrent après la messe à une réunion fédérale; du 14 juillet, premier anniversaire de la prise de la Bastille, où la bannière fédérative du département était saluée par toutes les cloches, et du 15 août où la muni-

(1) Consulter à la bibliothèque communale de Chartres, les recueils de bulles intéressant le Chapitre, particulièrement les nos 33 et 34. (Seconde partie.)

(2) On peut consulter, les *Archives de l'Evêché*, et les *Archives départementales*, le *Correspondant d'Eure-et-Loir* et les *Affiches chartraines*, deux journaux de l'époque, le *Registre de la Fabrique*, celui des *délibérations municipales*, et celui des *avis du district*, le *nécrologe général* de M. Lejeune, les *Chroniques* de M. Lecocq, les *Notes bibliographiques* de M. Roullier, etc..... D'après cette énumération on comprend qu'il y aurait une étude fort intéressante à faire sur cette malheureuse époque de notre histoire; notre cadre ne nous permet d'en parler que sommairement, et nous sommes heureux d'apprendre que prochainement, M. l'abbé Sainsot doit publier l'historique complet de la *Cathédrale de Chartres pendant la Terreur.*

cipalité vint déposer ses drapeaux pour être appendus aux voûtes de Notre-Dame en signe de fraternité.

Le décret du 2 novembre 1790 avait dépouillé la Cathédrale de ses biens et de ses revenus, qui s'élevaient à 363,791 livres, 7 sols et 4 deniers, en argent et de 743 muids, 4 setiers, 1 minot neuf quarts en céréales (1). Cette confiscation inique qui s'étendit à toutes les églises de France privait à jamais le Clergé de son existence indépendante, enlevait au culte ses ressources nécessaires et aux pauvres leur plus riche apanage.

Cédant à la force, les chanoines se tinrent de plus en plus à l'écart en attendant qu'ils prissent le chemin de l'exil pour éviter la prison et la mort. Après avoir été attaquée dans ses biens, dans son Chapitre, la Cathédrale fut frappée dans son chef. On sait que l'Assemblée nationale avait osé, sans l'aveu de Rome, supprimer des évêchés, en changer la circonscription et ordonner que les évêques et les curés seraient désormais élus par le peuple. Comme sanction de cette usurpation des droits sacrés de l'Église, elle prescrivit aux évêques et aux prêtres de prêter serment d'obéissance et de fidélité à ses décrets. Parmi les 131 évêques 4 seulement consentirent à cet acte plus que compromettant, et sur 60,000 prêtres, plus de 50,000 suivirent généreusement l'exemple de leurs prélats. Ébranlée devant la courageuse résistance du clergé, l'Assemblée hésita un instant, mais résolue de consommer enfin le schisme, elle déclara, le 13 février 1791, que les évêques et les curés qui avaient refusé le serment, étaient privés de leurs sièges et de leurs cures et que l'élection populaire leur choisirait des successeurs. M. de Lubersac, évêque de Chartres, avait refusé le serment et par conséquent il fut regardé comme démissionnaire (2). Les électeurs du dépar-

(1) *Archives départementales*, série G. 337. Le Pouillé de 1738 nous dit que le Chapitre avait un revenu de cent cinquante mille livres.

(2) Ce prélat, qui jouissait de l'estime de ses diocésains, fut vivement regretté. « On peut juger, dit un de ses contemporains, de la considé-
» ration dont il jouissait à Chartres et du regret que causa sa retraite
» par la démarche que les habitants firent faire auprès de lui au mo-
» ment où il se disposait à émigrer. Une députation composée des

tement furent donc convoqués pour élire leur évêque. Un petit nombre d'entre eux se réunirent à la Cathédrale le 13 février 1791 et l'élection se fit promptement, car tout avait été préparé d'avance. Ce fut le malheureux curé de la paroisse Saint-Michel qui fut élu et qui consentit à usurper le siège de son évêque légitime; il devint l'*évêque civil du département d'Eure-et-Loir :* il s'appelait Nicolas Bonnet, il était âgé de 70 ans (1). L'infortuné ne craignit pas de déshonorer ses cheveux blancs en se faisant sacrer à Paris par le fameux Gobel, évêque de Lydda (2).

Le 12 juin, l'évêque Bonnet s'installa dans la Cathédrale où, d'après la volonté nationale, il prit le double titre d'évêque et de curé. C'est à ce second titre qu'il était secondé par une douzaine de prêtres, apostats comme lui et que l'on appela vicaires épiscopaux ou cathédraux.

En vertu d'un arrêté du District, les anciennes paroisses de la ville et des faubourgs furent supprimées (3); la Cathédrale

---

» jeunes gens les plus distingués de la ville, tous attachés à la garde » nationale, alla le trouver à Paris pour l'engager à ne point quitter » son diocèse, en lui promettant de ne jamais l'abandonner et de » veiller continuellement à sa sûreté, à sa tranquilité. » *Histoire de Chartres*, par Chevard, tome II, p. 346. Chevard, né le 3 février 1748, fut deux fois maire de Chartres, où il mourut le 19 mai 1826.

(1) M. Vitalis, prêtre assermenté et professeur de mathématiques au collège Pocquet, chanta la messe électorale. Il fut nommé grand-vicaire de l'évêque schismatique, mais revenu plus tard à de meilleurs sentiments, il entra dans le clergé de Paris et y mourut en 1834, curé de Saint-Eustache.

(2) Le procès-verbal d'une séance du Conseil de Chartres, tenue à cette époque, contient ces mots : « Le Procureur de la commune a dit : » Je crois devoir vous annoncer ce que déjà la philosophie a fait. Vu » le progrès dans les esprits, l'évêque de Paris et son grand-vicaire ont » fait à la Convention abjuration des dogmes de la superstition et ont » fait le serment de ne prêcher à l'avenir que la morale universelle, » la liberté et l'égalité. » Quel langage! — *Registre du Conseil général*, tome II, p. 150.

(3) La ville de Chartres était autrefois abondamment pourvue de secours religieux. Outre la Cathédrale et les églises des monastères, il y avait onze églises paroissiales, huit d'entre elles ont été vendues

devint l'unique paroisse et si les fidèles catholiques s'abstinrent de la fréquenter, les partisans des idées nouvelles y formaient une nombreuse assistance.

Nous ne devons pas omettre de parler d'une cérémonie étrange dont fut témoin notre cathédrale le 17 août 1791. Six cercueils avaient été extraits de la chapelle du séminaire du Grand-Beaulieu, lequel avait été vendu d'après un décret du 3 décembre 1790. Les deux premiers cercueils ne portaient aucune indication, le troisième renfermait le corps de Paul Godet des Marais, décédé en 1709, le quatrième contenait les restes mortels de Ferdinand de Neufville, décédé en 1690, le cinquième avait une inscription en plomb indiquant Monseigneur Monstiers de Mérinville, mort en 1746, sous trois évêques de Chartres, le sixième était celui de Pierre Berthault, chanoine vicaire-général de Monseigneur de Neufville, il était décédé en 1681. Une voiture en forme de catafalque les avait transportés à la Cathédrale au milieu d'une foule immense; l'évêque Bonnet prononça les prières d'usage au seuil de l'église et assista pontificalement à la messe de *Requiem*. Toute la sonnerie de nos clochers se fit entendre, pendant que les cercueils furent transportés à bras d'hommes au cimetière général (celui de Notre-Dame actuel) et les corps y furent déposés dans une grande fosse, à huit pieds de profondeur: on ignore aujourd'hui le lieu de leur sépulture parce que les épitaphes enlevées du Grand-Beaulieu ne furent point fixées à la muraille comme il avait été ordonné par le Directoire du département (1). Il est regrettable que ces personnages dont plusieurs furent nos pères dans la foi n'aient pas une place marquée au milieu de nos chers défunts.

Cependant le nouvel évêque se montrait fort zélé pour tout ce qui touchait au culte dans sa Cathédrale, ainsi il favorisa la

et démolies, l'œil attristé cherche en vain à découvrir leurs ruines. Les trois autres sont Saint-Aignan, qui servit d'hôpital militaire, Saint-André, qui devint magasin aux fourrages, et Sainte-Foi, qui fut converti en théâtre.

(1) Voir *Glanes beauceronnes*, par M. A. Lecocq, p. 272 et suivante.

procession du 15 mars 1791 à la Brèche, parce qu'elle avait été populaire, mais, depuis les troubles politiques, elle n'était plus suivie par les vrais fidèles, et l'auteur de la *Notice sur Notre-Dame de la Brèche* avait ses raisons quand il dit que la procession de 1789 fut la dernière. C'est vers cette époque que l'évêque voulut donner satisfaction à l'antique dévotion des Chartrains pour leur statue druidique de Sous-Terre, *virgini parituræ* : elle était devenue inaccessible depuis que l'autorité civile avait interdit au public l'entrée de la crypte. Sur l'ordre de l'évêque constitutionnel la statue miraculeuse fut remontée dans la haute église, et installée sur la colonne où depuis la destruction du jubé avait été posée la *Vierge-Noire*. Celle-ci fut reléguée dans l'Église Sous-Terre au milieu des débris de toute espèce; cette indignité fut son salut comme nous le verrons (1).

Le carême de 1792 dut avoir ses prédications d'usage, les processions de Saint-Marc et des Rogations eurent lieu également. Ce que nous devons remarquer, c'est l'empressement que l'évêque Bonnet mit à décorer l'intérieur de l'église; un de ses premiers actes fut de pourvoir à l'ornementation complète des sept chapelles absidiales et d'établir deux nouvelles chapelles contre le mur oriental des bras du transept.

Pour réaliser ces projets d'*embellissements*, on pensa qu'il était tout naturel de dépouiller les paroisses supprimées et d'y aller prendre des autels en marbre, des statues, des tableaux et le mobilier nécessaire; c'est ce qui explique comment l'ornementation des chapelles de notre basilique est si disparate et si indigne de notre monument. Espérons que ces tristes dépouilles de nos anciennes paroisses finiront par disparaître.

D'après les négociations entamées entre l'évêque et le Directoire du département sous l'expertise de Laurent Morin, architecte, on devait aller recruter à Saint-Aignan une grille et les fonts baptismaux; un tambour à Saint-André; deux bénitiers avec les tableaux originaux de Pereaux, à Saint-Barthélemy; un tableau pour retable, à Sainte-Foi; quatre

(1) De Lépinois, *Histoire de Chartres*, tome 1er, p. 54.

tombeaux d'autel, un retable, deux grilles, un retable, plusieurs grilles, des boiseries et des pierres de carrelage, une boîte d'argent pour les saintes huiles (1), à Saint-Martin-le-Viandier; les fonts baptismaux, à Saint-Michel; un tombeau d'autel, un confessionnal, un tambour, des boiseries et un tableau, à Saint-Saturnin; un tombeau d'autel avec un soubassement et gradins, un tableau représentant saint André, des grilles, du carrelage et les fonts baptismaux, à Saint-Père; 2 tableaux, 3 bas-reliefs et un confessionnal, au Grand-Séminaire de Beaulieu; deux statues en marbre, aux Carmélites; un confessionnal, à la Visitation; trois confessionnaux, à Saint-Jacques; des colonnes avec leur corniche, tableau du grand-autel, des grilles et quatre confessionnaux, à Saint-Jean (Saint-Étienne).

Un conseil de fabrique composé de six marguilliers et de douze notables avait été institué, la loi l'exigeait et les travaux à exécuter réclamaient son intervention et sa vigilance. Il fut convenu que les membres de ce conseil auraient leur place dans le banc-d'œuvre, qu'ils assisteraient aux processions et particulièrement à celle qui allait avoir lieu pour l'octave du Saint-Sacrement. Du reste toutes les grandes fêtes de l'année furent célébrées au son de toutes les cloches. Il y eut des reposoirs à la Fête-Dieu, et enfin la châsse de saint Piat fut exposée pendant le mois d'août pour conjurer les pluies torrentielles qui menaçaient d'anéantir la moisson prochaine.

Cependant le conseil de fabrique n'arrivait pas à couvrir ses frais, le nombre des fidèles assidus aux offices diminuaient de jour en jour; le Directoire du département fit observer aux marguilliers que le culte doit être ramené à sa plus grande simplicité, que l'économie est de toutes les religions et que la divinité peut être honorée sans faste...... mais que du reste il sera fait une adresse au Corps législatif pour l'inviter à mettre à la charge du Trésor national les dépenses qu'entraîne l'entretien d'un aussi vaste monument où l'honneur

(1) On fait encore usage aujourd'hui à la Cathédrale de cette boîte aux saintes huiles.

artistique de la nation est intéressé. Il était peu probable que le Corps législatif consentît à s'occuper de ce genre de détail.

Pour réaliser plus vite des économies, le Directoire du district imagina d'arracher l'or et l'argent des ornements, mais les marguilliers protestèrent et se plaignirent au Directoire du département. Le Conseil général rappela que les fabriques avaient un droit de 4 °/₀ sur la vente des immeubles affectés aux fabriques.

On était au milieu de ces embarras financiers, lorsqu'une loi du 19 août 1792 mit les intérêts des églises entre les mains des administrateurs municipaux ; dès lors le conseil de fabrique cessa ses fonctions. De plus, en vertu de la loi du 18 octobre, la Municipalité se mit en possession de toutes les valeurs monnayées et de tout le mobilier de l'église Cathédrale et paroissiale de Chartres. Ainsi se termina l'année 1792, sans que la difficulté financière fût résolue ; les dilapidations qui avaient été constatées les années précédentes n'avaient fait que croître.

Nous arrivons à l'époque de la *Terreur* dont le contre-coup se fit violemment sentir dans la Cathédrale. Plus que jamais nous sommes sous le régime de la *constitution civile du clergé* : Ce n'est plus l'évêque qui administre avec le conseil de fabrique qu'il présidait, c'est le Conseil général de la commune ou plutôt, la *Commission de la marguillerie* qui est investie des pouvoirs nécessaires pour gouverner les intérêts de l'Église ; cette Commission fixera le nombre des chantres, des serpents, des enfants de chœur et leur assignera un traitement, c'est elle qui choisira le gouverneur des enfants de chœur et nommera l'inspecteur des travaux de la cathédrale : le citoyen Chambrette, artiste sculpteur que nous allons souvent retrouver sur nos pas, fut jugé digne de cette dernière fonction.

Le 21 janvier, la Convention nationale commettait le plus odieux des forfaits, et les actes du despotisme de plus en plus violent vont se commettre dans notre Cathédrale. Le 24 janvier (4 pluviôse an II de la République), les commissaires de la *marguillerie* veulent compléter l'inventaire des meubles et ustensiles au service du culte : ce n'était pas assurément pour

reconnaître le droit de propriété de l'Église. Quelques jours après, Chambrette est autorisé à faire brûler un *tableau en point et tapisserie avec paillettes d'or;* pour quelques pincées d'or et d'argent on commettait un acte de destruction indigne et irréparable. Ce tableau avait été donné, ainsi que nous l'avons dit plus haut, page 147, par le duc de Berry et avait une valeur hors ligne. Le même Chambrette est aussi chargé de faire enlever, dans les églises supprimées, les boiseries et les vitraux réservés, pour combler les vides à la Cathédrale.

Cependant la caisse de la *marguillerie,* encore moins que celle du *conseil de fabrique* précédent, était capable de suffire à la dépense. Le prix des places d'église qui offrait autrefois des revenus assurés avait cessé d'être fructueux; plus l'esprit révolutionnaire progressait, plus l'irréligion se répandait; et, le vide se faisant dans l'enceinte de la Cathédrale, l'adjudication des chaises était devenue onéreuse pour les adjudicataires. Pour augmenter leurs ressources, les commissaires mirent en location plusieurs maisons dépendantes des paroisses supprimées et même plusieurs locaux appartenant à la cathédrale, un bail fut même conclu pour la cave qui se trouve sous la sacristie: c'étaient des expédients bien insuffisants.

Bientôt une loi ordonnait de faire disparaître tout ce qui pouvait rappeler le souvenir de la royauté et de l'ancien régime; c'en fut assez pour que le Conseil général de la commune ordonnât d'enlever toutes les fleurs de lis qu'on pourrait apercevoir dans la Cathédrale: la porte qui conduit à la crypte en était ornée à son impost, mais surtout le bas-relief du Vœu de Louis XIII dans le chœur en présentait une quantité considérable; toutes ces fleurs de lis disparurent; le bas-relief qui venait d'être terminé et mis en place ne put trouver grâce malgré sa fraîcheur devant l'impitoyable burin dont les mutilations subsistent encore de nos jours. Le lendemain, Messieurs les commissaires arrêtent qu'ils tiendront leurs séances dans la salle capitulaire elle-même, et deux mois après l'Évêché à son tour était occupé par les Administrateurs du département d'Eure-et-Loir; l'évêque constitutionnel fut réduit à se retirer dans une humble habitation du voisinage de sa cathédrale.

Chambrette qui savait combien étaient insuffisants les revenus de la *marguillerie* vendit, avec l'approbation de Messieurs les commissaires, donnée après coup, une quantité considérable de ferrures ouvragées, sans avoir égard à leur qualité artistique.

Ce serait ici le lieu de dire comment fut pillée et profanée la vénérable relique que la Cathédrale possédait depuis une dizaine de siècles.

Nous reviendrons sur cet important sujet, quand nous traiterons avec détail du *Trésor de Notre-Dame;* notons seulement que le saint Vêtement de Marie, extrait de la sainte Châsse, fut alors à la merci de tous les assistants, que ce reliquaire, ainsi qu'une multitude d'objets en métal, sans distinction de ce qui était artistique ou non, fut mis en réserve ; un nombre considérable de pierres précieuses furent détachées de la sainte Châsse et envoyées à Paris pour y figurer dans le *Musée de la République* nouvellement institué ; on n'a pas la certitude que ces bijoux soient tous parvenus à leur destination.

Cependant le culte schismatique ne devait avoir qu'une durée éphémère. Nicolas Bonnet, proclamé *évêque d'Eure-et-Loir* le 13 février 1791 par le citoyen Delacroix, président de son élection, succombait de douleur le 12 novembre 1793, à la vue de tous les attentats dont il était témoin. Presque sous ses yeux, le 1er septembre 1793, avait eu lieu le pillage du Trésor. Le 1er octobre suivant, il est expulsé du palais épiscopal ; vers la fin du même mois, le Conseil municipal lui signifie qu'il ne doit plus faire sonner pour ses offices qu'une seule cloche (1). On arrêta encore que les statues qui ornaient, soit extérieurement, soit intérieurement la Cathédrale et tous autres signes du culte seraient détruits pour la somme ridicule de 100 francs. La statue druidique, *virgini pariturae*, remise tout récemment en honneur, ne dut pas faire exception : elle fut arrachée de sa colonne et reléguée avec les huit statues des

(1) Peu de temps après, les autres cloches étaient brisées et converties en gros sous et en canons. La sonnerie de Notre-Dame passait pour la plus belle et la plus harmonieuse de France et du monde chrétien.



Apôtres attenantes aux colonnes de la nef, dans une encoignure au bas du vieux-clocher. Six grandes statues du porche septentrional avaient été renversées pour être mises en morceaux et réduites à l'état de chaux, lorsqu'un chartrain, le conventionnel Sergent-Marceau, cédant à un sentiment artistique, désapprouva hautement cette mesure barbare. Enfin, le 9 novembre 1793, l'évêque intrus recevait l'ordre ainsi que ses vicaires de *renoncer à leur métier*. C'en était trop, il expirait deux jours après, et son nom ne devait jamais se trouver sur la liste honorable des évêques de Chartres.

Le lendemain, dans une réunion du club chartrain, un membre (1) eut l'audace de proposer d'abattre la Cathédrale *qui dominait trop la cité républicaine*. Cette proposition fut prise en considération et adoptée; mais, quand on eut examiné les moyens d'exécution, tous se refusèrent à recevoir sur leurs propriétés des décombres aussi considérables: ce qui fit surtout renoncer à la fatale décision, c'est qu'il en résulterait pour la ville un encombrement dont la génération présente ne verrait pas la fin. Tel était l'avis de l'architecte Morin; et, bien qu'il se soit montré hostile à la religion, nous devons faire à son égard acte de reconnaissance pour avoir sauvé le monument d'une destruction imminente. D'ailleurs, pour renverser les bases solidement assises de notre grandiose édifice, il eût fallu des années et le pays avait alors besoin de tous les bras pour défendre ses frontières.

La Cathédrale reçut l'application de presque tous ces décrets; sans doute, elle ne fut pas vendue comme les autres églises de la ville, mais une dernière humiliation lui était réservée. Le 15 novembre, un décret ordonnait la fermeture de l'église; le lendemain, des officiers municipaux assistés d'un orfèvre faisaient l'inventaire de l'argenterie, ornements, châsses et autres objets se trouvant dans l'église ci-devant cathédrale et, quelques jours après, le tout, renfermé dans dix tonneaux,

(1) C'était un étranger dont nous tairons le nom : ce n'est pas un nom d'homme.

était envoyé à la Convention nationale et devait passer par le creuset révolutionnaire, pour être converti en numéraire.

L'inauguration de la Cathédrale comme temple de la *Raison* fut fixée au 9 frimaire an II : on convint de conserver l'orgue pour les fêtes de la *Raison* (1).

Les ordonnateurs de ces fêtes furent quelque peu embarrassés du groupe de l'Assomption : c'était à cette place même qu'ils auraient voulu mettre la statue de circonstance ; il était déjà question d'enlever et de briser le tout quand un des membres, ou Sergent-Marceau, ou l'architecte Morin (2), ils étaient tous deux assez artistes pour se révolter contre un semblable projet, proposa de convertir l'œuvre de Bridan en un groupe conforme à leur patriotisme; il suffisait de coiffer la statue d'un bonnet rouge et de lui mettre une pique à la main. Cette motion fut approuvée et l'œuvre de Bridan fut sauvée ; nous fûmes ainsi préservés de voir la foule prosternée devant une courtisane recevant l'encens et les hommages de l'idolâtrie (3).

C'est le 29 novembre 1793 que les forcenés de l'époque inaugurèrent le *nouveau Temple* par une cérémonie qui serait simplement ridicule, si elle n'eût été surtout criminelle aux yeux de Dieu. « Les marbres du chœur furent recouverts d'écriteaux » contenant des maximes républicaines : au milieu du sanc- » tuaire s'élevait une montagne de 27 pieds de hauteur au » sommet de laquelle était la statue de la Raison, appuyée » contre un chêne sur la plus haute branche duquel perchait » un coq tenant dans son bec un ruban tricolore. Ensuite, on

(1) *Registres du Conseil général,* tome III, pages 163, 166, 203.

(2) Une tradition populaire attribue cet expédient à l'abbé Jumentier, vicaire épiscopal et prêtre assermenté ; nous n'avons aucune preuve.

(3) Un municipal, organisateur de la fête, avait pensé qu'il serait nécessaire de briser quelque partie de la statue, mais une délibération du Conseil général porta qu'il fallait conserver l'Assomption et que, s'il était nécessaire d'y faire quelque modification, il faudrait faire venir l'auteur du groupe pour exécuter les changements à faire, et à défaut de l'auteur employer d'autres artistes de mérite. Tome III, page 207.

» joua un drame mêlé de musique, intitulé : la *Raison victo-*
» *rieuse du fanatisme;* les personnages étaient la *surveillance*,
» en robe blanche parsemée d'yeux, le *fanatisme*, revêtu
» d'habits sacerdotaux, *Voltaire* et *Rousseau*, acolytes de la
» *surveillance*. Le dialogue engagé entre les acteurs ne tarde
» pas à devenir animé ; la *Philosophie* réduisit bientôt à néant
» les arguments du *fanatisme* qui, se voyant vaincu, se préci-
» pita, l'injure à la bouche, sur la *surveillance* ; mais le cri
» *aux armes* se fit entendre : la *République*, sous la figure
» d'une femme vêtue d'une robe tricolore, sortit d'une caverne,
» terrassa le *fanatisme*, le perça d'un dard, brisa les autels,
» foula les croix aux pieds, etc. — Puis un mécanisme en
» forme de nuage remonta la *République* au haut de la mon-
» tagne près de la statue de la *Raison*. Un discours du conven-
» tionnel Thirion termina la séance (1), » dont deux citoyens avaient fait l'ouverture dans un langage aussi emphatique que ridicule. Nous remarquerons ce passage du discours de l'un d'eux : « Enfin, citoyens, nous voilà redevenus hommes :
» regardons-nous, aujourd'hui, comme sortant purs des
» mains de la nature ; nous sommes purs comme elle : » la Cathédrale entendait proclamer les principes d'une théologie démentie par l'antiquité païenne elle-même.

C'est ainsi que les orgies grotesques du culte de la déesse Raison furent substituées aux saintes et graves solennités du catholicisme ; les fêtes décadaires et les *sans-culottides* remplacèrent les cérémonies chrétiennes; les dalles de la grande nef où tant de fidèles avaient offert à genoux leurs prières et même leurs larmes furent ébranlées par des danses patriotiques ; la chaire de vérité servit tour à tour de tribune pour les démagogues et d'orchestre pour les ménétriers, et sous les voûtes on n'entendit plus que des cris tumultueux ou les blasphèmes de hordes en délire.

(1) Nous empruntons ce passage à l'*Histoire de Chartres*, par de Lépinois, tome II, page 512. C'est l'abrégé d'un opuscule imprimé à Chartres en 1793, et intitulé : *Récit de la fête célébrée pour l'inauguration du temple de la Raison, dans la ci-devant cathédrale de Chartres, le 9 frimaire l'an 2 de la République une et indivisible.*

Un mois après, afin de tenir en haleine la curiosité du public qui paraissait toujours affectionné au *ci-devant* jour du dimanche, il fut arrêté que le 20 décembre, jour de décadi (30 frimaire an II), on allumerait, devant la porte ci-devant Royale de Notre-Dame, un feu de joie où seraient jetés tous les objets du culte dont on n'avait pu tirer parti, tels que livres d'église, missels, lutrins, divers objets mobiliers, étoffes provenant d'ornements sacerdotaux dont on avait enlevé les galons d'or et d'argent (1), boiseries et statues; mais, ce qui fut le plus à déplorer, c'est que MM. les Administrateurs ne craignirent pas de livrer aux flammes la statue druidique. On se rappelle qu'en 1791 elle fut arrachée et jetée violemment sur le pavé de la nef par un officier municipal; la tête séparée du tronc roula aux pieds des assistants et des curieux; on alla chercher ces débris dans les réduits où ils étaient oubliés, pour alimenter cet horrible auto-da-fé. Sergent-Marceau présida cette odieuse profanation; il en fit son rapport à la Commune le 26 décembre. Nous croyons devoir en transcrire le commencement afin de faire mieux apprécier l'auteur.

(4 Nivôse, 24 décembre). « Combien elle sera intéressante » dans votre histoire cette époque où la Raison, parlant à » toutes les âmes, remporta la victoire sur le fanatisme et » détruisit dogmes et absurdes préjugés..... Mais, citoyens, » la piété crédule de nos ancêtres nous a transmis un trésor » précieux qui fera oublier leurs erreurs et tant de siècles » d'ignorance. Je veux parler de cet édifice superbe qui avait » été érigé par eux pour le culte de Marie. La Cathédrale de » Chartres offre des beautés qui ont sans cesse fixé l'attention » de tous les voyageurs et attiré dans ce pays les amateurs de » l'architecture gothique. C'est, en effet, un des plus hardis » monuments de ce genre et d'une antiquité bien reconnue » qu'il y ait en France. Il semble que la dévotion que les » prêtres avaient su inspirer à cette Vierge..... que nous

(1) Le 27 novembre, à la requête des procureurs de la Commune, des citoyennes patriotes furent chargées d'ôter les galons d'or et d'argent se trouvant sur les ornements sacerdotaux.

» avons fait brûler le décadi dernier, ait appelé et animé tous » les architectes de ce temps pour construire cet édifice.

» Conservons donc avec soin ce monument. Que jamais la » hache et le marteau ne l'entament. Il sera toujours pour » Chartres une richesse, » car il offrira toujours aux » amateurs des arts et aux » étrangers un objet d'éton» nement et d'admiration. »



NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE
Brûlée le 23 Décembre 1793
D'après une estampe du XVIIe siècle
(Hauteur 0m 756, largeur 0m 324).

Dans ce rapport, il est affirmé que la statue de Sous-Terre avait été brûlée en 1793. C'est une tradition constante qui n'a jamais été contredite et qui n'a pas besoin de preuves nouvelles. Nous ne demanderions pas mieux qu'il y eût des doutes à cet égard, mais en 1852 un chartrain âgé, qui avait été témoin à Chartres de tous les événements de la Révolution, nous a certifié que c'était le citoyen X. qui l'avait jetée dans le feu, en face de la porte Royale. D'ailleurs, nous en avons la conviction, en supposant que cette statue eût échappé à la destruction, son possesseur se serait empressé de la rendre à l'église après la tourmente révolutionnaire, ainsi qu'il est arrivé pour le voile de la Très-Sainte-Vierge, la *Sancta Camisia*.

Les considérations artistiques de Sergent-Marceau furent à peu près impuissantes pour arrêter le bras de nos démo-

lisseurs, et si Raphaël, dans son indignation contre le vandalisme du V[e] et VI[e] siècle le stigmatisait de fureurs atroces d'hommes infâmes, qu'aurait-il dit des fureurs sacrilèges de 93? Cette année de néfaste mémoire se termina par la profanation des reliques de saint Piat. Sur l'ordre des officiers municipaux, le corps du saint martyr que l'on avait le bonheur de posséder intact, fut extrait de sa châsse et enfoui dans une fosse de 2 mètres de profondeur (1), ainsi que différents ossements provenant des autres reliquaires. Pour hâter la décomposition de ces restes sacrés, on les couvrit de chaux vive; un citoyen se fit gloire d'y avoir versé le premier seau d'eau; la terre recouvrit le tout et une plantation d'arbres faisait perdre toute trace d'inhumation. Il restait aux profanateurs une besogne à faire, celle d'enlever les plaques d'argent et autres ornements en métal, qui enrichissaient les reliquaires, ils n'y manquèrent pas.

Nous entrons dans l'année 1794. Le culte de la *déesse Raison* devait durer quelques mois encore. Pour maintenir le bon ordre pendant les cérémonies, on jugea à propos de faire un règlement, une sorte de cérémonial qui dut être approuvé par le Conseil général. Il est arrêté entr'autres choses que le *troisième décadi* de chaque mois serait célébré d'une façon plus solennelle, que les membres de la Société populaire, après s'être assemblés à la maison commune, se rendraient deux à deux au temple de la Raison, et enfin que l'heure des cérémonies serait annoncée par la trompette dans les rues et les carrefours. Les cloches auraient pu servir à cet usage, mais elles n'étaient plus à la mode et d'ailleurs il n'en restait plus que deux : le timbre qui au milieu de toutes nos catastrophes annonçait toujours avec son calme ordinaire la marche du Soleil, et l'unique cloche qui avait été laissée au culte schismatique; encore était-elle condamnée au silence depuis l'avènement de la déesse Raison.

Toutefois, malgré la médiocrité de sa voix, sur la demande de la Société populaire, il fut arrêté que, dans le but d'indiquer

(1) Cette fosse fut creusée dans le cimetière Saint-Jérôme, près de la tour septentrionale de la chapelle Saint-Piat.

aux journaliers de la ville l'heure où ils devaient se rendre à leurs chantiers respectifs, cette cloche serait sonnée trois fois par jour.

Les intérêts du temple de la Raison relevaient depuis quelque temps du District de l'arrondissement de Chartres : on reconnut la nécessité de faire des économies; sept employés seulement furent conservés, entr'autres Chambrette qui était chargé d'accompagner au lieu de la sépulture, les corps des défunts qu'on ne présentait plus à l'Église et qui étaient amenés préalablement dans le lieu appelé *Dépositoire*, voisin du cimetière. Nous ne rapporterons pas les cérémonies ridicules qu'accomplissait le préposé aux sépultures, on se rappela longtemps son costume étrange, sa redingote noire et sa canne à pomme d'or.

Une des dernières profanations qui signalèrent le *culte de la Raison*, ce fut la fête demandée par la *Société populaire* à l'inauguration des bustes des grands hommes dans la salle de ses séances ; le Conseil général autorisa l'agent national à faire danser dans le temple. Au lieu de réquisitionner tant de musiciens qu'on eut bien de la peine à indemniser, on aurait pu utiliser le carillon du tour du chœur, mais depuis quelque temps, il ne fonctionnait plus, et « les patriotes qui » tenaient à danser au son d'un orchestre faisant entendre » les airs de *Ça ira* ou de la *Monaco*, ne pouvaient tirer aucun » profit du Réveille-Matin, qui, suivant les historiens Sablon et » Pintard, *sonnait un hymne de Notre-Dame*, ou résonnait » quelques airs d'église. Aussi ce prodige de mécanique fut-il » jeté à la féraille parce qu'il n'avait pas su se plier, ainsi » que beaucoup de gens, aux exigences de l'époque... et, » quand plus tard on désira faire chanter le carillon du Réveille- » Matin, il n'était plus temps; le bronze des clochettes avait » été transformé en canon et le fer du mouvement de l'horloge » employé à forger des piques (1). »

Ainsi que tout ce qui est d'institution humaine, le *culte de la déesse Raison*, fut de courte durée; commencé le 15 no-

(1) *Mémoires de la Société Archéologique*, tome IV, p. 338. Article de M. Lecocq.

vembre 1793, il cédait la place au *culte de l'Être suprême,* le 19 mai 1794. C'est le citoyen J. F. Rousseau, vice-président de la Société populaire de Chartres, qui en fit l'inauguration dans la ci-devant église cathédrale de Chartres.

La Société populaire ne fut pas longtemps à décider que le nouveau culte serait inauguré sur une montagne factice, à *l'instar* de Paris. Des personnes de tout rang se mirent à l'œuvre : en une quinzaine de jours le monticule s'élevait à l'extrémité de la Butte des Épars qui était elle-même un travail de fortification assez élevé; il avait fallu près de mille mètres cubes de terrassements et des maçonneries. La cathédrale dut contribuer à cette fête de l'Être suprême : les douze statues des Apôtres qui avaient été reléguées derrière une palissade de planches, au bas du clocher vieux, furent transportées vers la montagne et posées sur des piédestaux le long de la rampe à des distances égales; afin de leur enlever toute apparence de figures religieuses on mit dans leurs mains tous les attributs propres à la Révolution, tels que niveaux égalitaires, couronnes de chênes, faisceaux de licteurs, etc. Deux statues que nous avons vu sauver de la destruction par Sergent-Marceau et provenant du portail septentrional accompagnèrent celles des Apôtres; une interprétation fantaisiste leur procura les honneurs d'une haute position; toutes deux furent placées au point culminant : la première, la Synagogue avec un bandeau sur les yeux, représentait l'Ancien Régime, la seconde, l'Église, c'était la République une et indivisible, le calice qu'elle tenait à la main figurait tous les bienfaits dont elle est la source. Pour représenter la Liberté, on trouva qu'il n'y avait rien de mieux à faire que de placer entre les deux statues précédentes le groupe de l'Assomption, qui s'était déjà si bien prêté aux circonstances; on y renonça à cause de la difficulté insurmontable du transport (1).

(1) M. Lecocq, à qui nous devons ces détails, nous dit encore que, moins de deux ans après la grande fête, nos statues furent en partie décapitées et jetées horizontalement au fond d'une tranchée, afin de servir de fondation à une maison que faisait alors bâtir un grand pa-

Deux mois à peine après l'institution du culte de l'Être suprême, son auteur, Robespierre, succombait à une fin tragique, le 28 juillet 1794, ce fut aussi la fin du Régime de la *Terreur*; les événements politiques soit à l'intérieur soit à l'extérieur préoccupaient tous les esprits, les intérêts soi-disant religieux furent en partie oubliés, et quand la Commission des travaux publics donna l'ordre au Directoire du département d'enlever le plomb de la couverture de la cathédrale, cet enlèvement se fit sans opposition, il fallait *des balles patriotes* pour défendre la France alors à la merci de tous les despotismes. L'architecte Morin fut chargé de surveiller l'opération; il lui était recommandé de pourvoir aux moyens les moins dispendieux pour empêcher que l'édifice ne fût compromis.

La grande nef de la cathédrale fut donc dépouillée de son vaste manteau de plomb, jusqu'au transept; on en retira d'une première fois 458,164 livres de métal dont 375,692 livres furent envoyées à Paris.

Sous l'influence des intempéries de l'air, les parties dénudées ne tardèrent pas à s'altérer profondément, la pluie surtout laissait sur les voûtes des traces inquiétantes; il était du devoir de l'architecte Morin d'en prévenir qui de droit; l'avis unanime fut qu'il fallait arrêter le mal au plus tôt. Du reste les témoignages de sympathie pour la conservation de l'édifice éclataient hautement: « Ce chef d'œuvre si digne d'ad-
» miration était recommandé à la sollicitude la plus attentive
» du Directoire, on faisait savoir quel degré d'importance il
» fallait attacher à la conservation de la ci-devant cathédrale
» sous le rapport de l'art, c'est un des plus beaux monuments
» du moyen-âge, etc., etc. »

Une fois cependant, il fut dit que, dans l'état de dégradation où se trouvait la cathédrale, on se demandait si sa destruction ne serait pas préférable à sa restauration.

Plusieurs plans furent proposés: Remplacer le plomb par de l'ardoise, supprimer toute la charpente et la mettre à la dispo-

triote, près du boulevard Sainte-Foy. Voir la notice sur les *Statues des Apôtres de Notre-Dame.*

sition du Ministère de la marine, y substituer une plate-forme ou bien recouvrir les voûtes d'une chemise en bonne maçonnerie et se débarrasser des eaux par les trous déjà pratiqués dans l'épaisseur des murailles.

Mais les rouages de l'administration étaient fort compliqués : à la tête se trouvait la Convention sans l'assentiment de laquelle rien ne devait se faire, il y avait ensuite les Commissions des travaux publics, le Comité d'instruction publique avec la Commission temporaire des arts, le Directoire du département. On n'arrivait jamais à prendre une résolution. Seul l'enlèvement de la couverture se poursuivait avec régularité, car nous lisons dans les Archives départementales à la date du 9 février 1795 : « Morin, commissaire à l'enlèvement des plombs, a épuisé » les 5,000 livres accordées et a besoin de nouveaux fonds. » Accordé encore 5,000 livres. »

Après le règne de la Terreur, le zèle pour les fêtes patriotiques s'était affaibli et même une réaction ne tardait pas à se faire sentir ; aussi accueillit-on avec bonheur un décret de la Convention, proclamant que l'exercice d'aucun culte ne pouvait être troublé ; presqu'en même temps une loi datée du 30 mai 1795 autorisait les citoyens à se servir provisoirement des édifices non vendus et destinés originairement à l'exercice du culte. Le 18 août suivant, la municipalité recevait, à l'effet de l'ouverture de l'Eglise, une pétition signée de deux cents notables ; deux jours après, l'autorisation était accordée par les officiers municipaux et confirmée par le Directoire du département. On y mit quelques conditions peu agréables qui prouvaient bien que la liberté religieuse n'était pas aussi complète qu'on l'annonçait : c'était du moins un acheminement vers un meilleur état de choses.

La première restauration qui s'imposait était celle du culte dans la paroisse Notre-Dame, mais, pour qu'elle fût régulière et canonique, il y avait bien des difficultés : l'évêque légitime, Mgr de Lubersac, et tous ses prêtres qui avaient refusé le serment à la Constitution civile du Clergé étaient retenus en exil (1).

(1) Un prêtre insermenté qui était resté secrètement à Chartres, Jacques-Louis Brière, fut dénoncé au *Comité de surveillance révolution-*

Bientôt le maire de Chartres, M. Masson, prenait l'initiative de convoquer les catholiques à l'effet d'élire les membres d'une commission chargée du culte ; le 20 septembre, en présence d'un nombre considérable de citoyens, des commissaires furent choisis, et M. Lesage, ancien curé de Saint-Hilaire, prêtre constitutionnel, nommé président de la Commission, se trouva par le fait chargé des fonctions curiales. Bien que la municipalité donnât à cette commission le nom d'*Assemblée des citoyens dirigeant l'exercice du culte romain*, on voit combien cette installation était peu régulière aux yeux de l'Église.

Le chœur et probablement l'avant-chœur offrirent tout d'abord une enceinte suffisante pour accomplir les offices. Le reste de l'intérieur, ainsi que la Crypte, fut réservé comme lieu de dépôt où étaient entassés mille objets appartenant à l'État comme vitraux, grilles, plombs, boiseries, etc... provenant des églises supprimées. Les fonts baptismaux qui avaient disparu à l'époque du culte de la déesse Raison et de l'Être suprême, furent remis en place; la Vierge-Noire qui avait été enlevée de sa colonne en 1792 et reléguée dans la crypte, fut retrouvée et remise dans l'avant-chœur, au lieu même où les Chartrains l'avaient toujours vue depuis 1763.

Dans les conditions précaires où se trouvait la nouvelle paroisse, il était de l'intérêt de tous que l'on se pourvût d'un *état de lieu*. Il est daté du 14 décembre 1795 ; rien de plus navrant que d'y voir constatés tous les dégâts commis par la Terreur. Si les revenus de la fabrique étaient suffisants, pour les dépenses du culte, ils ne l'étaient pas pour faire face aux grosses réparations, comme celle de la couverture, par exemple. La Commission recourut à ce sujet à l'Administration départementale, celle-ci au Ministre de l'Intérieur, lequel ne donna pas signe de vie. Cependant les directeurs du département

---

naire et décapité le 22 août 1794 sur la place de la Liberté (place des Épars). Plus tard, en 1820, Mgr de Lubersac, faisant l'éloge de cet ecclésiastique, s'écriait : « Il a eu l'honneur de cueillir la palme du martyre, » tandis que moi, je n'ai pas fait mon devoir. » Par cet aveu si humble, le prélat faisait allusion à une démarche où l'entraina son grand vicaire Sieyès, lorsqu'il le porta à se réunir un des premiers aux députés du Tiers-État, après le serment du Jeu de Paume.



avaient donné leur approbation à un rapport sur l'état de la Cathédrale, signé par Morin, notre architecte bien connu; il est assez intéressant pour que nous en citions quelques passages:
« ..... Depuis deux ans que ce monument est découvert, les
» influences alternatives des chaleurs, des pluies, des neiges
» et des gelées ont occasionné sur la charpente et les voûtes
» des dégradations considérables qui tendent à sa ruine et
» deviennent journellement à craindre pour la tranquillité et
» la sûreté publique... Les chapes de ciment, sur la surface
» des voûtes, sont en grande partie gercées et enlevées, de
» sorte que les pluies séjournent sur les extrados, filtrent au
» travers des joints des voussures et de la maçonnerie... Pour
» conserver ce bel édifice et en donner au public la jouissance
» libre et sûre qu'il demande, il est absolument nécessaire et
» même très urgent de la recouvrir en plomb ou en ardoise. »

Ce rapport ne produisit aucun résultat: ce fut une pauvre veuve, n'ayant que de modiques ressources, qui donna l'exemple de mettre les mains à l'œuvre. Indignée de voir que les infiltrations de la pluie à travers les crevasses de la voûte finissaient par atteindre la Vierge Noire (1), elle obtint l'autorisation de mettre la statue à couvert, ce qu'elle fit à ses frais; mais les fabriciens tinrent à ce qu'elle pût être aidée par le public dans cette dépense.

Plusieurs mois de l'année 1797 s'étaient écoulés sans qu'on eût rien obtenu de l'Administration pour la couverture de la Cathédrale; c'étaient trois années d'attente inutile; à la fin, la Commission de la Fabrique arrêta, coûte que coûte et sous sa responsabilité, que l'on prendrait les moyens d'arriver au but. L'architecte Morin avait sous sa garde une quantité notable de plombs enlevés à la toiture: il dut remettre ce dépôt à la Commission; il possédait en propre, dans ses

(1) Si l'on veut bien se reporter à la gravure de la page 212, on reconnaîtra facilement sur le pilier toureau de gauche le lieu où était attaché le *roulon*. C'est là qu'était la Vierge Noire. Si donc les infiltrations de la pluie avaient lieu à cet endroit, c'est que les plombs avaient été enlevés au-delà de la nef, jusqu'au-dessus de l'intertransept, au moins pour une partie.

magasins de Saint-Aignan, d'autres provisions, on les lui acheta. Bien plus, les fabriciens donnèrent avis à l'Administration départementale que, sous son bon plaisir, ils allaient disposer de tout ce qu'ils trouveraient dans les dépôts de la Cathédrale en faveur de la couverture, et immédiatement on établit sous le clocher vieux un sablier et un fourneau pour la refonte des plombs.

Écoutons un témoin oculaire et acteur lui-même dans cette œuvre de préservation : « Notre édifice, dit Chevard (1), » découvert en grande partie en 1794, durant les orages » révolutionnaires, est resté exposé aux injures de l'air » jusqu'en 1797 et sa conservation n'est due qu'à une réunion » de citoyens zélés qui ont entrepris de le restaurer, parmi » lesquels on doit distinguer MM. Masson, Dauphinot, Barrier, » Du Temple de Rougemont, Legault, Dabit, Lesage, Montéage, Delafoi et Duchesne... aidés des secours pécuniaires » d'un grand nombre d'habitants aisés et des travaux manuels » d'une foule d'artisans, dont plusieurs, quoique peu fortunés, » ont fourni des journées gratuites. Ces honnêtes citoyens » sont parvenus à remettre ce beau monument des arts et » de la piété des fidèles dans l'état où nous le voyons maintenant. »

Il paraît que, pour subvenir aux frais de cette restauration, la municipalité avait proposé en 1797 de démolir la chapelle Saint-Piat ; autrefois, elle accompagnait élégamment la Cathédrale, comme une barque suit un vaisseau de haut bord ; mais, en 1796, elle avait été privée de son clocher et la lourdeur de son aspect lui avait ôté tout intérêt auprès des artistes. Heureusement, on fit comprendre que les bénéfices pouvant résulter de la démolition étaient illusoires, que cette entreprise pouvait compromettre la solidité de la Cathédrale et enfin, que pour l'Administration centrale établie dans l'Évêché depuis 1793, il serait avantageux d'avoir à proximité, dans l'ancienne salle capitulaire, le dépôt des Archives départementales. Ces

(1) *Histoire de Chartres*, par Chevard, 1803, tome II, page 583. Chevard était alors maire de la ville.

raisons furent comprises et la chapelle Saint-Piat fut respectée. Vers le milieu de cette année 1797, avec l'agrément de la municipalité, les deux clochers furent débarrassés du bonnet rouge et des drapeaux qui les surmontaient.

Cette période de bienveillance, de la part de l'Administration, fut de courte durée ; l'on vit le régime de la Terreur s'imposer de nouveau ; les officiers municipaux jugés trop faciles furent remplacés ; on décréta que les croix placées sur les clochers seraient enlevées et que le bonnet rouge reprendrait sa place ; depuis deux ans, les offices du dimanche étaient célébrés régulièrement, mais, en cette année 1798, on dut transférer les fêtes de l'Église aux jours de décadis ; les citoyens reçurent l'avis qu'ils devaient observer strictement les fêtes officielles. Le Directoire du département obligea chaque commune à n'avoir qu'une seule église pour tous les cultes. La Cathédrale fut réservée au culte officiel ; la statue de l'Assomption dut une seconde fois représenter la déesse de la Liberté ; on dressa en avant l'autel de la Patrie où fut attachée la déclaration des Droits de l'Homme. Les Catholiques furent relégués derrière le chœur, et encore leur était-il interdit de tenir leurs réunions pendant que les patriotes déclamaient leurs discours.

Pendant toute l'année 1799, les fêtes décadaires furent célébrées avec beaucoup de pompe ; malgré leur variété, le public témoigna de son indifférence ; l'assistance diminuait de plus en plus, quand enfin, sous le Gouvernement des Consuls, en l'année 1800, la France commença à respirer. Presque sans transition, les hommes d'ordre prennent le dessus à Chartres ; les citoyens Masson, Dauphinot, Dubois, Du Temple de Rougemont et Legault réclamèrent de la municipalité que la Cathédrale leur fût remise pour l'exercice du culte catholique, et du culte catholique seul ; l'hésitation que mirent les municipaux à satisfaire à cette demande fût-elle cause de leur destitution ? Toujours est-il qu'une nouvelle administration prit à cœur de ne point contrarier les citoyens paisibles qui réclamaient légitimement l'exercice de leur culte, et la première grand'messe fut chantée le 15 août avec le concours de la musique municipale. Ainsi se terminait pour la Cathédrale le XVIIIe siècle, et, comme en bien d'autres circonstances pareilles,

on peut dire que l'œuvre de Dieu défiait toutes les haines des méchants.

On comprend que, dans un siècle aussi agité, les pèlerinages à Notre-Dame de Chartres aient été moins fréquents; cependant, nous pouvons signaler le voyage de la reine Marie Leczinska, femme de Louis XV, 27 mai 1732. A son exemple, le Dauphin et la Dauphine firent leur pèlerinage le 19 juin 1756.

Nous devons encore rappeler la grande mission de 1751, à l'occasion du jubilé du demi-siècle. Pour donner plus de solennité à cette cérémonie, Mgr de Fleury, de concert avec le Chapitre, fit venir du Midi de la France des missionnaires, à la tête desquels était le père Bridaine (1), bien connu par la ferveur de son zèle et par son éloquence entraînante. A partir du 25 octobre, sa mâle voix ne cessa guère, pendant près d'un mois, de retentir sous les voûtes de Notre-Dame; l'affluence des auditeurs était extraordinaire. Une retraite pour les femmes eut tant de succès que quinze cents d'entre elles, en signe de pénitence, traversèrent la ville processionnellement. Vint ensuite le tour des hommes : le Père Bridaine, quatre ou cinq heures de suite, leur adressa ses instructions; le troisième jour, quatre mille Chartrains se réunirent devant la porte Royale où, s'étant prosternés, ils firent amende honorable de leurs fautes. Enfin, le 21 novembre, jour de la clôture, seize cents personnes communièrent des mains de Mgr l'Évêque, et, l'après-midi, la Cathédrale était trop étroite pour contenir la foule qui allait en procession planter devant la porte de la place des Epars un Calvaire commémoratif de la Mission (2). Triste retour des choses d'ici-bas! Quelques années plus tard, la Cathédrale, témoin de ces cérémonies, devait être profanée, comme nous l'avons vu, par les fils de ceux qui l'avaient tant édifiée.

(1) Jacques Bridaine, né près d'Uzès en 1701, est mort en 1767.

(2) En témoignage de leur satisfaction, les chanoines offrirent au P. Bridaine une chemisette de Notre-Dame en or de 24 livres.

CHAPITRE SEIZIÈME

La Cathédrale au XIXe siècle.

Nous avons dit plus haut que l'année 1800 avait inauguré une ère de pacification religieuse; c'est que le jeune vainqueur de Marengo (14 juin 1800), sans méconnaître la valeur de ses soldats, attribuait alors ses succès militaires surtout au concours de la Providence : aussi cinq jours après sa victoire, s'empressa-t-il de témoigner au cardinal Martiana, évêque de Verceil, le désir de s'entendre avec le Souverain Pontife pour le rétablissement de la religion catholique en France. Pie VII accueillit les propositions du premier Consul avec bonheur; on négocia, et, le 16 juillet 1801, le concordat était signé par les plénipotentiaires du pape Pie VII et ceux du premier Consul de la République. En vertu de l'article 2 du concordat, ordonnant une nouvelle circonscription des diocèses français, l'antique et illustre siège de Chartres fut incorporé au diocèse de Versailles, créé à cette occasion. La cathédrale de Chartres, devenue simple église paroissiale, resta vingt ans privée des gloires d'un siège épiscopal.

Cependant l'assistance aux offices devenait de plus en plus nombreuse; les ressources de la fabrique se trouvant ainsi augmentées, on put compléter le mobilier de l'église; nous voyons d'après les notes de M. Lecocq que, le 31 mai 1801, l'ordre fut donné de se procurer deux cents nouvelles chaises, et, le 12 juillet suivant, 168 livres étaient versées entre les mains de l'orfèvre Chauffert pour prix de deux calices dont les coupes étaient dorées à l'intérieur.

S'il était urgent de remplacer les calices d'étain, il était encore plus important de donner au troupeau des pasteurs légitimes. Mgr de Lubersac, qui s'était d'abord réfugié en Angleterre et ensuite en Allemagne à Hildesheim, où il put venir en aide aux prêtres de son diocèse exilés comme lui, avait

donné sa démission sur la demande de Pie VII, c'est seulement alors que l'Église de Chartres, gouvernée canoniquement par Mgr Charrier de la Roche, évêque de Versailles, fut affranchie de toute alliance avec le schisme. Le nouvel évêque fut reçu dans la Cathédrale (juillet 1802) avec les honneurs dus à sa dignité épiscopale (1), il y administra les sacrements et établit dans la ville deux paroisses: celle de Notre-Dame et celle de Saint-Pierre. Peu de temps après, en 1803, l'abbé Augustin Maillard, ancien curé de Saint-Saturnin, fut chargé de la cure de Notre-Dame (2); quatre vicaires lui furent adjoints pour partager avec lui les fonctions de la paroisse.

La Cathédrale, dévastée et profanée pendant la Révolution, avait besoin d'être purifiée et ornée avant de servir au culte. L'abbé Maillard et son conseil de fabrique se mirent à l'œuvre avec zèle. Les chapelles détruites, furent rétablies: le chœur et le sanctuaire furent promptement rendus à l'état de cette dignité religieuse qui leur convient.

Les sept cloches enlevées à l'époque de la terreur n'avaient pas été remplacées. Pour toute sonnerie il n'y avait plus à Notre-Dame que la petite cloche nommée *Piat* qui pesait à peine 900 kilogrammes. Ce faible débris de l'anciene sonnerie servit jusqu'en 1816 à annoncer tous les offices. Napoléon qui aimait tant les cloches dut regretter de n'entendre annoncer son entrée à Chartres en 1811 que par une si faible voix, là où retentissait autrefois une harmonie si célèbre; nul doute qu'il n'eût prêté l'oreille avec bonheur aux sons majestueux que Henri IV avait admirés (3).

---

(1) Le 12 août 1802, on paie au citoyen Boucher, musicien, 108 livres pour deux messes en musique chantées dans l'église, l'une à la réunion des prêtres en icelle, l'autre à l'arrivée de Mgr l'évêque.

(2) Augustin Maillard, né le 9 mars 1746, fut institué le 21 janvier 1804. Il mourut le 21 janvier 1818. *Archives de l'évêché.*

(3) On se rappelle que la ville de Chartres, assiégée par Henri IV en 1591 depuis un mois, ne laissa pas au milieu du tumulte des armes de célébrer l'anniversaire de sa délivrance miraculeuse (15 mars 1568): « La procession de Notre-Dame de la Victoire eut lieu tant à l'intérieur » de l'église haute et basse que dans les rues de la ville avec une

Deux nouvelles cloches furent placées dans le clocher neuf.

« Le 28 juillet 1816, M. le comte d'Artois, depuis Charles X,
» et Mme la duchesse d'Angoulême, ayant accepté de nom-
» mer deux nouvelles cloches, se firent représenter par le
» vicomte de Sesmaisons et la duchesse de Gontaut-Biron. La
» première nommée *Marie-Thérèse* pesait environ 3,100 livres;
» la deuxième nommée *Louise-Charlotte* pesait 2,400: ces
» deux cloches, avec celle qui s'appelait *Piat,* formaient une
» sonnerie faible, sans doute, mais d'un accord agréable; elles
» existaient depuis vingt ans quand l'incendie de 1836 vint
» les détruire (1). »

En 1806, M. l'abbé Maillard, pour donner plus de dégagement aux offices de la paroisse, déplaça la Vierge Noire, et l'établit dans l'endroit où nous la voyons maintenant, c'est-à-dire près la porte de la sacristie; elle repose sur une colonne du XIIIe siècle dont le chapiteau est très délicatement sculpté. Cette colonne provient, dit-on, de l'ancien jubé.

Le Voile de la Sainte Vierge que nous avons vu morceler en 1793 était une relique trop précieuse pour qu'elle ne fût pas remise en honneur. Les deux morceaux les plus considérables avaient été à cette époque envoyés à Paris pour être examinés par le savant abbé Barthélemy; celui-ci renvoya bientôt ces étoffes avec son appréciation à M. Guillard le jeune, lequel, en sa qualité de procureur syndic de la Commune, avait assisté à l'ouverture de la châsse; M. Guillard conserva ce dépôt avec soin, pendant le temps de la Terreur, et, lorsqu'il se vit près de mourir, il jugea convenable de le remettre à M. l'abbé Costé, ancien chanoine de Saint-André et ancien secrétaire de Mgr de Lubersac, à la condition de le transmettre à M. Maillard, curé de Notre-Dame de Chartres.

Rappelons ici que Mgr de Lubersac, évêque démissionnaire, était revenu en France quand la paix fut rendue

» pompe inaccoutumée et un éclat extraordinaire au son de toutes les
» cloches dont la mélodie émerveilla le bon Henri, qui défendit de tirer
» le canon toute la journée ne voulant pas qu'on troublât la dévotion
» des habitants. » Voir *Notre-Dame de la Brèche,* 1843, p. 17.

(1) *Notice historique concernant la sonnerie,* 1840, p. 24.

à l'Église. Napoléon, par un décret du 21 mars 1806, le nomma chanoine de Saint-Denis; dès lors le prélat vécut dans la retraite, partageant son temps entre la prière et les bonnes œuvres. C'est ainsi qu'il se préoccupa de recueillir les fragments qui avaient été détachés des deux principales pièces du voile de Notre-Dame et d'assurer l'authenticité à cette relique inséparable de notre cathédrale. Il n'eut pas de peine à constater l'identité des portions d'étoffe que l'on remit entre ses mains. Voici, écrit tout entier de sa main, le procès-verbal que nous a laissé Mgr de Lubersac (1):

« ✝ J. M. J. Nous, Jean-Baptiste-Joseph de Lubersac, ancien » évêque de Chartres, soussigné, certifions que les différentes » parties d'étoffes ci-incluses ont été séparées d'autres plus » considérables extraites d'une grande châsse très précieuse » conservée pendant plusieurs siècles au Trésor de notre église, » exposée à la vénération des fidèles, laquelle a été arrachée » et spoliée par des mains sacrilèges pendant la dernière » révolution.

» La dite châsse contenait un vêtement que l'on prétendait » être une chemise de la Très-Sainte Vierge, envoyé par un » empereur de Constantinople à Charlemagne et donné à » l'Eglise de Chartres par Charles-le-Chauve, son petit-fils, » d'après la chronique de la dite église.

» Il nous a été rapporté que feu M. l'abbé Barthélemy, savant » antiquaire de l'Académie des Inscriptions, consulté sur » l'espèce de l'étoffe trouvée dans la dite châsse, a répondu » que c'était un voile à l'usage des femmes dans les pays » orientaux et qui ne devait pas avoir une antiquité moindre » de deux mille ans.

» C'est par une pieuse dextérité que cette partie de la dite » relique a été soustraite à la perverse intention des spolia- » teurs par des gens de bien, à nous connus tels et dignes de » foi, nos anciens diocésains, à la condition d'en conserver » une partie.

(1) Nous devons la communication de ce document à l'obligeance de Monseigneur Regnault.

« Pour satisfaire à leur dévotion, après en avoir séparé deux
» petits fragments que nous avons enfermés dans deux reli-
» quaires portatifs en vermeil; nous avons déposé le surplus
» dans un reliquaire neuf d'argent en forme d'ostensoir, orné



CHARLES-LE-CHAUVE DONNE A L'ÉGLISE DE CHARTRES LA TUNIQUE DE LA BIENHEUREUSE VIERGE

Cette image est gravée sur un coffret donné en 1549.

» autour d'étoiles et surmonté d'une croix dorée avec cet écrit,
» en entier de notre main, signé de nous et revêtu de notre

» ancien sceau, pour en assurer autant que possible, l'authen-
» ticité. *Nota:* Il est à observer que toutes les parties d'étoffe
» qui sont ornées de broderies en or ont été coupées sur
» celle que l'on nous assure avoir servi d'enveloppe à la véri-
» table relique et que le surplus divisé en deux parties a seul
» appartenu au voile de la Très-Sainte Vierge.

« A Paris le 7 septembre (veille de la Nativité de la glorieu-
» se et immaculée mère de notre divin sauveur et rédempteur)
» de l'an 1809. † J-B de Lubersac, ancien évêque de Chartres. »

Les autres fragments du Voile furent successivement rendus par leurs détenteurs (1). En 1820, Mlle Maillard se dessaisit de ceux dont elle avait hérité de M. Maillard, curé de la Cathédrale, son frère, décédé en 1818. Un nouveau procès-verbal de Mgr de Lubersac en fait foi. Ce vénérable évêque lui-même conçut à cette époque quelques remords d'avoir conservé deux reliquaires du Voile dans sa chapelle domestique à Paris, pour s'assurer, affirmait-il, la protection de la Très Sainte Vierge. « Que dirait-on, si l'ancien évêque de » Chartres donnait le mauvais exemple de retenir ce qui » a été enlevé à cette église que j'aimerai toujours? » Il renvoya donc ces deux reliquaires; l'un en forme d'ostensoir fut remis de sa part à M. l'abbé Verguin, supérieur du grand séminaire, l'autre en forme d'arche fut rapporté à M. l'abbé Chasles, curé de Notre-Dame, par un jeune ecclésiastique chartrain dont Mgr de Lubersac avait reçu la visite (2). Par ces réintégrations, la Cathédrale rentra en possession des principales parties de la *Sancta Camisia*?

(1) En 1811, M. Maillard désirant faire revivre un usage d'après lequel l'ancien chapitre offrait une *chemisette* d'étoffe précieuse aux princesses qui étaient sur le point de donner au trône un héritier, obtint l'autorisation de Mgr l'Évêque de Versailles, aumônier de l'Empereur, pour la présentation de cette image religieuse. L'offrande en fut faite le 15 mars avec grands remerciments de l'Impératrice Marie-Louise. Cette chemisette avait dû reposer quelque temps sur la Sainte Relique dont M. Maillard était alors possesseur.

(2) C'était l'abbé Louis-Jacques Brière, neveu du martyr de ce nom, qui devint curé de la Cathédrale en 1851. Il a raconté lui-même son entrevue avec le vieil évêque dans la brochure consacrée à son oncle.

Notre-Dame de Chartres voulut qu'on rendît à son Eglise, outre ce précieux Vêtement, ceux qui en étaient les gardiens séculaires, un évêque et son Chapitre. Le concordat de 1817 ayant rétabli le diocèse de Chartres, on proposa à Mgr de Lubersac de remonter sur son siège. Il s'excusa sur son grand âge, et de fait il mourut le 30 août 1822 dans sa 85e année. Mais s'il ne put revoir de ses yeux cette église épiscopale qu'il avait juré d'aimer toujours, du moins il tint à reposer non point sous ses dalles, ce qui eût été contraire à l'usage, mais tout près d'elle, dans cette crypte de Saint Martin-au-Val, où plusieurs de ses prédécesseurs avaient déjà fixé leur dernière demeure. Son désir consigné dans son testament fut religieusement rempli.

A sa place, Mgr de Latil, déjà évêque *in partibus*, fut chargé le 8 novembre 1821 de renouer la série des évêques Chartrains. Aussitôt il constitua ses grands vicaires MM. de Simony, depuis évêque de Soissons, et de Bonald, mort cardinal archevêque de Lyon. Il rétablit le collège capitulaire qu'il composa de membres pris dans le diocèse et au dehors, tous distingués par leur naissance ou leurs vertus (1). Les nouveaux chanoines serrés autour de leur évêque rendirent à la basilique de Notre-Dame quelques reflets de sa gloire passée, et à ses cérémonies une partie de leur ancienne solennité.

Mais Mgr de Latil fût plutôt montré que donné à son église. Le 26 avril 1824, il était transféré à l'archevêché de

---

Les Archives de l'Évêché contiennent un rapport détaillé sur ces deux restitutions faites par Mgr de Lubersac.

(1) Comme les autres cathédrales de France, Chartres eut neuf chanoines titulaires, voici leurs noms : Jean Verchères, chanoine avant la Révolution ; Louis Cognery, official ; Nicolas Teyssier, ancien prédicateur de la reine Marie-Antoinette ; Bernard de Maussé (le dernier survivant, mourut en 1847 âgé de 84 ans) ; Étienne Blanquet de Rouville, grand pénitencier, évêque *in partibus* de Numidie ; Marie Barentin, promoteur ; Pierre Chasles, curé de la cathédrale ; Louis Talhouet de Brignac qui devint aumônier du roi, quand plus tard il passa dans le diocèse de Reims à la suite de Mgr de Latil (Mgr de Forges, ancien auxiliaire du cardinal archevêque de Rennes est son neveu) ; et enfin Simon Verguin, supérieur du grand séminaire.

Reims; néanmoins, dans son court passage, il avait trouvé le temps de donner au Voile de Notre-Dame un témoignage de sa pieuse munificence; il lui offrit un édicule semi-gothique en bronze doré pour contenir la petite châsse de vermeil laissée par Mgr de Lubersac. C'est le 11 août 1822 que la sainte châsse fut inaugurée.

Nommé, le 26 avril 1824, évêque de Chartres, l'abbé Clausel de Montals prenait possession de son siège le 23 septembre suivant. Sa dévotion naïve à la Sainte Vierge, son goût vif des belles choses promettaient des jours heureux à son église : hélas ! ce fut sous son règne qu'elle essuya les plus terribles épreuves et qu'elle faillit, à deux reprises, s'écrouler dans une immense ruine.

La première catastrophe arriva le 23 mai 1825, le lundi de la Pentecôte, au moment où l'on entonnait le *Magnificat;* la foudre tomba sur le clocher neuf, traversa les divers planchers de la flèche jusqu'à la cloche de l'horloge et fendit l'extrémité de l'une des énormes poutres du beffroi. Le feu couva longtemps avant d'éclater, et ne se manifesta que vers huit heures du soir, dans le plancher immédiatement supérieur au timbre. Le baron de Giresse la Beyrie, alors préfet d'Eure-et-Loir, rendant compte de cet événement, paya un juste tribut d'éloges à l'intelligence et au dévouement dont avaient fait preuve les sieurs André, Durand, Foissy, Gervais, Lebrun et Mahey en se rendant maîtres de l'incendie, dès sa naissance. A cette époque, la Cathédrale n'était point placée sous la sauvegarde des paratonnerres. Le danger auquel elle venait d'échapper eut au moins cet avantage que le Gouvernement se hâta d'y faire placer ces pointes préservatrices et la mit à l'abri du feu du ciel. On lit, en effet, cette inscription sur les barreaux de fer qui vont se perdre dans les puisards : BILLIAUX A PARIS, AN 1825 (1). Si elle était à l'abri de la foudre, elle pouvait encore devenir la proie du plus terrible des éléments destructeurs; elle en fit la fatale expérience dans la soirée du 4 juin 1836.

---

(1). Cf. *Recueil des actes administratifs*, du 18 mai 1825, et *Notes sur la Cathédrale*, par M. Benoit, dans l'Annuaire de 1845, p. 401.

Le feu, mis par l'imprudence, on n'ose dire par la malice de deux ouvriers plombiers occupés à la réparation de la toiture, se déclara avec une violence extrême. Il commença dans l'angle Nord-Ouest du transept vers six heures et demie du soir. Au son lugubre du tocsin toute la population consternée accourut pour porter secours à sa chère Cathédrale. Déjà elle ne présentait plus que l'aspect d'un immense brasier; c'était, nous ont dit des témoins oculaires, un spectacle tout à la fois grandiose et terrible; des jets de flamme s'élançaient à une hauteur effrayante projetant leurs clartés sinistres jusque dans les nuages et couvrant les maisons voisines de débris incandescents. Des ordres habilement donnés établirent un service de pompes aussi actif que bien dirigé. Mais tous les efforts furent vains : en quelques heures toute la charpente du chœur, de la grande nef et des deux clochers fut consumée par les flammes, malgré les prodiges d'héroïsme et de dévouement des pompiers de Chartres, de Saint-Prest, de Saint-Georges-sur-Eure, de Morancez, de Dammarie, de Sours, de Thivars, de Fontaine-la-Guyon, de Saint-Piat, de Jouy et d'Illiers. L'incendie après avoir duré onze heures s'arrêta faute d'aliments. Les charpentes n'existaient plus, mais l'édifice lui-même avait peu souffert; il avait été sauvé par la solidité de ses voûtes et surtout par la protection de la Mère de Dieu (1); la Providence a permis qu'il subsistât en témoignage du génie de nos pères et de leur généreuse piété envers leur auguste Patronne.

La nouvelle de cet incendie causa une immense émotion en Europe. Au premier moment on en exagéra les ravages. Le *Moniteur* du 10 juin rassura les esprits en publiant la lettre

(1) Dans sa lettre adressée au Souverain Pontife, le 21 mai 1854, Mgr Regnault rappelle l'incendie de 1836 en ces termes : « N'avons-nous » pas vu cet immense incendie qui, en 1836, éclata avec tant de vio- » lence dans notre Cathédrale et semblait devoir détruire entièrement » ce temple majestueux, s'arrêter tout-à-coup? Chose étonnante! le » feu qui consuma toute la partie supérieure de l'édifice épargna le » vaisseau et respecta pour ainsi dire nos admirables verrières sans » vouloir les toucher, ni endommager même légèrement leurs bril- » lantes couleurs. » *Lettres et Mandements*. Chartres, 1873.

suivante que lui avait adressée M. Adelphe Chasles : « Vos » lecteurs apprendront sans doute avec une grande satisfac- » tion que ce désastre est bien moins considérable qu'on



INCENDIE DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES, LE 4 JUIN 1836.

» ne l'avait annoncé. La magnifique Cathédrale de Chartres, » l'un des plus beaux monuments gothiques de l'Europe, ne

» sera point détruite; nos deux belles tours sont sauvées; ni » les vitraux peints, ni les admirables arabesques du tour » du chœur, ni les innombrables sculptures qui décorent ce » beau monument n'ont été endommagés : la couverture en » plomb, la *forêt* qui la supportait et les cloches ont été détruites. Mais ce désastre est réparable à prix d'argent. Tout ce » dont la perte eût été à jamais regrettable est sauvé. Comme » Maire de Chartres, je me fais un devoir et un honneur d'exprimer à mon tour la gratitude et l'admiration de tous mes » concitoyens, pour le courage et le dévouement de notre » Préfet M. Gabriel Delessert. »

Cependant M. Sauzet, ministre de la justice et des cultes, vint à Chartres dès que la première nouvelle de l'incendie lui fut parvenue; il voulait juger par lui-même de l'étendue du désastre et aviser aux moyens de le réparer (1). Il était accompagné de M. Schmit, chef de division du culte catholique, et de MM. Havé, Debret et Grillon, architectes.

Rentré à Paris, le Ministre demanda aux Chambres un crédit de 800,000 francs dont la moitié pour 1836. En présentant sa demande, il dit aux députés :

« L'incendie de la cathédrale de Chartres vient de frapper » l'État dans un de ses plus précieux édifices. Le sentiment » national lui-même s'en est vivement ému. Un fléau terrible » allait en un instant dévorer l'œuvre des siècles et déposséder » le sol français, la religion et l'art du pays d'un de nos plus » magnifiques monuments — Cette dépossession s'est arrêtée » devant une rivalité d'efforts et de dévouements au-dessus » de tous éloges. Rien de ce dont la France peut s'enorgueillir » n'a été détruit. La cathédrale de Chartres est encore debout » avec tout ce qui la recommande et la distingue entre les » plus beaux monuments de la France. Mais tout ce qui tient » à sa conservation, à sa vie, à sa durée est devenu la proie » des flammes; mais le culte, mais les arts et la France sont » menacés de la perdre, et il y va de son existence si elle n'est » point immédiatement réparée. — La nature de ces réparations

(1) On rapporte qu'au moment où il mit le pied sur la plate-forme d'une des tourelles, pour être tout entier à son émotion et à sa douleur, il pria les personnes qui l'accompagnaient de cesser leurs conversations.

» indique leur urgence. Les nobles et antiques voûtes de la » cathédrale ont résisté aux flammes, mais les immenses toi- » tures qui protégaient le monument sont entièrement con- » sumées (1). »

On comprend que ces pièces officielles sont très-importantes pour la cathédrale et appartiennent éminemment à son histoire monumentale. Il en est de même du remarquable et lucide rapport de M. Vitet, le savant monographe de Noyon; nous en reproduisons ici la partie archéologique. Ce rapport fut lu à la Chambre des députés le lundi 13 juin 1836:

« Un des plus beaux monuments que le génie du » moyen âge ait élevés sur notre sol, la cathédrale de » Chartres, vient d'être en partie dévoré par les flammes; elle » est encore debout, sauvée comme par miracle; mais sa rui- » ne serait prompte et certaine, si les désastres de l'incendie » n'étaient immédiatement réparés. Ce n'est pas ici le lieu » d'entrer dans les questions d'art et d'architecture; mais on » nous pardonnera peut-être d'indiquer en passant combien la » perte d'un tel édifice eût été irréparable. Notre-Dame de » Chartres est une des premières érections, un des premiers » essais, sur une vaste échelle, de ce style à ogives qui, pen- » dant trois siècles, a couvert l'Europe de tant de merveilles. » Comme toutes les productions d'un art encore à sa jeunesse, » elle offre, dans l'ensemble de ses proportions, une simpli- » cité de lignes, une hardiesse de conception, une austérité » de caractère dont il n'existe pas d'exemples, et qui contraste » merveilleusement avec l'éblouissante richesse de ses vitraux, » avec les innombrables sculptures que tant d'époques diver-

(1) *Moniteur universel*, IIe trimestre de 1856, page 1395. — Il y a sur l'incendie de 1836 deux relations complètes et très intéressantes: l'une officielle, rédigée, pour ainsi dire à la lueur des flammes par M. Gabriel Delessert, préfet d'Eure-et-Loir, et publiée dans le *Recueil des actes administratifs*, l'autre écrite par un témoin oculaire, M. Lejeune, et insérée dans *l'Annuaire* de 1839, ensuite tirée à part sous le titre: *Les sinistres de la cathédrale*. Cette dernière relation complète celle du *Recueil*, en faisant connaître le zèle intrépide avec lequel M. Delessert parvint à préserver du feu la charpente en bois des bas-côtés, dont l'incendie aurait entraîné la destruction de nos incomparables verrières.

» ses ont déposées sous ses porches et ses voûtes. C'est à la » fois un temple sublime et un musée religieux et historique » que le passé seul a pu produire, et qu'à aucun prix le présent » ne pourrait remplacer.

» Aussi, lorsqu'il y a huit jours la nouvelle se répandit que » le feu venait de consumer tous ces trésors, ce fut un vérita- » ble deuil pour ceux qui en connaissaient la valeur et la beauté. » Heureusement on sut bientôt que le mal n'était pas si grand, » et que, grâce à la promptitude des secours, grâce surtout à » l'activité, à la prévoyance d'un courageux administrateur » et au secours de la population de la ville et des environs, le » feu n'avait atteint que la partie réparable. Toutefois ces » voûtes, qui ont résisté à l'incendie, s'écrouleraient bientôt » si de nouvelles toitures ne venaient les abriter. Le Gouver- » nement a compris qu'il n'y avait pas un moment à perdre. » Le feu n'était pas encore éteint, que déjà M. le Ministre des » Cultes se transportait à Chartres, de sa personne; des hom- » mes de l'art étaient envoyés pour constater l'étendue du dé- » sastre, pour évaluer les sommes nécessaires à sa réparation. » et le lendemain de leur retour, un projet de loi, portant » demande d'un crédit, vous était présenté.

» Votre Commission devait chercher à imiter ce noble » empressement. Vous veniez à peine de la choisir, que déjà » elle était réunie, et elle a voulu que son rapport vous fût » soumis dès votre plus prochaine séance.

» Elle n'en a pas moins examiné le projet de loi, avec la » plus sérieuse attention, et je vais avoir l'honneur de mettre » sous vos yeux les diverses questions que cet examen a sou- » levées, et la manière dont votre Commission a cru devoir les » résoudre.

La Commission se demanda d'abord si le département d'Eure-et-Loir et la ville de Chartres ne devaient pas être appelés à contribuer pour leur part avec le Gouvernement, aux frais de la réparation extérieure. Elle décida que les frais incombaient exclusivement à l'État qui est le seul propriétaire des Cathédrales.

Le rapport de M. Vitet continue ainsi :

» Restait à examiner une seconde question, celle de savoir

» comment et dans quel système cette dépense devait être
» faite. M. le ministre des Cultes s'est empressé de mettre sous
» les yeux de la Commission les rapports, notes et devis
» approximatifs que lui ont soumis les architectes envoyés
» par lui sur les lieux.

» Voici d'abord dans quel état ils ont trouvé le monument :
» La charpente du comble supérieur de la nef, de l'abside et
» des transepts ou bras de la croix est entièrement consumée.
» L'enduit en ciment qui recouvre l'extrados des voûtes leur a
» paru en général calciné dans son épaisseur: quant aux
» moellons couverts par cet enduit ils ont été attaqués par le
» feu à une profondeur qui n'excède pas trois centimètres :
» le reste de leur épaisseur n'a subi aucune altération, et
» le parement intérieur de toutes ces voûtes n'offre aucune
» lézarde, aucun changement dans la couleur de la pierre qui
» puissent faire supposer que le feu ait pénétré dans le cœur
» de la maçonnerie.

» Le parement intérieur des deux grands pignons du sud et
» de l'ouest est calciné aux deux tiers de sa hauteur, dans une
» profondeur de six centimètres. Mais ces deux parties impor-
» tantes de l'édifice ont conservé leur aplomb, et rien ne doit
» faire douter de leur solidité. Les murs du pourtour de tous
» les grands combles qui ont été incendiés et particulièrement
» les assises qui portaient les fermes de la charpente, ont été
» assez vivement attaqués. Mais là comme dans les pignons, il
» y aura seulement quelques pierres à changer, et il faudra
» jointoyer à neuf l'ensemble de la maçonnerie.

» Les clochers, et surtout le clocher-neuf, sont peut-être ce
» qui a le plus souffert. La grande pyramide octogone du vieux
» clocher, maintenant qu'elle est privée à l'intérieur de cette
» antique charpente qui faisait pour ainsi dire corps avec elle,
» paraît vouloir pousser au vide : quelques-uns des arêtiers
» laissent voir des lézardes assez prononcées. Il faut les relier
» à différentes hauteurs par des liens de fer. Quant au clocher-
» neuf, plusieurs de ses piliers sont calcinés assez profondé-
» ment, sans toutefois que cette altération inspire aucune
» inquiétude sous le rapport de la solidité. Ce qui a été prin-
» cipalement endommagé dans le clocher, ce sont les meneaux,

» les roses et autres ornements dont la restauration doit être » faite avec délicatesse, mais ne présente aucune difficulté » sérieuse.

» Les travaux à faire pour réparer le clocher sont évalués à » 60,000 francs et tous les autres travaux dont nous » venons de parler à 150,000 francs environ, en comprenant » dans cette somme, pour 35,000, une dépense d'une nature » extraordinaire, mais la plus urgente de toutes, savoir: Celle » d'une couverture provisoire en planches. Voici donc une » somme de 200,000 francs qui se trouve absorbée dans toutes » les hypothèses, quel que soit d'ailleurs le système qu'on » adopte pour la partie principale de la restauration, c'est-à- » dire pour la reconstruction des grands combles.

» Voyons maintenant les différents projets qui nous ont été » proposés pour cette construction.

» Le moins dispendieux de tous serait une charpente recou- » verte soit en tuile, soit en ardoise; mais sans parler de ce » qu'il y a de mesquin et de peu monumental dans ce genre » de couverture, l'économie elle-même ne serait guère qu'ap- » parente, car à une si grande hauteur une toiture en ar- » doise et même en tuile serait exposée à des dégradations si » fréquentes, que les dépenses périodiques auxquelles elle » donnerait lieu seraient égales en quinze ans au prix de » l'établissement primitif.

» On ne pourrait donc pas songer à adopter ce genre de cou- » verture. Deux systèmes seulement devaient être examinés » sérieusement: celui d'un comble en bois recouvert en plomb » et celui d'un comble incombustible en fer, recouvert en » tables métalliques.

» La couverture en plomb avait l'avantage de rétablir les » choses dans leur état primitif; mais aussi le monument se » trouvait exposé à une nouvelle chance d'incendie. Bien que » l'administration, avertie par le désastre de Chartres se pro- » pose sans doute de prendre à l'avenir les précautions les » plus sévères toutes les fois que des ouvriers devront faire » usage du feu sur les combles d'un édifice couvert en plomb, » il n'en est pas moins certain qu'on éludera sa surveillance, » et que de nouveaux malheurs arriveront par la même cause.

» Ce serait donc une imprudence coupable que d'exposer cette » belle cathédrale à une seconde épreuve, qu'elle ne supporterait probablement pas avec le bonheur de la première.

» Ajoutons qu'il n'y a encore qu'une légère différence de » prix entre la couverture en plomb et la couverture incombustible. En effet, celle-ci est évaluée à 600,000 fr. et l'autre » à 522,000 francs; mais les données sur lesquelles repose » cette dernière évaluation nous ont paru singulièrement » arbitraires, et selon toute probabilité les prévisions seraient » de beaucoup dépassées. Pour le comble en fer au contraire, » ce danger n'est pas à craindre, car les constructeurs, pour » éviter tout mécompte, ont pris pour base de leur estimation » le prix du comble de l'église de la Madeleine, prix qui » passe pour fort élevé. Or, le mètre superficiel du comble » de l'église de la Madeleine est revenu à 100 francs. La » couverture de la cathédrale de Chartres présente 5,148 mètres » de surface, lesquels au prix de 100 fr. donnent 514,800 » francs. En ajoutant à cette somme 85,200 francs pour les » différences imprévues que la rapidité du travail, la forme » aiguë du toit, la prise qu'il donne au vent, et la grande » hauteur à laquelle les matériaux devront être élevés peuvent » introduire dans la construction de ce comble, on est à peu » près certain que l'évaluation de 600,000 francs ne sera pas » dépassée. Ces diverses considérations ont fait penser à votre » Commission que le comble en fer devait être préféré.

» Il est bien encore quelques autres travaux de maçonnerie » et de consolidation qu'il est urgent d'entreprendre dans cette » belle cathédrale : ces travaux sont évalués à 120,000 francs » environ; mais comme ils ne proviennent pas des dégâts » causés par l'incendie, comme le budget ordinaire du Ministre » des cultes devrait y faire face, nous n'avons pas à nous en » occuper. Ainsi 200,000 francs pour les travaux de réparation » aux parties de maçonnerie altérées par l'incendie et pour » l'établissement de la couverture provisoire, 600,000 francs » pour la construction du comble en fer, en tout 800,000 francs; » voilà la somme qui est demandée à la Chambre comme » secours spécial en dehors du crédit ordinaire affecté aux » édifices religieux. La Chambre ne peut pas craindre qu'en

» votant ce secours, elle soit exposée à des demandes additionnelles de crédit. Tout ce qui excèderait les 800,000 francs » tomberait nécessairement à la charge du chapitre X du » budget du Ministère des cultes. Le projet ne demande » même pas immédiatement la totalité des 800,000 francs, » 400,000 seulement seraient votés cette année, sauf à réclamer un nouveau vote à la session prochaine pour les autres » 400,000 francs. »

Après avoir déclaré, de l'avis du Ministre, qu'il n'y avait aucun inconvénient à scinder le crédit demandé, M. Vitet conclut à l'adoption du projet de loi :

« La Chambre, nous en sommes certains, ne se séparera pas » sans l'avoir sanctionné de son vote. C'est pour elle une » mission solennelle de témoigner le vif intérêt que lui inspire » un chef-d'œuvre de l'art, de faire comprendre à nos populations religieuses combien notre révolution de Juillet sait » respecter profondément les objets de leur vénération et enfin » d'apprendre à nos départements que si les faveurs du Trésor » se sont longtemps répandues sur les monuments de la capitale, » le moment approche où le Gouvernement et la Chambre se » disputeront l'honneur de sauver de la destruction qui les » menace, tant d'admirables édifices, la gloire de nos provinces, et que notre siècle a mission d'affermir, de restaurer » et de léguer de nouveau à la postérité (1). »

Le projet de loi fut adopté successivement par les deux Chambres et sanctionné par le Roi le 5 juillet suivant. On ne saurait trop admirer l'empressement et la bonne volonté déployés par les chefs de la Nation pour réparer les désastres de l'incendie de 1836. Que la postérité leur en garde un reconnaissant souvenir !

D'un autre côté, aussitôt après l'incendie, Mgr Clausel de Montals, de pieuse mémoire, à l'exemple d'un de ses prédécesseurs sur le siège de Chartres, René d'Illiers, s'empressa de faire une offrande généreuse et de publier, dès le 24 juin 1836, un mandement adressé non seulement au clergé et aux

(1) *Moniteur universel* de 1836, IIe trimestre, page 1423.

fidèles de son diocèse, mais *à toutes les âmes généreuses, et sensibles aux intérêts de la Religion, en quelque lieu qu'elles se trouvent.* Son appel fut entendu, et de divers points de la France et de la Belgique lui arrivèrent de pieuses offrandes. Le Chapitre à son tour fit un don considérable (1), la fabrique de la Cathédrale s'imposa les plus grands sacrifices, — La plus grande partie de ces fonds a été absorbée par un travail provisoire : une couche de béton avait été appliquée sur les voûtes en 1836; mais cela ne suffit pas pour empêcher les eaux pluviales de traverser les voûtes; voilà pourquoi Mgr l'évêque les fit couvrir d'une chape de plomb. Ce travail était nécessaire pour que le culte divin ne fût pas interrompu durant les travaux de réparation, et aussi pour que les voûtes ne fussent pas complètement détériorées.

Cependant les travaux entrepris par ordre du Gouvernement furent menés avec intelligence et une rare activité; de sorte qu'en 1841 les clochers étaient restaurés et l'admirable charpente de la nef et du chœur se trouvait terminée. Nous devons donner ici l'état des dépenses occasionnées par ces divers travaux.

Le crédit de 400,000 francs, alloué par la loi du 5 juillet 1836, fut successivement porté à 1,150,000 francs par les lois des 18 juillet 1837 et 10 août 1839. La totalité des travaux nécessités par l'incendie s'étant élevée à la somme de *un million cent quatre-vingt-cinq mille vingt-huit francs,* le déficit fut comblé, aux termes de cette dernière loi, avec les fonds provenant de la vente des plombs de l'ancienne couverture.

Voici l'état des travaux divers payés par le Gouvernement, dans lequel ne figure pas la couverture provisoire en plomb :

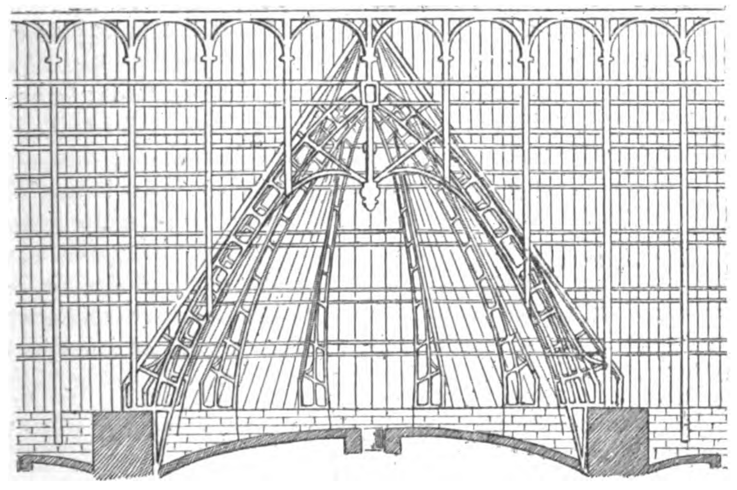
Déblai des voûtes après l'incendie.	21,750 55
Couverture provisoire des voûtes en béton	45,252 97
Couverture de la soufflerie des orgues et des bas-côtés .	4,231 »
A reporter.	71,234 52

(1) Y compris la dépense du gros bourdon, le Chapitre a prélevé sur sa manse canoniale plus de 25,000 francs. — Le Chapitre de Reims envoya 1,000 francs.

Report.	71,234 52
Restauration du clocher-neuf	62,769 36
Restauration de la sculpture des ornements du clocher-neuf.	17,058 82
Restauration du clocher-vieux, avec l'enrayure en fer .	33,929 39
Travaux au sommet du clocher-vieux pour le paratonnerre	3,776 61
Conducteurs des paratonnerres	936 44
Travaux au faîtage pour empêcher les eaux de pénétrer dans les combles	1,630 79
Reconstruction de l'assise de couronnement au pied des grands combles.	45,188 73
Reconstruction de la balustrade autour de la galerie supérieure des combles . . . . , . .	22,400 38
Reconstruction des grands combles en fer et en fonte .	678,504 28
Peinture des grands combles	7,845 63
Couverture en cuivre des grands combles	193,068 75
Chatières pour éclairer les grands combles	1,921 92
Figure d'ange placée sur le chevet de la Cathédrale . .	10,123 »
Armature en fer destinée à supporter l'ange	2,105 50
Enlèvement des matériaux aux abords de la porte Royale pour la réception du corps de Mme la princesse Marie d'Orléans, duchesse de Wurtemberg, le 24 janvier 1839	428 20
Réparation des plombs au pied des consoles des fermes des grands combles	1,094 85
Construction de murs sous les chéneaux	2,121 38
Chéneaux et descentes en plomb des grands combles .	12,820 59
Tuyaux en fonte pour la conduite des eaux pluviales .	4,431 40
Raccordement aux noues et pignons, couverture de tourelles, etc.	4,026 62
Réparation des quatre plates-formes des tours aux extrémités des bras de la croix	1,778 60
Passerelle en bois sur les combles, large de 1m 40 . .	3,044 74
Enlèvement de la couverture provisoire en plomb . .	1,255 69
Vérification et révision des comptes par un architecte de Paris.	1,531 87
TOTAL	1,187,028 02

Une inscription placée sur les grands combles, au pignon occidental, est destinée à conserver les noms de toutes les personnes qui ont contribué, à divers titres, à la restauration de la charpente et de la toiture. Cette inscription est coulée en re-

lief sur deux grandes plaques de fonte en forme d'écusson ; elle est ainsi conçue :



ROND-POINT DE LA CHARPENTE EN FER.

Cette charpente en fer et en fonte
remplace la charpente en bois
incendiée le 4 juin 1836.
Les travaux commencés en 1836, sous
le Ministère de Mr Sauzet, Garde des
Sceaux, continués sous le Ministère
de Mrs Persil, Barthe, Girod (de l'Ain), Teste,
Vivien, Martin (du Nord), ses successeurs,
ont été achevés en 1841.
Louis Philippe Ier
étant roi des Français.
Le Bon de Villeneuve, Préfet d'Eure-et-Loir.

Mgr Clausel de Montals, Evêque de Chartres.

Adelphe Chasles, Député, Maire de Chartres.

Accary-Baron, Architecte.

Mignon, constructeur de la charpente en fer et fonte.
Emile Martin, fondeur à Fourchambault.
Quénéhen, constructeur de la couverture en cuivre.
Piébourg, constructeur de la maçonnerie.

Tandis que le Gouvernement faisait travailler à l'extérieur de la cathédrale afin de réparer les dégâts de l'incendie, l'évêque et le Chapitre, aidés par les pieux fidèles, en restauraient l'intérieur. En 1839, Mgr Clausel de Montals fit placer, en face de la chaire, un banc d'œuvre large et spacieux : les sculptures sont dues au ciseau de M. Pyanet, de Paris ; la menuiserie a été faite par M. Bravet, de Chartres. — En 1840, le clocher-neuf retrouva ses grandes voix d'airain, plus fortes et plus nombreuses que celles qui avaient disparu dans l'incendie : quatres cloches furent fondues par MM. Cuvillier, deux, le jeudi 20 août, et deux, le lundi 24. Quand elles furent conduites à la cathédrale, l'enthousiasme et la joie s'emparèrent des Chartrains ; aussi vit-on des hommes et surtout des enfants s'atteler au lourd chariot qui les portait. Voici les noms, les diamètres et les poids de ces quatre cloches :

1° Marie, portant 6 pieds 6 pouces de diamètre, et pesant un peu plus de 12.000 livres ;

2° Anne, ayant un diamètre de 5 pieds 9 pouces 9 lignes et un poids de 8,700 livres ;

3° Gabrielle, dont le diamètre était de 5 pieds 2 pouces 7 lignes et le poids de 6,200 livres ;

4° Joseph, portant 4 pieds 9 pouces 8 lignes de diamètre, avec un poids de 4,800 livres.

Ces quatre cloches ont été placées au quatrième étage du clocher-neuf, c'est-à-dire à l'étage au-dessous de l'ancienne sonnerie, parce que les hommes de l'art craignaient pour la solidité du clocher compromise par l'incendie (1). — Le Chapitre fit refondre en 1845 les deux cloches, *Anne et Gabrielle*, afin de les dédoubler et d'avoir six cloches au lieu de quatre. L'opération fut faite par MM. Petitfour, et a donné les quatres cloches portant les noms d'*Anne*, d'*Elisabeth*, de *Fulbert* et de *Piat ;* elles furent mises au cinquième étage. Nous les décrirons plus loin.

(1) Pour les détails, voir la *Notice concernant les cloches*, par Mgr Pie, pages 28 à 32.

Les orgues, endommagées par l'incendie de 1836, se turent pendant dix ans : leur restauration fut confiée à M. Gadault, habile facteur d'orgues de Paris; il livra son travail en 1846, et l'œuvre de Notre-Dame lui paya 27,000 francs. D'autres travaux importants ont été exécutés ensuite, nous en parlerons quand il sera question du mobilier.

Ce n'était pas assez, il fallait achever de cicatriser les blessures faites au noble édifice par le temps, le mauvais goût, la mode et surtout la Révolution sacrilège de 1793. L'évêque de Chartres et nos divers gouvernements y travaillèrent à l'envi. Dès 1846, le gouvernement de Louis-Philippe nomma un architecte diocésain chargé de présider aux divers travaux de la restauration. La République de 1848 et l'Empire ainsi que le gouvernement actuel ont agi de même. Le premier architecte a été le regrettable M. Lassus (1). Son successeur est M. Bœswilwald. L'un et l'autre ont été secondés par M. Moutoné, l'habile architecte du département, par M. Bouthemard, l'intelligent entrepreneur, et par M. Paul Durand, l'éminent archéologue qui connaissait si bien la cathédrale et qui l'aimait avec passion. Grâce à eux, les restaurations se font avec une parfaite intelligence du style ogival; les formes architectoniques de notre cathédrale conservent leurs caractères propres et leur physionomie originelle. Depuis 1846, nos divers Gouvernements ont alloué en moyenne 30,000 francs par année, pour les travaux de restauration. Comprenant toute l'importance de la cathédrale de Chartres pour la gloire de l'art national, le Gouvernement de Juillet conçut le projet d'en publier une monographie. M. de Salvandy se chargeait de la partie historique, M. Didron, de la partie descriptive, M. Lassus devait faire les dessins d'architecture, M. Amaury Duval, ceux de la statuaire. Ces deux artistes se mirent immédiatement à l'œuvre. La première livraison parut en 1842, sous ce titre : *Monographie de la*

(1) M. Lassus ne fut pas seulement l'architecte de la cathédrale de Chartres; il fut aussi celui des cathédrales de Paris, du Mans et de Moulins. C'est à lui qu'on doit la flèche et la restauration de la Sainte-Chapelle de Paris.

cathédrale de Chartres, publiée par ordre du Roi et par les soins de M. le Ministre de l'Instruction publique: ATLAS, Paris, imprimerie royale. La dernière livraison, la 72e, date de 1858. Mais M. de Salvandy n'eut pas le temps de commencer son travail, et Mgr Pie chargé de le remplacer en fut empêché par les soucis de l'épiscopat. M. Didron écrivit seulement son introduction. En 1865, les planches étaient encore sans leur texte explicatif; c'est alors que M. Paul Durand fut invité par M. Duruy à le composer; le savant se mit lentement à l'œuvre: enfin son travail parut en 1881 et combla de joie les archéologues qui l'attendaient avec impatience.

Nous donnerons ici le tableau chronologique des travaux exécutés à la cathédrale par ordre du Gouvernement. En 1846 et 1847, restauration d'une partie du soubassement des bas-côtés de l'abside, façade méridionale. — En 1848 et 1849, approvisionnement et taille des linteaux en pierres de Berchères, destinés à consolider le porche septentrional; ces linteaux n'ont pas servi parce que leur pose aurait entraîné des dommages considérables aux admirables sculptures de ce porche. — En 1850 et 1851, restauration de la base du clocher-neuf, jusqu'à la première galerie, y compris la galerie des rois, au-dessus de la grande rose occidentale. — En 1852 et 1853, restauration de la flèche en pierre du clocher-neuf. — En 1854 et 1855, restauration des arcs-boutants de la galerie des guetteurs du même clocher et du pignon de la façade principale, y compris la *dépose* et la *repose* des seize statues royales. — En 1856, 1857 et 1858, continuation et achèvement des travaux du clocher-neuf, partie comprise entre la première galerie et celle des guetteurs. Ces longs et difficiles travaux ont été exécutés avec beaucoup d'habileté et de délicatesse, de sorte que le clocher neuf a retrouvé cette splendeur qu'il avait perdue depuis le terrible incendie de 1836.

Continuons notre tableau chronologique. En 1859, 1860 et 1861, restauration du côté nord de la façade de la nef, jusqu'à la première galerie de service; remise dans un état de solidité parfaite des contreforts et des arcs-boutants du chevet de l'église; plus la restauration du soubassement des quatre chapelles absidales donnant sur l'ancien cimetière de Saint-

Jérôme (1). Cette dernière réparation était bien urgente; elle a été faite de manière à assurer la solidité de l'édifice et à assainir la crypte en y faisant pénétrer davantage l'air, la lumière et la chaleur du jour. — En 1862, 1863, 1864 et 1865, restauration complète du côté sud de la façade de la nef; plus la restauration de l'élégant pavillon de l'horloge. — De 1866 à 1873, restauration extérieure de la chapelle de Saint-Piat, restauration de la tour et de la tourelle flanquant le côté gauche du porche méridional, et surtout restauration complète de la chapelle de Vendôme, défigurée de tant de façons et menaçant ruine (2). — En 1869, pose de la grille extérieure devant le portail royal et les deux façades de la nef. — En 1874 et 1875, restauration des vitraux de l'étage supérieur de la nef par M. Coffetier, peintre-verrier de Paris; restauration de la grande rose méridionale, dont plusieurs meneaux étaient fendus, et celle de la tour et de la tourelle qui flanquent le côté droit du porche méridional. — En 1876, restauration de la portion de la cathédrale comprise entre le porche sud et la chapelle de Saint-Piat, vers la Maîtrise. M. Coffetier a continué son travail sur les vitraux. — Ces divers travaux ont coûté plus de 800,000 fr.

Ce n'est pas seulement l'État qui a travaillé au sanctuaire de Notre-Dame de Chartres. Malgré les misères de nos temps troublés, les offrandes du clergé et des fidèles y ont opéré aussi de grandes choses. Nous allons les indiquer ici dans un rapide résumé.

L'année 1855 vit commencer la restauration de la sainte et vaste crypte; ce fut avec une grande joie que l'on apprit alors en France et à l'étranger que le plus célèbre sanctuaire

(1) C'était le cimetière où l'on inhumait autrefois les chanoines de Notre-Dame. Une chapelle s'élevait au milieu; elle a été détruite en 1793. Mgr de Latil y a fait placer une croix en fer forgé.

(2) Il est regrettable que l'architecte ait tenu à supprimer les pierres d'attente laissées par le maître de l'œuvre du XVe siècle. Ces pierres nous apprenaient qu'on avait projeté d'accoler une nouvelle construction à la chapelle de Vendôme. Pourquoi faire disparaître les preuves matérielles de ce projet?



européen de Marie allait être relevé de ses ruines, après plus d'un demi-siècle d'abandon et sortir enfin du milieu de ses décombres. « Il nous en souvient encore avec bonheur, dit » M. le chanoine Ychard, c'est le soir du 14 mars 1855, veille » de la fête de Notre-Dame de la Brèche, que les ouvriers se » mirent à l'œuvre et commencèrent à déblayer cette enceinte » mystérieuse, où Marie a vu tant de générations venir s'age- » nouiller aux pieds de son image vénérée. Mgr l'évêque de » Chartres avait confié la direction des travaux à M. Paul » Durand, artiste aussi habile que religieux et modeste, bien » connu dans le monde savant. Toutefois le zélé prélat ne » laissait pas d'encourager de temps en temps, par sa pré- » sence, l'activité des travailleurs et de hâter les progrès de » l'œuvre.

» On n'avait d'abord songé qu'à rétablir la chapelle de la » sainte Vierge; mais comment faire les choses à demi, quand » il s'agit de réparer l'honneur de sa mère? La restauration » entière du monument fut donc arrêtée en principe, et » comme le diocèse ne pouvait seul couvrir les frais d'une » entreprise aussi considérable, on eut la pensée de faire » un appel à la générosité des enfants de Marie et des amis » de l'art chrétien. Ce projet, soumis à Monseigneur, reçut » son approbation le 20 mai, fête de saint Yves, évêque de » Chartres; les journaux annoncèrent qu'une souscription » était ouverte en faveur de l'Œuvre, et, de tous les points de » France, les pauvres comme les riches envoyèrent leur obole » à Notre-Dame (1). »

Grâce à ce généreux concours, les travaux marchèrent rapidement; aussi le 30 mai 1855, veille du couronnement solennel de Notre-Dame du Pilier, la chapelle souterraine fut ouverte à la piété des fidèles, et son autel put recevoir la consécration épiscopale. Cependant la décoration picturale du sanctuaire restait à faire : elle fut confiée à M. Paul Durand, qui se surpassa lui-même. Dans ce beau travail, riche en symbolisme chrétien, aucune ligne n'est tracée au hasard; là tout parle et

(1) *Voix de Notre-Dame de Chartres*, année 1860, pages 3 et 4.

a un sens mystique; là tout rappelle les antiques peintures des églises de la Grèce chrétienne, des basiliques et des catacombes de Rome. On voit que l'habile iconographe a étudié à fond son art de prédilection.

Le 15 septembre 1857, après une longue et splendide fête de de huit jours (1), une nouvelle statue de la Vierge qui doit enfanter, *Virgini parituræ* (2), fut placée au-dessus de l'autel, à l'endroit même où la statue druidique, brûlée en 1793 par l'impiété révolutionnaire, avait reçu pendant une longue suite de siècles les hommages de toute la chrétienté. La nouvelle statue emprunte à la mission de succéder à l'ancienne une grâce spéciale et une source de faveurs extraordinaires, comme tant de fidèles en ont fait l'heureuse expérience. L'année suivante, la chapelle de Saint-Savinien et de Saint-Potentien était terminée, et son autel était à son tour solennellement consacré le 19 octobre 1858 par Mgr l'évêque de Chartres. Le mois de décembre de la même année vit poser une grille ou appui de communion devant les deux sanctuaires restaurés; cette grille est un véritable chef-d'œuvre, qui a coûté un travail infini et par là même un prix considérable, 5,000 francs. Les autels des dix autres chapelles ont été consacrés les 17 et 18 octobre 1860, lors des magnifiques fêtes du six-centième anniversaire de la dédicace (3). Alors on put voir circuler sous ces voûtes trop longtemps silencieuses et désertes les flots des visiteurs étonnés et des pèlerins attendris. La décoration des voûtes et des murailles a été achevée pour le pèlerinage national des

(1) Ces fêtes ont été parfaitement décrites par M. l'abbé Hénault, dans la *Voix de Notre-Dame* de 1857, pages 215 à 232. On trouvera là aussi l'éloquente homélie que Mgr l'évêque de Poitiers prononça à cette occasion.

(2) Les dames religieuses de la communauté de Saint-Paul firent les frais de cette œuvre d'Art.

(3) Ces fêtes ont été décrites par tous les journaux du temps qui y avaient envoyé leurs *reporters*. On en trouvera une description exacte et complète dans la *Voix de Notre-Dame*, qui est l'organe officiel de l'œuvre de Notre-Dame-Sous-Terre, année 1860, pages 169 à 176.

27 et 28 mai 1873 (1). L'ensemble est merveilleusement beau, digne de Dieu et de sa sainte Mère.

Ne craignons pas de le répéter, d'après un illustre prélat, la restauration de la crypte chartraine a été un événement pour la France : elle a réjoui toutes les âmes pieuses ; elle a comblé leurs plus ardents désirs. « Pour moi, s'écriait Mgr Pie, cet » illustre enfant du pays et ancien vicaire de la cathédrale, » pour moi, j'ai désiré d'un grand désir de voir ce jour et de » célébrer cette fête du retour de Marie dans son église souter- » raine de Chartres. Que de fois, le soir des grandes solennités, » après les saints offices terminés, je suis allé m'agenouiller » dans cette crypte obscure et abandonnée ! Que de fois, après » avoir appuyé mon front à la colonne vénérée sur laquelle » repose notre Mère, je suis allé le coller à la poussière de » l'ancienne place que ses pieds ont sanctifiée : *In loco ubi* » *steterunt pedes ejus !* J'entendais au-dessus de ma tête la » foule s'écouler heureuse et attendrie du spectacle des » grandes pompes religieuses auxquelles elle venait d'assister. » Mais, à mon sens, les plus belles de ces fêtes étaient encore » incomplètes ; il restait au fond de mon cœur un désir, un » regret. Au milieu des ténèbres et du silence, je me » demandais si ce désert ne retrouverait pas un jour la vie, » si cette solitude n'était pas destinée à refleurir, si ces » vieilles nefs, enveloppées du linceul de la nuit, ne rever- » raient plus jamais les longues files de vierges aux robes » blanches, les anciennes et célèbres processions de lévites

(1) Cette grande manifestation a été décrite dans tous les journaux du temps et surtout par la *Voix de Notre-Dame*, n° de juillet 1873. — Le pèlerinage a été splendide : plus de 70,000 pèlerins sont accourus de tous les points du pays ; plus de 3,000 prêtres et 16 évêques et archevêques ont rehaussé de leur présence les diverses cérémonies des deux jours. Mais ce qui a distingué la grande manifestation chartraine, ce qui lui a donné un cachet particulier, c'est le pèlerinage de l'armée composée d'environ 150 officiers de tout grade et conduit par Mgr Dupanloup ; et celui de l'Assemblée nationale représentée par plus de cent députés. Un grand nombre d'autres, qui s'étaient fait inscrire pour le pèlerinage, furent retenus à Versailles par les graves événements politiques qui venaient de s'accomplir.

» en vêtements sacrés; si ces voûtes assombries ne s'illumi-
» neraient pas encore de ces milliers de cierges portés aux
» mains des fidèles et des prêtres, en un mot, si ce lieu si
» cher à la piété des âges précédents, ce lieu qui a été le ren-
» dez-vous de tous les saints, ne reconquerrait pas sa sainteté
» et sa gloire (1). »

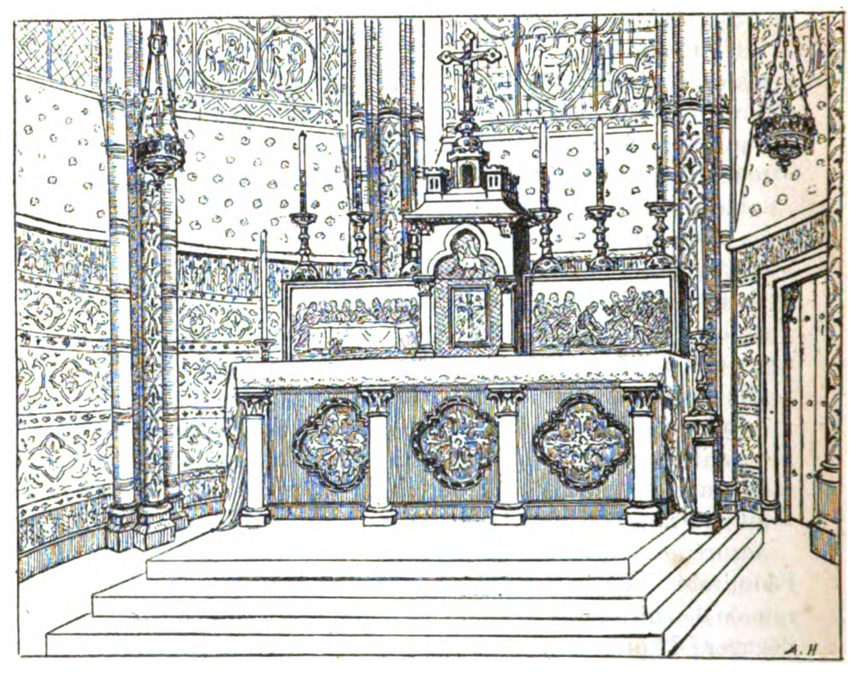
Grâce aux ressources que les fidèles n'ont cessé de fournir, on put faire encore d'autres restaurations: l'entrée du chœur fut entièrement modifiée. Voici comment s'exprime la *Voix de Notre-Dame :*

» C'est le lundi 23 juillet 1866, que les premiers coups de mar-
» teau se sont fait entendre à l'entrée du chœur de la cathédrale
» pour une démolition importante. Les deux massifs, œuvre
» d'un nommé P. Berruer, qui, en 1769, avaient remplacé un
» magnifique jubé du XIIIe siècle, sont enlevés avec leurs
» tableaux sculptés et leurs colossales mais vilaines statues.
» La vaste grille de fer, *assez bien faite,* dit un archéologue
» distingué, et qui coûta jadis 23,000 francs, disparaît comme
» les massifs, les bas-reliefs qu'ils soutiennent et les premières
» stalles. Ce dégagement de l'entrée du chœur répond au vœu
» général des fidèles qui désiraient jouir plus librement de la
» vue des cérémonies sacrées; c'est le produit de leurs sous-
» criptions qui couvrira les frais de ce travail. Puisse-t-il, ce
» travail, être le prélude des grandes restaurations que sollicite
» le chœur de la cathédrale de Chartres, le plus vaste qu'il y
» ait en France, le plus beau peut-être avant 1763. »

Assurément nos pères ont commis une erreur en détruisant l'admirable jubé du XIIIe siècle, mais n'est-ce pas les imiter que de détruire leurs travaux sous prétexte d'embellir et de dégager? Depuis cette destruction, la cathédrale a perdu sa mystérieuse profondeur; elle paraît moins étendue; et ce sanctuaire ouvert ne dit plus rien aux âmes méditatives. D'ailleurs, pourquoi ne pas respecter ce que les siècles ont apporté de convenable dans un édifice sacré? Pourquoi ne pas

(1) *Homélie prononcée par Mgr l'évêque de Poitiers,* à la messe pontificale de la fête du rétablissement de la statue de la sainte Vierge dans la crypte de la cathédrale de Chartres, le 15 septembre 1857.

conserver, sur les monuments religieux, la variété que leur ont imprimée chaque époque et chaque civilisation ? Pourquoi vouloir les uniformiser ? N'est-ce pas se priver du bonheur de lire quels âges ils ont traversés, et de voir l'inépuisable zèle des évêques, des prêtres et des fidèles pour la Maison de Dieu ? N'oublions pas cette sage recommandation du Comité des arts et des monuments. « *Il faut tout conserver quand rien ne s'y » oppose.* »



CHAPELLE DE LA COMMUNION.

L'année 1867 vit décorer splendidement la chapelle des Martyrs, nommée aujourd'hui la chapelle du Saint-Cœur de Marie. L'autel est dans le beau style du XIIIe siècle et les murs sont polychromés avec art et bon goût. En 1872, la restauration de la chapelle des Apôtres, vulgairement appelée la chapelle de la Communion, a été terminée. L'autel, fait sur les dessins

de M. Bœswilwald, sort des ateliers de M. Nettement, fils du célèbre écrivain ; le tabernacle est richement décoré. Le gradin-retable est orné de deux scènes évangéliques qui sont dues à M. Steinheil. La décoration murale a été exécutée par M. Albert, le décorateur de la crypte. Les vitraux ont été réparés par M. Coffetier. Cette belle restauration a coûté plus de 20,000 francs. « Les milliers de francs qu'il a fallu trouver » pour rendre digne de la cathédrale la chapelle du rond-» point, ne pouvaient être que le produit de l'aumône : » quelques dons particuliers joints à des ressources procurées » par les Couronnes à Notre-Dame pendant plusieurs années, » ont couvert les frais de cette rénovation artistique. » Le Gouvernement a payé le prix de la réparation des vitraux, qui s'est élevé à 2,500 francs.

D'autres dépenses ont été faites depuis vingt ans par la fabrique de la cathédrale. C'est ainsi qu'en 1857, on inaugurait un orgue d'accompagnement exécuté par M. Gadault fils, de Paris; il a été posé avec tant d'art qu'il est complètement invisible et qu'il ne détruit en rien la symétrie du chœur : c'était la sage condition imposée par Mgr l'évêque de Chartres (1).

Les pieds des contreforts de la nef étaient naguère cachés par des maisons qui nuisaient beaucoup à la salubrité et à l'aspect de la cathédrale. La fabrique a renversé celles qui lui appartenaient ; le Gouvernement a acheté les autres et les a fait abattre à son tour, de sorte que la cathédrale est aujourd'hui débarrassée de ces constructions parasites qui la déshonoraient.

En 1856, une généreuse association s'est formée pour compléter l'œuvre commencée. Elle s'intitule : *Association pour le dégagement des abords de la cathédrale.* Qu'il nous soit permis de lui dire : Craignez de dépasser le but, et de faire le vide autour de notre incomparable basilique ; M. de Montalembert croyait que l'isolement était fatal à nos monuments du moyen âge.

Les divers travaux entrepris par la piété ont coûté près de

(1) *Voix de Notre-Dame*, année 1857, pages 23-25.

300,000 francs ; ils ont été payés soit avec les ressources de la Fabrique, soit avec les offrandes volontaires de l'évêque, du Chapitre, du clergé et des fidèles.

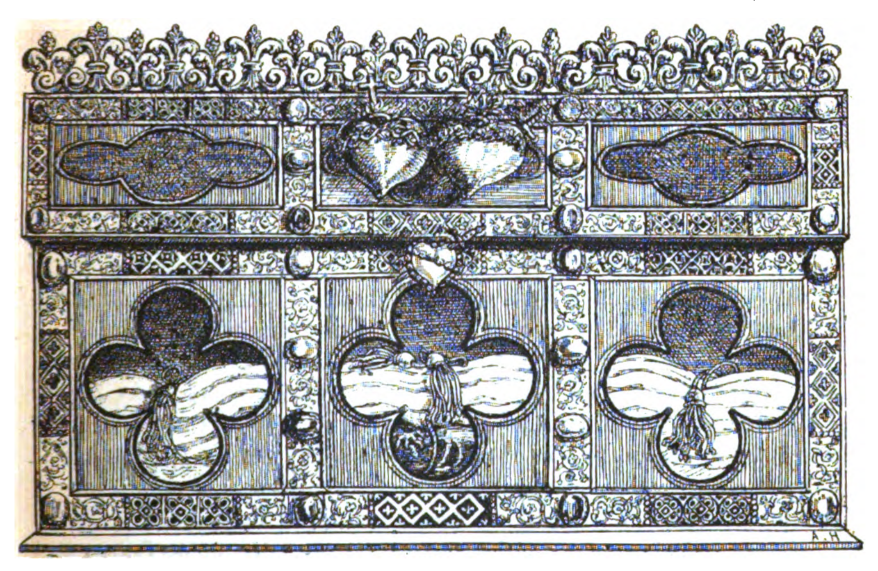
Les travaux de réparation et d'embellissement intérieur ne sont pas terminés : ils continueront malgré les malheurs des temps. La dévotion envers l'auguste Mère de Dieu se ravive dans les âmes : cette dévotion enfantera des prodiges au XIXe siècle, comme elle en a enfanté au moyen âge, et elle donnera de quoi réaliser les projets conçus. D'ailleurs, depuis la construction de la cathédrale, aucun siècle n'a plus enrichi le sanctuaire chartrain de Marie que le XIXe siècle : offrandes en argent, ornements et vases sacrés, reliquaires, statues de saints, lampes, ustensiles religieux, *ex-voto* de toute forme et de toute matière, rien n'est refusé pour l'ornementation des autels et des chapelles. La collection de la *Voix de Notre-Dame de Chartres*, qui enregistre chaque mois ces pieuses libéralités, offre mille preuves de ce que nous avançons ici.

Avant de quitter l'histoire contemporaine de notre cathédrale, il est juste de faire un retour vers les deux saints évêques qui depuis Mgr Latil en ont été les gardiens dévoués. Nous avons vu combien Mgr Clausel se dépensa pour elle après le terrible incendie de 1836 : on sait qu'il s'appelait volontiers l'aumônier et le chapelain de Notre-Dame, et que, tous les samedis, ce vénérable évêque passait une heure en prière aux pieds de la Madone. Il avait eu le bonheur, en 1849, de transférer le *voile* du coffret laissé par Mgr de Lubersac, dans un nouveau, plus riche et plus orné, don de feu Mlle de Byss.

Comment redire en quelques mots tout ce que Mgr Regnault a fait pour sa basilique et le culte de Notre-Dame de Chartres ? Qu'on se rappelle toutes les restaurations auxquelles il a présidé et dont nous avons donné le sommaire, les fêtes du couronnement de Notre-Dame en 1856, de la réouverture de la crypte en 1855, du Pèlerinage National en 1873, du millénaire en 1876, fêtes dont la France et le monde entier ont entendu les échos et qui sont présentes à toutes les mémoires. L'on jugera qu'il a bien mérité de son église épiscopale et qu'il s'est montré le digne successeur des Gislebert, des Wulfard, des Ives, des Regnault de Bar, son homonyme, qui

construisirent la cathédrale, et de tant d'autres qui brûlèrent de zèle pour le Temple de Dieu et de Marie.

Les pèlerins et les visiteurs illustres ne devaient pas manquer dans un siècle où se réveillaient si puissamment l'amour de l'art gothique, la dévotion à Notre-Dame de Chartres et la pieuse coutume des pèlerinages. Nous en citerons quelques-uns pour terminer.



COFFRET RENFERMANT LE VOILE DE LA TRÈS-SAINTE-VIERGE DEPUIS 1849.

Les membres des familles qui ont gouverné la France depuis la Révolution ont presque tous honoré la cathédrale de leur présence. Napoléon y vint avec Marie-Louise, et l'on rapporte que, saisi par la majesté du monument, il s'écria : « un athée » serait mal ici. »

Sous la Restauration, le duc et la duchesse d'Angoulême, tantôt ensemble, tantôt à part, en 1815 et 1823, donnèrent des preuves de leur religion et de leur munificence. La duchesse de Berry, qu'on y avait vue en 1827, y passait encore en 1830 avec la famille royale des Deux-Siciles.

Le 25 janvier 1839, la cathédrale reçut les restes mortels de la duchesse de Wurtemberg que l'on transportait à Dreux. Le 9 août suivant, elle était visitée par le duc et la duchesse d'Orléans se rendant à Bordeaux.

Napoléon III y vint deux fois, la première au début de sa puissance, à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer de l'Ouest, le 18 juillet 1849; on remarqua, paraît-il, avec quel recueillement il fit à genoux une courte prière. En 1869, quand il vint à l'occasion de l'Exposition régionale, on remarqua davantage les sombres préoccupations et l'embarras qu'il trahissait malgré lui et qui faisait contraste avec la piété de l'impératrice. Celle-ci entrait pour la première fois dans la cathédrale, mais elle l'avait aperçue en 1859, à son retour de Cherbourg; l'Empereur la lui avait montrée dans le lointain et elle avait été émerveillée.

Nous pourrions nommer encore une foule d'illustres pèlerins, des savants et des littérateurs, des évêques distingués par leur piété, leur talent et leurs souffrances, des notabilités politiques et militaires. On en trouvera facilement la liste dans les feuilles périodiques de notre temps et particulièrement dans la *Voix de Notre-Dame de Chartres*. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer spécialement le cardinal Pie. On nous le pardonnera puisqu'il est une de nos meilleures gloires de Chartres en ce siècle. Ecoutons-le, redisant lui-même son amour pour Notre-Dame et son sanctuaire, dans l'admirable mandement par lequel il prit possession de l'évêché de Poitiers en 1849. « O sainte église de Chartres, incomparable demeure » de Marie, je vous aimais toujours comme l'enfant aime sa » mère. Dès mon entrée en ce monde, je fus jeté dans votre » sein: à peine né, j'étais revêtu de vos livrées.... Comme » l'enfant s'honore des vertus de sa mère, ainsi j'étais fier » de toutes vos splendeurs: j'étudiais, je rassemblais avec » amour tous les monuments de votre gloire, je respirais avec » bonheur le parfum de vos traditions, je baisais avec respect » les traces non interrompues de science et de sainteté que les » siècles passés me faisaient retrouver dans votre histoire.

» Vierge sainte, combien j'ai aimé votre maison et le lieu » de votre habitation favorite! Vous ne me quitterez pas, ô

» vous, Image séculaire de Marie, assise sur un trône d'où » vous répandez tant de faveurs; je veux toujours vous voir » sur cette colonne couverte de tant de baisers et mouillée » de tant de larmes. Je vous appartiens, ô Sainte Dame de » Chartres, *Tuus sum ego* (1). »

CONCLUSION

Nous avons essayé de retracer les annales de notre cathédrale aussi complètement qu'il nous a été possible. Nous avons suivi avec amour toutes les alternatives qu'elle a traversées, les dangers qu'elle a courus, les malheurs dont elle a été tant de fois victime, et en même temps ses gloires, ses accroissements et ses embellisssements successifs. Car son histoire est vraiment dramatique : c'est une lutte continuelle pour l'existence, c'est une marche séculaire à travers mille ennemis conjurés; mais, en définitive, une marche toujours ascendante et triomphale.

Le petit oratoire élevé sur la grotte druidique par les premiers chrétiens a bravé le paganisme, la barbarie, les guerres civiles et le feu du ciel. Toujours renversé, toujours il s'est relevé de ses ruines fumantes plus grand et plus beau. Au moyen âge, la Cathédrale atteint son apogée, comme les grandes institutions auxquelles Dieu l'a si étroitement associée, l'Église et la France. Alors elle semble assise pour l'éternité sur des bases inébranlables et défier pour jamais les injures de l'homme et des éléments. Dans les époques suivantes, elle partage encore les diverses fortunes de la religion, de la patrie et des arts : elle ressent successivement les pénuries de la pauvreté, les oublis d'une foi refroidie et les outrages inconscients du mauvais goût. Le fanatisme révolutionnaire et le feu du ciel menacent même son existence. Mais désormais rien ne peut

(1) En 1879, S. Em. Mgr E. Pie, revenant de Rome où il avait reçu le chapeau cardinalice, faisait son dernier pèlerinage à Notre-Dame de Chartres.

prévaloir définitivement contre elle ; et tous les siècles, même les plus malheureux, apporteront une parure nouvelle à sa beauté.

Nous avons dû rechercher de quel principe dérivait cette force de résistance et cette vitalité qui la conservait et la faisait grandir malgré tous les obstacles. Nous l'avons reconnu sans peine dans le sanctuaire druidique dont elle n'est à vrai dire que le développement et dans ce Voile précieux dont elle est le plus riche et le plus grand reliquaire. Notre devoir était donc de retracer, dans ses grandes lignes, l'histoire de ces deux points fondamentaux de notre basilique, telle que nos pères l'ont connue et aimée. Laisser de côté Notre-Dame-de-Sous-Terre et la sainte Chemise c'eût été méconnaître ce qui inspira le génie de ses artistes, la générosité de ses bienfaiteurs, le dévouement de ses ouvriers, en un mot, ce qui fut la raison suprême de ce magnifique édifice.

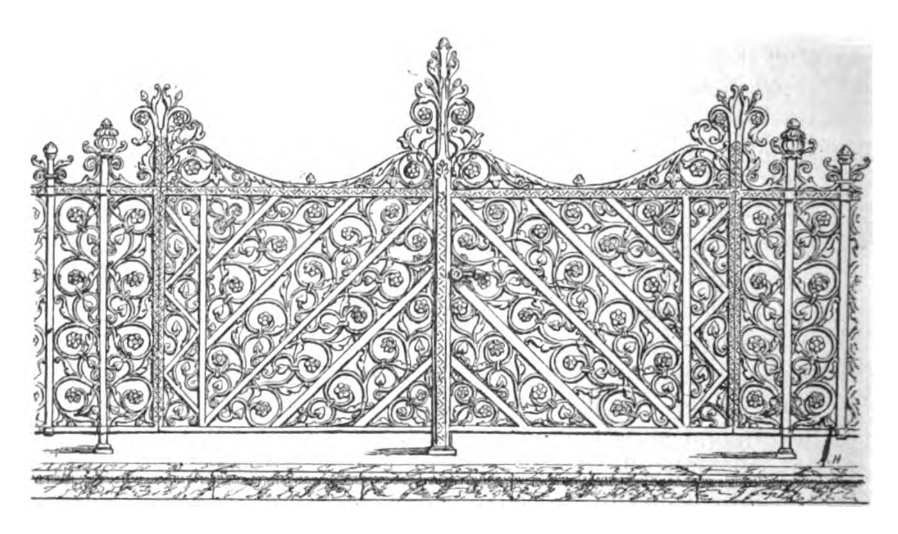
Un autre devoir s'imposait encore à nous : celui de replacer la Cathédrale dans la mystérieuse atmosphère, dans le milieu merveilleux que produisit autour d'elle le culte de la Madone souterraine et de la Sainte Châsse. Nous ne pouvions omettre les miracles aussi nombreux qu'authentiques dont le récit porté jusqu'aux plus lointaines provinces attira ici ces *logeurs* volontaires du bon Dieu, qui bâtirent nos tours et notre église par enthousiasme. A côté de cette admirable procession séculaire nous devions montrer, se déroulant le long des siècles, cette série immense de saints, de rois, de princes, d'évêques et de chanoines illustres qui rivalisèrent d'amour et de générosité à l'endroit de ce sanctuaire. Pouvions-nous oublier aussi les événements nationaux dont il fut témoin et surtout la puissance des Normands, des Anglais et des Protestants expirant aux pieds de Notre-Dame de Chartres, comme devant le suprême rempart de la patrie ? Pour être juste, il fallait rendre à la Cathédrale son rayonnement extérieur, la couronne d'hommages que les siècles lui ont tressée, il fallait la montrer au milieu de son cortège de pèlerins et d'artistes. C'était là son cadre historique : il n'était pas permis de l'en isoler.

Avons-nous été cependant complet ? Nous n'oserions l'affirmer, nous avons réuni tous les documents épars jusqu'ici

dans les historiens Chartrains, et nous en avons employé de nouveaux. Mais sur bien des points, il reste encore beaucoup à dire. Après cette monographie générale, on pourra faire encore des monographies spéciales. Que nous serions heureux si des fouilles bien conduites mettaient en pleine lumière les premiers âges de notre cathédrale! En creusant à Saint-Ouen de Rouen, pour l'établissement d'un calorifère, on a découvert des tombeaux et des substructions ignorées à l'aide desquelles on a pu reconstituer les premières époques de cette église. Qui dira combien de mystères renferme ce terre-plein qui règne sous la grande nef. C'est là que gît la solution de nos problèmes archéologiques, car c'est là que sont couchées l'une sur l'autre les cathédrales qui ont précédé celle-ci. Nous souhaitons donc qu'un jour vienne où de nouvelles galeries pratiquées dans ce terre-plein permettront de vénérer le sol foulé par nos aïeux, de retrouver les diverses églises où ils ont prié : quelle joie éprouveraient alors les amis de la Cathédrale et de l'archéologie, quel relief en recevra la crypte déjà si belle quand elle renfermera entre ses deux larges nefs ces vénérables catacombes!

Et puisque nous faisons des vœux pour tout ce qui pourrait rendre plus complète une monographie de la Cathédrale, pourquoi n'en ferions-nous pas pour le plein achèvement de la cathédrale elle-même? Nous ne parlons pas seulement des réparations inévitables dans un monument qui présente une si large prise aux injures de l'air, nous savons que les échafaudages suspendus aux flancs de la basilique, tout disgracieux qu'ils soient, ne sont pas près de disparaître, mais ne pourrait-on pas relever les deux campanules qui se dressaient avant la Révolution sur l'intertransept et le chœur et rompaient agréablement l'uniformité de la couverture? Ne serait-il pas désirable que l'on couronnât de leurs flèches légères les tours qui flanquent les deux bras de la croix et l'abside? Avec ses dix clochers, la cathédrale ne serait pas moins sévère et paraîtrait plus élancée; elle présenterait un spectacle peut-être unique au monde. Ce désir est-il chimérique? Nous ne le croyons pas. Ces travaux exigeraient peu de dépenses. Et quand ils nécessiteraient des sommes importantes, serions-nous en

France moins amis des arts, moins fiers de nos gloires monumentales que dans les pays voisins? La Cathédrale de Cologne a été récemment achevée à grands frais par un Gouvernement protestant. L'État français a déjà beaucoup fait pour Notre-Dame de Paris et la Sainte-Chapelle. Espérons donc qu'un avenir plus heureux réalisera ce vœu, qui est celui de tous les amis du moyen âge, de la France et de la religion.



GRILLE ÉTABLIE A L'ENTRÉE DU CHŒUR EN 1866.

ERRATA

Page.	Ligne.	
39	10	*Après* anachorète, *ajoutez* saint Éman, qui fut martyrisé...
75	30	*Lisez* ***dare proni.***
110	25	*Ajoutez* et plus encore de délabrement.
129	13	*Lisez* en 1244.
209	35	*Lisez* Jean de La Bruyère (1645-1696), né à Paris, devait connaitre notre cathédrale; il était, par sa famille, originaire...
227	26	*Au lieu* de cinq, *lisez* quarante-cinq...
229	25	*Lisez* le 26 décembre 1790.
231	9	*Après* aucune indication, *ajoutez* c'étaient ceux de deux supérieurs du Grand-Séminaire; MM. Vuanet et Camus de Baignols.
231	13	*Lisez* tous trois.
256	7	*Lisez* sur *le* coffret donné en 1849.



TABLE-SOMMAIRE

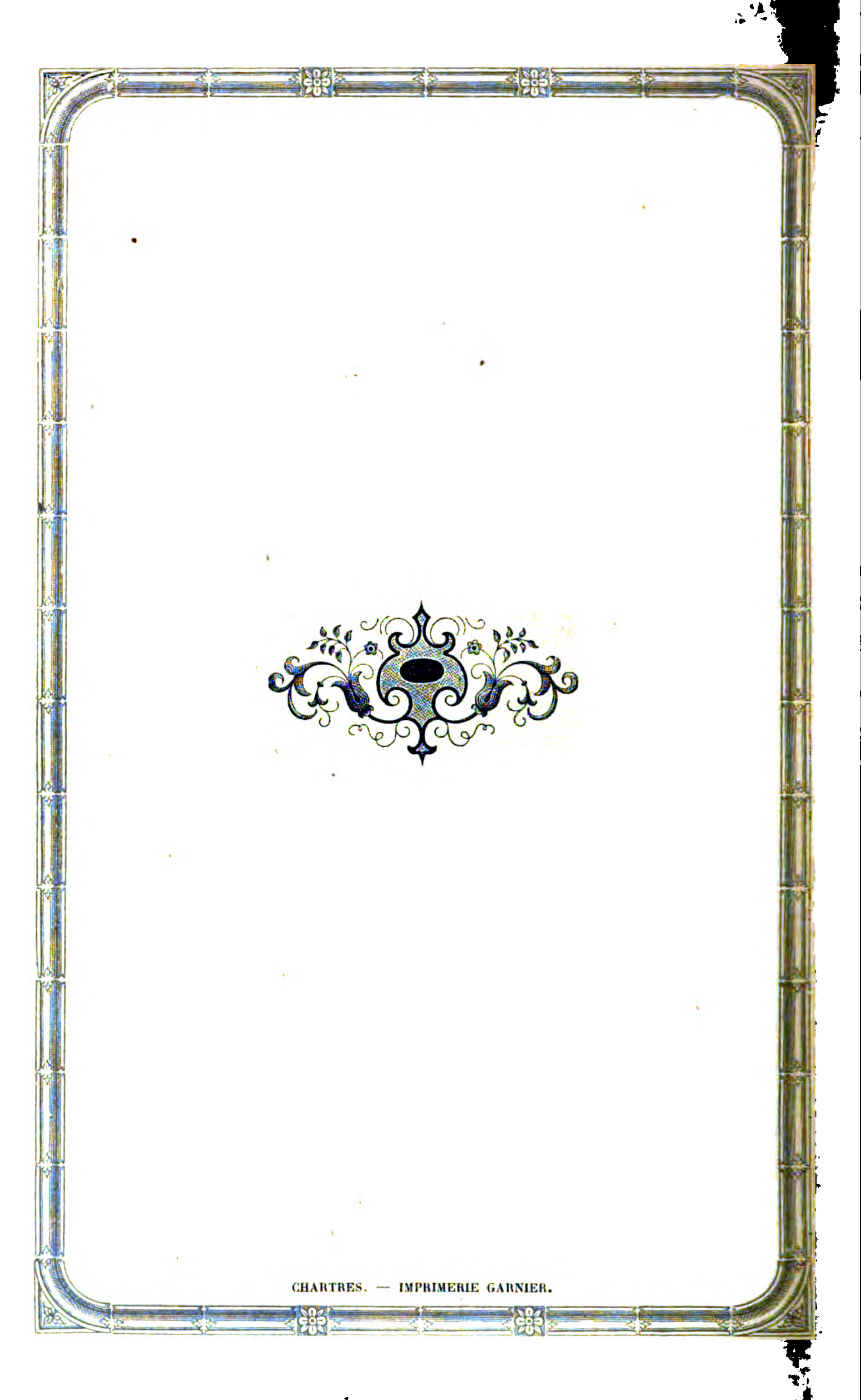
DU

PREMIER VOLUME DE LA MONOGRAPHIE DE LA CATHÉDRALE

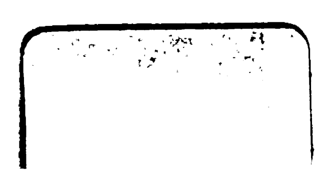
(Partie historique.)

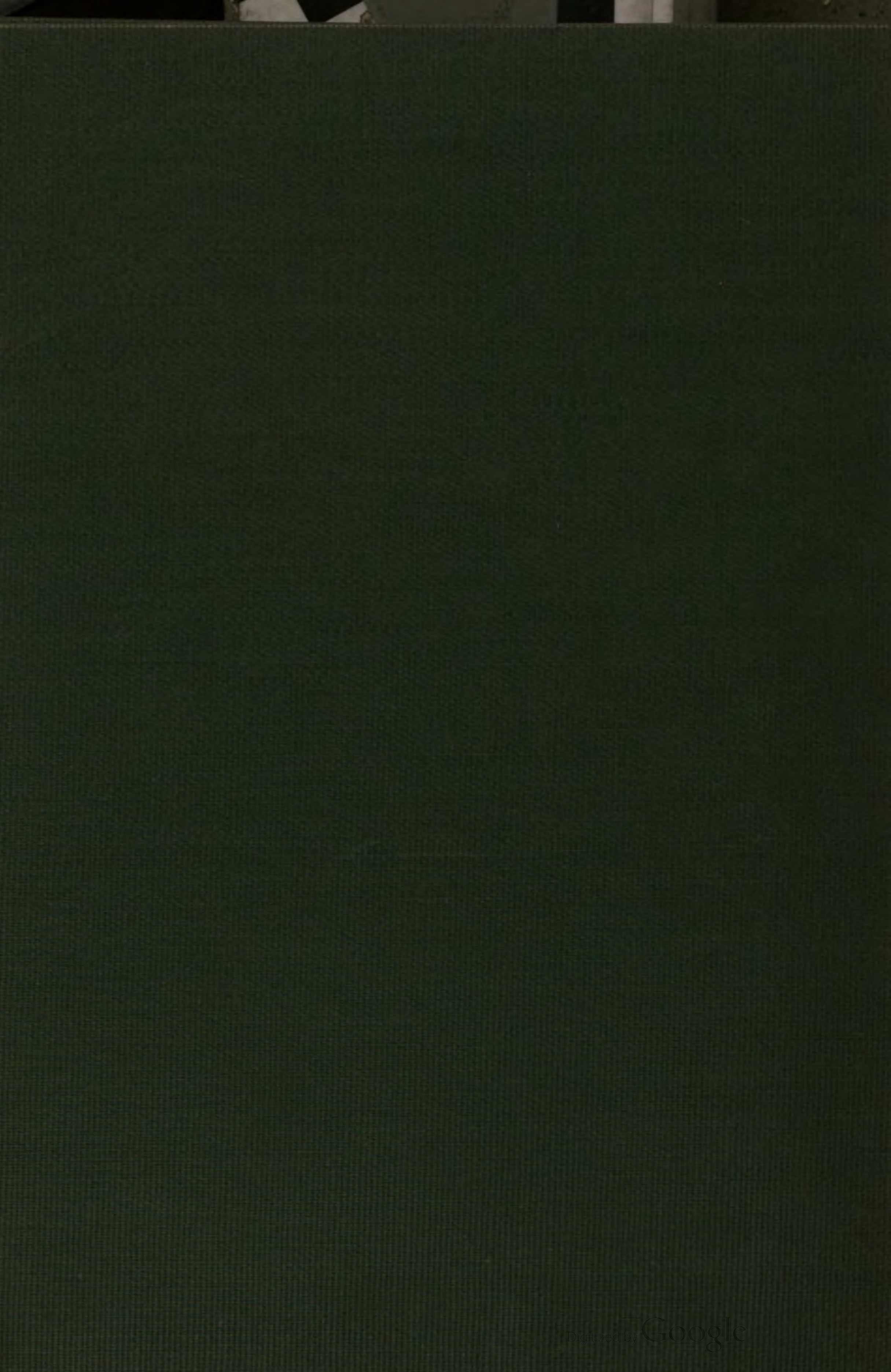
TABLE DES GRAVURES





CHARTRES. — IMPRIMERIE GARNIER.




Google